



Henri Rouillé d'Orfeuil

TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

La revanche des territoires

ÉDITIONS Charles Léopold Mayer

38 rue Saint-Sabin 75011 Paris Tél.: 01 43 14 75 75/www.eclm.fr Maison d'édition de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'homme (www.fph.ch), les Éditions Charles Léopold Mayer (ECLM) offrent un service éditorial aux acteurs de la transition écologique, sociale et économique. Elles éditent ainsi des ouvrages qui doivent leur permettre de développer, mettre en forme et diffuser leur plaidoyer, autour de quatre grands thèmes: transition vers des sociétés durables, gouvernance légitime et coopérations régionales, éthique et responsabilité, information citoyenne. Les ECLM sont membres de la Coredem (Communauté de sites ressources pour une démocratie mondiale, www.coredem.info), et de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants (www.alliance-editeurs.org).

Vous trouverez des compléments à cet ouvrage sur le site de la maison d'édition : www.eclm.fr

© Éditions Charles Léopold Mayer, 2018

Essai n° 228

ISBN: 978-2-84377-210-8

Mise en pages: La petite Manufacture - Delphine Mary

Conception graphique: Nicolas Pruvost

L'auteur

Henri Rouillé d'Orfeuil est ingénieur agronome (INA) et docteur en économie appliquée (Paris-Dauphine). Il a travaillé au Cirad, au ministère des Affaires étrangères, à la Datar, à la Banque mondiale et a présidé Finansol et Coordination Sud.

Il est aujourd'hui membre de l'Académie d'agriculture de France, président de l'IRG, membre de Resolis et participe au Conseil d'administration des Fondations RAJA et SEED et des associations Cartooning for peace et GRET.

Il a publié six ouvrages dont Économie, le réveil des citoyens (La Découverte, 2002), et La Diplomatie non gouvernementale (Éditions de l'Atelier, 2006).

Créé en 2006 à l'initiative de la Fondation Charles Léopold Mayer, l'Institut de recherche et débat sur la gouvernance (IRG) concentre ses activités sur la question de la gouvernance, c'est-à-dire la manière dont les régulations sociétales sont produites et mises en œuvre. En 2016, l'Institut s'engage plus spécifiquement dans l'étude et la promotion d'une gouvernance démocratique au service de la transition écologique et sociale: une gouvernance fondée sur la participation citoyenne, qui encourage la créativité et l'innovation sociale.

Convaincu qu'il ne peut y avoir de transformations sociales ambitieuses sans actions collectives fortes, l'IRG travaille avec une large palette d'acteurs (organisations de la société civile, institutions publiques, entreprises, universités, think tanks). C'est dans l'interaction entre tous ces acteurs, au niveau local, national comme international, que de nouveaux rapports de force et compromis peuvent émerger au profit de solutions justes et durables. www.institut-gouvernance.org



REMERCIEMENTS

Mes premiers remerciements vont à la Fondation Rockefeller, qui m'a invité à faire une résidence studieuse dans son centre de Bellagio et à vivre la naissance du printemps italien dans sa magnifique villa Serbelloni, qui regarde de haut le lac de Come et de loin les Alpes. Merci à Pilar Palacia et à toute l'équipe du centre.

Merci à la Fondation de France et à la Fondation Carasso, qui ont soutenu l'association RESOLIS et son action en faveur d'une si nécessaire transition agricole et alimentaire. Merci à la Fondation Charles Léopold Mayer, qui a accueilli ce livre dans ses Éditions et fait une large place dans ses actions aux idées que nous avons développées dans ce livre.

Il doit beaucoup aux différentes institutions avec lesquelles j'ai travaillé, aux associations au sein desquelles j'ai pu m'engager et militer et à toutes les rencontres aux quatre coins du monde, qui m'ont nourri et fortifié. Mon CV est malheureusement aujourd'hui trop long pour dire à chacun de mes innombrables bienfaiteurs ce que je lui dois. Il me sera impossible de rembourser les immenses dettes accumulées au cours de ces nombreuses étapes et itinéraires souvent parallèles, mais que chacun d'eux sache que ma gratitude est immense.



« L'histoire appartient à ceux qui seront capables d'atterrir les premiers sur une Terre habitable à moins que les autres, les rêveurs de la Realpolitik à l'ancienne, l'aient fait disparaître pour de bon. » Bruno Latour L'Âge de la régression.Premier Parallèle, mars 2017



INTRODUCTION

Dans le système alimentaire, celui de notre famille, de notre pays ou de l'humanité, se retrouvent la plupart des grands problèmes du monde contemporain, mais il s'y trouve aussi certaines de leurs solutions. Aujourd'hui, le système alimentaire mondial, c'est 50 % du travail humain, dont 40 % pour la seule agriculture, et l'essentiel des revenus des catégories les plus pauvres de l'humanité. C'est l'exploitation et la gestion de la plupart des ressources naturelles: 30 % des émissions de gaz à effet de serre (oxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote), 75 % de la consommation des eaux douces... Mais ces chiffres globaux ne doivent pas cacher la réalité très décentralisée du système alimentaire, et particulièrement de son socle agricole, qui épouse toute la diversité des milieux naturels de la planète et des milieux sociaux de l'humanité.

Le système alimentaire est d'abord en charge de l'alimentation de l'humanité, mais il est aussi partie prenante de la plupart des grandes questions contemporaines de caractères économique, social, environnemental et culturel. Enfin, il est au cœur du développement des territoires locaux. Tel est l'énoncé des responsabilités et des problèmes qui se posent aujourd'hui au système alimentaire, tel doit être le focus orientant la recherche des pistes de solutions.

Premièrement, les filières agroalimentaires produisent des aliments, qui constituent l'essentiel de la nourriture de l'humanité. C'est leur première fonction et c'est une fonction de caractère économique. Les acteurs de ces filières sont des acteurs privés qui, audelà de leur propre nourriture, lorsqu'il y a autoconsommation, vendent les aliments qu'ils produisent sur un marché. C'est en définitive le consommateur final qui, par son achat, va rémunérer tous les acteurs de la chaîne de production de cet aliment pour leur travail et pour le financement des facteurs de production qu'ils ont mobilisés. Comme encore aujourd'hui bien des experts et des responsables, on pourrait en rester à ce raisonnement économique élémentaire et se limiter à une évaluation des seules

performances marchandes des filières agroalimentaires. On doit aller plus loin et se féliciter que, grâce à la mondialisation de ces filières, les consommateurs aient pu bénéficier d'une alimentation moins chère, d'un accès aux aliments plus facile et d'une sécurité toxicologique mieux garantie. Ce n'est pas rien. Mais on constatera aussi qu'il y a toujours un milliard de nos concitoyens qui vivent des situations d'extrême pauvreté et ne mangent pas à leur faim voire, pour certains, en meurent. S'agit-il d'une défaillance des marchés alimentaires? A priori, sans doute pas. Les aliments sont des biens privés qui ont un prix. La faute viendrait plutôt de la société qui tolère cette grande pauvreté, n'organise pas une solidarité publique suffisante ou ne soutient pas assez la solidarité privée. Mais, avec un peu de recul, on pourra s'apercevoir que 70 % des personnes victimes de cette extrême pauvreté sont des familles paysannes et qu'une bonne part des 30 % restants sont des exclus de l'agriculture de première ou de deuxième génération. La grande pauvreté des paysans et leur exclusion économique et sociale massive ne trouvent-elles pas leurs origines dans le fonctionnement des marchés agricoles? N'est-ce pas là l'une des conséquences du très faible niveau des prix des produits agricoles et de la concentration des revenus? On devra aussi constater que les marchés agricoles sont des marchés bien particuliers, notamment parce que, contrairement à la théorie économique classique, ils ne s'autorégulent pas ou le font très mal. Cela, d'une part, disqualifie cette théorie, en tout cas pour le domaine de l'agriculture, mais, d'autre part, et c'est évidemment plus grave, cela entraîne des mouvements erratiques de ces marchés, qui ont de graves conséquences économiques et sociales. L'histoire des marchés agricoles et la répétition des crises agricoles, malgré des soutiens publics importants, nous ramènent à une question que l'on pensait avoir définitivement réglée avec l'Uruguay Round¹ et la création de l'OMC: ne fautil pas admettre et faire admettre une bonne fois pour toutes qu'il y a bien une « exception agricole et alimentaire »?

^{1.} L'Uruguay Round (1986-1994) est le dernier cycle porté par le GATT. Il a abouti à l'accord de Marrakech en avril 1994 et préparé la naissance de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en janvier 1995.

Deuxièmement, et liés à cette fonction économique nourricière des filières agroalimentaires, les actes qui contribuent à la production agricole et alimentaire, aux différents maillons des chaînes de production, ont des impacts sur la société, l'environnement, la culture, qui ne préoccupent pas les marchés et sont invisibles pour les consommateurs. Ces impacts ont longtemps été jugés négligeables, mais avec la mondialisation du système alimentaire, ils ont clairement pris des proportions planétaires et ont entraîné des réactions qui posent des questions fondamentales à ce nouveau système alimentaire très largement mondialisé. Il en va ainsi de la destruction de l'emploi et de la concentration des revenus dans l'agriculture et dans les processus de transformation et de distribution des aliments. Il en va de la dégradation des ressources naturelles et de la progression des émissions de gaz à effet de serre. Il en va de la destruction des forêts, des aires naturelles et de la régression de la biodiversité. Il en va de l'accumulation de produits chimiques dans les sols, les eaux et l'air, mais également dans nos organismes, dont les effets à long terme sont pour le moins inquiétants. Il en va de la standardisation des produits conditionnés et de la régression de la diversité alimentaire. Le système alimentaire n'est pas un silo isolé et planté au milieu de la société, de l'économie, de l'environnement, de la culture. Ses contre-performances s'inscrivent dans des évolutions plus larges, qui constituent quelques-unes des grandes crises contemporaines. L'analyse de la crise de 1974, qui s'avère une crise majeure, voire historique, donne toute leur place à ces impacts négatifs du système alimentaire qui se mesurent aujourd'hui à l'échelle planétaire. Ces contre-performances non marchandes - les économistes parlent d'externalités négatives - de caractère social, environnemental et culturel appellent une réaction, devant prendre, comme nous le proposerons, la forme d'une transition agricole et alimentaire, qui point par point doit traiter et annuler chacune de ces évolutions régressives.

Troisièmement, ce basculement des systèmes alimentaires à dominante locale et territoriale vers un système très largement mondialisé, qui se manifeste par une production, une transformation, une distribution et une consommation de masse, et qui est dominé par des acteurs économiques internationalisés, correspond

à un basculement de l'économie alimentaire des territoires vers un univers ou un monde financier centralisé et mondialisé. C'est, pour les territoires, le cœur de leurs économies qui disparaît. C'est aussi, pour les pays à dominante agricole, le cœur de leur développement national qui émigre, laissant derrière lui une asphyxie des activités agricoles et une dette alimentaire. Cette question du rapport entre la mondialisation et les territoires a des racines aussi anciennes que la mondialisation elle-même, sauf qu'aujourd'hui il n'y a plus grandchose à gratter du côté des territoires. Ceux-ci restent sans moyens notables, avec une population vieillissante, des charges sociales importantes et des devoirs environnementaux à assumer. Le fossé se creuse entre l'économie mondialisée et les économies territorialisées. Les mondes agricoles se paupérisent et les milieux ruraux se désertifient. Faute de fléchage, les milliers de milliards consacrés à des actions publiques de relance et au financement des prêts immobiliers privés, souvent peu responsables, ont surtout contribué à porter le niveau de l'endettement mondial à un sommet (comme nous le verrons, son montant officiel en 2016 était de 152 000 milliards de dollars, hors secteur financier, précise le FMI!), sommet qui continue à s'élever et duquel on ne voit pas comment nous, ou nos enfants et petits-enfants, allons bien pouvoir redescendre.

Alors, quelles portes de sortie, quelles pistes proposer? Nous avons d'abord besoin d'une relance des économies territoriales, d'une réinclusion des ressources humaines et naturelles considérées comme sans valeur et laissées aux marges de la grande économie. Nous avons besoin de respecter et de valoriser notre patrimoine naturel et culturel, qui est notre capital le plus précieux, et l'héritage que nous devrions transmettre aux générations futures, ce qui serait plus responsable que de leur léguer cette montagne de dettes que nous avons accumulées. Nous avons besoin de revitaliser nos systèmes agricoles et alimentaires et, pour cela, de trouver les voies d'une modernisation adaptée à cet objectif de relance territoriale.

Toutes ces questions sont importantes et les problèmes posés par l'évolution du système alimentaire sont sérieux. Ils ont des racines historiques aussi lointaines que la mondialisation, des visages et des natures aussi divers que la géographie de la planète, des manifestations économiques ou sociologiques aussi variées que les sociétés

innombrables qui forment l'humanité... Ce livre est sciemment ambitieux... Il le serait à l'évidence beaucoup trop s'il ne prenait pas la précaution de s'appuyer, plus qu'abondamment, sur quelques penseurs magistraux, comme Fernand Braudel ou Karl Polanyi.

• • •

Nous avons choisi de prendre le maximum de recul avant de nous engager dans les chemins de la « transition alimentaire ». Dans les analyses du système alimentaire revient toujours cette dualité, cette relation, ambiguë et souvent cannibale, entre deux économies alimentaires, l'une mondialisée, qui a conquis un sommet où elle peut échapper à la mainmise des pouvoirs territoriaux qui pourraient lui rappeler ses responsabilités fiscale, sociale, environnementale et culturelle, l'autre, ancrée dans les territoires, des territoires physiques, socialisés, gouvernés et aménagés, où naissent les solidarités sociales, où se gèrent les ressources naturelles, où se construisent les paysages et les terroirs et s'expriment les cultures. L'alimentation est un bon sujet pour observer cette relation déséquilibrée et l'amenuisement des économies territorialisées. Mais l'œuvre de Braudel nous montre que cette histoire de la mondialisation, qui est évidemment la grande affaire de notre temps, qui a peut-être été sa chance, mais qui, de plus en plus dominante et déliée des responsabilités qui sont nécessaires à la pérennité des sociétés, des environnements et, même, des économies, nous précipite dans un mur qui se rapproche de nous. Les gouvernements territoriaux, affaiblis, auront bien du mal à assumer seuls ces responsabilités élémentaires. Nous avons donc décidé de consacrer une première partie de ce livre à l'histoire de cette relation multiséculaire entre la mondialisation et les territoires. Ce regard lointain nous confirme que la mondialisation s'est bien construite contre les territoires et pourtant, aujourd'hui, malgré leur faiblesse, ce sont encore les territoires qui résistent le mieux aux excès de cette mondialisation. Et si nous commençons ce livre par un éclairage historique sur ce couple mondialisation/ territoires, c'est parce que nous pensons que notre « économiemonde », pour reprendre cette notion mise en lumière par Fernand Braudel et Immanuel Wallerstein, a besoin d'un rebond des

économies territoriales et que, à l'origine et au cœur de ce rebond, se trouve la relance des économies alimentaires locales.

Les historiens et les économistes, du moins ceux que nous avons décidé de suivre, sont d'accord pour faire converger leurs cycles vers le début des années 1970. De fait, autour de 1974, il y a bien convergence d'événements, d'avertissements, de ralentissements, voire de chocs, qui indiquent qu'il y a là un carrefour qui ressemble aux crises séculaires qui ont jalonné notre histoire. Quatre décennies plus tard, nous avons la conviction que cette crise est bien historique et que les murs, certes un peu sur roulette, notamment à cause de l'endettement faramineux qui suppléait les faiblesses du jeu normal de l'économie, sont toujours devant nous. Nous n'en sommes pas sortis et nous n'en sortirons pas par la seule vertu d'une succession de politiques de relance. Nous ne ferons pas l'économie d'une transition. Nous avons consacré une deuxième partie de notre livre à une analyse assez minutieuse des manifestations de la crise de 1974.

Cette transition, à laquelle il ne faut pas chercher à échapper, cette « grande transition », comme ont l'habitude de l'appeler les plus militants des citoyens, n'est pas un rêve hors de l'histoire et sans lien avec l'actualité. Elle doit nécessairement être une réponse à des difficultés majeures qui se présentent et qui barrent les vieilles routes que les gouvernements et les peuples ont pris l'habitude de suivre. Ces vieilles trajectoires ne permettent plus de répondre aux défis contemporains. Cette grande transition doit d'abord se présenter comme une « sortie de crise », mais une sortie par le haut, par le dépassement des obstacles et le choix d'un nouvel itinéraire. Pas facile pour les citoyens de quitter leurs habitudes, parfois leurs conforts, pas facile pour des responsables de changer de politiques avant ou après des élections, mais faute d'en faire l'effort, et ce n'est pas l'avenir le moins probable, les ajustements s'opéreront hors de tout contrôle humain dans une conjonction de conflits, de famines, d'extrême pauvreté et d'exclusions, dans un remake moderne de la grande crise européenne du xive siècle. «Trop, c'est trop, direz-vous, nous ne voyons rien de tel dans nos horizons du Nord du monde.» Mais considérons le vaste monde, les apocalypses qui s'y produisent et les messages, souvent silencieux, des échappés de ces théâtres de conflits ou de ces tristes tropiques pas si lointains... Même si c'est beaucoup, nous faisons bien sûr le pari qu'une transition est possible. Nous allons nous efforcer de la caractériser, notamment à partir d'une boussole qui nous indique cette «Terre habitable», que mentionne Bruno Latour. Aussi avons-nous proposé dans notre *troisième partie* une esquisse de ce que pourrait et même devrait être cette grande transition.

Au même titre que les transitions climatique, énergétique ou numérique, la transition agricole et alimentaire est l'un des piliers majeurs de cette grande transition. Elle est notre premier sujet. Après cette approche progressive, nous menons un exercice de mise en application des idées, mais il s'agit surtout d'un exercice d'observation. En effet, la transition alimentaire a déjà émergé à échelle réduite et dans la discrétion. Il existe partout des acteurs qui, avec une bonne boussole, sont déjà engagés sur des chemins de transition et qui écrivent des feuilles de route pour qui voudra bien les suivre. Il existe de nombreuses collectivités territoriales qui prennent au sérieux la responsabilité qu'elles ont vis-à-vis de leurs territoires et qui animent des projets alimentaires territoriaux. Il existe aussi des consommateurs qui ont envie de faire vivre les terroirs et les producteurs qui les entourent. Ce sont déjà plus que des signaux faibles que les uns et les autres émettent. Il faut juste que l'environnement leur soit plus favorable, que les acteurs mondialisés, aujourd'hui très dominants, redescendent sur terre et en assument les responsabilités et qu'un nouveau partage de l'espace économique, du marché, soit énoncé et accepté. C'est à cette histoire de la transition alimentaire que nous consacrons notre quatrième partie.



PREMIÈRE PARTIE

LA MONDIALISATION ET LES TERRITOIRES : HISTOIRE D'UNE PRÉDATION



I. DE CRISE EN CRISE, UNE HISTOIRE DE CYCLES

«Et 1973-1974, direz-vous? S'agit-il d'une crise courte de la conjoncture, comme semble le croire la plupart des économistes? Ou bien aurions-nous le privilège, assez peu enviable au demeurant, de voir de nos yeux le siècle basculé vers le bas? Alors les politiques à court terme, admirablement ponctuelles, des princes de la politique et des experts de l'économie, risqueraient d'être vaines pour guérir une maladie dont les enfants de nos enfants ne devraient pas encore voir la fin¹.» Fernand Braudel ne sort pas cette date de son chapeau, ni de la lecture des journaux. Il nous la propose, car deux des mouvements cycliques - le trend séculaire et le cycle de Kondratiev – se rencontrent autour cette date, dont la précision n'est due qu'à la symbolique du premier choc pétrolier. Pour conforter l'hypothèse, on pourrait ajouter le cycle trentenaire, qui correspond aux «Trente Glorieuses». F. Braudel est convaincu que «le temps et l'espace [doivent] se diviser » en « économies-mondes » et en cycles de longue durée. De nombreux économistes ont donné leurs noms à des cycles plus ou moins longs, cycles qui s'emboîtent les uns dans les autres selon leurs durées. Au début des années 1920, le plus connu de ces économistes, Nikolaï Kondratiev propose une théorie des cycles longs reposant sur des séquences d'une cinquantaine d'années. F. Braudel s'intéresse davantage au « trend séculaire » avec sa périodicité d'environ 150 ans. Celui-ci est caractérisé, comme tous les cycles, par trois phases : une montée, pendant laquelle l'économie, l'ordre social, la culture et l'État s'épanouissent, les capitaux s'accumulent, mais, nous dit-il, l'ambiance est conservatrice et le système existant protégé; puis un point culminant où tout bascule

^{1.} Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, xv²-xvııl² siècle*, Paris, Armand Colin, t. 3, 1979, p. 63.

vers le bas; enfin, une lente descente caractérisée par une concentration de la richesse et une agressivité des États.

Les analyses et les découpages s'appuient d'abord sur des données et des observations de caractère économique. L'évolution des prix suit des rythmes et, notamment pour les premiers cycles, l'évolution des prix des céréales et des métaux précieux. F. Braudel nous dit par exemple que dès le xve siècle, les fluctuations des prix sont à peu près synchrones sur d'assez vastes espaces. «L'Europe des xve, xvie et xviie, bien qu'elle soit loin d'un concert parfait, obéit déjà de toute évidence à des rythmes d'ensemble, à un ordre². » Mais d'autres éléments peuvent être mis en avant, des événements de caractère politique ou technologique. Ceux-ci, semble-t-il, s'intègrent dans le découpage du temps long. Joseph Schumpeter, qui a relayé en Occident les analyses de Kondratiev, après sa liquidation³ dans un goulag stalinien en 1938, a mis en avant le rôle des innovations majeures et des grappes d'innovations auxquelles celles-ci ont donné naissance. Correspondant à la période 1790-1990, il a proposé des cycles en quatre temps (prospérité, récession, dépression, progrès), légèrement décalés par rapport aux quatre cycles contemporains proposés par Kondratiev.

Pour en revenir aux quatre *trends* séculaires identifiés par F. Braudel, on distingue pour l'Europe trois cycles entre 1250 et 1894 avec trois crises charnières (1350, 1650 et 1817) et la phase montante d'un quatrième cycle dont la date charnière se situerait en 1974. Avant d'analyser ces trois couples historiques crises/ sorties de crises, la réponse que donne Braudel à sa propre interrogation concernant les événements de la période 1970/1975, nous inclurons ainsi un autre événement majeur: le renoncement par les autorités américaines de la convertibilité or-dollar. «L'ouverture, évidente depuis 1974 mais commencée dès avant cette date, d'une crise longue, anormale, déconcertante vient de ramener d'un coup

^{2.} Id., p. 58.

^{3.} La théorie de Kondratiev a été jugée « erronée et réactionnaire ». En effet, l'idée que le capitalisme puisse après chaque crise se relancer au lieu de s'effondrer n'était pas conforme avec la doctrine du socialisme scientifique. Elle fut fatale à Nikolaï Kondratiev.

l'attention des spécialistes sur la longue durée⁴.» Nous reviendrons avec d'autres auteurs sur l'ampleur historique de cette crise, sur les révolutions technologiques nécessaires, sur les équilibres mouvants entre les hommes et les ressources naturelles.

Avant 1974, année désignée par tous les cycles comme le moment d'un retournement historique, d'autres retournements se sont produits, des pages ont été écrites comme autant d'étapes de notre histoire et de l'histoire des relations entre les économies et les territoires.

^{4.} *Id.*, p. 61.



II. 1350, LES TROIS FLÉAUX DE DIEU ET LA CRISE DU FÉODALISME

1350 est sans conteste une date charnière, un énorme « ajustement structurel » exécuté par la conjonction de trois processus meurtriers : les crises frumentaires et la famine, l'épidémie de peste noire et la guerre de Cent Ans, les trois «fléaux de Dieu ».

Au début du XIV^e siècle, la France est peuplée de 20 millions d'habitants. C'est, selon P. Chaunu, un «pays plein». Les historiens parlent d'un surpeuplement général de l'Europe médiévale et d'un affaiblissement de sa population. En 1350, le tissu humain et social craque; il s'agit d'une déchirure impressionnante puisque l'Europe perd, selon les estimations, de 33 à 40 % de sa population.

Il y a d'abord la famine, qui avait presque disparu au XIII^e siècle. Elle réapparaît en 1315, en 1316 et en 1318. L'accident climatique de 1315 frappe une population déjà affaiblie. Le prix du blé explose. Il vaut huit fois son prix habituel dans certaines régions anglaises¹. La famine apparaît de nouveau entre 1340 et 1350 et, encore, en 1374 et en 1375.

Vient ensuite la peste noire, dont la première épidémie avait atteint l'Europe au vie siècle. « Des Génois étaient assiégés par les Tartares dans le port de Tana en Crimée. Atteints de la peste, les Tartares décidèrent qu'avant de battre en retraite, ils tâcheraient de transmettre l'infâme maladie aux chrétiens. À l'aide de catapultes géantes, ils lancèrent dans le camp ennemi des lambeaux de cadavres contaminés. L'entreprise réussit². » L'épidémie frappa de nouveau en 1363, en 1374, en 1383, en 1389 et en 1410. À chaque

^{1.} Jean-Louis Goglin, Les Misérables dans l'Occident médiéval, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1976, p. 90.

^{2.} Jean Gimpel, *La Révolution industrielle au Moyen Âge*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1975, p. 98.

attaque, là où elle frappe, c'est 10 à 20 % de la population qui disparaît. Selon J.-L. Goglin, Brême a perdu 70 % de sa population, Castres et Albi, 50 %! L'Occident ne retrouvera et dépassera son haut niveau de population d'avant 1348 qu'au xVII° siècle grâce à la première révolution agricole.

Il y a, enfin, la guerre de Cent Ans, qui démarre en 1337 pour ne se terminer qu'en 1453, date retenue pour la fin du Moyen Âge. Il s'agit de combats intermittents, qui ont fait peu de morts en dehors des aristocraties, mais qui ont développé un climat permanent d'insécurité.

Selon les récits de l'époque, ces trois fléaux furent effroyables. C'est toute une société, un système, qui se sont déchirés. Boccace, dans *Le Décaméron*, mentionne des cas de cannibalisme. Cela n'empêche pas de noter dans cette régression des périodes d'accalmie. Guy Bois parle au conditionnel de cycles trentenaires. Tout au plus peut-on constater des flux et des reflux de populations qui butent toujours sur un plafond démographique de 20 millions d'habitants. Le couple seigneur-paysans n'est plus dominant, d'autres forces s'affirment. Avec le Prince, indispensable partenaire d'un seigneur affaibli, vont s'affirmer au cours des décennies les villes et les marchands. Il ne fallut pas moins de deux siècles pour que se décompose le pouvoir dominant du seigneur et pour que les marchés et les villes reprennent nettement le relais. Bref, qu'un nouvel ordre s'impose.

Crise, régression, mais pourquoi en est-on arrivé à ce retournement des années 1350?

Avec le morcellement de l'empire de Charlemagne en 843 finit l'âge éphémère de la grande échelle. Celle-ci est impossible à défendre contre des envahisseurs. Avec moins de dix habitants au km², le peuplement est lacunaire, il laisse inhabitées de vastes zones du territoire. Mieux vaut des îlots plus denses qu'un grand maillage lâche et fragile. Vers l'an 1000, ces îlots sont composés d'une vingtaine de villages autour d'un seigneur et d'un château, qui constitue le seul refuge contre des guerres sans loi. Dans cette unité géographique et sociale, tout se passe entre le seigneur et le paysan. Entre eux s'établit un ensemble de relations: d'un côté, protection et promesse de paix, accès à la terre et maîtrise de son exploitation, de l'autre, prélèvement seigneurial; d'un côté, la production d'une

richesse, de l'autre, une rente. Guy Bois, au travers de l'exemple de la Normandie³, décrit ce système, sa dynamique et les contradictions qu'il porte en lui: «La petite production était en quelque sorte l'axe du système, c'est au sein de l'exploitation paysanne et en prenant le pouls de ce micro-organisme que l'on s'est efforcé de déceler les ressorts de la croissance et, par conséquent, la dynamique du système.» Selon les marges de liberté et les moyens laissés aux paysans, cette exploitation paysanne pourra ou non s'étendre, coloniser le vaste espace qui entoure encore chaque village.

Avec les Vikings et le xie siècle se terminent les incursions extérieures. Dorénavant, les envahisseurs seront arrêtés plus à l'est. L'Europe médiévale fait maintenant la guerre au loin. Le temps des croisades commence en 1095. La paix du territoire dépend de l'ordre intérieur, mais cet ordre est encore incertain : «La défaillance de la magistrature royale conduisit les dirigeants ecclésiastiques à revendiquer pour eux-mêmes la principale des fonctions monarchiques: la mission de maintenir la paix. Elle fut affirmée solennellement pendant les dernières années du xe siècle dans de grandes assemblées champêtres que présidaient les évêques4. L'Église cherche à humaniser les comportements des chevaliers et à créer un ordre de paix : "L'Église lance le mouvement de la paix de Dieu contre l'habitude de la guerre privée, qui ne respecte ni les lieux, ni les hommes... L'Église essaie de recourir au serment sur les reliques et sur les évangiles pour faire reculer les guerriers [...]. Les populations recherchent donc la paix, comme elles rechercheront plus tard la liberté, qui, seule, peut mettre un terme à leur misère."5 »

Autre mouvement de l'Église, le monachisme remplit une fonction, celle qui pourrait correspondre à la notion contemporaine de «système de connaissance et d'innovation agricole». La règle de Saint-Benoît, écrite vers 522, ne s'implante qu'au IX^e siècle. En 915, l'abbaye de Cluny est fondée. À la fin du XI^e siècle, 1 400 monastères ont été créés par Cluny. Mais le XII^e siècle sera celui de Saint-Bernard,

^{3.} Guy Bois, Crise du féodalisme, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976, p. 354.

^{4.} George Duby, *Le Temps des cathédrales. L'art et la société (980-1420)*, Paris, Gallimard, 1976.

^{5.} Jean-Louis Goglin, op. cit., p. 56-57.

qui restaure l'abbaye de Cîteaux et la règle de Saint-Benoît. Il réforme et dynamise la vie monastique. En 1145, plus de 350 monastères forment un immense réseau qui couvre tout l'occident chrétien. « Avec les Bénédictins, l'Église chantait dans le faste, avec les Cisterciens, elle travaille dans le dépouillement et le silence⁶ »: ces travaux sont pionniers, aussi bien en termes géographiques qu'en termes de connaissances. Thierry Gaudin poursuit: « Ces monastères vont constituer le plus puissant organe de diffusion du savoir-faire technique jamais construit: ce sont des fermes modèles, gérées selon les méthodes les plus efficaces: fumure, sélection des semences, rotation des cultures, élevage et sélection des animaux; ils construisent des canaux d'irrigation, s'équipent en moulins, [...] ce sont les premières usines.»

Dans ce domaine des techniques, Jean Gimpel dresse une longue liste d'inventions ou d'innovations dans son livre La Révolution industrielle du Moyen Âge. Certaines de ces innovations sont déterminantes, par exemple dans le domaine de l'énergie (la modernisation des moulins à eau et à vent grâce à l'arbre à cames, des moulins flottants et des moulins à marée, inconnus de l'Antiquité, des barrages de grande dimension), mais aussi dans le domaine des mines et de la sidérurgie (la multiplication des carrières, notamment souterraines, l'extraction du fer et l'invention de la fonte, importantes pour la fabrication des armes et des outils agricoles), puis dans le domaine de l'agriculture (l'amélioration de la traction animale avec l'apparition des colliers rigides, des harnais, des fers cloutés, de l'attelage avec des chevaux en file indienne, la culture de l'avoine, l'amélioration des cultures avec l'assolement triennal bléavoine-jachère, avec la charrue lourde à versoir, avec la fertilisation chaume-marne-fumier, avec la montée des productions de laine, de viande, de raisins, de légumineuses). Enfin, Jean Gimpel consacre un chapitre à l'horloge mécanique, machine-clé de l'âge industriel moderne, selon L. Mumford. L'imprimerie de Gutenberg apparaîtra plus tard en 1454 à l'aube de la Renaissance.

^{6.} Thierry Gaudin, L'Écoute des silences, Paris, Éditions 10-18, 1979, p. 144.

^{7.} Jean Gimpel, op. cit., p. 245 à 249.

Tels sont, à grands traits, les éléments qui permirent un développement sans précédent des XII° et XIII° siècles: la guerre exportée loin du système productif, la paix plutôt bien établie en Europe, une exploitation paysanne capable de s'étendre aux dépens des forêts et des landes encore vierges, la force d'entraînement des abbayes, l'essor des villes... impulsent une forte croissance. De fait, la croissance démographique est intense. L'Europe passe de 42 à 73 millions d'habitants entre 1000 et 1300. La France atteint au début du XIV° siècle les 20 millions d'habitants, ce qui va devenir un plafond jusqu'à la révolution agricole du XVII° siècle.

Mais l'extension géographique d'un système de production agricole atteint forcément un jour une limite. S'il n'y a pas changement de système de production, cela se produit lorsqu'il n'y a plus d'espaces cultivables à coloniser. Avant d'atteindre cette limite, les paysans se sont attaqués aux terres médiocres, mal arrosées ou mal drainées, aux pentes excessives. Les rendements sont moindres, les charges supérieures. Le prélèvement seigneurial affaiblit d'autant les paysans. La reproduction du système est compromise, les conditions d'une crise agraire sont alors réunies. Le processus de crise agraire a été bien étudié, notamment par Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, dont les travaux seront commentés plus loin. Guy Bois explique, à travers son exemple normand8 cité précédemment, que «l'essentiel se situe dans la confrontation de la population et des ressources: la croissance plus rapide du nombre des hommes détermine un surpeuplement, le morcellement de la terre, un fléchissement de la productivité». Ester Boserup, qui développe des idées voisines⁹, se refuse à donner raison à Malthus, elle considère que ces crises sont nécessaires pour provoquer l'introduction d'innovations dans les systèmes agricoles et une dynamique d'intensification. Mais alors pourquoi n'y eut-il pas appropriation des innovations nombreuses, qui étaient disponibles? Jean Gimpel nous dit que la révolution industrielle et a fortiori la révolution agricole étaient à portée de main dès le XIII^e siècle. Elles attendront cinq siècles pour se produire. Guy Bois nous donne sa réponse: «Les institutions sociales tendent

^{8.} Guy Bois, op. cit., p. 357.

^{9.} Ester Boserup, Évolution agraire et pression démographique, Paris, Flammarion, 1970.

à préserver la petite production. Ainsi la communauté villageoise joue sur ce plan un rôle analogue à celui du métier dans l'artisanat urbain: défense des droits d'usage, rejet de tout ce qui est susceptible de rompre les équilibres socio-économiques et notamment de l'innovation technique... Il en résulte un blocage technologique... de sorte que la croissance dans ce système prend nécessairement un caractère extensif¹⁰. » On peut ajouter qu'il ne s'agit pas seulement des équilibres socio-économiques, mais de la pérennité de l'exploitation paysanne et du système agricole qu'elle héberge. L'innovation technique présente toujours un risque que les paysans, qui sont à la limite de la survie, ne peuvent se permettre de prendre. Et cela, d'autant qu'ils sont sous prélèvement seigneurial et sous dépendance foncière. Grâce au train de labour, le développement de la production paysanne est donc dû à la progression des défrichements. Mais l'échelle de production reste inchangée. Les exploitations ne grandissent pas, elles avancent en se multipliant.

En Normandie, dès le milieu du XIIIe siècle, l'exploitation paysanne a épuisé ses capacités d'expansion et atteint ses limites. Dès lors, la crise et l'impasse sont manifestes: «Toutes les contradictions de la croissance s'accumulent et s'exacerbent : la surcharge des hommes s'accroît dangereusement, la productivité chute, la misère s'étend... Après 1337, le surprélèvement fiscal rompt les équilibres de l'économie paysanne. Il n'en faut pas davantage pour que la société, tel un bateau ivre, soit exposée à toutes les catastrophes.» Mais la crise n'est pas seulement agricole. Comme l'indique G. Bois, une épidémie et quelques famines auraient permis de réaliser les ajustements démographiques nécessaires. La crise est aussi celle du seigneur qui voit son revenu et son pouvoir s'effriter. « C'est le caractère de généralité de la crise que nous voulons désigner par l'expression "crise du féodalisme". Elle signifie tout simplement que le système ne peut fonctionner plus longtemps sur ses bases traditionnelles et qu'il est donc condamné à la désorganisation. Le signal de cette désorganisation est donné par la féodalité quand elle se jette tête baissée dans des aventures militaires dont elle espère des

^{10.} Guy Bois, op. cit., p. 353.

revenus de secours. L'implacable mécanisme guerre-fiscalité-guerre se met en place et les dés sont jetés¹¹.»

La crise du féodalisme aurait pu être repoussée si de nouveaux espaces cultivables avaient pu être trouvés, ou évitée si une évolution vers un système agricole plus intensif avait pu être mise en place par les paysans. Autre hypothèse, encore moins probable, si une régulation démographique avait pu se produire par un contrôle des naissances ou une émigration massive. L'Europe n'avait plus de marges, de fronts pionniers périphériques. L'Amérique ne fut découverte qu'en 1492 et seulement pour des motifs mercantiles. Les explorateurs cherchaient de l'or, pas des terres. Celles-ci ne furent exploitées que plus tardivement et selon un mode servile. Quant à la révolution agricole qui aurait pu se produire, par exemple par une mise en culture fourragère des jachères et une meilleure association entre l'élevage et l'agriculture, les conditions politiques ne l'ont pas autorisée. Dès lors, la crise du féodalisme était inévitable.

^{11.} Guy Bois, op. cit., p. 362 et 363.



III. UN CAPITALISME PÉRIPHÉRIQUE ET OFFSHORE (1450-1780)

« Quand avec le xvıe siècle s'ébauche un marché-monde, la biographie du capital a commencé¹. » Cette histoire du capitalisme, puisqu'il s'agit de lui, a bien sûr une préhistoire, dont Fernand Braudel identifie les premières traces au xiiie siècle au cœur de quelques villes italiennes. Cette préhistoire et cette histoire s'inscrivent dans la longue durée, elles sont nécessairement chronologiques, même si F. Braudel nous dit « qu'au travers de cette grande mutation, le capitalisme est resté, pour l'essentiel, semblable à lui-même² ». Ce capitalisme est encore dans sa préhistoire au xve siècle et déjà sa génétique est en place dans la tête des premiers banquiers italiens : « On ne peut rien trouver qui n'ait eu son précédent dans la génialité d'une république italienne : lettres de change, crédits, frappes monétaires, banques, ventes à terme, finances publiques, emprunts³. »

Les trois siècles qui précèdent cette nouvelle date charnière sont riches d'une multitude d'événements considérables, riches de grandes découvertes et d'une Renaissance biséculaire florissante après la fracture du xive siècle. La date que nous propose le *trend* séculaire n'est pas anodine. Elle ne correspond à aucun événement particulièrement marquant, mais à un basculement de l'Europe du Sud vers le Nord. «Le centrage de l'économie européenne ne pouvait se faire qu'au prix d'une lutte entre les deux pôles. L'Italie l'aura emporté jusqu'au xvie siècle tant que la Méditerranée est restée le centre du Vieux Monde. Mais vers 1600, l'Europe bascule sur elle-même, au bénéfice du Nord. L'avènement d'Amsterdam n'est certainement pas

^{1.} Fernand Braudel, op. cit., p. 538.

^{2.} *Id.*, p. 538.

^{3.} Id., p. 73.

un événement banal, [...] l'Europe n'aura plus qu'un seul centre de gravité, au Nord, et c'est par rapport à ce pôle que se traceront pour des siècles, jusqu'à aujourd'hui, les lignes et cercles de ses asymétries profondes⁴.» « Si l'Europe a accepté sans trop s'en apercevoir les prémices de la domination hollandaise, c'est peut-être parce que celle-ci a été discrète, insoupçonnable à ses débuts, que d'autre part l'Europe a basculé alors d'elle-même, sans être tout à fait consciente, vers le Nord, que le renversement de la tendance séculaire, entre 1600 et 1650, a cassé le continent en deux⁵.»

Ce qui nous intéresse dans ces trois siècles et les siècles suivants, c'est l'affirmation d'une économie de marché, qui émerge avec les villes dès le Moyen Âge, c'est la suprématie d'une économie capitaliste, qui fait affaire avec une ville-État et s'installe au cœur de l'économie-monde. Ce qui nous intéresse, c'est la dualité qui s'est construite entre cette économie et les États territoriaux, dualité souvent conflictuelle et parfois complice, qui est la trame de l'œuvre de F. Braudel et qui pourrait bien être au cœur des problèmes que nous connaissons aujourd'hui. «Le but secret de l'histoire, sa motivation profonde, n'est-ce pas l'explication de la contemporanéité⁶?» Nous allons donc suivre ce chemin du rapport entre économie mondialisée et économie territorialisée jusqu'à aujourd'hui.

D'un côté, avec la crise du féodalisme, le pouvoir territorial passe des mains du seigneur à celles du prince. Cette filiation donne naissance aux grands États territoriaux. «Les fondateurs de la modernité, ce sont "les trois mages": Henri VII de Lancaster, Louis XI, Ferdinand le Catholique⁷. » Leurs ambitions communes, et celle de leurs successeurs, sont de créer un espace national, de le défendre et, si possible, de l'étendre. Pour ce faire, il faut une armée puissante et un espace économique solide. Des marchés nationaux en gestation vont s'affirmer par un double mouvement pour le moins contradictoire: ils souhaitent en effet à la fois ouvrir les économies municipales et empêcher les économies étrangères de pénétrer

^{4.} Id., p. 79.

^{5.} *Id.*, p. 177.

^{6.} Id., p. 537.

^{7.} Id., p. 459.

dans l'espace national. «Aux xv^e et xvr^e siècles, l'action délibérée de l'État imposa le système mercantile au protectionnisme des villes et des principautés. Le mercantilisme détruisit le particularisme périmé du commerce local et inter-municipal en faisant sauter les barrières... et en laissant le champ libre à un marché national⁸.»

De l'autre côté, «les villes ont surgi ou resurgi à partir des x^e et xi^e siècles, États à part, sociétés à part, économies à part... Elles sont aussi des êtres neufs, au premier chef, le résultat d'une division colossale du travail... du commerce qui renaît, de la monnaie qui réapparaît⁹ ». Les villes ont une fonction d'échange, en attendant le moment propice de donner son envol au capitalisme. Cet envol ne se produisit pas d'une dynamique interne à l'univers féodal, mais à la marge de l'Occident chrétien au contact des grands empires de l'Est. Dès le ix^e siècle, les villes d'Italie du Nord (Venise, Pise) commercent avec l'Empire byzantin, le monde islamique et, par la route mongole, avec l'Orient...

Aux États territoriaux, le gros de la production, de la transformation et de l'échange de tout ce qui peut être produit dans leurs territoires. Aux États-villes, les échanges internationaux, les métaux précieux et les produits tropicaux, épices, plantes stimulantes et fibres textiles. Aux États-territoires, le mercantilisme, aux États-villes, le capitalisme. C'est dans le système féodal que se trouve la paternité des États-territoriaux. C'est dans les îlots urbains, peu apparents au Moyen Âge, que se trouvent les racines des États-villes, qui vont s'installer au sommet de l'économie-monde. «Longtemps l'économie-monde européenne aura abouti au corps étroit d'un État-ville¹⁰. » En avance sur les autres régions européennes, quelques villes italiennes polarisent les échanges commerciaux au sud de l'Europe. De leur côté, les villes hanséatiques s'affirment; un nouveau pôle de concentration apparaît autour de la Baltique et de la mer du Nord. Entre ces deux pôles, flamand et italien, les échanges se développent. Au XIII^e siècle, les foires de Champagne deviennent le haut lieu du commerce intraeuropéen, le centre de l'économie-monde.

^{8.} Karl Polanyi, La Grande Transformation, Paris, Gallimard, 1983, p. 98.

^{9.} Fernand Braudel, op. cit., p. 414.

^{10.} Id., p. 71.

Venise, à la fin du xive siècle, prend l'ascendant sur les autres villes italiennes et sur la Flandre. Le triomphe de Venise est attribué à son organisation capitaliste précoce. Venise bénéficie de la créativité financière de Florence et de Gênes. Elle met en place « un système qui, dès ses premiers pas, pose tous les problèmes des relations entre le capital, le travail et l'État, relations que le mot "capitalisme" impliquera de plus en plus au cours de sa longue évolution ultérieure¹¹ ». Venise restera au sommet de l'économie-monde près de 150 ans. Ce n'est que vers la fin du xve siècle que Venise va céder cette place centrale. « Avant même que l'Europe n'éclate sur le monde à la suite des Grandes Découvertes (1492-1498), les États territoriaux ont tous repris du poil de la bête : à nouveau, il y a un roi d'Aragon dangereux, un roi de France en position de force, un prince des Pays-Bas, qui jouerait volontiers du bâton, un empereur allemand, qui nourrit des projets inquiétants. Le sort général des villes est menacé¹².» Mais le danger le plus sérieux se trouve du côté de l'Empire turc des Osmanlis, qui a la possibilité de bloquer les échanges commerciaux avec le Levant. Pourtant la position hégémonique est récupérée par une autre ville à partir de 1500, Anvers. La ville, nouveau centre du pouvoir financier, regarde vers l'ouest et la nouvelle polarité atlantique de l'Europe.

Anvers est certes une ville du Nord, mais Charles Quint, qui est nommé en 1519 empereur des Romains, est aussi roi d'Espagne, roi de Naples, de Sicile et de Jérusalem, duc de Bourgogne. C'est donc au cœur d'un immense empire que le nouveau centre du monde opère. Ce sont des marchands hanséates, anglais, français et, surtout, portugais, espagnols et italiens, qui occupent les premières places. Anvers est d'abord choisie comme partenaire financier par le Portugal, maître des épices, puis par l'Espagne, maître du métal blanc. De ces deux commerces stratégiques naît une économie industrielle dont le rayonnement est intense. La banqueroute espagnole de 1557 touche toutes les possessions de l'empereur et rompt

^{11.} *ld.*, p. 105.

^{12.} *ld.*, p. 112.

les circuits financiers. Le siècle des Fugger, qui était celui d'Anvers, se termine. Les banquiers génois prennent le relais.

Gênes est la ville capitaliste par excellence. Et pourtant, coincée entre des montagnes et une mer peu hospitalière, elle souffre d'un lourd handicap géographique. Elle va occuper le sommet de la vie mondiale des affaires pendant soixante-dix ans (1557-1627): «C'est assurément le plus curieux exemple de centrage et de concentration qu'offre jusqu'ici l'histoire de l'économie-monde européenne, celle-ci tournant autour d'un point presque immatériel, car ce n'est pas Gênes qui est le pivot de l'ensemble, mais une poignée de banquiers-financiers¹³. » Bien avant 1557, les banquiers génois étaient à la manœuvre: «Très tôt, la ville va détourner à son profit les produits précieux, poivre, épices, soie, or, argent: forcer au loin les portes et les circuits14. » Pourtant, le choix de l'Occident l'emporte : «Ce n'est pas la Castille qui a gagné l'Amérique à la loterie, mais Christophe Colomb. Et jusqu'en 1568, ce sont les marchands génois, à Séville, qui financent les lents échanges entre l'Espagne et l'Amérique¹⁵. » «L'essentiel des services qu'ils vont rendre au Roi catholique, c'est de lui assurer des revenus réguliers, à partir de ressources fiscales et d'importations de métal blanc américain, qui sont les unes et les autres irrégulières16. » Mais la véritable clé de la réussite des banquiers génois est en grande partie immatérielle: «La richesse au xvie siècle, ce n'était ni l'or ni l'argent, mais la possibilité de mobiliser le crédit¹⁷.» À bien des égards, les hommes d'affaires génois illustrent la manière aérienne de faire circuler et converger la finance de tout un continent. Mais il y a des fragilités qui sont apparues avec la crise européenne du xviie siècle. L'Europe bascule vers le Nord, Gênes passe le relais en 1627 à Amsterdam, le centre de gravité va quitter la Méditerranée pour ne plus y revenir.

^{13.} Id., p. 130.

^{14.} Id., p. 135.

^{15.} *ld.*, p. 136.

^{16.} *Id.*, p. 136.

^{17.} Id., p. 138.

Amsterdam est d'abord une ville marchande: « Stocks, entrepôts, c'est le cœur de la stratégie hollandaise¹⁸. » Les réserves de marchandises permettent de réguler les marchés et les prix européens des produits tropicaux, essentiellement asiatiques, ceux qui intéressent particulièrement les pouvoirs financiers qui se concentrent au cœur des économies-mondes. La force d'Amsterdam, c'est d'abord sa flotte, qui représente la moitié de la flotte mondiale. C'est particulièrement la flûte, remarquable navire de commerce. Grâce à cette flotte, Amsterdam peut maîtriser un réseau de ports, qui sont dans les océans et les mers d'Asie autant de points de contacts vers lesquels affluent les produits destinés aux consommateurs européens privilégiés. Ce vaste réseau commercial, Amsterdam, « plante parasite», ne l'a pas construit. « Les Hollandais, en gros, se sont logés à la place des autres [...] [et se sont efforcés] de saisir des marchés-clefs et des marchandises-clefs19. » La Hollande, qui a pris en Asie le relais de l'Empire portugais, a longtemps hésité à outrepasser cette fonction commerciale, c'est-à-dire à coloniser et à peupler comme les Espagnols avaient pu le faire en Amérique. Mais, contrairement aux Amériques, l'Asie était déjà pour l'essentiel un continent plein et productif. Les Hollandais ont finalement installé leur base principale en Insulinde (Java/Indonésie), où ils fondèrent Batavia, entre Inde, Chine et Japon.

Pour construire, protéger et faire fonctionner un tel réseau, Amsterdam s'est doté d'un outil majeur qui se présente comme une puissance indépendante, mais qui serait plutôt un État dans l'État, la Compagnie des Indes orientales, la VOC: «Il n'y eut plus dès lors qu'une politique, qu'une volonté, qu'une direction des affaires d'Asie: celle de la compagnie, qui, véritable Empire, se plaça sous le signe de l'expansion continue²⁰. » La VOC compta jusqu'à 160 navires et 150 000 salariés. L'idée, bien sûr, était de défendre un monopole, particulièrement pour le commerce des épices. Mais, « une politique monopoliste de coercition et de surveillance coûte cher²¹ ». À la fin

^{18.} *ld.*, p. 200.

^{19.} *ld.*, p. 182.

^{20.} *ld.*, p. 179.

^{21.} Id., p. 186.

du xviii^e siècle, la VOC souffrira de ce gigantisme, mais aussi de la concurrence d'autres compagnies nationales et de la corruption.

Le passage du commerce à la banque se produit comme à Gênes et comme bientôt en Angleterre: «Les Hollandais sont, au vrai, des marchands de crédit pour l'Europe entière et c'est là le secret des secrets de leur prospérité²².» Pourtant, cette évolution transforme les activités d'Amsterdam: «La prolifération de la "banque" a représenté un processus de mutation et de détérioration du capital; oui, son oligarchie sociale se ferme sur elle-même, se retire, comme à Venise ou à Gênes, du négoce actif et tend à se transformer en une société de prêteurs rentiers²³.» «À partir de 1730, le système commercial néerlandais se détériore en Europe [...]. Le jeu s'est renversé. L'Angleterre est désormais un pays libéré de la tutelle étrangère, prêt à se saisir du sceptre du monde²⁴.» À Amsterdam, des crises à répétition, notamment du crédit, vont se succéder à partir de 1760. Enfin, une révolution politique et sociale, signe avant-coureur de la Révolution française, prend de l'ampleur. Une intervention prussienne y mettra fin en 1787.

^{22.} *ld.*, p. 203.

^{23.} *Id.*, p. 226.

^{24.} Id., p. 221.



IV. LE CAPITALISME INTÉGRAL ANGLAIS (1780-1914)

«L'Angleterre est devenue la maîtresse incontestée de l'économiemonde européenne vers les années 1780-1785. Le marché anglais n'a-t-il pas alors réussi simultanément trois achèvements: sa propre maîtrise, la maîtrise du marché britannique, la maîtrise du marché mondial¹?» Le passage de relais de l'hégémonie de l'économiemonde d'Amsterdam à Londres est d'une autre nature que les relais précédents. Londres, c'est la capitale d'un État territorial, l'Angleterre, c'est le Royaume-Uni, c'est déjà le monde: «L'Angleterre a conquis son ultime et principal atout: le monopole sur un marché illimité, celui du monde entier pendant les guerres de la Révolution (française) et de l'Empire².» L'Angleterre, qui prend les rênes, a déjà vécu plusieurs révolutions.

LA SUPRÉMATIE ANGLAISE ET L'INVENTION DU CAPITALISME INTÉGRAL

D'abord se produit une lente et progressive révolution agricole entre 1650 et 1750, avec une forte amélioration des revenus agricoles due à une évolution des rotations de cultures, qui voit la suppression des jachères et le développement de l'élevage, évolution qui préfigure ce que sera la première révolution agricole européenne. Les exploitations de grande taille sont louées par leurs propriétaires à des fermiers sécurisés dans leur droit d'usage: « Quant au fermier, il est assuré de conserver son bail par convention sinon légalement; il peut donc investir sans crainte. [...] La tradition veut même que, lors des mauvaises années, le propriétaire compense les pertes du

^{1.} *ld.*, p. 321.

^{2.} Id., p. 327.

fermier³.» Mais il existe aussi bien sûr une Angleterre paysanne qui souffre de la disparition progressive des terres communales et des droits d'usage ouverts aux paysans pauvres. Au xvIII^e siècle, l'*Enclosure Act* mettra fin aux terres communales, qui viendront agrandir les exploitations des grands propriétaires alors que les paysans seront contraints de rejoindre la cohorte des indigents.

Vers 1750-1760 démarre la révolution industrielle. C'est évidemment un bond en avant et un avantage d'autant plus décisif que l'Angleterre a 50 ans d'avance sur le continent: «L'industrialisation, comme la révolution industrielle, met en cause société, économie, structures politiques, opinion publique, et tout le reste⁴.» Avant tout le monde, l'Angleterre développe un métal de qualité, le charbon, le coke, la fonte, le fer, l'acier, la vapeur, les infrastructures (routes à péage, trains et canaux), l'industrie cotonnière... Ces deux révolutions, agricole et industrielle, marquent l'entrée du capital dans le corps massif de l'économie.

Autre révolution au xviiie siècle, celle du commerce. La jonction est faite entre commerce intérieur et commerce au loin. C'est un très vaste empire porté par la flotte anglaise, qui a dépassé sa concurrente hollandaise. Enfin, bien sûr, autour de la City et de la Banque d'Angleterre, se déploie un réseau de nombreuses banques locales, qui permet un accès facile au crédit. « Dans l'Angleterre des premières années du xixe, le capital se présente sous ses diverses formes classiques, toutes encore vivantes: un capital agricole, [...] un capital industriel, [...] un capital marchand, [...] un capital financier⁵.» Le capitalisme dans sa plénitude. Mais il faut également évoquer les hommes, ceux qui ont guidé ces révolutions, les financiers et les entrepreneurs, mais aussi ceux qui ont fourni leurs bras pour la porter, les Écossais, les Irlandais et les Gallois, chassés de chez eux par la pauvreté, les cottagers, chassés par les enclosures : « Deux générations ont été sacrifiées à la création d'une base industrielle⁶.» « Pour la première fois, on se représentait une forme particulière

^{3.} Id., p. 485 et 486.

^{4.} Id., p. 481.

^{5.} *ld.*, p. 521.

^{6.} Id., p. 533.

de phénomènes sociaux, les phénomènes économiques, comme séparés de la société et constituant à eux seuls un système distinct auquel tout le reste du social devait être soumis. On avait en ce sens dé-socialisé l'économie⁷ », mais on l'avait aussi dé-territorialisée!

Dans cette période-clé de l'histoire économique du monde, le plus important se trouve dans l'affirmation des idées et leur mise en œuvre en Angleterre. Adam Smith (1723-1790) et David Ricardo (1772-1823) jettent les bases théoriques de l'économie classique, celle du marché autorégulateur, des avantages comparatifs et du libreéchange. Ces principes sont loin des réalités. Les marchés sont vieux comme le monde, mais, jusqu'au xixe siècle, nombreux sont les obstacles qui divisent encore le «marché-monde»: la part des marchandises qui s'échangent reste faible, les économies rurales et agricoles vivent pour l'essentiel en circuits fermés, les États protègent leurs espaces économiques, les États-villes imposent des régimes commerciaux exclusifs, mais surtout deux facteurs majeurs des processus de production (le travail humain et les ressources naturelles) échappent aux marchés. La société gère ces deux facteurs de production, qui ne sont pas considérés comme des marchandises, selon des usages ou des réglementations qui sont liés à des dépendances sociales.

La jonction de l'empire marchand et du marché intérieur anglais et la puissance économique et politique anglaise vont déjà rompre la plupart de ces barrières géographiques et dessiner un marché-monde anglais infiniment plus épais que les économies-mondes organisées par la succession des États-villes hégémoniques des siècles précédents. Ce développement de l'économie-monde est certes important, mais il reste dans la logique et la continuité des développements passés. Karl Polanyi, qui va nous guider dans cette période décisive de l'histoire du capitalisme, nous propose une explication de la nature révolutionnaire de cette période : « Mais comment définir cette Révolution elle-même ? Quelle était sa caractéristique fondamentale? Était-ce l'essor des petites villes industrielles, l'apparition des taudis, les longues heures de travail des enfants, les bas salaires de certaines catégories d'ouvriers, l'augmentation du taux

^{7.} Louis Dumont, préface de Karl Polanyi dans La Grande Transformation.

de croissance démographique, la concentration des industries? Nous avançons l'idée que tout cela était simplement le résultat d'un unique changement fondamental, la création d'une économie de marché⁸.» Polanyi parle ensuite de « système de marché » et précise que sa particularité, dès lors qu'il est établi, est qu'il va permettre au marché de fonctionner sans intervention extérieure. Les prix doivent être libres de se fixer eux-mêmes... Il s'agit du « système autorégulateur de marché». Cette idée, que les économistes classiques présentaient comme allant de soi, comme naturelle, ne correspond pas aux réalités de la société. Elle suppose une marchandisation de tout ce qui participe à la production et à la distribution de biens et de services. Ce qui signifie une transformation du travail et des ressources naturelles en biens marchands, en marchandises. « Mais le travail n'est rien d'autre que ces êtres humains eux-mêmes dont chaque société est faite, et la terre, que le milieu naturel dans lequel chaque société existe. Les inclure dans le mécanisme du marché, c'est subordonner aux lois du marché la substance de la société elle-même9. » «Le remplacement du marché régulé par des marchés autorégulateurs constitua à la fin du xviiie siècle une transformation complète de la société¹⁰. » La monnaie nationale articule les innombrables marchés. le système de l'étalon-or, qui assure des équivalences entre toutes les monnaies, permet la formation d'un grand marché unique.

La transformation de la terre et du travail en marchandises a donc nécessité de les extraire de leurs vraies natures et de tous les liens, usages et règlements qui définissaient leurs places et leurs rôles dans la société.

La fonction économique de la terre n'est qu'une de ses fonctions. « Ce que nous appelons la terre est un élément de la nature qui est inextricablement entrelacé avec les institutions de l'homme, la plus étrange de toutes les entreprises de nos ancêtres a peutêtre été de l'isoler et d'en former un marché¹¹. » En isolant la marchandise terre, on a créé le marché foncier. Avec la disparition des

^{8.} Karl Polanyi, op. cit., p. 68.

^{9.} *ld.*, p. 106.

^{10.} *ld.*, p. 105.

^{11.} Id., p. 238.

communaux après une série d'*Enclosure Acts* (1604-1845), des titres de propriété furent distribués aux propriétaires, les *landowners*. L'essentiel du processus se joue en 1773. La loi permet la distribution de titres fonciers et le marché foncier dès lors est en place.

Pour la création du marché du travail, dernier des grands marchés à être mis en place, il a fallu détricoter une succession de lois qui attachaient le pauvre à sa paroisse (1664 – loi sur le domicile). En 1795, la loi de Speenhamland, du nom du village du Berkshire où s'étaient réunis les juges, décida la création d'un revenu minimum, sorte de « droit de vivre ». Des allocations étaient versées aux familles, dont certaines pouvaient avoir déjà de modestes revenus. Il eut aussi des effets pervers sur la productivité et la rémunération du travail qui avaient baissé puisque les travailleurs avaient l'assurance d'une assistance. Mais surtout, ce système interdisait aux bénéficiaires de se déplacer à une époque où la révolution industrielle avait besoin de main-d'œuvre. En 1832, un système salarial fut mis en place en contradiction avec les lois antérieures. En 1834, une nouvelle loi abrogea l'ancienne «loi sur les pauvres» et donna naissance au marché du travail. Elle est, pour Karl Polanyi, le point de départ du capitalisme moderne et de la classe ouvrière.

L'Europe connut, à quelques exceptions près, un siècle de paix de la fin des guerres napoléoniennes (1815) à la guerre de 1914. L'équilibre des puissances et un parti de la paix, animé par la haute finance, adossée à la City londonienne, ont veillé à préserver toutes les chances du commerce international et du développement économique. De fait, les performances sont impressionnantes : « Il ne faut rien de moins qu'un marché autorégulateur à l'échelle mondiale pour assurer le fonctionnement de ce mécanisme époustouflant [...]. L'expansion du système de marché au xixe siècle est synonyme de la diffusion simultanée du libre-échange international, du marché concurrentiel du travail et de l'étalon-or¹². » Mais, d'une part, l'expansion et l'intégration internationale du système de marché nécessitent toute la puissance économique et militaire de l'Angleterre, d'autre part, les avancées époustouflantes, comme les qualifie Polanyi, ne sont

^{12.} Id., p. 188.

pas sans provoquer des drames et des bouleversements et, donc, des réactions fortes: «La dislocation produite par un pareil dispositif brise les relations humaines et menace d'anéantir l'habitat naturel de l'homme¹³.» L'homme-marchandise n'est autre que le prolétaire «homme déraciné, exploité, urbanisé, sans patrie, sans famille, sans santé, réduit à n'être qu'un appendice de la machine¹⁴».

LES LIMITES DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES HUMAINES ET NATURELLES ET LE BESOIN DE PROTECTION

Le mécanisme du marché sans contraintes, sans limites, ne peut que surexploiter les facteurs de production qu'en définitive il détruit. Les résistances sont fréquentes et souvent violentes. Le monde artisanal s'oppose avec force à une exclusion ou à une intégration à la nouvelle industrie et à la condition ouvrière ou prolétarienne. Les canuts lyonnais (ouvriers et artisans de la soie) et leur « République de la Croix-Rousse » (1834), qui dura huit jours, illustrent bien cette période et le refus de se laisser prolétariser. Les émeutes sont nombreuses au cours de ce demi-siècle (1830-1880), les « communes », les journées révolutionnaires se multiplient. Par trois fois Paris s'embrase. Dans les terres lointaines, l'arrivée du système de marché ne signifie rien d'autre que la dislocation des sociétés. Seule la colonisation permet d'assurer la pérennité du nouveau modèle économique.

Karl Marx mise sur le prolétariat pour renverser la table et changer la société: «Il faut la formation d'une classe qui ait des chaînes absolues... une classe qui possède le caractère universel en raison de sa souffrance universelle et qui ne revendique aucun droit particulier parce qu'on lui a fait un tort absolu. Il faut une classe qui soit la perte totale de l'homme et qui ne puisse donc se conquérir

^{13.} Id., p. 70.

^{14.} Jacques Ellul, Changer de révolution. L'inéluctable prolétariat, Paris, La Table Ronde, 2015 [1982], p. 115.

elle-même que par la conquête totale de l'homme¹⁵.» Selon Jacques Ellul, «Marx était hostile au réformisme, à l'amélioration par des atténuations successives de cette condition prolétarienne. Il était hostile au travail des syndicats, car, en diminuant la rigueur de l'aliénation, sa totalité, on ne dira pas que l'on diminue la volonté révolutionnaire du prolétariat, ou qu'on l'adapte, mais bien plus fortement que le prolétariat cesse de l'être, il n'a plus aucun rôle historique à jouer. Il est dans le système et non plus la négation du système¹⁶». Les syndicats sont légalisés en 1871 en Angleterre. De fait, le syndicalisme va s'occuper de la protection des travailleurs et moins du Grand Soir.

Les résistances prolétariennes ou ouvrières ont joué un grand rôle dans la protection de la société face aux processus de destruction engendrés par le système de marché: «Le défi s'adresse à la société dans son entier; la réponse parvient par l'intermédiaire de groupes, de structures et de classes¹⁷. » En effet, face à la restructuration sociétale, s'instaure un double mouvement répondant à l'action de deux principes: «Le principe du libéralisme économique, qui vise à établir un marché autorégulateur, qui compte sur le soutien des classes commerçantes et qui adopte pour méthode principale le laissez-faire et le libre-échange, et le principe de protection sociale, qui vise à conserver l'homme et la nature [...]. Le contremouvement, opposé au libéralisme économique et au laissez-faire, possédait tous les caractères indubitables d'une réaction spontanée [...]. Il s'est mis en place sans que l'on puisse remarquer de liens entre les intérêts directement en cause ou de conformité idéologique [...]. Le libre-échange et la concurrence, pour pouvoir fonctionner, ont eux-mêmes exigé l'intervention¹⁸.» Et encore, pour montrer que la réaction concernait des groupes très distincts de la société: «On ne peut pas séparer nettement les dangers qui menacent l'homme de ceux qui menacent la nature. La réaction de la classe ouvrière et celle de la paysannerie ont l'une et l'autre conduit au protectionnisme.

^{15.} Karl Marx, Papiers posthumes, cité par J. Ellul, Changer de révolution, op. cit., p. 115.

^{16.} Jacques Ellul, op. cit., p. 16.

^{17.} Karl Polanyi, op. cit., p. 206.

^{18.} Id., p. 182-201-202.

La première principalement sous la forme de législation sociale et de loi sur le travail en usine, la seconde sous forme de droits de douane sur les produits agricoles et de lois sur le sol¹⁹.»

Ces protections, qui émergent au cœur d'une société qui se sent menacée dans ses fondements, vont donner naissance à un protectionnisme qui prend une tournure nationale. Bismarck, qui avait unifié l'Allemagne et récupéré l'Alsace et la Lorraine, popularisa l'idée d'un protectionnisme général. Face à ce mouvement, les libéraux invoquaient le contre-exemple américain, qui progressait sans mesures de protection. La situation était en fait particulière: des terres illimitées, un flux continu d'immigrants et de travailleurs potentiels et pas d'engagements à maintenir la stabilité des changes. Elle ne nécessitait ni l'apparition d'un marché autorégulateur ni le besoin d'interventions gouvernementales. Cette situation cessa avec les années 1890 lorsque cette dynamique américaine rencontra les limites de ses espaces géographique, économique et politique. La « frontière », ouverte et mobile, se referma. Les Américains vont alors entrer dans le rang: «Les États-Unis rattrapèrent un siècle de développement de l'Europe : la protection du sol et de ceux qui le cultivent, la sécurité sociale pour la main-d'œuvre grâce au syndicalisme et la législation, et le système de Banque centrale²⁰. » «Impérialisme et autarcie, telle était la tendance des puissances qui se trouvaient dépendre de plus en plus d'un système économique mondial de moins en moins sûr²¹.»

Le colonialisme, qui avait eu mauvaise cote au cours du xix siècle, redevint une manière de prolonger une économie nationale que l'on voulait développer grâce à des empires outre-mer réservés. Après 1871, la Pax Britannica, dont le cœur était la City de Londres qui pouvait battre et se faire entendre partout dans le monde grâce à l'étalon-or, commença à être mise en cause. Le choc des impérialismes provoqua la guerre de 1914, qui, sans l'avoir voulu, devint la Première Guerre mondiale. L'Angleterre dut mettre en jeu son titre mondial acquis un siècle plus tôt. Les Américains, occupés jusque-là

^{19.} Id., p. 253.

^{20.} *ld.*, p. 265.

^{21.} Id., p. 283.

à faire le ménage sur leur continent selon la doctrine Monroe, font en 1917 une entrée décisive en géopolitique mondiale.

UN MONDE SANS LEADERSHIP

La victoire de 1918 du camp libéral ne règle pas une question décisive pour la « sécurité » mondiale : celle de l'hégémonie. On désarme les vaincus. On crée une institution internationale, la Société des Nations (SDN). On lui confie de lourdes responsabilités sans lui donner les moyens de les assumer. Comment dans ces conditions imposer une morale internationale de paix? Comment maintenir l'« ordre » international? Seul l'étalon-or reste une balise commune : «En vérité, le caractère essentiel de l'étalon-or pour le fonctionnement économique international de l'époque était l'unique dogme qui fut commun aux hommes de toutes les nations et de toutes les classes, de toutes les appartenances religieuses et de toutes philosophies sociales²².» Soumis à sa seule logique et à ses seuls mécanismes, le libéralisme, débarrassé de certains de ses plus farouches adversaires, face à un après-guerre, qui comme toujours, est prêt à rattraper les années perdues et à reconstruire le patrimoine détruit, reprend sa marche à rythme forcé. Nouvel âge d'or, les années 1920, années folles, années amnésiques, buttent sur un mur: «La généralisation des techniques de production taylorienne et fordienne, en Amérique comme en Europe, engendrant des gains de productivité trois fois plus élevés, dégagea pendant les folles années vingt des profits fabuleux et déboucha dans les années trente sur une monumentale crise de surproduction²³.» John Maynard Keynes et Henry Ford, le banquier et l'industriel, avaient prévenu et dit l'importance d'accorder aux travailleurs de meilleures rémunérations et de favoriser l'émergence d'une forte classe moyenne. Mais l'heure n'était pas en faveur de ces thèses modernistes.

La crise de 1929, l'abandon de l'étalon-or par l'Angleterre en 1931, l'effondrement de la SDN, l'absence d'une hégémonie indiscutée

^{22.} *Id.*, p. 48.

^{23.} Alain Lipietz, L'Audace ou l'enlisement, Paris, La Découverte, 1984.

provoquent une évolution du libéralisme et l'émergence de deux voies alternatives, le fascisme et le communisme. En URSS, une deuxième révolution, plus radicale, redonne tous les pouvoirs au politique; la planification remplace le marché autorégulateur, les rapports capitalistes de production sont détruits, et la paysannerie est liquidée. En Allemagne, la crise économique et l'honneur national bafoué constituent un terrain de choix pour l'émergence de la révolution nationale socialiste. L'économie allemande se repense et se développe hors du marché mondial. Dans le même temps, après l'effondrement de 1929 et guelgues années noires, les États-Unis se redressent grâce au New Deal du président Franklin Roosevelt. Une nouvelle lecture d'inspiration keynésienne du libéralisme s'impose. Les équilibres statiques cèdent la place à des déséquilibres dynamiques. La redistribution de la richesse permet le développement d'un début de consommation populaire, l'ouverture de nouveaux marchés et le développement d'une production de masse. Nouvelle lecture qui, soit dit en passant, prend à rebrousse-poil l'analyse marxiste, qui voyait dans l'accroissement de la production et l'inévitable baisse du pouvoir d'achat des travailleurs une contradiction fondamentale du capitalisme.

À la fin des années 1930, trois idées, trois camps, trois forces, trois expansionnismes (libéral, fasciste, communiste) sont en présence dans un monde dépourvu de règles de cohabitation et sans aucun mode de régulation. Face aux événements qui s'annoncent, Karl Polanyi nous rappelle leur origine lointaine: «Il y avait une ressemblance entre les régimes naissants, le fascisme, le socialisme et le New Deal, mais elle tenait uniquement à leur commun abandon des principes du laissez-faire²⁴. » Une fois la reconquête de leurs espaces propres opérée, le conflit devient inévitable. Hitler avance, et ce ne sont pas les Accords de Munich de septembre 1938 qui l'en dissuadent. Le Pacte germano-soviétique lève le voile: Allemands et Russes se partagent l'Europe centrale et s'allient pour anéantir les puissances occidentales, porteuses du modèle libéral. Ils reportent à plus tard le règlement de leur propre querelle. Mal préparés, mal

^{24.} Karl Polanyi, op. cit., p. 314.

armés, mal motivés, dispersés, rongés de l'intérieur par les relais fasciste et communiste, les pays démocratiques ouest-européens, mis à part l'Angleterre, s'effondrent. Hitler règne en maître à l'Ouest après l'armistice de juin 1940. Il se retourne alors vers l'est de la Pologne, déjà occupée, et lance l'opération Barbarossa, le 22 juin 1941. Staline, d'habitude si suspicieux, est surpris. Les Allemands sont aux portes de Leningrad en septembre 1941 et de Moscou en octobre 1941. La résistance acharnée des Russes et les rigueurs de l'hiver sauvent la Russie et inversent le cours de la guerre. De leur côté, les Japonais attaquent en décembre 1941 à Pearl Harbor, précipitant les États-Unis dans la guerre. Les fronts se stabilisent avant de s'inverser. Des cœurs du Pacifique, de l'Afrique et de l'Atlantique, la reconquête s'engage.

Ce 22 juin 1941 est une date historique. Elle marque le point de départ de la gestation du nouvel ordre mondial qui va se discuter à Téhéran en décembre 1943, à Yalta en février 1945, et à Potsdam en juillet 1945, un ordre mondial qui va durer quarante-cinq ans. Le jeu antagonique des trois compétiteurs, qui a conduit le monde vers la Seconde Guerre mondiale, a un bilan très lourd: entre 50 et 70 millions de morts, selon les estimations, un anéantissement de l'alternative fasciste, une stabilisation des deux blocs – libéral et communiste –, une hégémonie économique américaine indiscutable. Reste à définir la nouvelle économie internationale dont les États-Unis seront les inspirateurs et les chefs d'orchestre. Ce sera chose faite à Bretton Woods en juillet 1944.



V. LES TRENTE GLORIEUSES (1945-1974)

Le centre, le chef d'orchestre, s'est déplacé de Londres à New York après une période incertaine, un long tunnel de quatre décennies, deux guerres mondiales et leurs 70 ou 80 millions de morts, la grande crise et ses «raisins de la colère», le goulag stalinien et les camps nazis. Modeste déplacement, mais jonché d'épreuves dramatiques. L'économie mondiale retrouve un centre puissant. Le capital peut reprendre sa route. L'après-1945 ressemble à l'avant-1914 (ou à l'avant-1870, année où l'hégémonie anglaise commence à être contestée). Le *Gold exchange standard* remplace l'étalon-or, le dollar remplace la livre sterling, l'américain remplace l'anglais, le grand parti de la paix et de l'internationalisation peut de nouveau s'épanouir.

BRETTON WOODS, UN NOUVEAU DÉPART POUR LA MONDIALISATION

« Dès 1943, les Américains étudient avec les responsables britanniques la reconstitution de ce qui a fait si cruellement défaut entre les deux guerres. Un système de paiements internationaux permettant à la fois d'imposer les nécessaires équilibres et de laisser possible l'expansion des échanges et des paiements¹. » C'est à Bretton Woods (New Hampshire-États-Unis) en juillet 1944 que les Américains invitent les 44 délégations des pays alliés. Le débat principal oppose l'Américain Harry Dexter White et l'Anglais John Maynard Keynes. Il porte principalement sur la monnaie qui pourrait devenir le pivot d'un nouveau système monétaire: Keynes

^{1.} Michel Beaud, *Histoire du capitalisme, de 1500 à nos jours*, Paris, Seuil, coll. « Points Économie », p. 273.

propose le bancor, une unité de réserve non nationale, et White, bien sûr, le dollar.

Le 22 juillet 1944, les Accords de Bretton Woods sont signés par les représentants des 44 pays alliés. Le dollar l'emporte. L'or est choisi comme équivalent général, mais seul le dollar est convertible à un taux, qui doit rester fixe, de 35 dollars pour une once d'or. Les monnaies des autres pays doivent garder sur le marché des changes une convertibilité. Tout doit pouvoir s'échanger partout. Dans un tel système, celui du Gold exchange standard, la question principale est de pouvoir garder ces convertibilités. Pour aider les pays dans ce difficile objectif, on crée le Fonds monétaire international (FMI), qui pourra les aider à mettre en œuvre des politiques financières et économiques d'intégration au marché mondial. Cette mise en œuvre est une « conditionnalité » pour que puissent être apportées des aides financières. Pour aider à la reconstruction des pays européens et du Japon, largement détruits par la guerre, on crée la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD). Avec le même objectif, le Congrès américain vote en avril 1948 l'European Recovery Program, connu sous le nom de «plan Marshall». La reconstruction est en effet la première étape d'un redémarrage des économies anéanties, c'est aussi une condition pour éviter des troubles politiques, qui pourraient entraîner certains de ces pays vers le communisme. C'est enfin une manière d'ouvrir des débouchés immédiats à l'économie américaine, qui représente au lendemain de la guerre 50 % de la production mondiale. Dans le cas de la France, le plan Marshall a réussi dans ses trois objectifs: le plan quinquennal, élaboré sous l'autorité de Jean Monnet, est orienté vers quelques priorités (charbon, électricité, acier, ciment et tracteurs) qui nécessitent 2 milliards de dollars pour des achats de produits américains. Le plan Marshall va y pourvoir.

Les négociateurs n'ont pas pu s'entendre sur un troisième pilier, celui du commerce et de la progression du libre-échange. La création d'une organisation internationale du commerce a été remise à plus tard. En fait, c'est très rapidement, en 1947, que cette question a été partiellement réglée par la signature du General Agreement on Tariffs and Trade (GATT). Le GATT poursuit deux principes: le libre-échange et le mondialisme. Les obstacles au commerce doivent être réduits, qu'il s'agisse des droits de douane ou des restrictions

quantitatives ou qualitatives. Enfin, les avancées sont irréversibles, une fois décidées, elles sont définitives. Le mondialisme est « assuré par la clause de la nation la plus favorisée, qui veut que tout avantage consenti par un pays signataire à un autre doit être automatiquement étendu à tous les autres signataires de l'Accord² ».

Les trois institutions de Bretton Woods ont accompagné les Trente Glorieuses. Le GATT s'est essentiellement intéressé à la réduction des droits de douane. Ces négociations se sont d'abord organisées produit par produit, puis, avec le *Kennedy Round* en 1963, selon un format multilatéral. À noter que l'agriculture, sans doute le sujet le plus difficile et le plus lourd de conséquences sociales, a été exclue des négociations. Ce n'est que lors de l'*Uruguay Round* (1986-1994) que l'agriculture sera incorporée. La BIRD s'est réorientée vers le sud dans l'aide au développement. Elle est restée fidèle à sa doctrine de départ : favoriser l'insertion au marché mondial, ce qui, pour les libéraux, est synonyme de « développement ». Les prêts devaient donc servir ce double objectif et, par conséquent, être conditionnels. Cette conditionnalité prit plus tard davantage d'ampleur dans les négociations de « traitement de la dette », menées de concert avec le FMI et l'ensemble des banques et des pays créditeurs.

Le FMI a dû naviguer en fonction de l'évolution incertaine du *Gold exchange standard* et, surtout, de la manière dont les États-Unis ont joué de leur position privilégiée. Contrairement au Royaume-Uni, à la grande époque de la livre sterling, «les États-Unis ont tou-jours cherché à tirer le maximum d'avantages de la primauté internationale de leur monnaie... L'attitude américaine vis-à-vis de la valeur extérieure du dollar a toujours été celle du "benign neglect", d'une bienveillante indifférence³». Le dollar, unité de compte internationale, devient aussi l'instrument de réserve pour les banques centrales du monde entier. «En 1963-1964, les créances en dollars détenues par le reste du monde dépassent le stock d'or des États-Unis, le dollar n'est donc plus réellement convertible⁴. » Le général de Gaulle décide le 5 février 1965 de convertir tous les dollars

^{2.} Denis Clerc, Déchiffrer l'économie, Paris, La Découverte, 2011, p. 107.

^{3.} André Grjebine, La Nouvelle Économie internationale, Paris, PUF, 1980, p. 78-79.

^{4.} Id., p. 79.

possédés par la France en or. Et, finalement, le 15 août 1971, le président Nixon renonce à la convertibilité du dollar en or au taux fixé en 1944. Les monnaies flottent. Le dollar reste le pivot du système, mais il s'est affranchi de la règle contraignante de la convertibilité rigide. Il n'y a plus de frein au déficit extérieur, à l'émission de monnaie, à la politique de crédit: «Il est agréable d'avoir une planche à billets dans sa propre cour et le *Gold exchange standard* nous a donné ce privilège, non moins d'ailleurs qu'à l'Afrique du Sud⁵ », qui se trouve établie sur une réserve d'or.

DES PAYS EN RECONSTRUCTION, DES ÉCONOMIES EN MUTATION

Comme souvent après les guerres meurtrières, les premières décennies permettent d'atteindre des performances remarquables. Le PIB français était en 1945 descendu à 40 % de son niveau d'avantguerre. Au niveau mondial, deux chiffres donnent la tendance des grandes évolutions: entre 1948 et 1972, la croissance annuelle de l'industrie a été de 5,6 % et celle du commerce international de 7,3 % 6. La production est multipliée par 3, le commerce par 4,5. Il y a une croissance remarquable, mais une internationalisation encore plus rapide.

En France, plusieurs évolutions apparaissent. Il y a d'abord un contrat social, issu du Conseil de la Résistance et du gouvernement provisoire de la République française, qui porte des politiques sociales fortes, principalement en matière de santé, d'éducation et de logement. Il y a plein emploi, si ce n'est un chômage conjoncturel lié à la mobilité des travailleurs. Il y a même, au-delà du plein emploi, appel à des travailleurs étrangers, d'abord originaires d'Europe du Sud, puis du Maghreb. Il y a progression des salaires, + 120% entre 1960 et 1970 pour les différentes catégories de salariés. Il y a des progrès en matière d'éducation, dont bénéficient les baby-boomers, ceux-là mêmes qui feront les événements de mai en 1968.

James Tobin, déclaration devant une commission du Congrès américain en 1963, cité par Michel Beaud, op. cit., p. 299.

^{6.} Michel Beaud, op. cit., p. 281.

Il y a de grandes avancées technologiques et de grands projets industriels, notamment dans les technologies de pointe: dans le nucléaire (la décision de construire deux premières centrales est prise en 1967), dans les transports (le TGV se discute depuis 1961, la SNCF ouvre un centre de recherche en 1966, le premier Concorde est lancé en 1969). Il y a un fort développement des industries qui produisent les biens d'équipement et de consommation pour les ménages (frigidaires, machines à laver, télévision, automobiles). Une société de consommation et de loisirs a émergé des décombres de l'Europe.

Deux évolutions géopolitiques interfèrent grandement avec la mondialisation: d'une part, la création de la Communauté économique européenne (CEE) en 1957 et, d'autre part, la dissolution des empires coloniaux et la création de nombreux nouveaux pays asiatiques et africains. L'Europe crée un marché commun, qui peut être compris comme un écran ou comme un intermédiaire entre les économies nationales et le marché mondial. Les nouveaux pays indépendants s'émancipent des espaces coloniaux pour rejoindre ce nouveau marché.

L'économie s'internationalise, s'intègre, se hiérarchise et se mondialise. 13 % de la production mondiale participe à des échanges internationaux en 1970. Cette internationalisation progressive est liée en partie à la concentration de la production dans des entreprises de très grande échelle, qui développent des stratégies internationales. Selon Michel Beaud, aux États-Unis, les cent premières entreprises possèdent 58 % des actifs industriels. Giovanni Arrighi insiste sur le rôle déterminant des entreprises multinationales, qui se caractérisent par « la mise en place d'un réseau complexe de leurs activités de production et de services par-dessus les frontières nationales [...]. Une partie importante de ce qui a été comptabilisé statistiquement comme du commerce ne correspond pas à des échanges purs mais à des transactions internes à la structure d'organisation des firmes transnationales constituées ou en formation⁷». Le libre-échange et le mondialisme, appliqués dans un contexte de forces inégales, aboutissent à des spécialisations et

^{7.} Giovanni Arrighi, La Crise, quelle crise?, Paris, Maspero, 1983, p. 79.

à des hiérarchisations entre les nombreuses économies nationales. Les économies les plus fortes concentrent l'essentiel du surcroît de richesse. Les écarts se creusent.

L'ÉCHAPPÉE BELLE DU CAPITAL

La biographie du capital peut reprendre une route balisée par la puissance américaine et les outils mis en place à Bretton Woods. Pour ce capital, les opportunités sont nombreuses avec des taux moyens de croissance de la production industrielle de 5,6 % et, surtout, du commerce international de 7,3 %. Pourtant, il faut aussi se préparer à des jours moins heureux de retournement de la croissance ou à des poussées d'agressivité de la part des pouvoirs publics ou de familles d'acteurs antilibéraux. Il est prudent de se mettre hors d'atteinte des territoires socialisés et gouvernés qui prélèvent des impôts pour développer des politiques régaliennes, promouvoir des politiques sociales ou construire des infrastructures. Vis-à-vis de ces pouvoirs territoriaux, les grands acteurs financiers veulent être des prêteurs, pas des vaches à lait.

Il faut donc toujours aller plus loin dans la construction de ce privilège, que F. Braudel place au cœur de la biographie du capital qu'il propose: «Le principal privilège du capitalisme, aujourd'hui comme hier, est la liberté de choisir, un privilège qui tient tout à la fois à sa position sociale dominante, au poids de ses capitaux, à ses capacités d'emprunt, à son réseau d'information⁸.» Et, pour les trente ans qui nous intéressent, on pourrait ajouter que ce privilège lui vient de sa capacité à se réfugier dans un univers inatteignable que l'on appellera les paradis fiscaux et juridiques.

Pour créer cette distance et cette invulnérabilité du capital, plusieurs voies se sont ouvertes pendant cette période glorieuse, celle des firmes transnationales et celle des euro-dollars. Les firmes multinationales ne sont pas une réincarnation de la Compagnie des Indes orientales. La convertibilité des monnaies est un facteur

^{8.} Fernand Braudel, op. cit., p. 539.

nécessaire à l'ouverture internationale des firmes. Les implantations multiples permettent de choisir les facteurs de production les plus favorables, à commencer par le travail à coût minimal, ou les fiscalités et les régimes juridiques les plus permissifs. Elles maintiennent une concurrence et font pression pour rendre les conditions les plus avantageuses possible pour les capitaux investis. Elles sont aussi une assurance anti-risques, notamment politiques, et permettent des redéploiements rapides. Reste néanmoins la question importante de la localisation des bénéfices d'autant que ceuxci sont souvent obtenus et conservés dans d'autres monnaies que le dollar et destinés à investir ou à spéculer. Aucun intérêt donc à convertir ces réserves en dollars, accrochés de plus en plus difficilement à l'or et, donc, surévalués: «À partir du milieu des années 1960, un pourcentage croissant des profits réalisés à l'étranger par les firmes transnationales américaines, au lieu d'être rapatrié, commença à être accumulé sous forme d'"euro-dollars" et fut utilisé à des fins spéculatives à court terme⁹. » Le marché de l'euro-dollar provient d'abord des placements des pays de l'Est dans des filiales de deux banques soviétiques logées à Londres. Pour garder à la City un rôle financier international, les Anglais ont accepté de faire des prêts en dollars. Plus tard, les pays de l'OPEP placèrent une partie de leurs dollars dans des banques américaines hors du territoire américain, une manière d'utiliser le dollar dans le commerce international en évitant de confier aux autorités américaines un pouvoir sur leurs avoirs.

L'arrivée massive de dollars dans des banques non américaines hors des États-Unis a dépassé les réserves, prévues pour stabiliser le système monétaire. En 1978, on estimait à 720 milliards ces dollars non américains, alors que « les réserves officielles d'or et de devises de l'ensemble du monde étaient à la même époque de 331 milliards de dollars, dont 210 en dollars et le reste en or ou en autres monnaies 10 ». Encore faudrait-il prendre en compte les dettes incertaines des pays du Sud et de l'Est, estimées à cette date à près de

^{9.} Giovanni Arrighi, op. cit., p. 81.

^{10.} Denis Clerc, op. cit., p. 251.

800 milliards de dollars. Ces chiffres sont plus tardifs que l'année 1974, mais ils sont directement issus des évolutions des années 1960. Ils font dire à Alain Minc que « les changes flottants se sont accompagnés de mouvements erratiques, les États ont perdu la maîtrise de leurs monnaies. Les masses en jeu ne laissent plus place aux interventions publiques. Ainsi des 500 milliards de dollars libres de toute attache qui se placent au gré du marché, ainsi de l'énorme ballant des mouvements commerciaux [...] le flottant est aujourd'hui incommensurable avec les possibilités d'actions des banques centrales¹¹ ».

Out les États? Out les États-Unis? En théorie, non. «À force d'entendre les prophètes de l'effroi répéter que les xéno-monnaies sont apatrides et que nul ne les contrôle, on finit par oublier que les eurodollars, les asia-dollars et autres xéno-dollars, présents et à venir ne sont en fin de compte, que de vulgaires dollars. Il n'est de transactions sur les euromarchés, si abstraites et si délocalisées qu'elles puissent paraître, qui ne se résolvent en un mouvement entre deux comptes bancaires aux États-Unis12.» Certes, il aurait été du pouvoir théorique de la Réserve fédérale (FED) de bloquer les transactions, comme il aurait été possible aux autorités suisses de l'époque de lever le secret bancaire, mais la crédibilité du système dollar et des États-Unis aurait été ruinée. Le grand développement des paradis fiscaux et juridiques est plus tardif, mais cette émergence des euromarchés montre la voie, comme les facilités suisses ou luxembourgeoises dans les années 1920 ou les pavillons de complaisance des marines marchandes dans les années 1930. En 1974, les euromarchés dominent le système monétaire sur lequel les États n'ont qu'une maîtrise latérale, au moins tant que le libre-échange et le mondialisme règnent.

Cette nouvelle étape de la biographie du capital est pour lui riche de promesses. À la veille de la crise de 1974, celui-ci a pu suivre sa ligne de vie sans avoir à composer avec ses ennemis héréditaires et sans avoir à réparer les pots cassés de ses agissements. Avant de s'engager dans une opération, il peut discuter et imposer ses

^{11.} Alain Minc, L'Après-crise est commencé, Paris, Gallimard, coll. «Idées », 1984, p. 34.

^{12.} Ifri, Ramses, p. 161.

conditions aux États et aux travailleurs. Il peut choisir les facteurs de production les plus avantageux, les marchés les plus intéressants, les meilleurs placements: «La force de travail du tiers-monde, achetée à bas prix et mise au travail dans des segments productifs intégrés dans un processus productif multinational dominé par les groupes industriels et financiers, permet [aux pays capitalistes industrialisés] de bénéficier d'une partie de la valeur produite dans le tiers-monde. Le phénomène n'est pas marginal, il est massif¹³. » Dans cette avant-crise, les prémices d'un large processus de délocalisation sont déjà en place.

Quoi qu'il arrive, et en cette fin des Trente Glorieuses, les problèmes sont proches, le capital s'est mis en partie à l'abri de turbulences éventuelles.

^{13.} Michel Beaud, op. cit., p. 327.



DEUXIÈME PARTIE

1974, UNE CRISE SÉCULAIRE?



I. QUELLES LEÇONS RETENIR DE L'HISTOIRE ?

Reprenons les quatre séquences dont nous avons suivi les cycles, les crises et les sorties de crises. En suivant G. Bois, F. Braudel et K. Polanyi, plusieurs moteurs, mécanismes ou freins sont apparus dans cette histoire longue parcourue en TGV.

DÉMOGRAPHIE ET RESSOURCES NATURELLES

D'abord, l'importance de la démographie et de sa relation aux ressources naturelles. Entre 1350 et les révolutions agricole et industrielle, la France va buter sur un plafond de 20 millions d'habitants. Dans l'histoire, il y a une tendance à la croissance démographique, qui, si les systèmes de production ne s'intensifient pas et si de nouvelles terres ne sont pas découvertes, va buter sur une limite en termes de ressources naturelles. Le Moyen Âge a connu ce moment, qui s'est traduit par un brutal ajustement démographique: «Le plus grand drame qu'ait connu l'histoire de l'Europe¹», selon F. Braudel. Trois facteurs sont donc importants à observer: l'évolution de la démographie, l'intensification des systèmes de production et la disponibilité des ressources naturelles, en l'occurrence celle des terres cultivables. Cela vaut pour le Moyen Âge et pour les États territoriaux jusqu'à la période des révolutions agricole et industrielle anglaises. Cela va revenir d'actualité avec la raréfaction d'autres ressources naturelles dont les durées de vie sont déjà comptées, notamment la raréfaction des énergies fossiles. Il ne faut pas voir seulement dans ce raisonnement une limite absolue, mais l'entrée progressive dans des situations où l'accès aux

^{1.} Fernand Braudel, op. cit., p. 268.

ressources devient plus difficile et plus coûteux et où leurs qualités deviennent moindres. Nous reviendrons sur la notion d'« empreinte écologique », qui propose une vision imagée et pédagogique des équilibres ou des déséquilibres mouvants entre démographie, systèmes de production et ressources naturelles.

LA BIOGRAPHIE DU CAPITAL

Ensuite, la question de la «biographie du capital», selon l'expression de Fernand Braudel. C'est en effet un bon guide pour suivre dans l'histoire la question qui nous intéresse dans ce livre, celle de la relation entre la mondialisation et les territoires, entre économie mondialisée et économies territorialisées. Rappelons que, pour nous, le territoire n'est pas un morceau d'espace physique, mais un espace socialisé, organisé et gouverné. Nous classons dans cette catégorie les États territoriaux, qui ont cheminé aux côtés de ce capital qui a toujours eu dans l'histoire le souci de n'assumer aucune responsabilité territoriale, c'est-à-dire aucune responsabilité fiscale, sociale, environnementale et culturelle. Avec la fin du Moyen Âge commence à apparaître un capitalisme centré sur le commerce de produits exotiques (épices, tissus, métaux précieux). Cela ne représente en volume qu'une très faible part du commerce de l'époque, mais concentre une richesse et permet de développer des activités financières et bancaires qui ont porté quelques villes-États au cœur de l'économie-monde européenne. Nous avons vu qu'à Gênes ces activités étaient aux mains de quelques familles qui sont devenues les partenaires financiers des puissances gouvernantes de l'époque.

Le commerce des métaux précieux et les activités financières sont l'un et l'autre à la fois fort rentables et assez sûrs dans la mesure où, côté ressources, les gouvernants emprunteurs ont la possibilité de lever des impôts, et, côté dépenses, celle de mener des guerres ou de lancer de grandes expéditions. C'est aussi assez confortable puisqu'il s'agit surtout de capter des ressources au loin, sans besoin de les produire et sans trop de préoccupations éthiques. L'espace commercial, économique et financier grandit au cours des siècles et des étapes successives de Venise à Anvers, puis de Gênes à Amsterdam avec l'élargissement géographique de l'économie-monde, mais il faut

attendre le siècle anglais pour que la jonction s'opère entre ce commerce au loin et l'économie d'un État territorial important et pionnier en matière agricole, industrielle et commerciale. Tout devient « marchandises » – et notamment, grande première historique, la terre, le travail et la monnaie; les marchandises s'échangent sur un marché et, grâce au libre-échange, le marché couvre potentiellement et progressivement l'ensemble de l'espace géographique et économique mondial. Avec l'introduction sur le marché de nouvelles marchandises, celles produites par les systèmes de production issus des révolutions agricole et industrielle, l'économie-monde prend une dimension économique considérable, alors que les facteurs de production et les biens ayant peu de valeurs marchandes sont marginalisés. C'est le cas des personnes en surnombre, des territoires excentrés et dépourvus de richesses.

Cette révolution anglaise du XIX° siècle, qui, selon K. Polanyi, voit l'émergence et la suprématie du marché autorégulateur, s'appuie sur quatre révolutions agricole, industrielle, commerciale et financière, qui toutes poussent cette économie-monde dans le même sens, celui de la captation et de la concentration des richesses. Un grand marché-monde s'instaure. Il permet au capital d'avoir accès à tous les facteurs de production et à tous les marchés du monde. Il a, comme le dit F. Braudel, le privilège de pouvoir choisir. Cette biographie va subir des avaries, des crises, des guerres, des confiscations au cours des deux derniers siècles, mais le capital se montre toujours prêt à reprendre les terrains perdus et à occuper tout l'espace géographique et économique disponible.

LA DYNAMIQUE DU CAPITALISME TOTAL

Quelques mots, pas nécessairement très originaux, sur la dynamique de ce capitalisme total et les contradictions internes qu'il a du mal à traiter lui-même, à «autoréguler» et qui, donc, vont nécessiter des interventions qui lui sont extérieures, ce qu'il n'aime pas beaucoup. Sa dynamique d'abord, et là, effectivement, rien de très original: son moteur, c'est la rémunération des capitaux, la maximisation du profit. Cette rémunération est en compétition avec celle des autres facteurs de production, notamment celle du travail, mais

aussi en compétition avec les prélèvements publics, sous forme de taxes ou d'impôts divers. La réduction du coût du facteur travail peut être obtenue sans discussion particulière si le marché du travail est fortement déséquilibré et qu'une armée d'exclus ou de chômeurs est prête à travailler à n'importe quelles conditions de rémunérations et de droits. Les innovations technologiques peuvent également remplacer une partie du travail humain. Enfin, la production peut se déplacer vers des régions où le coût du travail est dérisoire.

Cette rémunération des capitaux est aussi liée à la dimension des espaces géographique et économique qui sont parties prenantes des processus économiques de production ou d'échange. Le jeu consiste à ce que l'espace géographique s'étende et que l'espace économique se densifie, la logique de la rémunération et de l'accumulation veut qu'il y ait toujours plus de marchandises produites et échangées. Lorsque cela n'est pas le cas, que les consommateurs sont rassasiés ou insuffisamment solvables, que les limites des espaces sont atteintes, la progression et même le maintien de cette rémunération ne pourront provenir, si les taxes et autres charges ne sont pas négociables, que d'une régression de la rémunération du travail, voire de l'exclusion progressive des travailleurs.

LES TROIS CONTRADICTIONS DU CAPITALISME

Venons-en aux trois contradictions internes du système capitaliste que nous avons rencontrées dans notre voyage historique: la première est le besoin de protection des ressources humaines et naturelles, qui interviennent dans les processus de production; la deuxième est la difficile régulation entre l'offre et la demande (solvable, s'entend); la troisième est la destruction des valeurs non marchandes nécessaires à la société.

Un besoin de protection des ressources humaines et naturelles. Au xix^e siècle, lors des décennies de la toute-puissance du marché autorégulateur et alors que l'économie dominante se portait au mieux, des conséquences très dommageables se sont manifestées en termes de dégradations catastrophiques de la condition des travailleurs. Les contestations, voire les révoltes, se sont multipliées. Des mouvements – que l'on pourrait qualifier d'alternatifs –, les expériences de Robert

Owen ou le mouvement chartiste ont fait face à cette situation. Il en a été de même du côté des agriculteurs. Des mouvements ont surgi de tous les côtés de la société. C'est sous la bannière de la protection que s'est affirmé un protectionnisme s'appuyant, dès leur reconnaissance tardive, sur le droit syndical et le droit d'association. Pour K. Polanyi, cette demande de protection a été salvatrice pour le libéralisme lui-même, qui, s'il agit sans contre-pouvoirs, ne peut à terme que détruire le cadre et les forces dont il a besoin pour progresser. Il parle d'un couple libéralisme-protectionnisme, comme on parlerait dans une voiture d'un couple moteur-frein.

Une régulation entre l'offre et la demande. La crise de 1929 est emblématique d'une crise de surproduction et/ou de sousconsommation. La machine économique industrielle a décuplé sa capacité de production, mais les capacités de consommation sont restées faibles. Un surcroît d'offre peut développer un désir de consommation, mais ne crée pas une demande solvable. John Maynard Keynes et Henry Ford avaient milité pour une élévation de la rémunération des ouvriers. Dans ses usines, Henry Ford s'exécuta, mais il aurait fallu une élévation générale de tous les salaires dans tous les pays. Pour les industriels, c'était aussi difficile de limiter la production, que d'augmenter les salaires. Difficile aussi pour les pouvoirs publics de régler le problème par la voie législative ou réglementaire, par des aides ou par une politique de crédit. Peutêtre aurait-il fallu une grande négociation internationale, mais la communauté internationale était en miettes et la SDN impuissante... On sait juste que la crise fut immense et que les marchés ne se sont pas « autorégulés ». Pour équilibrer production et consommation, il y a besoin d'une intervention extérieure. Dans un autre contexte, celui des Trente Glorieuses, les différents acteurs (pouvoirs publics, patronat et syndicats) ont pu conjuguer leurs stratégies et aboutir à la régulation d'un équilibre dynamique de l'offre et de la demande. Mais c'est plus facile lorsque la croissance est forte et beaucoup plus difficile lorsqu'il n'y a plus de marges à se partager.

La protection des valeurs non marchandes. Nous sommes aujourd'hui devenus très sensibles aux dégradations multiples de caractère social, environnemental et culturel liées aux activités de production et de consommation. Avec le développement exponentiel des modes de production industrielle et agro-industrielle, les

mauvaises performances non économiques de ces modes de production sont devenues plus visibles: pollutions diverses, destructions de travail, atteintes aux patrimoines naturels et culturels. Le marché ne s'intéresse qu'à la valeur marchande des biens et des services offerts aux consommateurs, qui eux-mêmes ne perçoivent que leurs valeurs économiques. Les économistes parlent d'« externalités » pour qualifier ces impacts extérieurs des processus de production, qui, s'ils n'intéressent pas les marchés et les consommateurs, concernent au plus haut point l'intégrité des biens publics et l'intérêt général. La destruction ou la création des valeurs sociales, environnementales et culturelles doivent donc être surveillées de près par les autorités publiques. Là encore, l'intervention extérieure, en l'occurrence publique, est nécessaire. Celle-ci peut prendre plusieurs formes: une forme législative ou réglementaire pour interdire les mauvaises pratiques lorsque les dégâts sont jugés importants et répétitifs, une forme incitative pour favoriser la réorientation des pratiques, une forme punitive pour obliger les auteurs à prendre en charge la réparation des dégâts. La détection et le traitement des mauvaises externalités sont une autre manière de reconnaître l'intérêt des marchés, mais aussi leurs limites, C'est dire une fois encore que le marché ne traite, au mieux, que la valeur économique des marchandises ou des biens privés et qu'il est nécessaire de disposer d'un autre mécanisme pour s'occuper des valeurs non marchandes ou des biens publics qui sont impactés par des processus de production et de consommation. C'est enfin une manière de dire qu'une perspective purement économique n'est pas sans conséquence ni sans dommages sur les valeurs sociales, environnementales et culturelles, valeurs qui s'expriment dans la qualité des territoires. Nous verrons cela de manière plus approfondie dans la quatrième partie, qui s'intéresse à la production des aliments et à la transition agricole et alimentaire.

L'ÉCONOMIE INTERNATIONALISÉE PREND LE DESSUS

Cette histoire nous montre que, depuis la naissance au xvi^e siècle d'une économie « internationalisée », à la marge des États territoriaux, comme les appelle F. Braudel, et à la suite de l'absorption

progressive, dès la fin du xvIIIe siècle, des activités de plus en plus nombreuses des économies territorialisées, les poids respectifs de ces deux économies se sont totalement inversés. Malgré les hésitations temporaires de l'histoire, la mondialisation a dépouillé les territoires d'une part importante de leurs ressources. En revanche, l'impact de cette économie internationalisée sur les territoires et les sociétés qui y vivent, s'est considérablement développé. Il est souvent difficile de séparer ces deux économies ou ces deux composantes de l'économie au niveau de la production des biens et des services, mais, au niveau de la logique financière de ces deux économies, les mondes sont bien séparés. Il existe certes des réactions. Les acteurs publics, au moins ceux du nord du monde, ne sont pas totalement démunis face aux acteurs mondialisés. Des mécanismes de redistribution existent. Ils ne sont pas mineurs, mais ils sont toujours l'objet de négociations. Certains de ces grands acteurs, aujourd'hui transnationalisés, qui sont au sommet de la hiérarchie mondiale des chiffres d'affaires et des profits, peuvent se dispenser de toute responsabilité fiscale, sociale et environnementale et de toute forme de redistribution financière, si ce n'est, de manière volontaire, par le biais de fondations privées. Cette évolution est mortifère pour les territoires, mais aussi, à long terme, pour l'économie mondialisée elle-même.

Les enseignements de l'histoire économique sont importants pour comprendre la crise que nous vivons depuis 1974, crise qui perdure, qui n'éclate pas vraiment, mais dont nous ne sortons pas. Nous allons essayer de mieux comprendre cette crise rampante et d'en apprécier l'ampleur, mais aussi essayer d'entrevoir de possibles chemins de sortie de crise et de transition.



II. LES MANIFESTATIONS DE LA CRISE CONTEMPORAINE

Cette question de l'absorption d'une part grandissante des économies territoriales par une économie et une finance mondialisées, socialement et environnementalement irresponsables, sinon par des actions de caractère caritatif, est un élément-clé de la dynamique de l'économie contemporaine. Cependant, cette absorption a des limites, celles des économies territorialisées ellesmêmes ou, plus exactement, celles de la part de ces économies locales qui intéresse l'économie internationalisée. En effet, ne sont bonnes à prendre que les ressources humaines et naturelles qui présentent une valeur marchande compatible avec les taux de profits souhaités dans ces entreprises. Les territoires se trouvent alors appauvris de leurs meilleures ressources et privés des activités économiques les plus rentables, mais ils gardent à leur charge les différentes actions environnementales et sociales nécessaires à la pérennité des territoires et des communautés qui y vivent. Le pouvoir de choisir, que nous avons souvent évoqué, est depuis quelques décennies quasiment discrétionnaire, si bien qu'aujourd'hui nous ne sommes pas loin des limites de ce processus. Nous retrouverons, lorsque nous aborderons des hypothèses de sortie de crise et de transition, cette question-clé des rapports entre la mondialisation et les territoires.

Nous allons nous intéresser à cinq questions critiques, qui chacune appelle à des changements de trajectoires: la question de l'évolution du marché international du travail et du chômage, la question de la régression du patrimoine naturel et de l'évolution du climat, la question de l'explosion de l'endettement et la question du creusement abyssal des inégalités sociales et économiques. Enfin, nous aborderons la question, elle aussi fondamentale, des troisième et quatrième révolutions technologiques à l'occasion de l'examen de ces quatre grandes premières questions.

LA QUESTION DE L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ INTERNATIONAL DU TRAVAIL ET DE L'INCLUSIVITÉ DU DÉVELOPPEMENT

Certains économistes considèrent que le marché du travail n'est pas internationalisé du fait de l'existence de fortes politiques antimigratoires menées par la plupart des gouvernements des pays dits d'« accueil ». Cet argument nous semble erroné.

- D'une part, on a compté en 2015 dans le monde 250 millions de migrants¹ soit plus de 3 % de la population mondiale. Ces flux, souvent illégaux, persistent malgré des politiques restrictives.
- D'autre part, on constate de forts mouvements de délocalisation d'activités économiques vers des pays à bas salaires.
- Enfin, même si ni les hommes ni les activités économiques ne franchissent les frontières, les différentiels dans les coûts du travail entre deux espaces économiques influent sur la valeur des biens et des services produits, sur la compétitivité des économies concernées et sur l'évolution de la géographie économique mondiale.

Pour ces différentes raisons, nous considérons que le marché du travail est bien internationalisé.

De fait, pour l'immense majorité de nos concitoyens et pour la plupart des gouvernements, l'emploi est aujourd'hui le premier des défis à affronter. Qu'il s'agisse de créer de nouveaux emplois ou de relocaliser des emplois existants dans d'autres pays, ce sont toujours des stratégies qui sont déployées dans un contexte où il manque des centaines de millions de parts au gâteau mondial du travail rémunéré.

Apprécier l'emploi mondial

Apprécier l'emploi mondial et son évolution au cours des prochaines décennies est d'autant plus difficile que les notions d'« emploi » et de « chômage » sont différentes d'un organisme à l'autre. Selon Juan Somavía : « Malgré les efforts acharnés des

^{1.} Banque mondiale, communiqué du 18 décembre 2015 : ces migrants ont envoyé en 2015 vers les pays du Sud 441 milliards de dollars, soit plus de trois fois l'aide publique au développement.

gouvernements, la crise de l'emploi ne connaît pas de répit : un travailleur (potentiel) sur trois dans le monde – environ 1,1 milliard de personnes – est chômeur ou vit sous le seuil de pauvreté².» Dans son rapport « Tendances mondiales de l'emploi 2012 » 3, l'OIT chiffre à 850 millions le nombre d'emplois nécessaires pour permettre à tous les actifs du monde d'avoir un emploi ou une activité rémunérée. De son côté, la Banque mondiale parle de 200 millions de chômeurs⁴. Ces chiffres méritent quelques explications, car ils traduisent une vision très particulière portée sur cette question de l'emploi par la Banque mondiale: «Le monde compte plus de 3 milliards d'actifs, mais ceux-ci ont des emplois très divers⁵. Quelque 1,65 milliard d'entre eux sont employés et recoivent un traitement ou un salaire régulier, mais 1,5 milliard d'autres personnes poursuivent des activités agricoles ou travaillent dans de petites entreprises familiales, ou bien ont une occupation à la journée, ponctuelle ou saisonnière [...]. Dans les pays en développement, la population active est composée pour près de la moitié d'agriculteurs ou de travailleurs indépendants, qui restent donc en dehors du marché de l'emploi [...]. Près de 2 milliards d'adultes en âge de travailler, parmi lesquels une majorité de femmes, ne travaillent pas et ne sont pas à la recherche d'un emploi mais l'on ne sait pas combien d'entre eux aspirent à en obtenir un [...]. En parallèle, 200 millions de personnes, parmi lesquelles les jeunes sont surreprésentés, sont au chômage et cherchent activement du travail⁶.» Donc, exit 1,5 milliard de paysans et de travailleurs indépendants du marché du travail et exit 2 milliards de personnes actives qui ne «travaillent» pas et dont on ignore si elles aspirent à travailler!

Dans son rapport «Jobs », la Banque mondiale, selon ses propres chiffres, ne prend en compte qu'un tiers de la population active mondiale (le 1,65 milliard de travailleurs formels et le 0,2 milliard

^{2.} Juan Somavía, ancien directeur de l'Organisation internationale du travail (OIT), le 24 janvier 2012 lors de la présentation du rapport OIT « Tendances mondiales de l'emploi 2012 ».

^{3.} OIT, «Tendances mondiales de l'emploi 2012», op. cit.

^{4.} Banque mondiale, World Development Report, Jobs, 2013.

^{5.} En fait, en 2013, le monde comptait environ 4,8 milliards de personnes actives dans la tranche d'âge des 15-64 ans, c'est-à-dire deux tiers de la population mondiale.

^{6.} Id., p. 3-4.

de chômeurs formels). Elle met de côté un deuxième petit tiers (le 1,5 milliard de paysans et travailleurs indépendants) et ignore tout bonnement un troisième gros tiers d'humanité (les 2 milliards de personnes en âge de travailler qui ne travaillent pas, ne cherchent pas activement du travail et dont on ignore si elles aspirent à travailler). Dans le même ordre d'idée, l'une des hypothèses non formatées du modèle macro-économique d'équilibre général de la Banque mondiale, qui sert de référence, notamment dans les négociations de l'OMC, est que le monde se trouve en situation de plein emploi! Une telle hypothèse n'est pas anodine. Elle donne par exemple un caractère positif aux exclusions paysannes. Or Sandra Polaski, responsable du secteur social de la Fondation Carnegie pour la paix internationale de 2002 à 2009, a étudié les effets de la modification de cette hypothèse sur les perspectives du marché du travail. Il s'avère que le modèle macro-économique d'équilibre général ainsi modifié donne des résultats très différents, notamment pour les pays les plus pauvres. La libéralisation du commerce des produits agricoles cesse alors d'être favorable pour tous les pays: il y a bien lors des processus de libéralisation des gagnants et des perdants7.

Loin de l'objectif « plein emploi »

Il est vrai que les statistiques sont incertaines ou absentes dans le domaine du travail, notamment parce qu'il est très difficile de définir précisément les notions d'emploi et de chômage. Dans la plupart des pays, on ne sait pas où commence l'emploi : une femme qui achète une cartouche de cigarettes pour les revendre à l'unité au cours de la semaine⁸ ou un homme qui vend occasionnellement sa force de travail à la journée pour une indemnité dérisoire, ontils un emploi? Sans doute pas, selon les définitions qui ont cours dans les pays de l'OCDE et selon les procédures des autorités gestionnaires des aides et charges sociales. Et, qu'est-ce qu'un chômeur dans la plupart des pays du Sud? Il n'y a nulle part où aller

^{7.} Sandra Polaski, Winners and Losers: Impact of the Doha Round on Developing Countries, Carnegie, 2006.

^{8.} Voire une «commerçante», qui achète une boîte d'allumettes et revend les allumettes à l'unité, comme j'ai pu l'observer, il y a quelques années, à Port-au-Prince.

pour se déclarer chômeur et, de toute façon, aucune aide à espérer d'une telle déclaration... D'ailleurs, tout le monde travaille dans ces pays, souvent misérablement et en général avant d'atteindre 15 ans et après avoir dépassé 65 ans, les deux bornes entre lesquelles se trouvent par définition les « personnes actives ». Donc, dans ces nombreux pays qui n'ont pas les moyens de venir en aide aux « chômeurs », si tout le monde travaille, c'est parce que l'économie peut se diviser indéfiniment.

En fait, les 850 millions d'emplois manquants, retenus par l'OIT, correspondent à peu près aux actifs vivant en situation d'extrême pauvreté. La Banque mondiale en évalue le nombre à 1,3 milliard, ce qui correspond à 845 millions de personnes actives (entre 15 et 64 ans). Ce chiffre de 845 millions peut être retenu comme une estimation des personnes en quête d'un travail ou d'une activité rémunérée.

En tout cas, quels que soient les chiffres retenus et les définitions adoptées, on est très loin du plein emploi et encore beaucoup plus loin du «plein emploi décent». Pour la plupart de nos concitoyens, quel que soit leur pays, le chômage est la première manifestation de la crise à combattre. Depuis la forte montée du chômage dans les pays de l'OCDE après la crise de 1974, malgré les promesses électorales de tous les candidats, les efforts des élus et la mise en œuvre de nombreux stratagèmes pour mettre des chômeurs en activités plus ou moins artificielles et les retirer des statistiques du chômage, le chômage ne baisse pas de manière significative.

Mais s'agit-il d'un mauvais moment à passer, un moment qui dure déjà depuis une quarantaine d'années? Va-t-on assister à une « inflexion ou une baisse de la courbe du chômage »? S'il est impossible de prévoir les créations d'emplois à long terme, on peut en revanche apprécier l'évolution du besoin d'emplois d'ici 2050. Quatre chiffres sont suffisants pour donner une idée de l'ampleur de ce besoin et, par conséquent, du niveau de création d'emplois qui serait nécessaire pour permettre à tous les actifs d'avoir une activité rémunératrice à cet horizon lointain de 2050. Deux des quatre chiffres sont assez sûrs et faciles à évaluer: le premier correspond aux emplois nécessaires pour mettre au travail les exclus d'aujourd'hui (il s'agit de nos 850 millions de personnes); le deuxième chiffre, lui aussi assez solide, correspond aux actifs supplémentaires issus de la croissance démographique. Le Bureau de la

population de l'ONU9 donne une augmentation de la population mondiale de 2,5 milliards de personnes entre 2015 (7,3 milliards) et 2050 (9,8 milliards). Ce qui représente 1,65 milliard de personnes actives, c'est-à-dire en âge de travailler, autant de personnes qui seront donc en recherche d'un travail au cours des trois grosses décennies qui nous séparent de 205010. Nous voilà déjà avec 2,5 milliards d'emplois ou d'activités rémunérées à créer d'ici 2050. Les troisième et quatrième chiffres, correspondant à la destruction des emplois existants aujourd'hui, sont beaucoup plus difficiles à évaluer et donc beaucoup plus discutés. Le mot « destruction » m'a été reproché lors d'un séminaire au Bureau international du travail, à cause de l'intentionnalité qu'il suppose, et de son caractère négatif, alors que, pour beaucoup de personnes et même d'experts, il s'agit d'un processus à la fois nécessaire et souhaitable. C'est évidemment mal connaître les conditions sociales des centaines de millions de personnes et de familles qui subissent la perte de leurs maigres conditions d'existence. Nous retiendrons deux flux majeurs d'entrées sur le marché du travail, à la suite de la destruction du travail des personnes concernées: les exclus de l'agriculture, essentiellement au sud du monde, et les victimes de l'automatisation ou de la robotisation des emplois, principalement dans les pays de l'OCDE. D'autres secteurs (administrations publiques, artisanat, petit commerce...) seront impactés soit par la concentration des entreprises, soit par le progrès technologique, mais les flux seront moindres.

Régression de l'activité agricole

Le premier flux majeur, qui arrive en masse sur le marché du travail, concerne les paysans des pays du Sud, qui sont appelés à suivre la voie de leurs homologues du Nord: l'agriculture des pays du Nord représente aujourd'hui environ 3 % de la population active. Le passage entre 60 % et 3 % a demandé environ 150 ans dans un pays comme la France entre 1850 et 2000. Cette régression était

^{9.} ONU, Division de la population, *World Population prospects, The 2015 Revision*, New York, 2015.

10. Il y a en effet aujourd'hui 26 % de moins de 15 ans et 8 % de plus de 65 ans dans la population mondiale, ce qui signifie qu'il y a un tiers d'inactifs pour deux tiers d'actifs. Donc un coefficient de 0,66 pour passer de la population totale à la population active.

nécessaire pour opérer une mutation vers une société industrielle. Elle a été rendue possible par la mécanisation agricole, qui a permis d'agrandir les exploitations agricoles. Aujourd'hui, 40 % du travail humain mondial est toujours investi dans la production agricole. C'est un pourcentage moyen qui varie selon les continents : 60 % des Africains et 45 % des Asiatiques vivent encore d'une activité agricole. On estime que 65 millions de producteurs quittent chaque année l'agriculture, 45 millions vont rejoindre une périphérie urbaine et 20 millions restent en milieu rural. Ces chiffres sont alarmants non pas en eux-mêmes, rien ne dit qu'il doit y avoir dans une population 60 % ou 3 % de paysans. Ils sont alarmants, car, d'une part, l'état des villes et de leurs périphéries est déjà critique - le passage de 50 % (2007) à 70 % (2050) de la part de la population urbaine dans la population totale, loin d'être une victoire, est un désastre pour les villes -, d'autre part, il existe déjà dans les périphéries des villes du Sud des centaines de millions de personnes en quête d'activités rémunérées. Le marché du travail est totalement submergé. Inutile de parler d'emplois décents dans la situation de beaucoup de pays, où l'exode rural risque d'être intense et durable et où une masse de personnes prolétarisées est prête à accepter de travailler à n'importe quelles conditions de rémunérations et de droits. L'ancienne directrice de l'OMS Gro Harlem Brundtland résume bien la situation des villes face à l'afflux des paysans exclus de leurs terres: «Il n'y a pas de solution urbaine au problème fondamentalement rural de la pauvreté11.»

Ces chiffres sont alarmants, mais ils sont réalistes. Il est crédible que les évolutions s'orientent vers les 3 % de producteurs agricoles qui font fonctionner le modèle agro-industriel des pays du Nord, modèle qui est promu par les principaux prescripteurs internationaux, les lobbies de l'agro-industrie et l'essentiel de l'appareil de recherche. Ces départs sont en fait, pour leur très grande majorité, des exclusions liées à la paupérisation paysanne, à la concentration du foncier, à la dégradation des ressources naturelles et à l'évolution du climat. À noter, mais ces chiffres sont minimes par

^{11.} Appel international des lauréats du prix Blue planète, Défis de l'environnement et du développement, l'impératif d'agir, 2012.

rapport aux hémorragies africaines et asiatiques, que les agricultures des pays du Nord continuent de perdre régulièrement leurs agriculteurs: 20 % des exploitations européennes ont disparu entre 2002 et 2010 et encore 11 % entre 2010 et 2013¹². Selon ces prévisions alarmantes mais crédibles, sur le 1,92 milliard d'« emplois » agricoles d'aujourd'hui, le monde de 2050 n'aurait plus que 144 millions d'agriculteurs. D'ici là, 1,78 milliard de ces emplois pourraient avoir disparu. La crédibilité de ce chiffre n'est que statistique, il sous-entend des bouleversements sociaux et géopolitiques considérables, dont nous avons quelques avant-goûts aujourd'hui en termes de conflits, de migrations, de trafics divers, de terrorismes 13/14.

Automatisation et robotisation

Le deuxième flux majeur, attendu sur le marché du travail, cette fois principalement des pays de l'OCDE, est lié à l'auto-matisation et à la robotisation du travail. Cette question est aussi vieille que l'histoire des techniques, comme nous l'avons vu avec la révolte des canuts à Lyon. Ce débat a été très virulent lors de la révolution industrielle. Joseph Schumpeter a popularisé l'idée selon laquelle une innovation majeure – et la grappe d'innovations qui se développent dans son sillage - va de pair avec une destruction des techniques anciennes et des emplois les plus vulnérables, mais il considère qu'il s'agit d'une « destruction créatrice », car elle permet la génération d'emplois nombreux et de plus haute valeur. C'est ainsi, selon lui, que les cycles économiques avancent en progressant. Il est vrai que les révolutions agricoles et industrielles ont développé l'emploi et déplacé les plafonds démographiques successifs sur lesquels a buté l'humanité aux différentes étapes de l'évolution des techniques. Le débat s'est intensifié avec l'arrivée des troisième et aujourd'hui quatrième révolutions technologiques. Après celles de la machine à vapeur, de l'électricité, du numérique, voilà que se

^{12.} Eurostat, Informations supplémentaires, principaux tableaux et bases de données, décembre 2015.

13. Ce développement sur la destruction d'emplois dans les agricultures du Sud est un résumé d'un article publié dans la revue Sapiens: Henri Rouillé d'Orfeuil, «The Exclusion of Farmers, an Historical Challenge for the International Labour Market », vol. 5, 2012.

^{14.} AFD, Les exclusions paysannes : quels impacts sur le marché international du travail ?, 2014.

présente la révolution de la fusion entre les mondes du numérique, de la physique et de la biologie, selon la définition donnée par le président du Forum économique mondial, Klaus Schwab, qui en a fait le thème du Forum de Davos 2016 et un livre¹⁵. Cette révolution est déjà perceptible dans la vie quotidienne. L'« ubérisation », par exemple, se développe grâce à des sociétés, comme Uber, Amazon, Airbnb, Blablacar, et des plates-formes numériques qui mettent directement en contact des consommateurs avec des producteurs de services. La société négocie des prix favorables et prélève un pourcentage sur la rémunération du service qui transite par elle. Le consommateur y trouve de nombreux avantages, même s'il prend lui-même en charge une partie du travail assumé dans le commerce classique par le commerçant.

Le débat s'est enflammé après la publication par deux chercheurs d'Oxford d'un article16 déclarant que 47 % des emplois américains étaient automatisables ou robotisables et que le processus pourrait se mettre en œuvre au cours d'une ou de deux décennies. Comme souvent, quelques études de contre-feux ont indiqué que ces chiffres étaient très exagérés et que les créations seraient au moins égales aux destructions d'emplois. L'OCDE a critiqué la méthode des deux chercheurs et indiqué qu'il ne s'agissait que de 9%, mais à une échéance plus proche, d'ici 2025. France Stratégie indique dans une note d'analyse que 15 % seulement des emplois français sont facilement automatisables. Le Forum de Davos a livré de son côté les résultats d'une enquête auprès de grands patrons, qui représentent ensemble 13,5 millions de salariés et qui considèrent que, d'ici 2020, on assistera à une perte nette de 5 millions d'emplois, soit 37 % au cours de ces quatre années (2016-2020). On est donc sur des chiffres très conséquents, et la plupart des analystes et commentateurs considèrent que ces chiffres vont, cette fois, contredire Schumpeter: la destruction ne sera pas créatrice d'emplois en nombre équivalent.

^{15.} Klaus Schwab, La Quatrième Révolution industrielle, Paris, Dunod, 2017.

^{16.} Carl Benedikt Frey et Michael Osborne, The future of Employment: How susceptible are Jobs to Computerisation, Oxford Martin School, 2013.

Cette perspective de forte destruction des emplois actuels dans les pays de l'OCDE a des effets économiques en chaîne: d'une part, la nécessité d'une prise en charge du doublement ou du triplement du nombre de chômeurs et, d'autre part, la contraction de la consommation et de la demande.

Pour répondre à la mise à pied d'un grand nombre de personnes, les débats tournent autour de la création d'un revenu minimum, sinon universel, ce qui suppose des réformes profondes et une forte augmentation de la fiscalité. Une autre idée émerge autour d'une «taxe robot», qui a la faveur de Bill Gates. Cyril Dalmont, dans une tribune publiée dans Le Monde, associe ces deux solutions: «La protection sociale ne peut plus être financée par des travailleurs toujours moins nombreux: l'avenir est au revenu universel financé par une taxe sociale unique [...] la deuxième solution consiste à assujettir les robots et les automates aux charges sociales de manière proportionnée au nombre d'emplois salariés remplacés¹⁷. » La guestion n'est pas nouvelle : qui est-ce qui empoche les gains de productivité, et plus particulièrement ceux provenant d'un remplacement des travailleurs par des machines? Le constructeur du robot, l'actionnaire, le management, les salariés... ou l'État pour redistribuer une aide ad hoc aux personnes exclues du marché du travail ou qui ne peuvent pas y entrer?

Autre approche, le partage du travail. Dominique Méda et Pierre Larrouturou développent leurs idées sur le partage et la réduction du temps de travail: « Chaque mois le chômage franchit un nouveau record: plus de 6 millions de femmes et d'hommes sont inscrits à Pôle Emploi [...] sans compter toutes celles et tous ceux qui ont disparu des statistiques [...]. N'est-ce pas un certain "partage du travail" que nous impose le marché¹⁸?» Déjà en 1993, Antoine Riboud, le fondateur de BSN-Danone proposait un passage à des semaines de 4 jours et de 32 heures. J. M. Keynes se félicitait des gains de productivité à venir: «Trois heures par jour par roulement ou une semaine de quinze heures [...] font une ration suffisante pour assouvir le vieil

^{17.} Cyrille Dalmont, «Faut-il "assujettir les robots aux charges sociales"? », Le Monde, 13 juillet 2016. 18. Pierre Larrouturou et Dominique Méda, Einstein avait raison. Il faut réduire le temps de travail, lvry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier, 2016, p. 11.

Adam [...]. Je me réjouis donc de voir se réaliser dans un avenir pas si lointain le plus grand changement qui se soit jamais produit dans les conditions matérielles de vie des êtres humains considérés globalement. Mais bien entendu, cela se fera graduellement et non pas par un bouleversement soudain. Au vrai, cela a déjà commencé. Le cours de l'évolution tiendra simplement en ce que des classes sociales toujours plus larges et des groupes humains toujours plus nombreux seront délivrés pratiquement du problème de la nécessité économique¹⁹. » L'historien Philippe Fabry, qui reprend l'hypothèse des deux chercheurs d'Oxford, s'inquiète de la rapidité du remplacement de la moitié des emplois par des robots. Il dit ne connaître qu'un seul équivalent dans l'histoire, celui de l'arrivée massive à Rome des esclaves provenant des territoires conquis par les légions romaines lors du 1er siècle avant notre ère. Ces esclaves prirent la place des citoyens romains à des coûts bien moindres : « Au 1^{er} siècle, la population d'Italie romaine comptait cinq millions d'individus libres et deux millions d'esclaves [...]. Crassus, l'homme le plus riche de son temps, achetait des esclaves, les faisait former [...] et les vendait ou les louait [...]. Tout ce qui pouvait être fait par un homme libre pouvait être fait aussi bien et moins cher par un esclave [...]. Les hommes libres d'Italie romaine perdirent leur travail. Ce bouleversement économique eut des conséquences politiques graves [...]. On commença à procéder à de la redistribution publique qui vira assez rapidement à l'assistanat [...]. Tel fut le pacte social originel de l'Empire: une population admettant la suprématie de l'État à condition de se voir attribuer sa subsistance gratuitement²⁰.»

La contraction de la demande va bien sûr avec les pertes d'emplois et de revenus. Jean Welsh cite dans une tribune libre sur EuroNews un échange, rapporté par Martin Ford²¹, entre Henry Ford II et Walter Reuther, leader du syndicat United Auto Workers, lors d'une visite dans une nouvelle usine automatisée: «Walter, comment allezvous faire pour que ces robots paient des cotisations syndicales?»

^{19.} John Maynard Keynes, « Perspectives économiques pour nos petits-enfants », repris des *Essais sur la monnaie et l'économie*, Paris, Payot, coll. « Petite bibliothèque », 1971.

^{20.} Philippe Fabry, «L'ère des robots: transition à hauts risques », Contrepoints, 18 mars 2015.

^{21.} Martin Ford, Rise of the Robots, Technologies and the Threat of a Jobless Future, Basic Books, 2015.

Réponse: « Henry, comment allez-vous faire pour les inciter à acheter vos voitures?» Nous retrouvons là un classique des crises... Si ce ne sont pas les salaires, ce sera les contribuables, via les impôts, ou pire, les générations futures, via l'endettement, qui permettront aux classes moyennes ou inférieures d'acheter des voitures. L'OCDE, dans son rapport «Perspectives de l'emploi 2012», indique que la part des revenus du travail dans les revenus nationaux de ses membres est passée de 66,1 % au début des années 1990 à 60,7 % à la fin des années 2000. Elle précise également que la part salariale des 1 % les mieux rémunérés s'est accrue de 20 % au cours des deux dernières décennies, alors que la part des moins qualifiés s'est effondrée. Pourquoi cette baisse et ce surcroît important de l'inégalité entre les salariés? L'OCDE répond : «La hausse de la productivité et l'accroissement de l'intensité capitalistique, l'intensification de la concurrence nationale et internationale, l'affaiblissement du pouvoir de négociation des travailleurs et l'évolution des institutions de la négociation collective. Le recul de la part du travail est allé de pair avec une augmentation des inégalités du revenu marchand, de nature à mettre en péril la cohésion sociale et à ralentir le rythme de la reprise en cours²².» Mais peut-on négocier contre la mondialisation et le progrès technique? L'OCDE répond: il faut «donner les moyens aux travailleurs de la course contre la machine [...]. Enfin, le système d'imposition et de prestations peut être utile pour limiter l'impact des inégalités de revenu marchand croissantes sur le revenu disponible des ménages ».

Nous essaierons de proposer d'autres solutions pour tenter de sortir de la crise installée depuis 1974. Les données de la destruction de travail dans les 34 pays de l'OCDE, liée aux troisième et quatrième révolutions technologiques, proposées par le Forum économique mondial pour 2020 et par l'OCDE pour 2025 ou par les deux chercheurs d'Oxford et d'autres universitaires après eux pour 2040, accréditent l'idée que 50 % des emplois actuels vont disparaître d'ici 2050. L'OCDE nous indique²³ que les pays de l'OCDE comptaient 556,764 millions d'emplois civils en 2014, donc hors des

^{22.} OCDE, « Partage de la valeur ajoutée entre travail et capital : Comment expliquer la diminution de la part du travail ? », dans *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2012*, p. 117.

^{23.} OCDE, Statistiques de l'OCDE de la population active 2005-2014, OCDE, 2015.

forces armées. On peut donc retenir le chiffre de 250 millions d'emplois qui disparaîtront d'ici 2050.

Évolution de l'emploi à long terme

Le premier grand défi qui se dresse devant nous, est celui de l'évolution de l'emploi à long terme (2050), telle que celle-ci pourrait se produire sans intervention politique majeure. Il nous semble que cette évolution est trop explosive pour ne pas rencontrer des régulations extérieures fortes: ajustements violents et incontrôlés ou interventions politiques vigoureuses. Avec l'analyse des évolutions de l'emploi, nous traitons une bonne partie de la question technologique, des questions de l'urbanisation mondiale, et de la démographie, autant de questions transversales que nous retrouvons à plus ou moins forte intensité dans l'analyse des trois autres grands défis que nous avons choisi de mettre en avant. Il est impossible de prédire les créations d'emplois à long terme, d'autant que les métiers vont évoluer fortement et que nous n'avons pas d'idée précise aujourd'hui des nouveaux métiers qui vont apparaître. En revanche, nous pouvons avoir une idée des besoins d'emplois nouveaux nécessaires pour permettre à toutes les personnes actives d'avoir un travail.

Certaines de ces personnes sont déjà en situation d'exclusion économique (nous avons proposé le chiffre de 850 millions de personnes). D'autres personnes, qui vont faire partie du solde démographique d'ici 2050, vont apparaître sur le marché du travail (en partant des statistiques de l'ONU, nous avons proposé le chiffre de 1,65 milliard de personnes actives supplémentaires), enfin, plus compliqué et plus hasardeux, nous avons proposé deux flux entrant sur le marché du travail comme demandeurs d'emplois, l'un issu de la grande évacuation des campagnes et des agricultures des pays du Sud (nous avons évalué ce flux à 1,78 milliard de paysans), l'autre provenant des emplois victimes des troisième et quatrième révolutions technologiques (nous avons retenu le chiffre de 250 millions). En additionnant ces quatre chiffres, nous arrivons au nombre de 4,5 milliards d'« emplois décents » ou d'« activités rémunérées décemment » à créer au niveau mondial d'ici 2050 pour permettre à toutes les personnes actives entre 15 et 64 ans d'être économiquement et socialement incluses dans leurs sociétés et dans la grande

communauté humaine. À noter que les besoins d'activités ou d'emplois nouveaux portent sur:

- 19 % pour la volonté de sortir dès maintenant de l'exclusion et de l'extrême pauvreté 7,3 % de l'humanité;
- 36 % pour les conséquences de la croissance démographique d'ici 2050;
- 39 % pour les conséquences des hémorragies paysannes d'ici 2050;
- 6 % pour les conséquences des troisième et quatrième révolutions technologiques.

Plusieurs réactions rapides à ce chiffre considérable de 4,5 milliards:

- Tout d'abord, la quantité des emplois en balance ne doit pas nous décourager, il nous faut, dans une économie qui détruit des milliards d'emplois, nous mettre en mode création dans les domaines où des opportunités nouvelles sont susceptibles d'apparaître. L'exigence de quantité ne doit pas nous faire oublier la qualité des emplois et leurs déploiements vers des gisements, qui pour beaucoup ne sont pas ou pas encore apparents et qu'il faudra donc créer.
- Ce chiffre nous amène à re-réfléchir à la question des destructions d'emplois dans l'agriculture et, spécifiquement, dans les agricultures des pays du Sud: y a-t-il vraiment nécessité à encourager ces départs sous couvert de modernisation? N'y a-t-il pas d'autres voies de modernisation? Nous reviendrons sur cette question dans la quatrième partie.
- Il est difficile de ne pas remettre sur la table la question du partage du travail. Le partage entre deux moitiés de monde, l'une qui comprend ceux qui travaillent pour une rémunération, l'autre qui regroupe ceux qui n'ont pas d'accès à ce travail rémunéré. N'y a-t-il pas d'autres partages à imaginer?
- On n'arrivera pas à relancer une croissance susceptible de créer les milliards d'emplois nécessaires dans le modèle social et économique que nous connaissons. Une transition vers d'autres modèles est inévitable si nous voulons éviter des ajustements dramatiques.
- La croissance démographique n'est pas un facteur anodin. Elle est forte et préoccupante dans les grandes régions du monde qui n'ont pas ou pas encore fait de « transition démographique »

- et qui restent encore avec des taux de croissance démographique de 3 %, voire de 4 %. Il s'agit des régions les plus pauvres du monde.
- Seuls 6 % des besoins d'emplois nouveaux concernent principalement les pays de l'OCDE, correspondant à 17 % de la population mondiale. Il s'agit quand même de 250 millions d'emplois. Les défis, en matière d'inclusivité, qui sont devant les pays du Nord sont moindres que ceux des pays du Sud, mais ils sont quand même considérables.
- Nous hésitions à parler d'emplois, qui font souvent référence au salariat, nous avions raison: il est plus réaliste pour au moins 90% des besoins d'emplois de parler d'activités rémunérées et, le plus souvent, informelles. C'est une manière de parier sur les initiatives individuelles et collectives et de mieux positionner les appuis qui pourraient être utiles aux porteurs de ces initiatives.

LA QUESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA DURABILITÉ DU DÉVELOPPEMENT

Les rapports Meadows et Brundtland

Grâce aux rapports Meadows et Brundtland, deux notions ont fait leur apparition dans le débat public international avant de prendre place dans les processus diplomatiques: environnement global et développement durable. Le rapport Meadows²⁴, publié en 1972, met en avant l'idée d'un monde dont les ressources naturelles sont limitées et non renouvelables. La croissance économique, fortement consommatrice de ces ressources, poussée par une croissance démographique mondiale rapide, nous rapproche inéluctablement de leur épuisement et des limites d'un monde que nous savons fini. Ce rapport est contemporain de la première Conférence des Nations unies sur l'environnement de

^{24.} The Limits to Growth, Rapport Meadows, Signet 1972; en français, Halte à la croissance?, Rapport Meadows, le Club de Rome, Fayard, 1974.

Stockholm (juin 1992), du premier choc pétrolier et de l'entrée en politique de l'écologie. Il annonce, à sa manière, la crise de 1974.

En 1987, le rapport Brundtland²⁵, prolonge les idées du rapport Meadows et les intègre dans une nouvelle vision du développement, un développement durable également soucieux des dimensions économique, sociale et environnementale. C'est la proposition de sortie de crise qui sera discutée lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, désignée à juste titre comme le Sommet de la Terre, réuni à Rio en juin 1992. La proposition sera validée par 110 chefs d'État. Elle prend la forme d'une Déclaration sur l'environnement et le développement, de l'affirmation de 27 principes fondateurs, de la présentation d'un plan d'action (l'agenda 21, qui ne contient pas moins de 2500 propositions) et de trois conventions internationales des Nations unies (la Convention-cadre sur les changements climatiques, la Convention sur la diversité biologique et la Convention sur la lutte contre la désertification). Un ensemble d'autant plus impressionnant qu'il repose sur des novations en termes de négociation et de droit international, notamment l'insistance mise sur le « bien commun » de l'humanité qui dépasse les frontières nationales et l'entrée en jeu et en coresponsabilité, à côté des gouvernements, de neuf familles d'acteurs, appelées à apporter leurs pierres à la mise en œuvre de l'agenda 21. Les défis sont mondiaux, mais les solutions sont locales. La participation de tous est nécessaire et sollicitée. Il s'agit donc d'un magnifique travail diplomatique et d'une mobilisation internationale considérable, aussi bien lors de la préparation et du déroulement de Rio 92²⁶, que pour la mise en œuvre de ses propositions.

^{25.} Our common future, Rapport Brundtland, Commission mondiale pour l'environnement et le développement, Oxford University Press, 1987; en français, Notre avenir à tous, Book LLC, 2011.
26. Henri Rouillé d'Orfeuil, La Diplomatie non gouvernementale. Les ONG peuvent-elles changer le monde?, Les Éditions de l'Atelier, 2006. Entre autres manifestations préparatoires du sommet de la Terre (Rio, juin 1992), la conférence «Les racines du futur» a réuni 1 000 ONG provenant de différents pays du monde, du moins de ceux où celles-ci ne sont pas interdites, choisies selon une batterie de critères pour s'assurer de la représentativité de l'assemblée réunie et invitée à venir à Paris en décembre 1991. Cette conférence est considérée comme l'une des premières grandes manifestations de l'entrée des ONG dans les processus de négociation internationale.

Les suites de Rio 92

Ces avancées devaient beaucoup au contexte international. L'ordre géopolitique mis en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale s'était en effet écroulé le 9 novembre 1989 avec le mur de Berlin. Rio était le premier grand rendez-vous international après la chute du mur. On s'attendait à y voir apparaître une autre mondialisation, fondée à la fois sur une transition vers un développement durable et sur une solidarité nord-sud renforcée. Malheureusement, d'autres forces, apparemment plus puissantes, ont vu dans la chute du bloc communiste l'opportunité d'élargir géographiquement et d'approfondir économiquement une mondialisation, qui sera qualifiée de néolibérale. Néanmoins, malgré le retour aux affaires des grandes autorités nationales et internationales, les pistes ouvertes à Rio se sont mises en place:

- La Convention climat a été mise sur des rails opérationnels dans le cadre du protocole de Kyoto, signé en 1997, et mise en marche en 2005 lorsque les pays ayant ratifié le protocole ont dépassé la barre des 55% du total des émissions de gaz à effet de serre (GES). Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), créé en 1988, a acquis une forte légitimité. Enfin, malgré une érosion des volontés politiques, la conférence des parties (COP21) s'est accordée à Paris sur un accord international qui engage les 195 pays signataires à prendre les dispositions pour limiter le réchauffement en dessous de 2 °Celsius d'ici 2100.
- La Convention biodiversité s'est aussi donné des suites opérationnelles, par exemple en 1996 à Leipzig, un plan d'action sur l'utilisation des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, en 2000 à Carthagène, un protocole pour la prévention des risques biotechnologiques, en 2010 à Nagoya, un protocole sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. En 2010, a également été créée la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écologiques (IPBES).
- L'agenda 21 a vu naître, au niveau des pays mais aussi des territoires et des villes, des agendas 21 chargés de mettre en cohérence les actions sectorielles qui concernent le vaste champ

- du développement durable, avec ses trois piliers économique, social et environnemental.
- Enfin, la conférence de Rio a été suivie par deux conférences anniversaires, censées faire le point sur les engagements de Rio. Une conférence Rio+10 à Johannesburg et une conférence Rio+20 de nouveau à Rio. Il y avait chez les anciens ayant participé à Rio 92 et réinvités à ces deux anniversaires (+10 et +20) une forme de nostalgie devant les bilans proposés et, surtout, devant le manque d'allant des négociateurs soucieux d'éviter tout ce qui pourrait nuire aux intérêts des uns ou des autres de leurs mandants.

Les limites du monde

Ceci dit, rien n'est facile et tout n'est pas négatif dans le cheminement (1972-2017) des idées et des actions concernant le domaine environnemental élargi. Mais force est de reconnaître que les premiers avertissements, lancés au début des années 1970, sont d'autant plus d'actualité que nous nous sommes rapprochés des limites du monde. Les questions ont été documentées, par exemple, pour le climat, par le GIEC, ou, pour la diversité biologique, par l'Union internationale de conservation de la nature (UICN). Les risques ont été confirmés. Pourtant, nous sommes toujours face à des murs qui réclament des transitions dans nos modes de production et de consommation. Les limites du monde s'occuperont des ajustements que nous n'aurons pas voulu, pas su ou pas pu engager nous-mêmes, c'est-à-dire chacun de nous, au niveau local où nous pouvons agir, et les représentants que nous désignons, pour agir aux différentes échelles territoriales jusqu'à l'échelle mondiale. Il y aura des ajustements; à nous de les gouverner si nous ne voulons pas nous retrouver dans une situation du type de celle qui a frappé les Européens du xive siècle, qui n'avaient pas su, voulu ou pu opérer les transitions nécessaires avant d'atteindre les limites de leur monde.

En matière de durabilité de notre développement, plusieurs grands défis sont devant nous : les limites des ressources non renouvelables, la nécessité de maintenir le réchauffement sous la barrière de 2 °Celsius, la préservation de la biodiversité, l'arrêt des pollutions dangereuses pour la santé humaine.

Allons-nous pouvoir nous passer de l'exploitation des ressources naturelles non renouvelables ?

Nous ne sommes plus qu'à mi-chemin entre l'avertissement du Club de Rome²⁷ et 2050, date annoncée pour la fin du pétrole. Comme toutes ces dates de fin d'exploitation, elles diffèrent et évoluent avec la découverte de nouveaux gisements. Les estimations sont néanmoins voisines: l'unité Environmental Sciences and Technology de l'université de Californie, à Davis²⁸, estimait en 2010 la fin du pétrole à 2041, Électricité de France (EDF) à 2065, l'association Conso-Globe²⁹ à 2050. Ce que l'on sait avec plus de précisions, c'est que la consommation des trois principaux combustibles fossiles, qui ne se renouvellent pas (pétrole, charbon, gaz, respectivement: 35, 25, et 21 % 30 du mix énergétique) représentant 81 % de la consommation d'énergie, a augmenté de 160% entre 1976 et 2010 et que nous sommes toujours sur une croissance de 1,3 % par an. La disparition du gaz est prévue pour 2072, celle du charbon pour 2158. Les réserves en matière de pétrole et de gaz de schiste sont difficiles à interpréter, car elles sont évaluées le plus souvent pour servir des intérêts économiques ou des choix politiques. Aux États-Unis, la production de gaz de schiste, inexistante jusqu'en 2004, représentait 17 % de la production d'énergie en 2011. Les Américains comptent doubler ce pourcentage d'ici 2035 et annoncent avoir 110 ans de réserves. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) parle de deux siècles de consommation possible avec le gaz de schiste... donc, euphorie. Mais d'autres interlocuteurs parlent d'un bilan écologique catastrophique en Amérique du Nord, d'une rentabilité incertaine en Pologne, pays potentiellement gros producteur, de mini-tremblements de terre en Angleterre... Quelles que soient les incertitudes concernant les dates

^{27.} Le Club de Rome, créé en 1968, s'est constitué comme un groupe de réflexion animé par Aurelio Peccei, administrateur de la Fiat, et Alexander King, directeur scientifique de l'OCDE. Il a réuni des scientifiques, des industriels, des économistes et des fonctionnaires. Il s'est rendu célèbre en publiant en 1972 le fameux rapport « *The limits to Growth* ».

^{28.} AFP, dépêche, reprise par plusieurs journaux dont *Le Figaro*, «Pétrole épuisé avant les renouvelables ». 15 novembre 2010.

^{29.} Site encyclo-ecolo.com, très bien documenté sur les questions environnementales et l'épuisement des ressources naturelles.

^{30.} Jacques Varet, L'encyclopédie du développement durable, 4D, http://encyclopedie-dd.org/

précises, les décennies des principales sources d'énergie sont comptées... Et nous accélérons toujours!

Il en va de même pour la plupart des éléments de la vieille classification de Mendeleïev. Déjà la cryolithe, utilisée dans la production d'aluminium et de céramique, a disparu. La dernière mine du Groenland a fermé dans les années 1980. Le terbium (lampes à basse consommation) et le hafnium (utilisé dans les réacteurs nucléaires) vont disparaître en 2018... L'or et le zinc en 2025, le cuivre en 2039, le fer, le plus utilisé des métaux, en 2087... Seul le thorium propose un horizon lointain, en l'occurrence 3100.

Nous n'avons qu'une Terre. Nous allons donc, à relativement court terme, devoir recycler, économiser et remplacer ces minerais, qui avant de s'éteindre vont devenir plus difficiles à atteindre et donc de plus en plus coûteux. L'extraction d'un minerai hors filon réclame dix fois plus d'énergie. Les taux de recyclage des principales ressources minières non renouvelables s'établissent aujourd'hui autour de 25 % (chrome, zinc, étain), de 35 % (cuivre et nickel), 43 % (or), 49 % (aluminium) et 72 % (plomb)³¹.

Allons-nous pouvoir réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre (GES) de manière à limiter le réchauffement climatique à un maximum de 2 °Celcius ?

Le chiffre de 2 °C est un compromis entre le «encore possible» et le «toujours tolérable». Les pays les plus vulnérables, les îles du Pacifique notamment, ont obtenu que l'on mentionne dans l'Accord de Paris un objectif de 1,5 °C, au moins comme une option. La plupart des scientifiques pensent que la limite de 2 °C est trop élevée. Il est classiquement fait mention de quatre types de conséquences du réchauffement climatique, toutes préjudiciables pour tout ou partie de la planète:

- multiplication de phénomènes climatiques extrêmes (tempêtes, cyclones, sécheresse...);
- instabilité des saisons (problématique pour la flore, la faune, l'agriculture...);

^{31.} Conso-Globe, reprenant les chiffres d'A. Reller de l'université d'Augsbourg et de T. Graedel de Yale Universitu.

- fonte des glaciers continentaux (perturbation des approvisionnements en eau, montée des eaux marines) et dégel des pergélisols (libération massive de méthane, en Sibérie, en Alaska et dans les autres régions froides);
- élévation du niveau et acidification des mers (submersion des régions côtières, déplacements de populations, destruction de la faune et de la flore marines...).

L'ampleur de ces conséquences sera fonction de l'élévation de la température et des émissions de GES. La référence choisie pour mesurer les évolutions se situe en 1880 avant le grand développement industriel. Il y avait dans l'atmosphère 250 ppm (particules par million) de gaz carbonique en 1880, 350 ppm en 1988, 400 ppm en 2015. Nous sommes déjà entrés dans une zone critique, d'autant qu'à côté du ${\rm CO_2}$, il y a six autres GES, comme le méthane ou le protoxyde d'azote. Les scientifiques craignent que, passé 450 ppm, des mécanismes de « rétroaction positive » se déclenchent brutalement, à l'image de la libération brutale du méthane lors du dégel des pergélisols.

Les données récentes confirment l'ampleur du processus de réchauffement, celui-ci dépasse en général les prévisions proposées par les rapports successifs du GIEC. Ces données sont donc alarmantes³². Les climatologues indiquent que les trente dernières années ont été les plus chaudes depuis le xve siècle. Depuis 1880, les cinq années les plus chaudes ont été, dans l'ordre décroissant: 2016, 2015, 2014, 2010 et 2013. La température des eaux tropicales s'est élevée de 1,2 °C. En 1988, le phénomène El Niño a détruit la moitié des récifs coralliens de l'océan Indien. La température des bassins océaniques, où se forment les cyclones, s'est élevée entre 1970 et 2004 de 0,5 °C, ce qui a accru le nombre et la puissance des cyclones, particulièrement dans l'Atlantique nord. À l'échelle mondiale, on comptait chaque année cinquante événements climatiques notables entre 1970 et 1985. On en dénombre depuis 1996 environ cent vingt.

^{32.} Christophe Magdelaine, site notre-planete.info, fait un point le 20 janvier 2017, qui est ici largement repris.

Le niveau moyen des océans s'est élevé de 17 cm depuis 1880. Cette hausse était en moyenne de 2 mm au cours du xx^e siècle. Elle était de 3 mm entre 1990 et 2003. Elle est maintenant de 3,27 mm. Les glaciers de montagne se sont tous rétractés. Dans les Alpes, depuis trente ans le recul est de 1 m/an. Depuis 1979, dans l'Arctique, la banquise a perdu 15 % de sa superficie et 40 % de son épaisseur. Les modèles climatiques prévoient tous la disparition des glaces en été dans quelques décennies.

L'Accord de Paris a défini un objectif: limiter le réchauffement à 2 °C d'ici 2100. Les 174 pays ont approuvé l'accord le 12 décembre 2015. Il a été ratifié le 5 octobre 2016 grâce à la validation de l'Union européenne qui a permis de dépasser la barre des 55 % d'émissions de GES. Les pays ont fait part de la manière dont ils pensaient pouvoir diminuer leurs émissions. Ceci dit, les élections nationales peuvent changer les positions d'un gouvernement, comme aux États-Unis avec l'élection de Donald Trump. 2100, et même 2030, c'est très loin pour des gouvernements. Enfin, les données et les tendances ne sont pas encourageantes. Toutes les familles d'acteurs et tous les domaines économiques sont concernés. Sans une transition vigoureuse de nos modes de production et de consommation, sans des changements radicaux dans le domaine de l'énergie, des transports, de l'habitat, de l'agriculture..., il est peu probable que nous puissions rester pendant des décennies derrière la barrière des 2 °C.

Allons-nous pouvoir sortir des rails qui nous amènent vers une sixième extinction des espèces ?

Yuval Noah Harari présente dans son livre³³ l'Homo sapiens comme un « serial killer écologique » :

« Sa première réalisation fut la colonisation de l'Australie voici 45 000 ans. Les spécialistes ont du mal à expliquer cet exploit [...] aussi important que le voyage de Christophe Colomb vers l'Amérique ou d'Apollo 11 vers la Lune [...] [Les Sapiens] découvrirent un étrange univers de créatures inconnues, dont un kangourou de deux mètres pour deux cents kilos et un lion marsupial aussi massif qu'un tigre moderne, [...] des koalas géants, [...] des oiseaux coureurs, qui avaient deux fois la taille

^{33.} Yuval Noah Harari, Sapiens. Une brève histoire de l'humanité, Paris, Albin Michel, 2015, p. 83-87.

d'une autruche, [...] des lézards dragons, des serpents de cinq mètres, [...] le diprotodon géant, [...] presque tous ces géants disparurent en quelques milliers d'années: vingt-trois des vingt-quatre espèces animales australiennes de cinquante kilos et plus s'éteignirent [...]. On a peine à croire qu'Homo sapiens soit entièrement innocent.»

La même histoire se reproduisit dans les autres îles du Pacifique, en Sibérie, en Amérique. «La première vague de colonisation du Sapiens a été l'une des catastrophes écologiques les plus amples et les plus rapides qui se soit abattue sur le règne animal³⁴. » Pour l'auteur de ce grand et gros livre, nul doute que la place et le traitement réservés aux animaux constitueront pour le Sapiens un énorme passif. Ces histoires préhistoriques trouvent un écho dans le malêtre animal et les disparitions qui s'accélèrent. L'article publié dans Sciences Advances³⁵ par trente et un primatologues internationaux annonce la fin prochaine, d'ici vingt-cinq à cinquante ans, de 60% des espèces de singes, dont quatre des six espèces de grands singes (gorilles, chimpanzés, bonobos et orangs-outans). Paul Garber, professeur d'anthropologie à l'université de l'Illinois, qui a codirigé l'étude, déclarait au Monde³⁶ : « C'est la onzième heure pour beaucoup de ces créatures. Plusieurs espèces, comme le lémur à queue annelée, le colobe rouge d'Udzungawa, en Tanzanie, le rhinopithèque brun ou le gorille de Grauer, ne comptent plus que quelques milliers d'individus. Dans le cas du gibbon de Hainan, en Chine, il reste même moins de trente animaux [...]. Leur conservation nécessite une révolution urgente de nos actions, tant leur disparition est aujourd'hui ancrée dans l'incertitude politique, l'instabilité socioéconomique, la criminalité organisée, la corruption et des choix de court terme.»

Dans le domaine des plantes, même son de cloches et même sonnette d'alarme de Stephen Hopper, directeur des jardins botaniques royaux de Kew Gardens, à la suite d'une évaluation menée

^{34.} Id., p. 95.

^{35.} Alejandro Estrada, «Impending extinction crisis of the world's primate: Why Primates matter», Sciences Advances, vol. 3 (1), janvier 2017.

^{36. «}Les singes pourraient disparaître d'ici vingt-cinq ans à cinquante ans », Le Monde, le 18 janvier 2017.

avec l'UICN sur un échantillon de 4000 plantes, établi à partir des 380000 plantes connues, montrant que 22% de ces plantes étaient menacées: «Nous ne pouvons pas rester là les bras croisés à regarder les plantes disparaître. Elles sont la base de toute la vie, elles fournissent l'air sain, l'eau, la nourriture et l'énergie³⁷. »

Il y aurait une dizaine de millions d'espèces³⁸, dont seulement 1,7 million ont été découvertes. Les océans sont à 95 % inexplorés. On estime que seulement 20 % des espèces marines ont été repérées. Il en va de même des organismes unicellulaires. La diversité biologique est particulièrement remarquable dans les forêts tropicales et les massifs coralliens, dont on sait la vulnérabilité: côté forêts tropicales, 29 millions d'hectares ont été détruits entre 1990 et 2000, côté coraux, le changement climatique ou des événements comme El Niño sont à l'œuvre.

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) a publié en 2005 une «Évaluation des écosystèmes pour le millénaire», qui montre les bouleversements introduits par les humains depuis une cinquantaine d'années. L'UICN a indiqué en 2013 que la liste rouge, qu'elle tient à jour, comprenait 20934 espèces menacées sur les 70 294 étudiées³⁹. En 2016, les menaces continuent à progresser: 23 928 espèces sur les 82 954 évaluées. C'était le cas de 41 % des amphibiens, 35 % des lépidoptères (les papillons), 33 % des récifs coralliens, 30 % des conifères, 25 % des mammifères, 13 % des oiseaux... et la presque totalité des orthoptères (sauterelles).

La cinquième extinction des espèces a eu lieu il y a 65 millions d'années au cours de l'ère tertiaire (Crétacé) à cause de la chute d'un météorite géant. Elle a provoqué la fin des dinosaures. Nous sommes, semble-t-il, entrés dans une sixième extinction, déjà baptisée « sixième extinction de l'Anthropocène », cette fois provoquée par le comportement d'une seule espèce, l'Homo sapiens.

^{37. «}L'homme reste le principal responsable de la disparition des plantes sauvages», *Le Monde*, 29 septembre 2010.

^{38.} François Ramade, Éléments d'écologie : Écologie fondamentale, Paris, Dunod, 2009.

^{39.} UICN, La Liste rouge mondiale des espèces menacées, Comité français de l'UICN, 2013.

Ce comportement humain est destructeur de plusieurs manières:

- la détérioration des habitats, la déforestation, la destruction des haies, l'artificialisation des espaces agricoles, l'urbanisation, la construction des infrastructures... Bref, toutes les manifestations des établissements humains modernes. À part pour les animaux domestiqués et ceux recueillis ou enfermés dans des zoos, ainsi que toutes les espèces qui vivent avec ou aux dépens des humains (microbes ou bactéries), il y a une incompatibilité entre ces écosystèmes humanisés et la faune sauvage. Les réserves de biosphère ou des formes de cohabitation très contrôlées, comme dans les parcs naturels, sont des solutions. Nous retombons sur la question des frontières ou des limites de l'expansion humaine, qui supposent la maîtrise des pressions démographiques et économiques.

Il n'y a guère d'exemples d'importance à faire valoir dans le droit international sur la reconnaissance de limites d'exploitation, si ce n'est le traité sur l'Antarctique, signé en 1959, qui fait de ce continent - il est vrai inhabité - un territoire préservé des activités et des établissements humains, à l'exception de bases scientifiques, limitées d'ailleurs à quelques disciplines scientifiques. Les discussions diplomatiques pouvant amener à une conception de type «bien commun de l'humanité», comme cela a pu être le cas à certains moments du processus de préparation de Rio 92 à propos de l'Amazonie, de la forêt tropicale africaine ou d'enclaves délimitées, sont rejetées comme des actes d'ingérence et d'irrespect des souverainetés nationales. La conservation, la protection et la restauration de la nature relèvent de la responsabilité nationale et celle-ci s'exerce difficilement dans ces vastes massifs forestiers face à une multitude d'atteintes envers la forêt, la faune et la flore. Dans bien des cas, la colonisation de ces nouveaux espaces est organisée ou approuvée par les autorités publiques et mise en œuvre par des entreprises nationales ou multinationales, comme à Sumatra ou à Kalimantan, la partie indonésienne de Bornéo.

 La surexploitation des ressources est aussi une question de maîtrise des interventions humaines dans des écosystèmes complexes. C'est encore une question de limites à respecter. Malgré l'immensité des mers et des océans, leurs ressources ne sont pas inépuisables et, malgré leur caractère renouvelable, les prélèvements sur ces ressources sont trop importants pour permettre une gestion durable des stocks. Selon la FAO⁴⁰, «la proportion des stocks qui ne sont pas pleinement exploités a progressivement baissé depuis 1974 [...]. La proportion des stocks pleinement exploités s'est maintenue autour de 50 % ... avant d'augmenter progressivement pour atteindre 57,4 % en 2009 [...]. Sur les stocks restant, 29,9% étaient surexploités et 12,7 % non pleinement exploités [...]. Le rétablissement durable de la pleine productivité ne sera possible qu'après la mise en œuvre de plans rigoureux de gestion et de reconstitution des stocks ». Ce qui vaut pour la pêche, activités de capture, vaut pour ce qui reste de la chasse. Dans ce domaine, le braconnage, notamment pour récupérer de la viande de brousse, et le trafic des animaux vivants ou d'éléments d'animaux tués (défenses d'éléphants, cornes de rhinocéros, peaux et trophées divers) provoquent des ravages pour certaines espèces. Dans la même catégorie, la biopiraterie concerne des plantes aux vertus médicinales réelles ou supposées.

- Le changement climatique, dont l'origine est liée aux activités humaines, a et aura un impact important sur l'évolution des écosystèmes et sur la faune et la flore. Selon le rapport de synthèse adressé par le GIEC⁴¹ aux responsables politiques en 2007, une élévation de la température de 3,5 °C pourrait causer la disparition de 40 à 70 % des espèces.
- La pollution sous toutes ses formes est responsable de diverses contaminations, qui sont parfois documentées par des chercheurs de différentes disciplines. Ces études peuvent être plus ou moins indépendantes des entreprises productrices des contaminants. L'exemple de l'évaluation de l'impact des

^{40.} FAO, La situation mondiale de la pêche et de l'aquaculture, Rome, 2012, p. 50.

^{41.} IPCC, Climate Change 2007, Synthesis Report, Summary for policymakers.

pesticides systémiques⁴², qui s'appuie sur une synthèse de 1121 études publiées dans des revues à comité de lecture, est intéressant. Les néonicotinoïdes et le fipronil représentent le tiers du marché mondial des insecticides. Ces produits opèrent en perturbant les transmissions dans le système nerveux central des organismes. Ils ont des effets sur les invertébrés comme sur les vertébrés. Une exposition à faible dose sur une longue durée peut entraîner des effets négatifs importants. On en retrouve dans les sols, les eaux et l'air. Ils sont persistants et mobiles, ce qui conduit à une contamination à grande échelle. Ils sont destinés à des ravageurs des cultures, mais atteignent d'autres cibles, à commencer par les pollinisateurs, comme les abeilles ou les bourdons; tous les insectes sont menacés. Autres victimes, les vers de terre, qui jouent un rôle essentiel dans la vie et la qualité des sols, sont également très vulnérables. Tout comme les mammifères, poissons, amphibiens, reptiles... «La littérature synthétisée dans cette évaluation intégrée démontre la biodisponibilité à grande échelle de ces insecticides dans l'environnement mondial, à des niveaux qui sont connus pour causer des effets létaux et sub-létaux sur une large gamme de micro-organismes, d'invertébrés et de vertébrés terrestres et aquatiques.»

Ces effets touchent les espèces elles-mêmes, mais aussi toutes les fonctions et tous les services écologiques qui sont à la base du fonctionnement des éco-systèmes. Les abeilles, par exemple, sont responsables de 80 % des pollinisations et donc du cycle de la vie des plantes. Le groupe des vingt-neuf scientifiques qui ont mené cette méta-analyse déplore le manque d'études dans de nombreux domaines susceptibles de présenter des dangers pour l'environnement. Ils citent le cas des insecticides organochlorés, comme le DDT, qui ont été largement utilisés de longues années durant, années pendant

^{42.} Environmental Science and Pollution Research, Springer, janvier 2015, Conclusions de l'évaluation mondiale intégrée sur les risques des néonicotinoïdes et du fipronil pour la diversité et le fonctionnement des écosystèmes, traduction Christian Pacteau et Jean-Marc Bonmatin.

lesquelles une utilisation dans le monde entier s'est développée, avant que l'on se décide à en interdire l'utilisation.

Dans un autre ordre d'idées, nous pouvons classer dans ces perturbations humaines aux fonctionnements des écosystèmes, l'introduction, volontaire ou non, d'espèces invasives, comme le frelon asiatique ou le silure. Mais ces introductions recoupent un peu toute l'histoire des grandes découvertes et des échanges interrégionaux, puis celle des jardins d'acclimatation, ancêtres de la recherche agronomique contemporaine.

L'importance de la notion d'écosystèmes, la prise de conscience de la nécessité de leurs bons fonctionnements pour le devenir de l'humanité et de la planète ne sont pas toujours perçues. Plusieurs outils, à forte dimension pédagogique, peuvent y aider. C'est le cas des notions de « services écosystémiques » et d'« empreinte écologique ».

- Les écosystèmes ne sont pas seulement utiles pour eux-mêmes, ils le sont aussi pour la pérennité du patrimoine naturel et pour la survie de l'humanité. Ils ont des fonctions et ils produisent des « services écosystémiques ». Les abeilles et quelques autres insectes ou oiseaux pollinisent les fleurs des plantes. C'est en effet un service rendu qui, selon une étude de l'Institut national de recherche agronomique (Inra) et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)43, coûterait 153 milliards d'euros, si les humains devaient s'en acquitter, soit 9,5 % de la valeur de toute la production alimentaire de la planète. Des exemples de cette nature peuvent être multipliés et aboutir à des absurdités économiques. Ce pourrait être une nouvelle étape de la marchandisation de toutes les « choses » gratuites, qui pourraient avoir une valeur marchande, c'està-dire la transformation de ces choses en «biens», privés ou publics. Cette marchandisation des services rendus gratuitement par les abeilles, les vers de terre et toutes les composantes de la biodiversité va au-delà des calculs économiques. En effet, il n'y a pas toujours d'alternatives humaines aux

^{43.} Inra-CNRS, "Economic valuation of the vulnerability of world agriculture confronted with pollinator decline", *Ecological economics*, août 2008.

défaillances provoquées de la nature. Ces raisonnements, poussés à l'absurde, ont l'avantage d'alerter et de donner la mesure de la dangerosité des pratiques et autres comportements, qui contribuent à affaiblir ou à détruire localement ou à plus grande échelle les services écosystémiques rendus par nos partenaires, animaux et végétaux, de la biodiversité. Il a été établi toute une typologie de services, qui doivent nous aider à prendre conscience des bienfaits de la nature. Nous en sommes tous convaincus, sauf que les autorités publiques font face à des lobbies puissants et que l'on continue à utiliser des produits tueurs d'abeilles et de vers de terre.

- L'« empreinte écologique » mesure la surface nécessaire à la vie d'un individu ou d'une collectivité pour produire les ressources dont il a besoin et pour faire digérer et disparaître les déchets qu'il ou elle produit. Cette notion peut également être utilisée pour un produit ou n'importe quelle activité. La surface se mesure en hectares, sachant que, compte tenu de la population mondiale et des hectares productifs disponibles, la disponibilité moyenne pour chaque humain est aujourd'hui de 1,8 ha. Pour calculer l'empreinte écologique, on additionne six composantes:
 - •l'empreinte « carbone », exprimée en surface de forêt nécessaire à l'absorption du CO₂ émis par la consommation d'énergie fossile et par la production de produits manufacturés, c'est 50 % de l'empreinte écologique de l'humanité;
 - •l'empreinte « production végétale », exprimée en surface de culture nécessaire à la production de matières premières, essentiellement pour alimentation;
 - •l'empreinte « production animale », exprimée en surface de pâturage correspondant à la consommation des produits d'élevage;
 - •l'empreinte «bois », exprimée en surface de forêt pour la consommation de bois et de produits dérivés (papier);
 - ·l'empreinte « pêche », exprimée en surface d'eau marine;
 - •l'empreinte « ville et infrastructures », correspondant aux emprises urbaines et autres infrastructures.

Chacun peut calculer son empreinte écologique ou l'empreinte d'un objet ou d'une activité. Des calculs ont été faits pour mesurer l'empreinte moyenne d'un citoyen de différents pays et le nombre de planètes qu'il faudrait si le monde n'était peuplé que de citoyens de ce même pays : le Qatari (11,7 ha, soit 6,5 planètes), l'Américain (9,4 ha, soit 5,2 planètes), l'Australien (6,8 ha, soit 3,7 planètes), le Français (5 ha, soit 2,7 planètes), l'Indien (0,9 ha, soit 0,5 planète), l'Afghan (0,6 ha, soit 0,3 planète). Le citoyen moyen du monde utilise 2,7 ha, alors que nous n'avons sur terre en moyenne que 1,8 ha pour chacun de nous. Cela signifie qu'une humanité de citoyens moyens du monde avait besoin en 2010 d'une planète et demie! Nous consommons toutes les ressources régénérées et prélevons sur le patrimoine mondial un tiers des ressources que nous consommons. L'ONG WWF (World Wildlife Fund) a calculé qu'en 2015, nous avons commencé à vivre à crédit (écologique) le 13 août!

Ces chiffres sont au cœur des négociations internationales sur l'environnement, ils expriment concrètement le principe de la «responsabilité partagée, mais différenciée». L'humanité doit réduire d'un tiers sa consommation, mais pas tous et pas tous de la même manière, d'autant que certains pays ont commencé à surconsommer et à sur-émettre du CO_2 il y a 250 ans, alors que d'autres sont encore loin du quota moyen de consommation d'espace de 1,8 ha/habitant.

Allons-nous pouvoir maîtriser les pollutions qui, brutalement ou selon des processus cumulatifs à long terme, nuisent à notre santé ou à celle des générations à venir?

Poursuivons notre interrogation sur les néonicotinoïdes et la vaste étude consacrée à leurs impacts sur le fonctionnement des écosystèmes. Nous avons vu que les invertébrés et les vertébrés étaient fortement impactés et que l'on trouvait des traces de ces substances dans les sols, les eaux et l'air... et, selon le ministère américain de l'Agriculture, nous en trouvons dans la moitié des échantillons de fruits et de légumes testés! Mais alors, qu'en est-il de l'impact sur les humains⁴⁴? On l'ignore, « nous ne disposons pas de données d'exposition de la population française à cette famille de molécules », répond

^{44.} Voir l'article de Stéphane Foucart, «Tueurs d'abeille et d'humains?», Le Monde, 7 février 2017.

l'agence Santé publique France. Néanmoins, quatre études, ce qui est effectivement très peu, mentionnent des conséquences développementales ou neurologiques défavorables. Les ministères concernés, sauf celui de l'Agriculture, ont saisi l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) et lui ont demandé de mener une expertise approfondie: « Il aura donc fallu attendre un quart de siècle après leur mise sur le marché pour que les pouvoirs publics se posent la question⁴⁵. »

Nous retrouvons un débat semblable sur l'herbicide le plus utilisé dans le monde, le Roundup, produit phare de l'entreprise Monsanto, herbicide qui fait équipe avec le développement des cultures génétiquement modifiées. Le glyphosate a un fort pouvoir destructeur des plantes adventices, alors que le soja génétiquement modifié, pour prendre cet exemple déjà ancien et mondialement diffusé, au génome duquel on a introduit un gène qui détruit la molécule de glyphosate, n'est pas affecté par l'herbicide. Cela permet d'éviter le travail de sarclage, notamment le labour mécanique. Le Roundup, qui n'est plus propriété exclusive de Monsanto depuis 2000, s'est largement diffusé comme herbicide polyvalent. Des résistances sont apparues sur certaines plantes, ce qui a été à l'origine d'un débat sur l'efficacité à long terme de ce produit. Un autre débat s'est engagé dans le domaine de la santé publique. En effet, on retrouve aujourd'hui du glyphosate dans l'eau, l'air et les aliments et, en définitive, dans les urines à des taux « hors normes 46 ». Sont entrées en jeu plusieurs catégories d'acteurs portant des intérêts économiques, des évaluations scientifiques et des actions militantes contradictoires... Le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) a considéré en mars 2015 que le glyphosate était un « cancérigène probable ». Différentes analyses soutenues par des ONG - réalisées sur 2000 personnes en Allemagne, sur 48 eurodéputés en mai 2016, sur un groupe de personnalités en France confirment la présence de glyphosate dans les urines. De son côté, l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) considère que

^{45.} Ibid.

^{46.} Fanny Guiné, « Des taux hors normes de glyphosate dans les urines humaines », *Le Monde*, 8 avril 2017

les preuves de toxicité ne sont pas avérées. La Commission européenne a donc prolongé l'autorisation de vente du glyphosate.

Cette question des risques de toxicité des substances chimiques, qui concerne de très grandes entreprises et de très gros intérêts, est de plus en plus objet de débats, de controverses et de polémiques. Derrière ces débats se trouvent des lobbies industriels nombreux, des ONG environnementales, des réseaux académiques et des institutions publiques ou parapubliques. Ces débats posent la question du financement majoritairement privé de la recherche, qui est appelée à dire le vrai, et de l'indépendance des juridictions, qui sont appelées à trancher et à dire le droit. Enfin, comme le doute peut subsister ou être créé à la demande par quelques scientifiques du genre climato-sceptique, se pose la question de l'invocation ou non du principe de précaution.

Le débat sur les « perturbateurs endocriniens⁴⁷ » est une excellente illustration des confusions paralysantes autour de situations d'urgence en termes de santé publique. Une catégorie de substances chimiques, dont la caractérisation comme perturbateurs endocriniens est sujette à controverse, a des conséquences très sérieuses. En 2015, l'Endocrine Society, société savante internationale, qui rassemble 18 000 chercheurs et cliniciens du système hormonal, a analysé 1322 publications parues depuis 2009 sur le sujet. Conclusions: «Aucun doute sur la contribution des perturbateurs endocriniens au fardeau croissant des maladies chroniques liées à l'obésité, au diabète, à la reproduction, à la thyroïde, aux cancers et aux fonctions neuroendocriniennes et neurodéveloppementales.» L'OMS et le PNUE ont mis au travail un groupe de vingt scientifiques, qui ont abouti aux mêmes conclusions: «Menace mondiale à laquelle il faut apporter une solution.» Des lobbies industriels entrent alors en jeu, rassemblent quelques articles commandités et financés, mobilisent quelques consultants. Ils alimentent en publication pro domo les responsables de la Commission européenne. Celle-ci s'appuie sur une phrase, publiée dans un avis de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA): «Les perturbateurs

^{47.} Voir le dossier de Stéphane Horel, « Perturbateurs endocriniens : la fabrique du mensonge » et « Un déni du consensus scientifique », *Le Monde*, 30 novembre 2016.

endocriniens peuvent être traités comme la plupart des substances (chimiques) préoccupantes pour la santé humaine et l'environnement », sans plus. Donc, rien de grave, pas grand-chose à voir, veuillez prendre votre place dans la queue!

Dans le même ordre d'idées⁴⁸, on trouve la déclaration de consensus d'une cinquantaine de spécialistes du développement cérébral, soutenus par neuf sociétés savantes rassemblant des dizaines de milliers de scientifiques et de soignants, sur un lien avéré entre polluants environnementaux et troubles neurocomportementaux chez les enfants. Un enfant sur six est touché, en augmentation de 17 % au cours de la dernière décennie, un enfant sur 68 est porteur d'un trouble de caractère autistique, c'est 44 fois plus qu'en 1970. En causes principales, les pesticides organophosphorés et des substances dérivées présentes dans l'atmosphère. Et Stéphane Foucart de conclure : « Malgré le caractère consensuel du texte, les mots sont forts [...]. À l'heure actuelle, la majorité des substances de synthèse mises en circulation aux États-Unis ne sont en effet pas testées pour leurs effets sur le développement du cerveau, et les plus problématiques ne sont retirées du marché qu'après de longues années, le temps d'avoir commis des dégâts49.»

En France, l'amiante, minéral fibreux, qui libère des fibrilles invisibles qui restent en suspension dans l'air, a été interdit en 1996, alors que le danger avait été mis en évidence au début des années 1970. Depuis plusieurs décennies, on constate une augmentation de diverses maladies: cancers, maladies respiratoires – notamment l'asthme qui a progressé de 40 % en vingt ans –, dérèglements hormonaux, désordres neurologiques, troubles de la fertilité...

L'idée qu'il y aurait des maladies dégénératives ou des « maladies de civilisation » n'est pas nouvelle. Dès les années 1940, la docteure Catherine Kousmine⁵⁰ a établi des corrélations entre santé et alimentation. Elle a considéré que de nombreuses maladies provenaient de carences du corps en enzymes, en oligoéléments et

^{48.} Voir l'article de Stéphane Foucart, «Le cerveau des enfants altéré par les polluants», Le Monde, le 15 juillet 2016.

⁴⁰ Ihid

^{50.} Docteur Catherine Kousmine, Soyez bien dans votre assiette jusqu'à 80 ans et plus, Paris, Tchou, 1980.

en certaines protéines, qui ne sont pas produites par l'organisme et doivent donc être apportées par les aliments. Cette situation n'est pas récente, mais l'évolution des modes de production agricole et de transformation alimentaire a réduit la qualité des aliments, sans doute pour favoriser la conservation et le transport des produits alimentaires. C'est le cas, par exemple, des processus de pressage à chaud des huiles ou de l'ultra-raffinage des sucres, qui privent le corps de certains de ces éléments manquants. D'après la Docteur Kousmine, une alimentation saine peut combler les carences naturelles ou occasionnelles et aider le corps à résister à certaines maladies, par exemple à la sclérose en plaques, aux polyarthrites chroniques évolutives, aux cancers...

LA QUESTION DE L'ENDETTEMENT OU LA VIE À CRÉDIT ET À LA ROULETTE DE L'HUMANITÉ

Le 4 janvier 2017, dans son rapport semestriel, le FMI estimait la dette mondiale à un montant astronomique de 152 000 milliards de dollars, hors dette du secteur financier. Cette dette est pour deux tiers de caractère privé et pour un tiers de caractère public. Selon le FMI, ce chiffre représente 2,25 fois la valeur de l'économie mondiale et une dette moyenne par habitant de la planète de 21 000 dollars. Ramené aux personnes de plus de 15 ans ayant des revenus supérieurs à 2 dollars/jour, cela correspond à une dette de 47 678 dollars! D'autres chiffres plus alarmants encore sont avancés par l'institut McKinsey⁵¹, qui parle d'une dette mondiale de 200 000 milliards de dollars correspondant à 286 % du PIB mondial, ou par l'Institut of International Finance, qui mentionne 325 % du PIB mondial 2015, évalué par la Banque mondiale à un montant de 74 000 milliards de dollars.

Outre leurs montants, ces chiffres sont inquiétants par leurs progressions. Entre 2007 et 2015, la dette chinoise a été multipliée par quatre, la dette américaine par deux. Les gouvernements ont

^{51.} McKinsey Global Institute, *Debt and (not much) deleveraging*, février 2015.

assuré une relative tranquillité à leurs acteurs économiques et à leurs citoyens grâce à la création monétaire et au crédit. Des plans de relance ont pu se substituer à une consommation hésitante. Les très faibles taux de l'argent, proches de zéro, voire légèrement négatifs, ont encouragé un surcroît d'endettement des ménages, le plus souvent pour des achats immobiliers, qui représentent la moitié de la dette et un marché toujours en surchauffe.

La crise de 2008, celle des subprimes, qui était une crise de surendettement partie des États-Unis, n'a pas servi de leçon. En effet, un grand nombre de ménages endettés se sont trouvés dans l'incapacité de faire face à leurs échéances vis-à-vis de leurs banques ou de vendre leurs biens immobiliers sans une forte décote. Le principe qui veut que l'ensemble des échéances bancaires et le loyer, lorsque l'emprunteur est locataire, ne doivent pas dépasser le tiers du revenu d'un ménage, n'avait pas été respecté, pas plus que les autres règles prudentielles. Malgré les signaux concernant une montée spéculative des prix de l'immobilier, les prêts immobiliers ont été accordés par les banques sans souci d'un probable éclatement de la bulle immobilière: «La crise de 2008 trouve bien son origine dans le développement inconsidéré des dettes, qui a été un moyen d'accroître le pouvoir d'achat des ménages américains en l'absence de croissance du salaire réel médian. La dette était devenue le moteur de la consommation et de la croissance, au grand bénéfice des intermédiaires financiers⁵².» Les banques, qui avaient introduit ces crédits hasardeux dans des produits financiers vendus un peu partout dans le monde, ont infecté nombre de leurs partenaires, pour ne pas dire l'ensemble du système financier. Cette crise des subprimes, qui a été la plus grave crise depuis celle, historique, du 24 octobre 1929, celle du triste «jeudi noir», a provoqué aux États-Unis des drames humains et financiers importants. Dix millions d'Américains ont perdu leur maison⁵³. Le gouvernement américain a dépensé 900 milliards de dollars pour la prise en charge d'une partie du sauvetage des naufragés de la crise, mais la moitié de cette somme a été utilisée pour

^{52.} Michel Aglietta et Virginie Coudert, *Les cycles d'endettement, le dollar et l'économie mondiale*, La Lettre du CEPII, décembre 2015.

^{53.} Raphaël Souchier, Made in Local, Paris, Eyrolles, 2013, p. 29.

venir au secours de grands opérateurs financiers, pourtant largement responsables de la survenue de la crise.

L'endettement est certainement une médication à court terme, mais celle-ci fait courir de graves dangers à moyen ou long terme. Elle fonctionne si les taux sont extrêmement bas, mais les premières grandes difficultés apparaissent avec la remontée des taux. Lors de la célébration des soixante ans du Club de Paris, en juillet 2016, la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, a souligné la gravité de la situation financière internationale et a conseillé à toutes les autorités présentes de veiller à renforcer les dispositifs de contrôle en cas de menaces de faillites des finances publiques. Il en va de même pour les entreprises et les particuliers.

Autre problème, la dispersion de volumes importants de liquidités dans les circuits bancaires fait courir le risque de constitution de bulles spéculatives dans différents secteurs, voire d'une bulle géante, dont l'éclatement n'épargnera ni les acteurs publics, ni les entreprises, ni les particuliers. Ce risque, pris pour éviter ou repousser une anémie des économies, n'apporte pas de solutions durables. Dans le contexte actuel, les politiques de relance semblent ne pas marcher. Les courbes restent artificiellement maintenues mais à un niveau médiocre. Difficile de parler de relance. La crise n'a pas disparu, elle se fait discrète et semble attendre un épuisement des banques centrales qui n'ont plus beaucoup de munitions.

Michel Aglietta et Virginie Coudert s'interrogent sur ce système financier mondial empirique dans lequel le dollar, qui a rompu les amarres qui le liaient à l'or au taux fixe de 35 dollars pour une once d'or, alors que cette même once vaut aujourd'hui près de quarante fois son prix contraint de 1971, occupe encore une position centrale: «Dans le semi-étalon dollar, 60 % environ du PIB mondial se trouve dans une quasi-zone dollar alors que l'économie américaine ne fait plus que 12 % du commerce international [...]. Les dollars offshore ont doublé depuis 2007... La crise financière a révélé au grand jour un dysfonctionnement majeur de l'économie mondiale en germe depuis la destruction du système de Bretton Woods. Un capitalisme financier globalisé n'est pas autorégulateur. La finance dépend fondamentalement du bien public qu'est la monnaie. Une globalisation financière profonde requiert que ce bien public global soit le produit d'un accord politique pour une coopération institutionnalisée.

Sans cette conscience des interdépendances, la globalisation financière actuelle pourrait reculer, comme l'ont fait celles qui l'ont précédée⁵⁴.»

Surtout, dans cette ambiance atone, qui dure depuis 1974 et la fin des années glorieuses des décennies d'après-guerre, on ne voit pas comment cette montagne de dettes va bien pouvoir être remboursée. Va-t-il falloir saigner les contribuables du monde entier des décennies durant? Va-t-elle se dissoudre dans une inflation, forcément galopante? Va-t-elle être annulée tout bonnement ou devenir une sorte d'anti-patrimoine, de mal public international, inscrit dans les registres du FMI? Aucune des solutions n'est séduisante.

LA QUESTION DES INÉGALITÉS ET L'EXTRÊME POLARISATION DE L'HUMANITÉ

«Il n'existe pas de différences importantes entre les niveaux de revenus des diverses civilisations au moment où elles atteignent leur apogée: Rome au 1^{er} siècle, les Califats arabes du x^e siècle, la Chine du x^e siècle, l'Inde du xvIII^e siècle et l'Europe du xVIII^e siècle⁵⁵.» C'est avec la révolution industrielle que les écarts se creusent. Ils sont aujourd'hui ahurissants.

Mesurer les inégalités

Le Forum économique de Davos a choisi en janvier 2017 de s'intéresser à l'accroissement des inégalités de revenus et de richesses au niveau national et international. Ses animateurs considèrent en effet qu'il s'agit là du risque global majeur pour la prochaine décennie. Quelques chiffres, ceux du rapport de l'association Oxfam 6 Une économie au service des 99 % » et ceux de l'étude annuelle de PricewaterhouseCoopers, publiés l'un et l'autre chaque année à l'occasion du Forum de Davos, montrent en effet l'étendue du problème et expliquent l'inquiétude des grands patrons.

^{54.} Id.

^{55.} Paul Bairoch, Mythes et paradoxes de l'Histoire économique, Paris, La Découverte, 1994.

^{56.} Oxfam, Une économie au service des 99 %, Rapport, résumé, note méthodologique, janvier 2017.

Les chiffres d'Oxfam, établis à partir du classement Forbes⁵⁷ et des données du Crédit Suisse, sont interprétés avec plus ou moins de précision, mais personne ne les conteste vraiment: en 2015, 1% de la population mondiale possédait 48% des richesses mondiales. En 2016, il a franchi la barre des 50%, ce qui signifie que ce 1% possédait davantage de richesses que 99% de l'humanité. À l'autre extrémité du spectre social, Oxfam indique que 50% possédaient 0,7% de la richesse mondiale en 2014, mais seulement 0,2% en 2016, soit 409 milliards de dollars. C'est moins que la fortune du top 8 des multimilliardaires mondiaux qui possédaient 426 milliards de dollars, fortune qui a grandi de 44% depuis la crise de 2008. Une partie des plus pauvres ont même une richesse négative à cause d'un endettement qui peut dépasser leurs maigres actifs. C'est dire que la moitié de l'humanité ne possède pratiquement rien du tout.

Dans le rapport «Tous concernés: Pourquoi moins d'inégalité profite à tous »⁵⁸, l'OCDE insiste sur les mauvaises conséquences économiques du fossé social qui s'élargit et se creuse d'année en année entre les ultra-riches et les pauvres. Ce fossé grandissant « tend à faire baisser la croissance du PIB [...]. Les personnes à faible revenu ont été empêchées de réaliser leur potentiel de capital humain, ce qui est mauvais pour l'ensemble de l'économie ». Selon l'OCDE, l'augmentation des inégalités entre 1985 et 2005 a coûté près de 4,7 points de croissance cumulée aux pays avancés. Et pourtant les institutions internationales considèrent que les personnes vivant sous le seuil de pauvreté – évalué à 1,9 dollar/jour – sont passées entre 1990 et 2015 de 35 % à 10 % de la population mondiale. Oxfam ne dément pas ces avancées, mais l'association considère qu'elles correspondent à une augmentation des revenus de 3 dollars/an entre 1988 et 2011⁵⁹!

Il est vrai que ces chiffres et leurs interprétations sont à géométrie variable selon que l'on cherche à montrer l'efficacité d'une politique anti-pauvreté ou que l'on souhaite encourager les efforts de

^{57.} Forbes, *World's billionaires*, 2016. Forbes identifie 1810 milliardaires en dollars qui ensemble représentent 6500 milliards de dollars, c'est-à-dire les biens de 70 % des plus pauvres de l'humanité. 58. OECD, *In it together: Why Less Inequality Benefits All*, mai 2015.

^{59.} Oxfam, op. cit., note méthodologique, p. 6.

renflouement des budgets d'aide au développement. Le PNUD nous dit par exemple que la part de la population des pays en voie de développement vivant sous le seuil de pauvreté - évalué cette fois à 1 dollar/jour - était passée de 27,9 % à 21,3 % entre 1990 et 2001. Selon l'OCDE, la part de revenu du centile supérieur (1 %) dans le revenu total est passée entre 1981 et 2012 de 6,5 à 9,7 % du revenu mondial. Pour les États-Unis, pays le plus inégalitaire de cette liste, cette part est passée de 8,2 à 19,3 %. Quoi qu'il en soit exactement, le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, a dit, lors de la présentation de ce rapport, son inquiétude : «Les inégalités dans les pays de l'OCDE n'ont jamais été aussi élevées depuis que nous les mesurons, nous avons atteint un point critique.» La Banque mondiale évalue à 1,3 milliard les personnes vivant en situation d'extrême pauvreté. Il y a donc des évaluations et des interprétations assez différentes, mais toutes les organisations internationales s'accordent pour dire que les inégalités sont considérables, grandissantes et très dangereuses pour l'avenir de l'humanité.

Une autre idée, plus conséquente, est également partagée: l'humanité et l'économie mondiale ont besoin de politiques de redistribution, ne serait-ce que pour contrecarrer ou, au moins, contrebalancer la tendance à la concentration des processus économiques, de l'emploi et des revenus. Dans son rapport de mai 2015, l'OCDE recommande la mise en place d'une politique de redistribution efficace visant notamment à ce que « les personnes plus riches et les firmes multinationales assument leur part du fardeau fiscal ». Plusieurs processus favorisent cette extrême et grandissante concentration, certains sont internes à l'évolution du modèle économique des entreprises, d'autres sont liés à l'érosion des mécanismes externes de redistribution.

Le modèle économique des entreprises : l'actionnaire avant les travailleurs

Le modèle économique des entreprises a fortement évolué au bénéfice du capital et des actionnaires et au détriment du travail.

Le rapport entre rémunération du travail et rémunération du capital a évolué depuis quelques décennies : au Royaume-Uni, la part des bénéfices récupérée par les actionnaires est passée de 10 % à 70 %

entre 1970 et 201560. Cette évolution est due, pour une part, à l'évolution de l'actionnariat, avec le renforcement des fonds d'investissement, voire parfois des investisseurs institutionnels, qui fixent des taux de rémunération de leurs placements ou de retours sur investissement élevés, et, souvent, sans rapport avec les performances des entreprises, par exemple des taux annuels de 15 %. Elle est due, pour une autre part, à l'évolution des technologies et des réglementations, qui permettent une mobilité et une liquidité accrues des placements. Ces évolutions permettent aux investisseurs-actionnaires de faire craindre un retrait si la rémunération du capital n'est pas au rendezvous fixé. Et tant pis si, pour satisfaire les actionnaires, il faut à la fois les servir en premier quand il y a partage des profits, voire procéder à des opérations de contraction des coûts salariaux, et engager des opérations extrêmes d'optimisation fiscale. Il pèse enfin de fortes pressions sur les autorités publiques pour modifier le code du travail et le rendre plus favorable aux intérêts des actionnaires.

Un autre processus favorable à la rémunération du capital se trouve dans la robotisation des processus de production de biens et de services. Nous avons déjà évoqué cette évolution et la question conséquente de la répartition des « gains de productivité ». Cette répartition est de toute façon défavorable à la rémunération du travail et elle est peu favorable aux prélèvements publics. Restent les consommateurs et les actionnaires qui vont pouvoir en bénéficier de manière variable selon le niveau de compétition sur le marché des biens ou des services concernés.

L'érosion des mécanismes de redistribution et les paradis fiscaux

Par ailleurs, il existe aussi une érosion des mécanismes externes et publics de redistribution au détriment des finances publiques.

L'accueil des entreprises internationales et des contribuables fortunés est l'objet d'une concurrence entre les pays. Cette concurrence joue sur de nombreux facteurs, lorsqu'il s'agit d'implantations industrielles ou familiales, des facteurs comme les conditions climatiques, les conditions de vie, les facilités d'éducation des

^{60.} Oxfam, id., reprenant le site web The Purpose of the Corporation Project.

enfants vont être considérées par les intéressés, mais lorsqu'il s'agit d'implantations financières les conditions fiscales vont être prépondérantes. Les pays ont des fiscalités et des marges de manœuvre différentes. Dans l'Union européenne, l'impôt sur les bénéfices a baissé de 9 points entre 1998 et 2012. Les taux d'imposition sont variables: 34 % en Belgique, 33 % en France, 29,6 % en Allemagne, 20 % au Royaume-Uni et seulement 12,5 % en Irlande. À noter qu'il existe des facilités particulières pour les entreprises ou les particuliers étrangers, résidents ou non : au Luxembourg, de grands groupes comme Coca-Cola, Apple, Axa ou Ikea ont pu négocier des accords sur mesure. Aux Pays-Bas, il y a des conditions spéciales pour les holdings et les entreprises affiliées. Lorsque l'entreprise a plus de 750 millions de chiffre d'affaires, l'Union européenne s'est décidée à demander à ce qu'il y ait publication pays par pays des activités, des bénéfices et des impôts payés. Dans la plupart des pays du monde, lorsqu'il s'agit d'une implantation importante, l'entreprise va entrer dans des négociations avec plusieurs pays, faire jouer la concurrence, chercher à obtenir les conditions les plus favorables et choisir le pays aux conditions fiscales les moins-disantes.

L'élection aux États-Unis de Donald Trump et le référendum du Brexit anglais pourraient bien bouleverser les fiscalités. Aux États-Unis, des promesses ont été faites de réduire les taxes sur les produits exportés et d'alourdir celles sur les produits importés, sans trop se soucier des réactions immédiates des partenaires commerciaux. L'Angleterre, qui risque de voir la suprématie de la City de Londres s'effacer, menace d'accorder aux acteurs financiers internationaux des faveurs proches de celles proposées par les paradis fiscaux. Nous risquons d'entrer dans un chamboulement fiscal au détriment des finances publiques. Dans un autre cadre, plus ancien, les accords de libre-échange, notamment les accords de partenariats économiques (APE) entre l'Union européenne et les ensembles régionaux d'Afrique, vont faire perdre aux États africains une bonne part de leurs recettes fiscales provenant des taxes d'importation et d'exportation.

En général, les croyants attendent l'au-delà pour atteindre le paradis. Il y a dans le monde capitaliste des paradis qui, bien que n'étant pas tout à fait sur terre, sont au cœur de l'économie réelle: les paradis fiscaux. Ils permettent aux acteurs financiers internationaux de suivre une logique financière pure, susceptible d'aspirer les profits tirés des actes économiques entrepris dans un monde sans frontières, mais sans avoir eux-mêmes d'implications territoriales et d'obligations fiscales, c'est-à-dire sans avoir à assumer de responsabilités économiques, sociales, environnementales et culturelles. Ils sont l'exact contraire du développement durable et de ses trois ou quatre piliers, que la communauté internationale célèbre depuis plus de deux décennies. Ces paradis existent, ils sont nombreux et présents dans tous les continents.

Les îles Caïmans, par exemple, rattachées à la couronne britannique et considérées comme un territoire d'outre-mer de 56 000 habitants, étaient en 2013 la cinquième place financière du monde, après New York, Londres, Tokyo et Hong Kong⁶¹. Quelque 210 banques, dont 40 des 50 plus grandes banques mondiales, sont agréées, ainsi que des dizaines de milliers de sociétés-écrans et de trusts, près de 10 000 hedge funds, soit le tiers de la totalité de ces fonds. Bref, tout un outillage et tous les services bancaires et juridiques permettant l'organisation d'une évasion fiscale, plus honorablement appelée « optimisation fiscale». Les images de la valise de billets, de la lessiveuse ou du coffre-fort sont bien évidemment dépassées. Les messages électroniques suffisent et, après quelques écritures et passages par des sociétés-écrans et des produits financiers divers, comme les SPV (special purpose vehicle) ou fonds commun de créances (FCC), qui ont servi aux opérations de titrisation... les fonds rebaptisés se retrouvent à Wall Street, à la City, à Singapour ou à Paris.

Après quelques scandales, comme l'affaire Cahuzac en France, après les fuites organisées par des «lanceurs d'alertes», comme l'Offshore leaks, le Luxembourg leaks ou le Swiss leaks, après les investigations d'origine non gouvernementale, comme les travaux du «Consortium international pour le journalisme d'investigation», qui a permis l'analyse et la diffusion des Panama Papers, mais aussi grâce à la volonté de repérer les circuits de financement du terrorisme et de la délinquance internationale, le G20 a fini par demander à l'OCDE en septembre 2016 d'actualiser sa liste des paradis fiscaux. L'OCDE

^{61.} Marc Roche, «Les îles Caïmans, trou noir de l'économie mondiale », Le Monde, 4 avril 2013.

avait établi en 2000 une liste de 38 juridictions non coopératives. En 2002, il ne restait déjà plus que 7 juridictions sur la liste, mais après les engagements pris par ces 7 dernières de respecter les principes de l'OCDE de transparence et d'échanges effectifs de renseignements en matière fiscale, le Comité des affaires fiscales de l'OCDE les a retirées de sa liste. En 2009, il n'y avait plus pour l'OCDE aucun paradis fiscal. Avec la montée et l'internationalisation du terrorisme, le G20 a relancé la chasse aux paradis fiscaux. Les pays européens, sollicités par la Commission européenne, ont désigné 113 juridictions non coopératives. La Commission a établi une liste de 30 paradis fiscaux, désignés par au moins 10 de ses pays membres. De son côté, l'OCDE s'est remise au travail et a établi une liste noire provisoire comprenant 11 paradis fiscaux. En juin 2017, il ne restait sur la liste noire de l'OCDE que Trinidad et Tobago! En fait, l'établissement de ces listes est l'occasion d'une négociation avec les black-listés pour les amener à s'engager à respecter les «Principes de l'OCDE» concernant la transparence et l'échange de renseignements en matière fiscale.

La caractérisation des paradis fiscaux a l'air simple. Pourtant, il est en fait très compliqué de s'accorder sur une définition et sur une liste. Les paradis fiscaux font partie du système financier international. Tous les grands acteurs financiers et la plupart des États et des institutions parapubliques les utilisent. De nombreux États les hébergent, leur accordent quelques morceaux de leurs territoires et leur reconnaissent des juridictions spéciales. Le magazine Forbes a proposé un classement des dix « meilleurs » paradis fiscaux. Résultat, parordre de « mérite » : États-Unis (Delaware), Luxembourg, Suisse, îles Caïmans, Royaume-Uni (City de Londres), Irlande, Bermudes, Singapour, Belgique et Hong Kong. On voit que l'Union européenne est bien représentée d'autant qu'à sa périphérie, parfois en son cœur, se trouve une autre liste : Monaco, Andorre, Liechtenstein, l'île de Man, les îles anglo-normandes...

Difficile donc de faire la part de la bonne et de la mauvaise finance! Il est pourtant essentiel d'obliger ces circuits, en partie virtuels, à se resituer dans une économie légale et responsable. C'est une nécessité pour la réussite de la lutte contre le terrorisme, la délinquance et les trafics internationaux. C'est aussi une nécessité si nous voulons continuer à financer les biens et les politiques publics qui reposent sur le respect par tous d'un devoir fiscal.

Or, malgré les discours du G20, de l'OCDE, du FMI et d'autres grands acteurs internationaux et les avancées de ces dernières années, que ces institutions ont pu permettre, « tout reste à faire », comme l'indique Gabriel Zucman, professeur à la London School of Economics et chercheur à Berkeley: «En 2013, 8 % du patrimoine financier mondial des ménages se trouvent dans les paradis fiscaux, soit une fortune de 5 800 milliards d'euros⁶² [...]. La Suisse accueille un tiers des fortunes mondiales offshore [...]. La fraude permise par le secret bancaire représente au bas mot 130 milliards d'euros, dont 50 milliards pour l'Union européenne et 17 milliards pour la France [...]. La Suisse prive la France, l'Allemagne et l'Italie de 15 milliards d'euros de recettes fiscales chaque année⁶³. » Pour les entreprises multinationales, il est intéressant de faire apparaître leurs bénéfices dans des pays à fiscalité nulle ou faible en jouant sur les prix de transfert entre leurs filiales. Ces transferts permettent de réduire de 30 % les recettes de l'impôt sur les sociétés. D'après Oxfam, le manque à gagner dû à l'évasion fiscale des grandes fortunes et des multinationales s'élève à 156 milliards d'euros chaque année pour les pays en développement. L'Afrique subit une perte de recettes fiscales de 14 milliards de dollars à cause de l'évasion fiscale, somme qui permettrait de recruter assez d'enseignants pour tous les enfants africains.

^{62.} Gabriel Zucman a réévalué ce chiffre en 2015, il l'estimait alors à 7 600 milliards de dollars.

^{63.} Gabriel Zucman, La Richesse cachée des nations, Paris, Seuil, 2013 et «Paradis fiscaux: "Tout reste à faire" », Le Monde, 7 novembre 2013.

III. FACE À CETTE CRISE HISTORIQUE, COMMENT NOUS SENTONS-NOUS ?

Nous allons nous tourner à présent vers l'avenir, essayer d'imaginer une sortie à cette crise et tenter de proposer des voies vers la transition, sans oublier les leçons des grandes ondes de l'histoire, que nous ont proposées les historiens, ni les enseignements des manifestations de cette crise séculaire, dont nous mesurons mal l'ampleur sinon par le gigantisme de l'endettement accumulé depuis quatre décennies et particulièrement depuis 2008, forte réplique de la crise majeure. Nous sommes comme ce malade frappé par une infection virulente et non identifiée que les médecins ont plongé dans un coma artificiel pour pouvoir soutenir et même remplacer toutes les fonctions vitales qui lâchent une à une, en espérant pouvoir identifier le virus ou l'agent infectieux et trouver ainsi la parade ou seulement pour gagner du temps et espérer des jours meilleurs.

L'analyse des quatre grandes questions, que nous avons choisies de documenter, a bien montré que les manifestations de la crise sont inquiétantes. Nous avons pu constater que les actions de relance avaient sans doute évité le pire, mais qu'elles n'avaient pas relancé grand-chose et que, en tout cas, elles n'avaient pas déplacé les limites qui sont devant nous et dont nous nous sommes rapprochés. Fernand Braudel, qui avait fait une incursion dans l'actualité de l'époque, celle de cette crise de 1974, que l'on pensait pouvoir traiter et effacer rapidement, nous avait prévenus : « Alors les politiques à court terme, admirablement ponctuelles, des princes de la politique et des experts de l'économie, risqueraient d'être vaines pour guérir une maladie dont les enfants de nos enfants ne devraient pas encore voir la fin¹.»

^{1.} Fernand Braudel, op. cit., t. 3, p. 63.

En fait, la gravité de la situation n'échappe pas au conscient ou au subconscient de la plupart de nos concitoyens. Cela va de soi pour la moitié de l'humanité, qui n'a toujours rien sinon quelques dettes minuscules mais meurtrières. Cela va de soi aussi pour ceux qui pensent que l'avenir n'est pas radieux, que leur statut social et économique est fragile et que leurs enfants auront plus de difficultés qu'eux à trouver un travail durable et à vivre confortablement ou seulement décemment. Ils comprennent que la compétition, devenue mondiale, est d'autant plus sévère que les limites du monde se rétrécissent, que des entrants sur le marché du travail sont innombrables et prêts à travailler dans n'importe quelles conditions de droits et de rémunérations, que des migrants affluent en masse malgré des politiques anti-migratoires, pourtant présentées comme rigoureuses. Cela va de soi aussi, et c'est plus nouveau sinon plus étonnant, pour les grands acteurs économiques. L'enquête de PricewaterhouseCoopers, livrée à Davos en janvier 2017, indique que 44% des grands patrons interrogés reconnaissent que la mondialisation n'a pas contribué à réduire l'écart entre riches et pauvres... En fait, la grande cause de l'inquiétude contemporaine est l'apparente impuissance des pouvoirs politiques sur ce qui est perçu comme étant les principaux problèmes contemporains : lutte contre le chômage, contrôle des migrations, défense des identités, protection de l'environnement et, plus récemment, lutte contre le terrorisme...

Victor Hugo a écrit depuis son exil de Guernesey face au pouvoir issu d'un coup d'État qu'il jugeait illégitime: «Tout sur terre appartient aux princes, hors le vent².» Les choses ont bien changé! Depuis 1978, en France, il y a toujours eu alternance droite-gauche lors des élections présidentielles et législatives, sauf lorsque celles-ci se produisaient en même temps. 1978, c'est, dans l'esprit et la perception des électeurs, la fin d'une économie en croissance et le début d'un chômage structurel qui n'a fait depuis lors que croître. Entre 1978 et 2017, il y a eu sept élections présidentielles et trois élections législatives non synchronisées... Il y a eu dix alternances... Et s'il y a tant d'alternances, c'est parce que tous les candidats, durant leurs

^{2.} Victor Hugo, La Rose de l'infante (poèmes), La Légende des siècles, 1859.

campagnes, ont déclaré prioritaire la lutte contre le chômage sans obtenir de résultats une fois au pouvoir... Mais, à moins de penser que ces présidents, Premiers ministres et ministres sont tous des incapables, ce manque de résultats provient probablement du fait que la solution du chômage est en bonne partie hors de leur pouvoir. Cette impuissance n'est pas rassurante. Ivan Krastev parle dans un article de la crainte d'une conspiration: « Les majorités menacées sont la nouvelle grande force politique en Europe. Elles craignent que les étrangers submergent leurs pays respectifs et mettent en danger leurs modes de vie, convaincues qu'une telle situation est le résultat d'une conspiration entre des élites aux valeurs cosmopolites et des immigrés aux valeurs tribales³. »

Avec ce que nous avons dit des manifestations de la crise de 1974, notamment de l'ampleur des inégalités sociales, il est difficile de ne pas faire une incursion dans le champ politique. Après 1974, nous avons connu deux générations de leaders politiques, donc d'électeurs et de doctrines dominantes. Une troisième génération semble se lever alors que nous entamons la deuxième moitié des années 2010:

- Dans les années 1980, une génération de leaders politiques, issus de partis classés à droite (républicains américains, conservateurs anglais) prend le pouvoir politique et idéologique dans quelques pays. La génération Thatcher-Reagan engage une remise en ordre libéral des économies nationales et du système économique et financier international. Le Consensus de Washington⁴, porté par les institutions de Bretton Woods, définit, au niveau international, les principes d'un nouvel ordre libéral, qui deviennent des conditionnalités dans les négociations des politiques d'aide au développement et d'octroi de crédits, puis de restructuration des dettes. Ces restructurations

^{3.} Ivan Krastev, « Résister à l'essor du populisme autoritaire », Le Monde, 8 avril 2017.

^{4.} Le Consensus de Washington est un ensemble principes de caractère libéral, qui, à partir de 1989, ont inspiré les politiques de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international et qui ont été imposés comme des conditionnalités dans le processus de négociation de leurs prêts aux pays en voie de développement et de la renégociation de leurs dettes. Ces principes ont été considérés également comme fondateurs du «néolibéralisme». Le Consensus de Washington contient dix mesures, directement issues des dix commandements proposés par John Williamson, dans un article paru en 1989, intitulé: «What Washington means by policy reform».

vont permettre d'imposer les ajustements structurels aux pays endettés du tiers-monde et une mise en place de processus brutaux de libéralisation. Le nouvel ordre libéral international, qui concerne la finance, l'économie et le commerce, s'impose à tous. Les ajustements structurels, administrés par la Banque mondiale pour les pays du Sud ou auto-administrés par le biais de politiques de rigueur portées par les gouvernements des pays du Nord, aboutissent à la régression ou au démantèlement des politiques publiques, à des problèmes sociaux et à un discrédit de la génération des leaders politiques compromis dans cette remise en ordre libéral, qui, malgré les promesses faites, n'ont pas libéré de dynamiques de développement.

- Dans les années 1990, une nouvelle génération de leaders politiques, issus des partis classés à gauche (socialistes français, travaillistes anglais, socio-démocrates allemands ou démocrates américains), fait son apparition. La génération Clinton-Blair-Schröder garde une sensibilité social-démocrate, mais joue la mondialisation, sa tendance néolibérale et ses promesses. Elle est donc hybride. Elle s'appuie à la fois sur l'échec social et politique de la génération de leaders occidentaux des années 1980, mais aussi sur l'échec cuisant du socialisme réel, qui s'effondre avec le mur de Berlin sans même avoir combattu, et sur l'implosion du monde soviétique et communiste. Cette génération avance sans beaucoup de résistance, elle domine le débat idéologique avec des visions mi-socialdémocrates, mi-néolibérales. La progression libérale, qui provoque la déconstruction des systèmes de régulation et de protection sociale, suscite des résistances et l'apparition de mouvements de caractère protectionniste. Les frottements vont apparaître dès la fin des années 1990, avec l'émergence d'un mouvement antimondialiste, devenu altermondialiste. Face au Forum économique mondial de Davos se dresse le Forum social mondial de Porto Alegre. Il permet de rapprocher acteurs sociaux, syndicaux, académiques, associatifs. Le pouvoir financier, économique et politique reste du côté de Davos, mais, sur le plan idéologique, la chevauchée triomphale de la mondialisation néolibérale marque le pas, avant de perdre son pouvoir de séduction et une partie de sa force.

- Prenant à contre-pied les instituts de sondages et la plupart des analystes politiques, une série d'événements se sont déroulés au cœur des années 2010: la dérive autoritaire et nationaliste dans quelques grands pays comme la Russie, l'Inde ou la Turquie, le référendum anglais sur le Brexit, l'élection de Donald Trump, la montée des extrêmes droites dans de nombreuses démocraties occidentales... Une génération Trump, composée de nouveaux leaders ayant conquis le pouvoir ou fortement installés à la tête des oppositions politiques, pourrait bien se manifester et peser sur l'évolution des démocraties occidentales. Cette évolution politique est assez conforme avec la situation sociale de nos pays. Elle n'est pas pour autant réconfortante puisque ses partisans se revendiquent volontiers racistes, homophobes, sexistes, climato-sceptiques et, donc, artisans d'un mouvement de « dé-civilisation ». Ils ont fait leurs classes politiques sur Internet « en y étant affranchis de tout contrôle social, [ils] n'ont pas à rendre le moindre compte pour les messages haineux qu'ils y propagent et laissent donc libre cours à leurs préjugés⁵ ». Les économies en crise, maintenues à flot par les plans de relance, se sont donné une représentation politique: «À force d'être déclassés, relégués, délaissés et surtout livrés à eux-mêmes dans un univers social dévasté, les perdants de la mondialisation sont animés d'un immense ressentiment à l'égard des réfugiés ou des minorités qu'ils estiment mieux traités. Ainsi le capitalisme est-il en train d'évoluer vers une modernisation régressive6.» En transgressant les us et coutumes, les effets de langage, les civilités et les bienséances en cours dans les joutes politiques, Donald Trump a su capter cette nouvelle majorité de perdants de la mondialisation : «La région qui avait été jadis le bastion de la social-démocratie du New Deal, cette vaste région que l'on appelait autrefois la Manufacturing Belt, la "ceinture des usines", est désormais appelée la Rust Belt, la "ceinture de la

^{5.} Oliver Nachtwey, « Résister à l'essor du populisme autoritaire », Le Monde, 10 avril 2017.

^{6.} Oliver Nachtwey, « Une théorie de la régression », Le Monde, 10 avril 2017.

rouille" ». Et c'est de cette grande région qu'est issu le collège électoral ayant porté Donald Trump à la Maison Blanche⁷. »

Cette nouvelle représentation politique, en admettant qu'elle s'affirme et s'installe, ne dit pas grand-chose des orientations à venir. Pour l'heure, elles sont totalement improvisées, régressives et nationalo-centrées. Sur nos quatre grandes manifestations de la crise contemporaine, ces nouveaux pouvoirs ne disent s'intéresser qu'à la question de l'emploi. Il n'y a donc aucune chance qu'ils puissent proposer des solutions de sortie de crise et des chemins de transition. Ce ne sera pas dans le champ du débat politique que se manifesteront la boussole, indiquant la direction, et la ou les feuilles de route. Le mieux que l'on puisse espérer serait que ces nouveaux pouvoirs respectent des espaces de liberté, d'initiative, d'expérimentation. Nous ne partons pas de zéro, beaucoup de matériaux sont là, beaucoup d'acteurs sont déjà en chemin. Ceci dit, il faut gouverner le présent tel qu'il est dans un cadre démocratique et, pour ce faire, tous les pouvoirs ne se valent pas.

Dans ce contexte, la personne et l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron s'inscrit en faux. Il incarne en France, et peut-être plus encore à l'étranger, un espoir. Mais il est encore trop tôt pour apprécier s'il est le signe avant-coureur d'une nouvelle génération de leaders politiques, d'un retournement politique et psychologique... ou une étoile filante, un effet d'optique, sans réelles conséquences.

Avant de nous intéresser aux étapes à venir, une dernière question, celle de la probabilité d'un Grand Soir, cette grande idée du xix° siècle, qui a cristallisé et mobilisé des générations de femmes et d'hommes généreux. La question mérite en effet d'être abordée, puisqu'il n'y a jamais eu autant de prolétaires: 50% de l'humanité, soit 3,6 milliards d'êtres humains ne possèdent pratiquement rien. Il est évident que cette situation va provoquer des explosions, des vengeances, des déviances terroristes, des délinquances diverses, mais sans doute aussi des constructions politiques locales, voire nationales. Sans doute des alliances permettront à ces mouvements

^{7.} Nancy Fraser, L'Âge de la régression, Paris, Premier Parallèle, mars 2017, p. 58.

de participer, ici ou là, à des gouvernances respectueuses des besoins des plus pauvres, mais pour le Grand Soir planétaire, difficile d'imaginer un scénario. D'une part, nous vivons dans un monde dont les différentes entités sont dépendantes les unes des autres et dont la gouvernance est à la fois faible, émiettée et, pour partie, virtuelle et insaisissable. D'autre part, les personnes démunies de tout sont pour une bonne partie d'entre elles dispersées dans les campagnes, les brousses, les périphéries urbaines. Elles ne constituent pas une classe et, en tout cas, ne vivent pas des situations les amenant à avoir une conscience de classe. Plus que des conditions d'exploitation, elles vivent des situations d'exclusion. Dans nos pays, la classe ouvrière s'est en bonne partie dissoute. Les nouveaux milieux populaires ne rencontrent pas de conditions objectives leur permettant de se cristalliser en une classe sociale et en une organisation porteuse d'un projet politique. Il est vrai que l'échec historique du communisme, qui était présenté comme l'avenir indépassable des prolétaires du monde entier, nous oblige à chercher d'autres chemins. Quoi qu'il en soit, l'existence de cette demi-humanité, exclue de l'économie et de la société, est l'un des grands problèmes contemporains: il n'y aura pas de solutions à notre crise, pas de transitions sans l'inclusion de ces milliards d'exclus. La première des conditions pour qu'un retour en économie et en société soit possible est de tout faire pour rendre à ces derniers une capacité et des occasions de s'exprimer et d'agir.



TROISIÈME PARTIE

SORTIE DE CRISE ET CHEMINS DE TRANSITION : VERS UN REBOND TERRITORIAL



Lors de son discours de Johannesburg, prononcé en 2002 à l'occasion de la Conférence des Nations unies, dite de Rio+10, Jacques Chirac avait métaphoriquement lancé cette formule qui est restée dans les annales de la diplomatie internationale: « Notre maison brûle et nous regardons ailleurs. » En effet, notre maison brûle, les pompiers essayent depuis quarante-trois ans de contenir les départs de flammes... Il est plus que temps de trouver la sortie et les chemins de transition. Évidemment, nombreux sont ceux qui ont exprimé leurs propositions. Certains d'entre eux se sont mis en chemin, beaucoup de bonnes choses ont été dites et faites. Certains se sont embarqués dans des itinéraires sans boussole dans des directions sans issue... mais, effectivement, la grande majorité regarde ailleurs!

Alors, pourquoi ne pas s'essayer aussi au jeu de la boussole et des feuilles de route?

Grâce aux analyses des historiens que nous avons choisi de suivre, et aux regards de nos contemporains, portés sur cette crise, dont nous ne sortons pas, nous avons déjà pu collecter bon nombre de repères, d'arguments, de convictions.

Tout d'abord, le logiciel économique dominant ne nous sortira pas tout seul de la crise. Le laisser-faire n'est pas une option, même si certains idéologues continuent à le prêcher. Ensuite, nous avons pu observer que de simples relances d'origine nationale, sans souci de changer les vieux rails, n'ont pas créé de dynamiques automotrices de croissance, même si elles peuvent pallier certaines défaillances de marché et réduire les brutalités de la crise. Elles promeuvent un supplément de consommation, mais, eu égard au contexte économique international, elles ont tendance à promouvoir l'importation plus que le développement national. Pour qu'il en soit autrement, il faudrait pouvoir accompagner la relance de conditionnalités sur les achats accessibles aux consommateurs. De toute façon, elles sont inopérantes sur le déplacement des limites de l'espace économique et sur les aspects non marchands de la crise. Enfin, troisième option peu réaliste, l'idée selon laquelle les victimes de la crise pourraient seules renverser la table et remettre le train du développement sur de bons rails. Dans le contexte mondialisé, interdépendant et complexe qui est le nôtre, cette idée est peu crédible. Accroître les contradictions ne suffira pas pour que mécaniquement la dialectique révolutionnaire puisse se mettre en

marche. Néanmoins, les victimes doivent jouer un rôle majeur dans le jeu d'acteurs de la transition.

C'est dire qu'il y a besoin d'acteurs de la transition, qui ouvrent la voie, et d'autorités publiques, qui défendent l'intérêt général, celui dont a besoin notre humanité, mais aussi celui qui préserve les chances des humanités à venir et, pourquoi pas, puisque nous avons mentionné le drame de l'extinction des espèces et du mal-être animal, celui qui respecte le monde vivant dans sa totalité.

Par conséquent, la transition ne peut pas être conçue comme une sorte de logiciel qui, dès qu'on l'actionnerait, pourrait dérouler son programme, un peu comme on a pu croire au xixe siècle dans les bienfaits du « marché autorégulateur », dénoncé par Karl Polanyi, ou dans l'implacabilité de la « lutte des classes » ou l'infaillibilité du « matérialisme dialectique », mises à l'avant-scène de l'histoire par Karl Marx. La transition ne sera pas non plus le fruit du diktat d'un paternel leader, d'un leader maximo ou d'un big brother, même si celui-ci était cette fois plein de bon sens. Trop de sujets, trop d'acteurs, trop d'intérêts sont en jeu pour que de tels messages, même ou surtout s'ils sont émis du sommet de l'État, puissent avoir une efficacité opérationnelle. Pour pouvoir identifier ces acteurs de la transition, saisir leurs rôles et la manière dont ils pourront développer leurs capacités d'agir, il nous faut d'abord préciser notre vision de la transition.

I. MAIS ALORS, QUELLE BOUSSOLE? LA TRANSITION, C'EST QUOI?

Sans surprise, j'imagine, pour qui a suivi l'itinéraire de ce livre, nous pensons que la sortie de crise et la transition se trouvent:

- d'abord, dans un rebond et une relance des économies territorialisées et un processus d'ancrage territorial des acteurs économiques mondialisés;
- ensuite, dans la marche vers un nouvel équilibre entre les deux économies, mondialisée et territorialisée, dont les capacités, compétitives sur les marchés et contributives en termes d'intérêt général, sont différentes et nécessitent pour coexister une régulation volontariste de caractère politique;
- enfin, dans une lutte contre les mauvaises externalités environnementales, sociales et culturelles des systèmes de production des entreprises des deux économies et des systèmes de consommation des particuliers.

«La mondialisation n'est pas la panacée longtemps vantée, elle est, en soi, importante si on la considère comme l'un des côtés d'une médaille à deux faces. L'autre face indispensable est la localisation [...]. La dynamique d'un système présente deux caractéristiques principales: l'intégration et la différenciation [...]. Le système mondial contemporain apparaît comme plus intégré et moins différencié [...]. Il progresse rapidement vers des niveaux toujours plus élevés d'intégration, au détriment de la différenciation. Les sociétés multinationales et transnationales imposent leurs produits, services et procédures aux sociétés qui leur sont subordonnées et aux populations que celles-ci touchent. La diversité est laminée, le système

dans son ensemble entre en déséquilibre¹. » Ervin Làszlò introduit ainsi le livre de Raphaël Souchier², qui rassemble nombre d'informations et de propositions en faveur de la relance des économies territorialisées. Nous allons lui emprunter certains de ses raisonnements et certaines de ses propositions.

Nous proposons donc de sortir de la crise et de nous engager sur les chemins de la transition en suivant quatre directions opérationnelles: un ancrage territorial des acteurs de l'économie mondialisée, une affirmation et une relance des économies territorialisées,
une régulation entre ces deux économies, une chasse aux mauvaises externalités sociales, environnementales et culturelles des
processus de production et de consommation.

UN ANCRAGE TERRITORIAL DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE MONDIALISÉE

Il est urgent d'amener les acteurs mondialisés à assumer leur part de responsabilité vis-à-vis des territoires où ils interviennent. Il ne s'agit pas nécessairement de la réduction de leurs échelles de production ou d'intervention, mais d'un ancrage dans chacun des pays où ils agissent. Cette responsabilité doit se traduire, d'une part, en terme financier, par une obligation fiscale, au moins égale aux obligations imposées aux acteurs économiques nationaux, et, d'autre part, en termes social, environnemental et culturel, par des activités productives responsables et durables ayant des impacts positifs sur les sociétés, les environnements et les cultures propres aux territoires où ces acteurs mondialisés interviennent. Des évolutions sont effectives dans ces deux domaines, mais elles gardent, pour l'essentiel, un caractère non contraignant. Cette absence de contraintes est liée, pour une part, à la résistance des acteurs financiers et économiques aux mesures susceptibles de créer ou de renforcer des relations de dépendance vis-à-vis de pouvoirs territoriaux et à leur fuite vers des refuges imprenables qu'ils ont su se créer.

^{1.} Ervin Làszlò, préface du Livre de Raphaël Souchier, Made in local.

^{2.} Raphaël Souchier, op. cit.

Ces réactions ne sont pas étonnantes puisque, depuis la préhistoire de la mondialisation, la volonté de s'abstraire de toute dépendance territoriale a été au cœur des stratégies de ces grands acteurs. Cette absence de contraintes est aussi liée à la faiblesse de la gouvernance mondiale et des juridictions internationales. Enfin, cette impuissance des autorités publiques, qui se retrouve dans les organisations plus intergouvernementales qu'internationales, est liée à la difficulté d'élaborer des positions claires, nettes et contraignantes vu l'obligation d'associer tous les pays, y compris ceux que l'on peut classer comme des paradis fiscaux, ceux qui se sont spécialisés en matière d'« optimisation fiscale » et ceux, presque tous, qui utilisent les paradis fiscaux et juridiques, plus ou moins directement, ou qui ont partie liée avec des entreprises multinationales qui y ont installé leurs bases arrières.

S'agissant de la fiscalisation des acteurs économiques internationaux, un pas important a été fait avec la mise en place fin 2016 de la procédure dite de « déclaration pays par pays ». Le projet portant sur «l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfice», dit BEPS (Base erosion and profit shifting), lancé en 2013 par le G20 et l'OCDE, a abouti à une série d'accords entre une centaine de pays, dont cinquante-sept avaient déjà signé en janvier 2017 un «accord sur l'échange des déclarations pays par pays ». Ils étaient soixantedix en mai 2017. Dans la liste des signataires se trouvent nombre de pays notables - Allemagne, Royaume-Uni, Suisse, Inde, Japon, Chine, Russie, France... - mais bien sûr aussi à ce stade des absences tout aussi notables. Ces déclarations concernent, d'une part, les entreprises ayant un chiffre d'affaires mondial consolidé supérieur à 750 millions d'euros et, d'autre part, les administrations fiscales des pays signataires où interviennent ces groupes internationaux. Pour ces administrations, l'important est d'avoir les moyens de contrôler les manipulations sur les transferts entre filiales d'un même groupe et, particulièrement, sur les prix et les facturations utilisés. Ces manipulations permettent de localiser les bénéfices du groupe dans un paradis fiscal ou dans un pays à fiscalité nulle ou faible. Le « format standard de déclaration » a été adopté par l'OCDE en mars 2016. Chaque pays a défini les procédures le concernant. En France, le décret qui a mis en place l'obligation de déclaration date du 29 septembre 2016. Nous verrons avec les déclarations 2018

des groupes internationaux, portant sur l'exercice 2017 et précisant les activités, les chiffres d'affaires et les entités concernées, ce qui apparaîtra en définitive dans les comptes de l'administration fiscale française.

S'agissant du contrôle des impacts des entreprises sur les milieux sociaux, naturels et culturels et de la réparation des dommages quand ceux-ci sont avérés, nous disposons d'une architecture internationale et nationale de « recommandations » s'appuyant sur les « Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme», redéfinis pour la guatrième fois par les Nations unies en 2011. L'OCDE a repris ces principes directeurs, en a élargi le champ à un ensemble de sujets concernant les entreprises et leurs relations extérieures, notamment les relations professionnelles, les droits humains, l'environnement, la fiscalité, la lutte contre la corruption, l'intérêt des consommateurs, les questions scientifiques et techniques et la concurrence. Les gouvernements membres de l'OCDE se doivent de recommander aux entreprises multinationales ayant leurs sièges dans leurs pays d'adopter des conduites respectueuses des droits humains et d'assurer une « diligence raisonnable », c'est-à-dire de procéder aux vérifications avant tout investissement, toute transaction ou tout achat. C'est une manière de responsabiliser une entreprise par rapport aux acteurs, filiales ou non, auprès desquels elle s'approvisionne et, donc, d'intervenir sur les droits du travail ou les impacts environnementaux dans des pays étrangers et souverains.

L'Union européenne propose à son tour à ses membres de procéder à la transposition des principes directeurs dans leurs droits nationaux. Enfin, en bout de chaîne, par exemple en France, après quatre ans de parcours législatif et un passage devant le Conseil constitutionnel, l'Assemblée nationale a définitivement adopté le 23 mars 2017 la loi relative au « devoir de vigilance » des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre. S'appuyant sur cette loi, les victimes ou des tiers qu'elles auront mandatés, par exemple des associations ou des syndicats, pourront saisir un juge et exiger la publication des faits et la mise en œuvre par l'entreprise concernée d'un plan de vigilance concernant les droits humains et les dommages environnementaux et sanitaires.

En mai 2016, huit parlements européens ont lancé l'initiative « Carton vert » pour pousser la Commission et le Parlement européen

à légiférer sur le « devoir de vigilance ». De son côté, le Royaume-Uni a adopté en 2015 le « Modern Slavery Act » pour rendre obligatoires la déclaration et le *reporting* par les sociétés de toute forme d'esclavage moderne qu'elles pourraient connaître. L'Équateur, soutenu par un groupe de pays, a rédigé un projet de traité à opposer à toutes les entreprises coupables de manquements en matière de droits humains, mais, à cause de son caractère contraignant, il y a peu d'espoir de voir aboutir ce processus à un vote de l'Assemblée générale des Nations unies. D'autres processus plus spécialisés ont pu être menés à terme, par exemple le « Règlement établissant les obligations des opérateurs qui mettent du bois et des produits dérivés sur le marché », voté en octobre 2010 par le Conseil et le Parlement européens et appliqué depuis mars 2013.

Il y a bien sûr derrière tous ces processus de caractère législatif et juridique, qui concernent nécessairement les gouvernements, de grandes ONG internationales, comme Amnesty International, et des coalitions de caractère non gouvernemental regroupant des ONG, des syndicats, des associations de consommateurs et des réseaux académiques, comme l'European Coalition for Corporate Justice.

Malgré ces avancées notables, l'ancrage territorial des entreprises multinationales doit aller beaucoup plus loin, d'autant que ce processus doit être mené de concert avec une relance des économies territorialisées, puisqu'il s'agit en fin de compte d'aboutir à une nouvelle partition de l'espace économique.

UNE AFFIRMATION ET UNE RELANCE DES ÉCONOMIES TERRITORIALISÉES

Les économies territorialisées, mobilisant des facteurs locaux et s'adressant, pour une part, à des consommateurs locaux, jouent un rôle essentiel pour au moins deux raisons majeures: d'une part, parce que c'est au sein des territoires locaux que les citoyens et les acteurs économiques peuvent reconquérir une capacité d'agir qu'ils ont largement perdue, d'autre part, parce que les entreprises locales sont des moteurs plus efficaces pour le développement territorial. Raphaël Souchier, du fait de sa double expérience européenne et américaine, apporte des réponses convaincantes à ces deux questions.

L'éloignement et l'agrandissement des entreprises, qui dominent aujourd'hui tous les secteurs de l'économie, ont privé les citoyens d'une partie de leur capacité d'agir dans l'économie et de leur autonomie d'action. Le rôle économique d'un citoyen se limite pour l'essentiel à un rôle de consommateur et, quand tout va bien, de salarié. Dans ce système, dominé par une production, une transformation, une distribution, une consommation, toutes de masse, la résilience des sociétés et les capacités des citoyens de contribuer à résoudre un désordre économique et à relancer une économie en crise sont faibles. L'histoire nous apprend qu'il est dangereux de créer des situations de totale dépendance. Les citoyens ne s'y trompent pas: qu'une guerre, une crise ou une catastrophe naturelle survienne, et ils se précipitent alors vers leurs communautés et leurs territoires d'origine si, toutefois, ils n'ont pas perdu ce lien et ces racines. C'est à cette échelle que les solidarités vont s'exprimer le plus naturellement, le plus directement et le plus rapidement. Il est vrai que si nous avons perdu en Europe l'habitude des guerres et des catastrophes naturelles, cela ne nous empêche pas d'entretenir des dispositifs de protection civile et de défense militaire. De même, l'existence d'un appareil de sécurité sociale ne doit pas nous dispenser de veiller à préserver des liens de solidarité familiale et amicale. Le souci de la résilience s'inscrit dans ces liens de proximité.

Dans le domaine économique, les entreprises locales présentent de nombreux avantages qui ont été mis en évidence aux États-Unis par les travaux de Michael Shuman, de l'Institute for Local Self-Reliance et du réseau BALLE (Business Alliance for Local Living Economies). Ces travaux se sont développés pour démontrer qu'il était possible de «changer le monde en ré-enracinant l'économie dans les territoires». Ils se sont donc intéressés aux stratégies de relocalisation économique.

Une première série d'études a été consacrée à l'« effet multiplicateur local». Une douzaine d'études de cas menées dans douze territoires a permis de constater que des financements réalisés – les uns, dans une succession d'entreprises locales, les autres, dans une succession d'entreprises non locales – avaient pour l'économie du territoire concerné des impacts très différents. Selon le réseau BALLE, une entreprise locale est la propriété majoritaire de personnes qui travaillent dans le territoire concerné. Les études de cas ont montré qu'une entreprise locale dépense en moyenne 60 % de sa recette localement contre 30 % pour les entreprises non locales (même si elles sont localisées dans le territoire concerné). Dans le cas d'un achat de 1 000 dollars réalisé dans une entreprise locale, 600 dollars seront donc dépensés localement par cette entreprise. Si l'on considère une succession de six transactions successives effectuées entre des entreprises locales, la deuxième entreprise dépensera à son tour 360 dollars (c'est-à-dire 60 % de 600 dollars), puis les troisième, quatrième, cinquième et sixième entreprises locales, respectivement, 216, 130, 78 et 47 dollars. Ce qui donne des dépenses locales cumulées de 1430 dollars. Une même somme de 1000 dollars ne laissera sur place après une utilisation par une succession de six entreprises non locales, mais établies dans le territoire d'étude, que 428 dollars. Michael Shuman, à l'origine de ces études, en conclut que les entreprises locales ont un « multiplicateur local » de 1,43, alors que, pour les entreprises non locales, le multiplicateur local n'est que de 0,43. Autrement dit: «Chaque dollar génère localement trois fois plus de revenus et de richesses, d'emplois, trois fois plus de taxes perçues, trois fois plus de dons aux organismes de charité³.» Dans le cas extrême de l'achat d'un livre sur Amazon, entreprise qui n'a plus rien de local, sauf peut-être la livraison finale par un facteur du quartier ou du village, aucune transaction n'aura lieu en faveur de l'économie locale. De son côté, Edward Glaeser, professeur d'économie à Harvard, a montré qu'à production égale, plus de petites entreprises signifient plus d'emplois créés4. Enfin, également cité par Raphaël Souchier, un article intitulé «Does local firm ownership matter?», publié dans la revue Economic Development Quaterly, rapporte les résultats d'une recherche, menée aux États-Unis dans différents territoires locaux sur une période de vingt ans, qui conclut que, dans ces territoires, « plus il y a de petites entreprises plus le taux de croissance est élevé⁵ ».

^{3.} Michael Shuman, travaux cités dans le livre de Raphaël Souchier, Made in local, p. 49-54.

^{4.} Edward Glaeser, «The secret to job growth: Think small », Harvard Business Review, juillet-août 2010.

^{5.} D. A. Fleming et S. J. Goet, «Does local firm ownership matter?», Economic Development Quarterly, 2011, cité par Raphaël Souchier.

Cet « effet multiplicateur local » montre l'importance pour une économie locale, mais le raisonnement vaut aussi pour une économie nationale, de mots d'ordre comme « acheter local » ou « consommer local » ou de mention comme « *Made in...* », apposés sur les produits. Si l'on veut promouvoir le développement de son territoire, il ne s'agit pas seulement de considérer la localisation d'une entreprise, mais bien que l'on a affaire à une entreprise locale. Les structures des dépenses et le partage des bénéfices sont en effet différents entre les entreprises locales et non locales. Enfin, cet effet multiplicateur permet de mieux comprendre les raisons de la réussite ou de l'échec d'une politique de relance. Contrairement à la doctrine keynésienne, une action de relance, sans fléchage vers des acteurs économiques locaux ou nationaux, va bénéficier à des économies étrangères, même au-delà du degré d'internationalisation de l'économie nationale.

Nul doute que David Ricardo, fondateur de la théorie classique, promoteur des avantages comparatifs et défenseur des bénéfices du libre-échange, aurait objecté aux raisonnements menés sur l'effet multiplicateur local que les effets non locaux doivent aussi être pris en compte dans le développement d'un territoire. Pour un territoire donné, il aurait sûrement demandé que l'on additionne les effets locaux et les effets non locaux provenant d'activités menées dans d'autres territoires, d'autres régions, voire d'autres pays. Pourtant, selon une autre série d'études, le multiplicateur n'indique pas seulement un effet de concentration sur un territoire donné, il indique que le caractère local et la petite taille de l'entreprise apportent une plus-value. En effet, selon Michael Shuman, les petites entreprises sont globalement plus performantes pour 1093 des 1 100 catégories de la classification du NAICS (système nordaméricain de classification industrielle). Parmi les sept domaines qui échappent à la plus grande compétitivité des petites entreprises, on trouve des catégories comme : mise en œuvre du système monétaire central, construction de centrales nucléaires, industries des missiles et des fusées... Malheureusement, sans égard pour les qualités jugées supérieures des petites entreprises, les industries financières et les administrations publiques préfèrent les grandes entreprises, en partie à cause de la réglementation et des normes prudentielles : «En réalité, près de 100 % de l'épargne à

long terme en actions, les obligations, les fonds mutuels, les fonds de pension et les fonds d'assurance vont aux grandes entreprises⁶.» Cela explique pourquoi les *localists*⁷ américains militent pour une réforme du marché des capitaux et de l'industrie financière, à commencer par leurs composantes publiques. La réorientation vers l'investissement local, ne serait-ce que d'une petite partie, du plan de relance de 2009, dit plan Obama, de 780 milliards de dollars, aurait eu certainement des effets plus notables.

Un territoire est donc bien plus qu'un espace physique passif. Comme le développe Raphaël Souchier⁸, «il devient une composante dynamique, productrice d'externalités potentiellement importantes pour l'entreprise (environnement naturel, culture, histoire, compétences, innovation) ». Bernard Pecqueur⁹ souligne à la fois l'opposition et l'intrication de deux logiques productives cohabitant sur un même territoire, un modèle standard de performance économique fondé sur la notion de productivité et un modèle de qualité qui établit un rapport nouveau à la concurrence dont le territoire lui-même devient un élément clé. Le territoire, en plus d'être un substrat ou un cadre, est un facteur de développement. Cette intuition se retrouve dans la notion de « territoire intelligent ». Aix-Marseille Université et le CNRS ont créé en 2016 la Plateforme Créativité et Territoires pour donner corps à cette nouvelle approche du développement territorial.

Ces remarques sur les performances, y compris économiques, des entreprises locales de taille réduite, nous amènent à nous interroger sur la question classique des économies d'échelle. Il faut d'abord rappeler qu'une économie d'échelle indique qu'il y a pour

^{6.} Raphël Souchier, op. cit., p. 61.

^{7.} Les «localists» américains constituent un mouvement créé par BALLE (Business Alliance for Local Living Economies) dont le siège est à Oakland (États-Unis). La première mission qu'ils se donnent est de «créer des économies locales qui travaillent pour tous». Pourquoi ? Car pour eux : «75 % des dollars circulant dans l'économie renforcent les grandes entreprises sans se préoccuper du commerce local et indépendant, parce que sur 100 dollars dépensés dans un commerce local, 67 dollars restent dans la communauté locale (contre 32 dollars dépensés dans un supermarché) et parce que 90 % l'emploi est créé par des entreprises dont la propriété est locale. » Voir http://bealocalist.org

^{8.} Raphaël Souchier, op. cit., p. 66.

^{9.} On pourra se reporter à Bernard Pecqueur, «Le tournant territorial de l'économie globale», Espaces et sociétés, n° 124-125, 2006.

une entreprise, dans un contexte économique donné, une taille optimale et, contrairement à l'interprétation qui est souvent donnée, pas nécessairement que plus une entreprise est grande plus elle est performante. Souvent, le contexte introduit des biais qui n'ont pas grand-chose à voir avec les performances économiques, par exemple la réglementation des marchés financiers et l'accès aux crédits, les facilités fiscales, les aides diverses et les subventions, qui favorisent en général les grandes entreprises et, particulièrement, les entreprises multi ou transnationales. Il est par contre exact qu'un gros volume de production permet de concentrer les bénéfices et d'élever les rémunérations du capital et du management, voire du travail, mais il est observé qu'un même volume de production permet d'employer dans un plus grand nombre de petites entreprises plus de salariés et de distribuer davantage de revenus, ce qui, en période de chômage, n'est pas un avantage négligeable pour les économies locales et nationales. Cependant, ce raisonnement sur les avantages relatifs des grandes et des petites entreprises ou des entreprises locales et non locales, doit être élargi au-delà des valeurs économiques et prendre en compte les performances sociales, environnementales et culturelles, c'est-à-dire l'ensemble des externalités ou, autres formules utilisées, par exemple, en France, les doubles ou les triples performances, ou, aux États-Unis, les triples résultats, désignés par les trois P: Profit (économique), People (social) et Planet (environnemental).

Une autre notion, celle de «contre-productivité», proposée dans les années 1970 par Ivan Illich, traite de cette question de l'échelle des systèmes techniques et des grandes institutions. Pour Ivan Illich, passé un certain seuil, les institutions et les systèmes techniques deviennent contre-productifs. Plusieurs processus contribuent à ce basculement: la multiplication des externalités non souhaitées et non apparentes pour les marchés, l'encombrement lié à la multiplication des services et des bénéficiaires et, le plus grave pour Illich, la perte d'autonomie et le dessaisissement des capacités humaines d'agir face à l'« hétéronomie » des grands systèmes. Illich laissait pantois ses auditoires, d'abord en utilisant de manière tout aussi courante une bonne demi-douzaine de langues, mais surtout en renversant des évidences pourtant communément admises. Pour ne citer qu'un exemple, sa démonstration établissant que l'on va

deux fois plus vite en vélo qu'en voiture¹⁰. En effet, un conducteur moyen roule 10 000 km/an, mais il consacre 1 600 heures/an à sa voiture (à son volant, dans des embouteillages, mais aussi à son travail pour gagner de quoi payer l'achat de la voiture, l'essence, les réparations, les contraventions, les assurances et, malheureusement parfois, les frais d'hospitalisation...), ce qui nous donne une vitesse moyenne de 6,25 km/heure. C'est deux fois moins vite qu'un vélo même si nous comptons le temps de travail pour l'achat du vélo et la réparation d'une crevaison occasionnelle. Nous retrouvons dans la pensée iconoclaste d'Ivan Illich nos raisonnements sur le danger des mauvaises externalités et sur l'importance de sauvegarder une capacité d'agir et nous ajoutons au passage cette notion de « contre-productivité ».

Revenons à nos économies locales. Les échelles territoriales optimales sont variables et fonction de la nature des biens ou des services produits. Ces échelles peuvent être réduites, par exemple pour certains services, l'artisanat, l'agriculture ou l'alimentation. Dans d'autres cas, elles peuvent être très larges, par exemple pour certaines industries comme l'aéronautique. Il faut juste que ces territoires soient gouvernés et régis selon des règles de solidarité territoriale, c'est-à-dire dotés de politiques fiscales, sociales et environnementales. Les échelles plus réduites permettront de remobiliser des facteurs de production exclus ou marginalisés, de distribuer des revenus très localement ou de créer des monnaies locales, de mettre en place des circuits économiques courts et des économies circulaires. Permettre à des territoires de valoriser leurs atouts locaux, de tirer parti de l'image de leurs terroirs, de profiter des ressources humaines et naturelles disponibles nécessite peut-être quelques appuis ciblés, quelques mesures réglementaires, mais d'abord et surtout de prendre appui sur une identité culturelle et sur les motivations des citoyens alentour. C'est donc un ensemble de facteurs qui définit un territoire et ses frontières, qui le plus souvent n'ont pas de réalités administratives. C'est d'ailleurs heureux, car chacun évolue dans plusieurs territoires, plus ou moins

^{10.} Ivan Illich, Énergie et équité, Paris, Seuil, 1975.

emboîtés et adaptés à la nature des sujets et des actes politiques ou économiques. Ce jeu des échelles territoriales n'annule pas l'idée de frontières ni celle de gouvernance territoriale. Les territoires comme « les nations doivent surveiller leurs frontières pour préserver leur équilibre. Surveiller ses frontières est essentiel à toute forme de vie. Chaque cellule vivante possède une paroi cellulaire, chaque organisme multicellulaire est doté d'une peau. La capacité d'un organisme à réguler ses échanges avec l'environnement est essentielle à la nature physique de la vie et à la faculté qu'a chaque organisme de gérer son énergie¹¹».

La question du choix des échelles de production est souvent biaisée par l'absence de technologies adaptées aux petites échelles de production. Les troisième et quatrième révolutions technologiques vont ouvrir la voie à des alternatives technologiques et permettre de réduire ou d'adapter les échelles de production et de favoriser la diversité des biens et services offerts. La recherche doit participer à cette évolution.

UNE RÉGULATION ENTRE LES DEUX ÉCONOMIES

Les deux économies, mondialisée et territorialisée, n'évoluent pas chacune de leur côté. Elles interagissent et se positionnent différemment selon les filières de biens et de services concernés et selon leurs échelles de production et de consommation. Cette régulation est indispensable si l'on pense essentiel que les économies territorialisées se relancent. Pour l'heure, elles ont été dépouillées par les acteurs de l'économie mondialisée: «Shuman¹² montre comment des compagnies extérieures aux territoires – grande distribution et groupes internationaux – s'emparent d'une part croissante de l'activité et des revenus de l'économie locale et se jouent des contraintes fiscales et réglementaires¹³.» L'avantage accordé aux grandes échelles doit être reconsidéré pour un large ensemble

^{11.} Raphaël Souchier, op. cit., p. 43.

^{12.} Michael Shuman, Going Local, Creating Self-Reliant Communities in a Global Age, Routledge, 2000.

^{13.} Rafaël Souchier, op. cit., p. 21.

de secteurs ou d'activités. Il est important que les raisonnements, aujourd'hui développés en fonction de la seule valeur économique et marchande des biens ou des services produits, incorporent les valeurs sociales, environnementales et culturelles, embarquées dans ces produits ou services.

L'appréciation de ces valeurs, qui ne s'expriment donc pas en termes marchands, pourra être faite localement. Ces valeurs non marchandes sont par nature difficiles à mesurer. Les libéraux proposent en général de transformer ces valeurs en marchandises et de créer des marchés ou des bourses d'échanges. Cela a par exemple été tenté pour les émissions de carbone. C'est souvent très artificiel et insatisfaisant. Le mieux, sauf exception, est de caractériser ces valeurs, en choisissant un ensemble de caractères qui ont pu permettre de construire une ou des typologies. On peut franchir un pas de plus en essayant d'apprécier ces valeurs grâce à des indicateurs ou en les comparant au sein d'une même catégorie. Ce devrait être suffisant pour les prendre en compte dans des raisonnements et des processus de décision, élargis à l'ensemble des valeurs, marchandes et non marchandes. Des systèmes de pénalisation peuvent être envisagés lorsque des valeurs, des performances ou des externalités sont jugées négatives. Ces pénalisations pourront être mises en regard de gratifications dont pourront bénéficier les processus de production porteurs de valeurs, de performances ou d'externalités jugées, elles, positives au regard de leurs apports en termes d'intérêt général. Le système bonus-malus est en place pour certaines transactions, notamment en France pour guider l'achat des voitures.

La question des échelles de gouvernance de l'action publique et des juridictions est centrale. On ne peut pas échapper à une réflexion sur de nouvelles régulations internationales. La situation actuelle repose, d'une part, sur la volonté d'abolir les frontières économiques et, donc, d'ignorer les territoires ou même de nier leur existence et, d'autre part, sur l'habitude de baptiser « commerce mondial », ce qui n'est qu'une « intégration des marchés », c'est-à-dire en fait l'exact contraire du commerce. Il nous faut rejeter une perception intégriste de la mondialisation, tout comme de l'antimondialisation. Il n'y a aucune raison rationnelle de traiter l'agriculture comme l'aéronautique. Les sociétés, en tout cas les

électeurs, ne veulent plus de cette vision de l'organisation mondiale des échanges, reposant sur l'émergence d'un marché-monde, d'une alimentation-monde d'une culture-monde, d'une world music... Il nous faut bâtir à côté d'une OMC, revue et corrigée, une organisation mondiale des espaces ou des territoires, à moins qu'il soit possible d'intégrer commerce et territoires dans une même organisation, au sein de l'ONU ou ailleurs, si c'est plus efficace et facile.

Les processus de négociation sont organisés par silos, qui produisent du droit par grands domaines (paix et sécurité, finance, économie, commerce, environnement, droits humains, culture et nombreuses questions sociales...) sans avoir de mécanismes de justiciabilité. Négocier les questions commerciales, en fait celles de l'intégration des marchés dans un grand marché mondial, sans souci du développement des territoires, sans prise en compte des impacts environnementaux, sociaux, culturels et même économiques est totalement irresponsable.

Ces idées peuvent être jugées iconoclastes, elles sont au contraire réalistes, responsables et, de plus, populaires. La mondialisation, dite néolibérale, n'a pas tenu ses promesses, et aujourd'hui elle a cessé d'être un tabou. Depuis sa création en 1995, les négociations OMC n'ont abouti à aucun accord international significatif. Les négociations devant aboutir aux grands accords de libre-échange transpacifique (TPP) ou transatlantique (TTIP) sont au point mort. C'est le président chinois Xi Jinping qui a fait en janvier 2017 le discours introductif du Forum de Davos et chanté les louanges de la mondialisation. Nombreux sont les responsables occidentaux qui, en période électorale, ne prendraient pas ce risque. Au-delà des questions électorales, nous avons une crise à dépasser, une sortie de crise à trouver, une transition à opérer. Ce n'est pas le discours du président Xi Jinping qui nous montrera la voie.

Cette bataille diplomatique, autour de l'émergence de nouvelles régulations, est évidemment essentielle. Tant qu'elle n'est pas gagnée ou, au moins, tant que le développement des territoires n'est pas pris en compte dans la conception du développement mondial, cela signifie que tous les pays doivent continuer à jouer au jeu du développement mondialisé, même ceux qui n'ont aucune chance de gagner à ce jeu. Néanmoins, si les cadres politiques nationaux préservent des marges de manœuvre, des espaces d'initiatives, c'est autant d'arguments, de preuves, de démonstrations qui vont continuer à s'accumuler et à peser dans les équilibres politiques nationaux et diplomatiques internationaux. Pour faire basculer ou, plus modestement, évoluer ces cadres nationaux et internationaux, les arguments et les acteurs ne manquent pas, y compris hors des milieux alternatifs et non gouvernementaux. Nous verrons cela dans le chapitre suivant.

UNE CHASSE AUX MAUVAISES EXTERNALITÉS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET CULTURELLES DES PROCESSUS DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION

La réduction des mauvaises performances et des mauvais impacts des processus de production sur la société, l'environnement et la culture vaut pour les entreprises des deux économies. Il s'agit de donner une valeur plus objective et plus exigeante à l'appréciation de la responsabilité sociale et environnementale (RSE) et de lier cette responsabilité à l'activité économique des entreprises, non à des actions extérieures de communication, de bon voisinage ou de mécénat. Dans l'analyse des manifestations de la crise, nous avons mis en avant les impasses directement liées à la nature du modèle économique actuel, qu'il s'agisse de destruction d'emplois, d'impacts environnementaux et climatiques, de pollutions chimiques ou de santé publique. Ce sont ces questions qu'il faut prendre en compte dans la construction de nouveaux systèmes de production et de nouveaux modèles de consommation. Il faut évidemment dépasser le caractère volontaire des efforts faits par les entreprises et traiter les impacts négatifs vis-à-vis de l'intérêt général, soit par la loi ou la réglementation, si certaines pratiques sont à l'origine de dégâts sérieux et répétitifs, soit par des incitations encourageant une évolution des stratégies de production vers des solutions vertueuses au regard de l'intérêt général. La recherche technologique, chimique, biologique doit documenter, point par point, les questions problématiques et apporter sa contribution à l'appréciation des dangers dénoncés. Elle doit aussi être sollicitée pour élaborer des alternatives aux processus de production qui posent problème.

PAR CONSÉQUENT...

Chacun de ces quatre objectifs opérationnels est important. Ceux-ci doivent être appréhendés ensemble. En effet, pour nous, ils sont les quatre mouvements constitutifs du processus de transition. Il ne s'agit ni des mêmes acteurs, ni des mêmes actions, ni des mêmes scènes. Il faut avancer sur ces quatre fronts. Eu égard à la situation actuelle de crise, que nous avons décrite, lors de la définition des stratégies de transition, il faut garder en tête ces trois réflexions:

- Il s'agit d'avancer vers un nouvel équilibre entre les deux composantes économiques, mondialisée et territorialisée, au sein d'un même grand espace ou grand système économique. Mais nous partons d'une situation dans laquelle les économies territorialisées ont été laminées et marginalisées. Elles ont perdu leurs meilleures ressources naturelles et, souvent, humaines, leurs marchés les plus profitables. Avant même de parler de nouvel équilibre, il nous semble qu'il faut donner une nouvelle force et un nouveau dynamisme aux territoires et aux économies locales ou territorialisées, une nouvelle responsabilité à la gouvernance territoriale et un nouveau cadre aux acteurs locaux. C'est sans doute ce premier pilier de la transition qu'il faut prendre en compte en priorité.
- Il y a également urgence à amener les acteurs économiques à prendre au sérieux, au-delà d'une responsabilité territoriale, les externalités négatives de l'action des entreprises, c'est-à-dire leurs mauvais impacts sur la société, l'environnement et la culture. Au-delà des mots comme «développement durable et responsable» (DDR) ou «responsabilité sociale et environnementale» (RSE), qui trahissent souvent le sens premier qu'on a voulu leur donner, il faut inciter et, souvent, obliger les personnes morales et physiques, producteurs et consommateurs, à adopter des comportements et des stratégies compatibles avec la préservation des biens publics et la défense de l'intérêt général. Les «externalités» sociales, environnementales et culturelles négatives des processus de production et de consommation doivent être combattues et devenir neutres et même, si possible, positives. La mise en évidence et la prise en compte des

- externalités des processus de production, ignorées par les marchés, qui ne s'intéressent qu'à la valeur marchande des biens et des services échangés, est essentielle dans notre approche de la transition. La lutte contre les externalités négatives est une composante majeure des stratégies de sortie de crise. Elle fait partie des premières étapes des chemins de transition.
- Nous allons donc considérer et donner une valeur opérationnelle à ce couple internalité/externalités. Il exprime bien, en effet, la double réalité, privée et publique, des processus de production de biens et de services. Il correspond à la nécessaire articulation entre une logique marchande (internalité), qui concerne la production des biens privés, et une logique non marchande et hors marché (externalités), qui s'intéresse à la gestion des biens publics à l'intégrité desquels les autorités publiques doivent veiller. Ces deux logiques, mues, l'une, par les consommateurs, et l'autre, par les autorités publiques, sont toutes les deux également importantes. Mais on pourra porter une attention particulière à la logique « gestion des biens publics/défense de l'intérêt général », qui a du mal à s'imposer face à la logique dominante du marché.



II. ACTEURS ET ACTIONS DE LA TRANSITION... LA TRANSITION, C'EST QUI ET C'EST COMMENT?

À la question « la transition, c'est quoi? », nous avons répondu et mis en avant quatre directions ou objectifs opérationnels. Nous allons à présent, pour chacun de ces quatre objectifs, essayer de présenter les types d'acteurs qui doivent être à la manœuvre, les rôles qu'ils doivent jouer et les types d'actions qu'ils doivent entreprendre.

LES ACTEURS LOCAUX

La relance et l'affirmation des économies territorialisées sont entre les mains des acteurs locaux des chaînes de production des biens et des services, des consommateurs locaux et des autorités locales. Il s'agit pour l'essentiel d'un jeu entre les acteurs économiques et les gouvernements de ces territoires. Nous ne sommes pas dans des gouvernances planificatrices ni dans des territoires fermés. Nous nous situons toujours dans des territoires emboîtés à échelles multiples selon la nature des biens et services concernés. Nous nous situons aussi dans des situations où les échanges sont possibles et plus ou moins libres. Tout repose d'abord sur l'initiative des acteurs de la production et de la consommation. Ce sont les initiatives de ces acteurs que les autorités publiques et les médiateurs, privés ou associatifs, vont pouvoir éveiller et appuyer.

Au-delà de cet appui aux initiatives de transition, les autorités publiques ont une autre mission, celle de rendre l'environnement plus favorable aux porteurs locaux de ces initiatives. Il s'agit de privilégier la valorisation des terroirs, les circuits courts et locaux, l'économie circulaire et toute autre forme d'expression de la proximité, non pas pour soutenir un clientélisme local et électoral, mais parce que la proximité est porteuse d'un surcroît d'intérêt général, comme l'est le développement territorial. Comme nous l'avons indiqué, il ne s'agit pas de promouvoir des initiatives locales dans tous les secteurs de l'économie, mais dans ceux qui peuvent prendre place au cœur du développement territorial.

Aux côtés des acteurs locaux des secteurs ou des domaines-clés du développement territorial se trouvent donc les autorités locales. Elles disposent en général des compétences et des moyens nécessaires pour appuyer la relance des économies locales. Ces compétences ont été définies dans la constitution nationale ou dans des lois de décentralisation. Pour donner à cet objectif prioritaire une reconnaissance nationale ou, si nécessaire, pour affirmer, préciser et élargir les compétences et les moyens des collectivités territoriales, il pourrait être utile de préparer une loi spécifiquement dédiée au développement des territoires, qui corresponde à une nouvelle étape de décentralisation et à un nouveau partage des tâches et des responsabilités entre les différentes échelles de gouvernance. Également aux côtés des acteurs locaux et de leurs initiatives se trouvent des associations locales, qui peuvent apporter des services spécialisés en termes de communication, de gestion ou d'appuis dans divers domaines. Elles sont innombrables et agissent dans tous les champs du développement territorial.

Comme nous l'avons signalé, il existe de très nombreuses initiatives qui sont déjà engagées sur un chemin de transition, c'est-à-dire avec l'objectif du développement local et avec le souci de l'intérêt général. Ces initiatives, au-delà de leurs valeurs propres, sont très précieuses sur le plan pédagogique, celui de l'exemplarité. Le repérage de ces initiatives et leur caractérisation comme initiatives de transition et de référence, selon des caractères liés aux objectifs de transition, peuvent ouvrir et sécuriser la voie pour d'autres acteurs susceptibles et désireux de s'engager sur un même chemin de transition. Au-delà de cette exemplarité, ces initiatives, regroupées dans un échantillon montrant la créativité des acteurs et la diversité de leurs actions, peuvent avoir une autre valorisation en alimentant des campagnes de communication, en direction des consommateurs, et des actions de plaidoyer, auprès des autorités politiques, pour que le mouvement de transition grandisse. Ce sont des jeux

d'acteurs de cette nature qui porteront la relance des économies territoriales, premier pilier de la transition.

LA LUTTE CONTRE LES PARADIS FISCAUX

L'ancrage territorial des acteurs de l'économie mondialisée repose, comme nous l'avons déjà entrevu, sur la disparition des cachettes ou des refuges dans lesquels ces grands acteurs peuvent agir sans contraintes et sans responsabilités juridiques ni fiscales. Les paradis fiscaux et juridiques doivent être rendus transparents, ce qui suppose que les entrées et les sorties soient surveillées et ce qui permet de s'attaquer à leurs clients. Ceci dit, les entrées et les sorties sont immatérielles et médiatisées par des intermédiaires nombreux, établis dans n'importe quels établissements financiers ou insérés dans n'importe quels produits financiers voyageant dans un espace virtuel. Autre difficulté, de nombreux paradis fiscaux sont hébergés par des puissances protectrices : comment aborder l'État américain du Delaware ou les îles Vierges ou anglonormandes, voire la City, britanniques? Il n'est même plus question de territoires, que l'on pourrait attaquer, mais d'espaces de non-droits, physiques ou virtuels, espaces virtuels qui ont toutefois besoin de s'articuler avec l'économie réelle. Ce sont ces articulations qui sont plus vulnérables. Aujourd'hui, notamment à cause de la montée du terrorisme, cette délinquance financière est plus surveillée et la pression, pour obliger les paradis fiscaux à être plus coopératifs, plus forte.

Au-delà des pressions, les avancées en matière de responsabilité fiscale, sociale et environnementale reposent sur la négociation de nouveaux droits internationaux et l'affirmation d'une justiciabilité internationale. En matière fiscale, le processus de « déclaration pays par pays » et, en matière de respect des droits humains et de réparation des dommages environnementaux, le processus de « diligence raisonnable » ouvrent la voie et montrent comment, en l'absence d'un appareil policier et judiciaire international, on peut quand même faire reconnaître et appliquer le droit. Dans ces processus, trois familles principales d'acteurs interviennent : des organisations internationales, en fait intergouvernementales, des

gouvernements et des ONG. Dans les cas précédemment cités, on trouve l'OCDE et l'ONU, les États membres de ces deux organisations internationales et des coalitions d'ONG et de syndicats.

Dans le cas de la responsabilité fiscale (déclaration pays par pays), le processus a été lancé par le G20 et confié à l'OCDE. Des plates-formes internationales d'ONG, de syndicats et d'associations de juristes, comme la Global Alliance for Tax Justice, et des ONG internationales, comme Tax Justice Network ou Transparency International, ont suivi et encouragé les progrès des négociations au sein des organisations internationales, alors que les membres nationaux de ces plates-formes poussaient les gouvernements de leurs pays à s'engager dans cette négociation. Des procédures, à la fois internationales et nationales, ont pu être imaginées et mises en place. Ce sont les administrations fiscales qui, s'appuyant sur un accord intergouvernemental, vont pouvoir réclamer aux entreprises multinationales leurs déclarations pays par pays.

Le fait qu'en mai 2017, suivant de seulement quelques mois l'accord international, soixante-dix pays et autant d'administrations fiscales aient signé un accord d'information automatique, montre une forte dynamique, renforce la pression sur ces entreprises et limite les stratégies d'évitement. Sur ce dernier point, il est question, en France, d'une amende de 100 000 euros pour les groupes qui ne respecteraient pas ces nouvelles obligations fiscales. Il subsiste un débat sur l'accès aux données incluses dans ces déclarations : certains gouvernements et les ONG souhaitent que ces données soient rendues publiques pour pouvoir suivre la mise en place et le respect de ces nouvelles obligations fiscales. D'autres gouvernements et les entreprises concernées considèrent qu'une telle publication pourrait servir les intérêts des entreprises concurrentes. La procédure est très jeune puisqu'elle sera mise en œuvre pour la première fois en 2017. Elle est a priori forte, mais la vigilance s'impose, car les complicités entre les administrations fiscales nationales et certaines entreprises multinationales ne sont pas exclues. Nous pourrons apprécier les évolutions et, plus concrètement, les performances fiscales atteintes lorsqu'un, voire plusieurs exercices auront eu lieu.

Dans le cas du manquement aux droits humains, de la lutte contre la corruption et de la réparation des dommages environnementaux, la «diligence raisonnable» ou le «devoir de vigilance» reposent sur les mêmes acteurs principaux, à savoir des organisations internationales, en l'occurrence l'ONU et l'OCDE, des gouvernements, des plates-formes non gouvernementales d'ONG et de syndicats. Au niveau international, le système repose sur le naming and shaming, c'est-à-dire sur une menace de « punition réputationnelle» ou médiatique. Côté surveillance, OECD Watch, qui est un réseau international d'ONG attentives à la responsabilité sociale des entreprises (RSE), est appelé à jouer un double rôle : d'une part, informer la communauté des ONG sur les politiques de l'OCDE dans le domaine de la RSE et, d'autre part, saisir le Comité d'investissement de l'OCDE lorsqu'un « point de contact national » (chaque pays doit en avoir mis un sur pied) a des performances insuffisantes ou douteuses. La plate-forme European Coalition for Corporate Justice et, en France, le Forum citoyen pour la RSE, ont suivi et, pour partie, poussé à la mise en place des outils nécessaires au respect de cette diligence raisonnable.

Comme mentionné plus haut, la France a voté une loi, qui permet aux victimes, et/ou à leurs représentants, de porter les manquements graves devant la justice. Cette loi, là aussi, est très récente. Il nous faut attendre son application et quelque temps pour apprécier son effectivité. Elle est quand même l'aboutissement d'actions de longue haleine de la part des ONG et des syndicats. Il appartient maintenant à des associations juridiques, comme l'association Sherpa d'entrer en scène et, conformément à sa mission, de défendre les victimes de crimes économiques et de les aider à ester en justice.

Ces deux exemples récents illustrent bien ce qu'il est possible de faire dans une situation où le droit international se heurte à un principe de non-ingérence, à des législations nationales très diverses et à des pratiques généralisées de *dumping* fiscal, social ou environnemental. Pour des entreprises nationales des pays à législation contraignante, il y a tout intérêt à voir le droit international progresser pour éviter la concurrence d'entreprises nationales de pays plus laxistes et d'entreprises multi ou transnationales, qui peuvent encourager les pays à développer des politiques de dumping fiscal, social et/ou environnemental.

Il semble que nous entrions dans une nouvelle période de dérégulation et de dénonciation des accords internationaux, notamment des grands accords de libre-échange transpacifique et

transatlantique. Il est difficile de savoir si cette évolution va sonner le retour de régulations nationales, marquées du sceau de la souveraineté nationale, ou, plus probablement, la progression d'une jungle internationale dont pourront mieux profiter les grands acteurs économiques.

ANCRAGE TERRITORIAL DE L'ÉCONOMIE

Une régulation entre économie mondialisée et économies territorialisées est-elle possible? Peut-on imaginer articuler une régulation des échanges avec une affirmation des territoires ou de lier la gestion des biens privés avec le respect des biens publics? Les diplomates pourront nous dire qu'il existe déjà une dualité entre institutions de Bretton Woods et organisations des Nations unies. Nous pourrons leur répondre que c'est la bataille du pot de fer et du pot de terre, que les accords commerciaux, négociés dans le cadre du GATT, puis, depuis 1995, de l'OMC, avancent sans tenir compte des droits négociés et ratifiés dans les domaines sociaux et environnementaux. Nous pourrons aussi, plus fondamentalement, ajouter que la défense des économies territoriales, c'est plus et autre chose que la somme de droits sociaux, environnementaux et culturels. La question n'est pas de juxtaposer des cohortes de droits qui s'ignorent et, même parfois, se contredisent, mais de chercher à optimiser la coexistence entre une économie mondialisée et des économies territorialisées, économies qui doivent l'une et l'autre être à la fois productives et à haute valeur sociale et environnementale. Il faut arriver à introduire dans l'OMC ou dans une nouvelle « Organisation des échanges et des espaces », la préoccupation des valeurs non marchandes et l'ensemble du corpus juridique international, y compris les droits sociaux et environnementaux.

Cette question de la prise en compte des territoires a pu être traitée localement ou nationalement, voire au niveau de grandes régions comme l'Europe, ou dans des pays-continents à structure fédérale, mais elle a été évacuée des négociations internationales. Le logiciel du GATT, puis celui, équivalent, de l'OMC, sont depuis Bretton Woods clairement libre-échangistes et anti-territoriaux. Derrière l'objectif de suppression des barrières tarifaires et non

tarifaires se trouvent le démantèlement des frontières et, de fait, la disparition des territoires. La question aujourd'hui est bien de sortir de ce logiciel ou de l'équilibrer... Il est d'ailleurs bloqué: depuis sa création en 1995, l'OMC n'a produit aucun accord international d'envergure. Les négociations commerciales entre grandes régions du monde sont laborieuses, voire interrompues. Ce ne sont plus des accords qui s'imposent, mais des «objets virtuels internationaux» - une OMC aujourd'hui paralysée, une pensée unique momifiée, des réflexes idéologiques -, qui amènent les gouvernements et les organisations internationales à libéraliser les échanges internationaux et leurs politiques nationales ou régionales. Dans ce nouveau contexte, il ne s'agit pas de promouvoir une antimondialisation ni une altermondialisation, même si ces deux postures successives des ONG ont été très précieuses ces dernières décennies face à une mondialisation politiquement, économiquement et idéologiquement triomphante. Il s'agit de relancer et de remuscler des économies locale, régionale, nationale, plurinationale et internationale en suivant cette chronologie et en veillant à chaque échelle à garder un ancrage territorial jusqu'au territoire mondial. L'ancrage territorial signifie responsabilités fiscales, sociales, environnementales et culturelles, qui se déclinent à chaque barreau de l'échelle géographique. Nous parlons de territoires et d'économies, mais nous devons penser aux gouvernances de ces territoires emboîtés, aux compétences et aux moyens qui leur permettraient d'assumer leurs pleines responsabilités territoriales.

REPENSER LES GOUVERNANCES TERRITORIALES

Il nous faut sortir d'un primat libre-échangiste et mondialiste, affirmé au niveau international et coulé dans le marbre monolithique de l'OMC et des deux autres outils de Bretton Woods, et, par conséquent, sortir d'un cheminement descendant qui, de proche en proche, démantèle les territoires de leurs frontières, de leurs identités et de leurs potentiels de développement et qui prive les gouvernances territoriales de leurs compétences. Il faut profiter de la déstabilisation idéologique et politique de cette mondialisation pour repenser les gouvernances territoriales et leurs compétences.

- Les gouvernances locales, celles des villages, des villes moyennes et des territoires locaux ont aujourd'hui fort à faire tant les économies locales sont affaiblies alors que leurs responsabilités sociales et environnementales restent fortes. Dans nos pays, bien souvent, les territoires marginalisés sont peuplés de personnes âgées, les exploitations agricoles sont devenues peu nombreuses et ont la plus grande difficulté à se maintenir, la plupart des commerces ont disparu, à leur place un supermarché couvre un ensemble de villages, les services publics ont été eux aussi regroupés. En France, les 36000 communes françaises sont appelées à se rapprocher et à se reconfigurer en communautés de communes... Ces évolutions sont inévitables, mais il faut retrouver du dynamisme, affirmer une vocation économique à ce premier niveau territorial, aider les gouvernances locales à assumer leurs responsabilités, les doter en outils et en moyens nécessaires au développement local, soutenir les initiatives qui peuvent remobiliser et réimplanter des ressources humaines et revaloriser des ressources naturelles... Ce n'est pas nouveau, beaucoup est fait. Il y a en France une tradition en matière d'aménagement du territoire et de développement local. Il faut protéger et encourager les activités qui peuvent permettre à ces territoires locaux de créer de la valeur et de distribuer des revenus. L'agriculture bien sûr, mais, sans doute davantage aujourd'hui, la production d'aliments, le tourisme et l'accueil temporaire des familles urbaines, l'artisanat, le commerce...
- La gouvernance régionale, de caractère sous-national, doit jouer un rôle majeur dans le développement des territoires. Les territoires régionaux ont déjà une échelle géographique et économique importante permettant de promouvoir des économies régionales diversifiées et circulaires. Nous pensons que c'est à ce niveau que le plaidoyer en faveur des territoires doit être le plus fort et que les élus ont une action particulière à jouer au niveau international. Des associations ou des réseaux, comme Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), réunissant des villes métropolitaines et des régions des différents continents, doivent à côté des gouvernements porter dans la négociation des régulations internationales

- des plaidoyers en faveur des territoires et de leur nécessaire développement.
- La gouvernance nationale relève traditionnellement de la mise en œuvre des diplomaties bi- et multinationales, mais aussi de la défense des positions nationales dans la mondialisation. Elle joue également un rôle dans la mise en cohérence des économies régionales. Elle héberge un pouvoir législatif qui peut redéfinir les compétences des gouvernances en charge des différentes échelles géographiques. Elle a aussi le pouvoir de repenser le système fiscal national et la répartition des dotations, donc des moyens dont peuvent disposer les exécutifs des différents territoires.
- Au niveau supranational, l'Union européenne dans notre cas, nous nous trouvons avec de très vastes territoires dont l'échelle correspond à un type particulier de secteurs économiques et d'entreprises. On se plaît à rappeler les succès d'Airbus et d'Ariane et c'est en effet très probant et cohérent. C'est aussi une échelle d'organisation qui a des compétences importantes dans les négociations internationales, par exemple dans les négociations commerciales, et qui pourrait bénéficier de compétences nouvelles en matière de défense, de paix et de sécurité. C'est aussi un espace de communication et d'échanges entre les acteurs et les politiques des régions et des pays européens. C'est enfin un espace de coopération dans tous les domaines.
- Il ne s'agit pas, en bout de piste, de nier la place ni le rôle de la gouvernance mondiale, qui doit exister, et sans doute davantage qu'aujourd'hui, et qui se justifie pleinement dès lors qu'elle se situe dans une répartition des compétences et des pouvoirs. Sur le plan économique, il faut réinterpréter la notion d'économies d'échelles. Il n'y a aucune raison de privilégier le gigantisme des échelles, il faut en revenir à la recherche d'optima et à une vision de l'intérêt général. Aucune raison non plus que tous les secteurs aient les mêmes optima, ni que seuls les raisonnements financiers déterminent le niveau de concentration des entreprises. L'intérêt général doit pouvoir être considéré et pris en compte.

L'essentiel n'est pas ici de détailler les compétences et les actions de chacun des niveaux de gouvernance. Il est d'affirmer que la clé de la porte de sortie de crise se trouve dans la redéfinition des compétences de chacun de ces niveaux et dans la relance des économies qui doivent leur correspondre. Il est aussi d'affirmer que ces relances respectives ne seront possibles que si l'on veille à éviter qu'une économie, en l'occurrence l'économie mondialisée et ses acteurs, ait tout pouvoir et toute permission de prédation sur les autres économies et les autres acteurs. Il s'agit ici de reconnaître la nécessité de doter une instance mondiale d'un pouvoir de régulation et d'un corpus législatif qui permette de limiter les comportements jugés nuisibles pour l'intérêt général. De même, qu'une supériorité militaire ne donne pas le droit de soumettre un pays ou un peuple plus faible, de même une supériorité économique ne devrait pas autoriser ou justifier des actions de destruction économique ou de conquête de tous les marchés. On n'a pas l'habitude de s'en convaincre, mais c'est pourtant la seule manière d'assurer une durabilité mondiale de l'économie qui repose sur la gestion d'équilibres économiques, sociaux, environnementaux et, plus globalement, territoriaux.





QUATRIÈME PARTIELA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE



Nous allons à présent nous intéresser au grand système alimentaire, qui va de l'amont de la production agricole à l'aval de la consommation alimentaire et qui comprend toutes les activités d'accompagnement et d'appui aux différents maillons des chaînes agroalimentaires. Les systèmes alimentaires d'avant la révolution industrielle, c'est-à-dire jusqu'au xixe siècle, mobilisaient la grande majorité du travail humain. À part la noblesse et ses obligés, serviteurs ou hommes d'armes, à part le clergé, à part les bourgeois et les commerçants, les 80 % de la population restante étaient paysans ou paysannes. Loin d'être un «quart-État», cette majorité réduite au silence était soumise aux propriétaires fonciers et aux institutions sociales. Ces soumissions ont pu être abolies, mais la condition paysanne reste aujourd'hui encore le lot de 40 % de l'humanité.

Le grand système alimentaire mondial, c'est aujourd'hui 50 % du travail humain, 30 % des émissions de GES, 75 % de la consommation des eaux douces... Le système alimentaire est au cœur du développement des territoires ruraux, ceux qui sont souvent oubliés par les investisseurs, mais les situations nationales sont très variables: en France¹, le secteur agroalimentaire représente 5,6 % des emplois et 3,2 % du PIB; au Mali², respectivement 70 % et 33 %. Il est difficile de comptabiliser toutes les composantes de ce grand système qui comprend aussi bien l'équipement des industries d'amont de l'agriculture, les chambres froides des boucheries, la farine des boulangeries, le petit commerce informel des restauratrices des rues africaines ou le traitement des ordures ménagères...

Nous pouvons reprendre nos propositions en matière de transition et les appliquer aux systèmes alimentaires: territorialiser les entreprises agroalimentaires d'amont et d'aval de l'agriculture, relancer les systèmes alimentaires locaux, chercher un nouvel équilibre entre ces deux mondes économiques et, enfin, lutter contre les mauvaises performances sociales, environnementales et culturelles des processus de production et de consommation des aliments.

^{1.} Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts (France), Panorama des industries agroalimentaires, 2014.

^{2.} Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Forêts (France), Les politiques agricoles à travers le monde, 2014.

La transition agricole et alimentaire est l'un des piliers majeurs du mouvement général de transition, de la « grande transition ». L'exemple de cette transition va nous permettre d'illustrer ces multiples chemins déjà en place et ce possible grand mouvement de transition. Mais avant cela, et pour éviter de laisser entendre que chaque transition pourrait s'analyser en mode « silo » et hors d'un contexte géographique et historique, il est utile d'analyser, d'une part, l'interaction entre la crise agraire contemporaine, principalement celle des paysanneries du sud du monde, et la crise générale, que nous avons présentée à notre manière, et, d'autre part, d'apporter des éléments historiques et géographiques susceptibles d'éclairer le besoin d'évolution, voire de révolution, du système agricole et alimentaire aujourd'hui largement mondialisé.

I. CRISE AGRAIRE ET CRISE GÉNÉRALE

Dans la situation mondiale de croissance coûteuse et poussive, de statistiques du chômage, qui, au nord du monde, se maintiennent grâce à la multiplication d'emplois précarisés et d'occupations non productives et, au sud, explosent dans la plupart des pays, nous regardons volontiers avec envie le moteur de la croissance et de la richesse future, qui est souvent présenté en avant de la scène : les révolutions technologiques, les silicon valleys, les start-up, les acrobates de l'ingénierie financière... Il y a là une avant-garde qui est effectivement impressionnante. Mais nous avons aussi une arrièregarde qui joue un rôle majeur dans la crise générale, un moteur qui tire l'économie mondiale vers le bas et pousse une moitié de l'humanité vers une paupérisation croissante et une exclusion économique et sociale dangereuse. Marcel Mazoyer et Laurence Roudart ont démonté ce moteur dans leur ouvrage Histoire des agricultures du monde: «L'agriculture constitue généralement le point aveugle des analyses de la crise [...], on ne saurait expliquer la crise mondiale contemporaine [...] sans prendre en compte les transformations immenses et contradictoires qui animent les agricultures d'aujourd'hui, et sans mesurer la part qui leur revient dans la formation de la pauvreté et du chômage planétaires¹. » Dans notre analyse de la crise, nous avons avancé que 1,8 milliard de paysans pourraient quitter l'agriculture d'ici à 2050. Cette éviction a plusieurs origines. La première cause est liée à la très faible rémunération du travail agricole, qui provient du très bas niveau des prix agricoles et qui alimente un processus de paupérisation paysanne. Ce très faible niveau est pour partie compensé par des aides publiques accordées aux agriculteurs dans les pays de l'OCDE où les conditions

^{1.} Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, *Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise contemporaine*, Paris, Seuil, 1997, p. 504.

de production sont pourtant sur bien des points plus favorables que dans les pays du Sud: «La crise de la paysannerie sous-équipée et peu performante, de loin la plus nombreuse, est à l'origine de la marée montante de la pauvreté rurale et urbaine qui rend impossible le développement des pays agricoles pauvres. Cette pauvreté de masse, autrement dit cette insolvabilité des besoins qui affecte plus de la moitié de l'humanité, est à l'origine de l'insuffisance manifeste de la demande solvable mondiale, du ralentissement de la croissance économique et de la remontée du chômage et de la pauvreté jusqu'au cœur des pays développés eux-mêmes². » D'autres causes d'éviction contribuent à ces hémorragies paysannes: l'exclusion foncière, parfois à la suite du non-remboursement d'un prêt hypothéqué sur une petite propriété foncière ou après des transactions foncières locales ou des accaparements à grande échelle; l'exclusion des marchés à cause de normes sanitaires hors de portée ; les migrations climatiques.

On pourrait considérer que ces évictions sont souhaitables conformément à la théorie dite du *Lewis Path*³, qui nous dit que le progrès passe par un transfert de travail du secteur primaire, celui de l'agriculture, vers des activités secondaires ou tertiaires, mais ce serait ignorer qu'il y a déjà à la périphérie des villes des centaines de millions d'exclus, souvent d'origine paysanne, qui ne demandent qu'à travailler. On pourrait considérer que ces évictions sont la source de drames sociaux, certes volumineux et douloureux pour les intéressés, mais que, somme toute, ces drames n'étant pas contagieux ne méritent guère d'attention et qu'il suffit de s'en remettre aux professionnels de la solidarité publique ou privée. On pourrait aussi ne rien dire et regarder ailleurs... Pourtant, si on veut être conséquents et responsables, on doit considérer ces évictions pour ce qu'elles sont, à savoir un mécanisme de destruction massive de la société et de l'économie mondiale.

En effet, ces exclusions, anciennes, nouvelles et, très probablement, à venir, ont un impact triplement destructeur.

^{2.} Id., p. 503.

^{3.} W. Arthur Lewis, *Economic Development with Unlimited Supplies of Labor*, The Manchester School, vol. 22, n° 2, 1954.

Tout d'abord, elles déséquilibrent davantage un marché du travail, aujourd'hui internationalisé. En acceptant de travailler à n'importe quelles conditions de droits et de rémunérations, ces exclus tirent ce marché vers le bas et contribuent à disqualifier l'idée même du « travail décent », qui est la proposition majeure du Bureau international du travail (BIT) et de la Confédération syndicale internationale (CSI). C'est aussi l'objet du 8° objectif du développement durable (ODD): « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous ».

Elles réduisent d'autant les possibilités de consommation d'une bonne moitié de l'humanité et privent l'économie mondiale d'une demande qui pourrait la dynamiser.

Enfin, ces exclus économiques et sociaux vivent des drames personnels et familiaux. Ils constituent une source de migration, une menace pour la société et un vivier où viennent puiser les réseaux de trafiquants en tout genre et les mouvements terroristes. À ce propos, le directeur d'ONU-Habitat déclarait en 2011 lors d'un colloque: «Cette urbanisation sans révolution industrielle porte en elle un risque d'explosion sociale, comme si s'accumulaient des bombes atomiques autour des grandes villes d'Afrique⁴.»

Ce grand moteur, qui se nourrit de l'exclusion et de la pauvreté paysanne, tourne à plein régime à l'échelle mondiale. Il entretient des liens avec l'autre grand moteur, celui de la croissance mondiale, qui se nourrit en partie de la concentration de l'économie mondiale. Il est urgent de rompre ces liens et de traiter sérieusement la question de la pauvreté paysanne sous toutes les latitudes, mais particulièrement dans les pays à majorité paysanne (60 %) d'Afrique et à forte minorité paysanne (45 %) d'Asie:

«Si l'on veut réellement sortir de la crise générale contemporaine et construire ce monde de plein emploi, de prospérité durable, étendue et équitablement partagée, [...] il faut créer les conditions d'un réel

^{4.} Allocution de Joan Clos, directeur exécutif d'ONU-Habitat le 27 juin 2011 à Paris, lors de l'ouverture de la conférence «Reconciling poverty eradication and quality of the environment» organisée par l'Agence française de développement et l'Institut Veolia Environnement.

développement de l'économie paysanne sous-équipée et d'une accumulation du capital productif de longue haleine dans les pays pauvres [...]. Pour constituer dans ces "deux-tiers-du-monde" une demande solvable à la hauteur des besoins des hommes et des possibilités de croissance durable de l'économie mondiale, il faut commencer par relever de manière importante, progressive et prolongée, les prix des denrées agricoles de base. Un tel relèvement des prix agricoles est le meilleur moyen d'augmenter les revenus de la paysannerie sous-équipée, de favoriser son développement et par suite de freiner l'exode agricole, de limiter la montée du chômage et de la pauvreté urbaine, de relever le niveau général des salaires et des autres revenus, d'accroître significativement les possibilités de recettes fiscales et de recettes en devise des pays en développement, et finalement de dégager des capacités d'investissement permettant à ces pays de se moderniser et de s'industrialiser. Pour promouvoir ce scénario anticrise [...] il n'est pas d'autre voie qu'une organisation mondiale des échanges, basée sur des unions douanières régionales regroupant des pays avant des niveaux d'équipement et de productivité agricoles comparables [...]. Il faut encore que dans chaque pays cette stratégie soit relayée par une politique de développement agricole équilibré, massivement orientée ou plutôt réorientée au profit de la paysannerie et des régions défavorisées⁵.»

Il s'agit en fait de faire tourner le « moteur de l'exclusion et de la paupérisation » à l'envers pour en faire un moteur de l'inclusion et du développement, un moteur de sortie de crise.

Cette question de la paupérisation et de l'exclusion paysanne n'est pas sans liens avec le comportement des consommateurs nationaux, particulièrement urbains. Vont-ils choisir de consommer des aliments locaux ou nationaux, ou vont-ils choisir de consommer des aliments importés? Dans un cas, le système alimentaire sera le premier moteur du développement économique national, dans l'autre, le premier moteur de l'endettement national. Dans un cas, l'agriculture nationale et tous les acteurs des chaînes de production des aliments vont pouvoir entrer dans une dynamique de développement, dans l'autre, ils seront économiquement asphyxiés et condamnés à une paupérisation progressive, puis à une exclusion économique et sociale. L'avenir des agricultures africaines, et donc de 60 % des Subsahariens, se joue en ce moment sur les marchés

^{5.} Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, op. cit., extraits des p. 499-505.

africains où s'opèrent les choix de consommation des ménages urbains et dans les procédures d'achats institutionnels qui approvisionnent les actions publiques de restauration collective. Ces choix appartiennent aux consommateurs individuels ou collectifs, mais bien sûr ils sont étroitement liés au niveau des prix, à la facilité d'accès, à la qualité, à la praticité des aliments qui leur sont proposés, d'un côté, par les producteurs nationaux et, de l'autre, par les importateurs. Ces choix dépendent donc des propositions des producteurs nationaux, mais aussi des politiques publiques qui les accompagnent et les appuient, de l'information distillée par les médias, des actions de publicité, qui célèbrent ce qui vient de l'étranger et souvent discréditent ce qui est local.

Dans les pays développés, qui ont fait leur révolution agrodémographique et dont le taux de population agricole dans la population totale est aujourd'hui inférieur à 5 %, un autre aspect de la crise agricole et alimentaire est critique. C'est celui des contreperformances sociales, environnementales et culturelles des processus de production des aliments. Nous avons déjà indiqué certaines de ces contre-performances, notamment dans le champ environnemental (émission de GES, notamment méthane et protoxyde d'azote, pertes de biodiversité, dégradation des ressources naturelles) et dans le champ sanitaire (crises brutales, mais surtout accumulation lente de produits toxiques dans la nature ou dans nos organismes). Nous avons décrit quelques-unes des controverses, voire des conflits, qui opposent, d'un côté, acteurs et résultats scientifiques et, de l'autre, acteurs et intérêts économiques. Il s'agit en fait d'une multitude de micro-dégradations largement dispersées dans l'espace et le temps qui, ensemble, construisent des situations critiques, voire des crises alarmantes. Pour en sortir et s'abstenir de continuer à dégrader notre patrimoine naturel commun, il est question d'engager une nouvelle révolution agricole, une révolution agro-écologique.

Enfin, autre grande crise, celle des économies alimentaires territorialisées qui, partout dans le monde, souffrent de leur compétition avec le système alimentaire mondialisé. Nous avons évoqué la pauvreté paysanne, il en va de même de la pauvreté de beaucoup, sinon de la plupart, des territoires ruraux, victimes de la concentration spatiale de la production agricole et, plus grande encore, de la

concentration de la transformation industrielle des produits agricoles et de la distribution alimentaire. Ces concentrations font disparaître les systèmes alimentaires locaux qui étaient au cœur du développement des territoires ruraux. Cette nouvelle géographie, qui laisse de côté des territoires ruraux périphériques et appauvris, dépourvus d'activités économiques et de services publics, et qui valorise les milieux urbains et les régions de concentration agroindustrielles, est le résultat du logiciel économique dominant et d'un aménagement du territoire faible et hémiplégique. Ces observations nous rappellent que l'aménagement du territoire ne se fait pas tout seul; c'est une tâche éminemment politique et volontariste.

II. ÉLÉMENTS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE AGRAIRES

Les formes de production agricole, les paysages, les modes de consommation alimentaires et de préparations culinaires sont innombrables. Cette diversité, qui fait la beauté du monde, n'est pas le fruit du hasard. Elle n'est un cadeau ni de la nature ni des dieux:

«L'homme n'est pas né agriculteur: quand il est apparu, Homo sapiens sapiens était chasseur-cueilleur. Quand il a commencé à pratiquer la culture et l'élevage, il n'a trouvé dans la nature aucune espèce préalablement domestiquée, mais il en a domestiqué un grand nombre. Il ne disposait pas non plus d'outils anatomiques adaptés au travail agricole, mais il en a fabriqué de toutes sortes et de plus en plus puissants. Enfin, aucun savoir inné ou révélé ne lui dictait l'art et la manière de pratiquer l'agriculture, grâce à quoi il a pu mettre au point des systèmes de culture et d'élevage extraordinairement variés, adaptés aux différents milieux de la planète et changeant avec ses besoins et avec son outillage¹.»

La recherche agricole, qui n'a guerre plus de 150 ans d'âge, ou sa préhistoire, les jardins d'acclimatation, arrivent très tardivement dans l'écriture de cette histoire. Celle-ci est d'abord la somme d'histoires écrites par des paysans dans une multitude de réalités géographiques et agro-écologiques. Comme toute production humaine, ces histoires paysannes ont été tâtonnantes, des civilisations ont disparu faute de n'avoir pas respecté des contraintes écologiques qu'elles ignoraient ou de n'avoir pas su faire face à des évolutions qui se sont imposées à elles. Cependant, la plupart de ces histoires sont arrivées jusqu'à nous, portant une humanité de chasseurscueilleurs de 5 millions de personnes à la veille de la révolution agricole néolithique, vers 10 000 ans avant notre ère, à l'humanité d'aujourd'hui forte de 7,3 milliards de personnes, et encore à près

^{1.} Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, op. cit., p. 41.

de 40 % paysanne. Ces paysans ont pu y arriver grâce à quelques révolutions agricoles majeures et malgré quelques traumatismes tout aussi majeurs. Depuis quelques décennies, ces histoires diversifiées, soumises à un corpus de prescriptions à prétention universelle, se sont rapprochées avec des résultats inégaux. Nous n'avons donc pas atteint la fin de la ou des histoires agraires du monde. Nous sommes aujourd'hui face à des histoires agricoles contradictoires et à la nécessité d'imaginer et de promouvoir une transition agricole et alimentaire, qui va devoir prendre des allures de révolution agricole et alimentaire.

Pour opérer cette révolution agricole et alimentaire, nous disposons d'une foule d'experts et d'expertises, sauf que cette révolution doit être copernicienne. Il ne s'agit plus de transmettre un corpus de prescriptions issu d'une pensée centralisée, mais de nous situer au cœur des «systèmes agraires», représentés dans les plus petites unités géographiques qui soient, dans les exploitations agricoles. Ces unités élémentaires se situent dans des géographies et des histoires agraires infiniment diversifiées. L'agronomie, nous disait-on, est une science des micro-localités, et pourtant, pendant des décennies, l'accompagnement des exploitants et des exploitations agricoles a reposé pour l'essentiel sur des messages agéographiques et a-historiques. Cela a marché dans certaines réalités géographiques et historiques favorables à l'épanouissement de la révolution agro-industrielle et à son corpus de prescriptions, mais cela a échoué dans bien d'autres contextes qui ne réunissaient pas les conditions économiques ou écologiques nécessaires.

Le modèle agro-industriel a servi de boussole à l'ensemble de l'Agricultural Knowledge and Innovation Systems (AKIS), le « système agricole de connaissance et d'innovation », mais aussi et, peut-être surtout, au vaste complexe économique et industriel agroalimentaire. Ce modèle pose aujourd'hui des problèmes à caractère social, environnemental, culturel, mais aussi économique. Nous y reviendrons. Alors même que l'économie et l'agriculture vivaient ses « trente glorieuses » années, le professeur René Dumont construisait à l'Agro, l'Institut national agronomique, aujourd'hui AgroParisTech, une « chaire d'agriculture comparée » et ramenait de ses voyages dans les campagnes françaises et aux quatre coins du monde des données, des analyses et des preuves de la diversité des réalités agraires

et des expériences paysannes. Son assistant de l'époque, devenu son successeur, Marcel Mazoyer, jetait les bases d'une « théorie des transformations historiques et de la différenciation géographique des systèmes agraires ». Trente ans plus tard, cette théorie et sa déclinaison géographique et historique sont expliquées et décrites dans son Histoire des agricultures du monde, déjà abondamment citée et dont la lecture est précieuse pour qui souhaite comprendre et se documenter sur ces histoires paysannes, qui forment une bonne partie de l'histoire de l'humanité. Braudel parle des fondements matériels des civilisations. Depuis lors, des générations d'étudiants ont multiplié des analyses de systèmes agraires, prolongées parfois par des ouvrages. On peut citer, comme exemple, les trois tomes d'une analyse de l'« agraire haïtien² », conduite par une équipe animée par Didier Pillot. Autre ouvrage plus ancien, pour des lecteurs intéressés par des analyses qui se situent au carrefour de l'histoire et de la géographie, la grande fresque de Xavier de Planhol, Les Fondements géographiques de l'histoire de l'islam³, qui couvre quinze siècles d'histoire et une géographie qui s'étend sur une bonne partie de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe.

Au cœur de cette théorie se trouve la notion de «système agraire», un système formé d'un écosystème cultivé et d'un système social productif. L'agriculture est en effet un objet écologique et économique. Elle se pratique dans des «exploitations agricoles», qui peuvent être de natures différentes (par exemple, entreprises agricoles, fermes d'État), mais qui, pour leur immense majorité, sont des «exploitations familiales agricoles». Dans ces exploitations, les paysans s'efforcent de concilier une fonction économique de production, qui à chaque cycle agricole leur permet de se nourrir et d'obtenir un revenu, et une fonction écologique de reproduction de ressources naturelles, qui leur servent de facteurs de production et assure un maintien ou, mieux, un élargissement de leurs capacités ultérieures de production et une élévation de la valeur de leurs exploitations.

^{2.} Faculté d'agronomie et de médecine vétérinaire, *Paysans, systèmes et crise : Travaux sur l'agraire haïtien*, 3 tomes, Paris, L'Harmattan, 1993.

^{3.} Xavier de Planhol, Les Fondements géographiques de l'histoire de l'islam, Paris, Flammarion, coll. «Nouvelle bibliothèque scientifique », 1968.

Il s'agit pour ces paysans de concilier le présent de la consommation familiale et l'avenir, celui des récoltes futures et de la transmission de leurs exploitations à la génération suivante. S'agissant de la fonction de production en agriculture, il n' y a pas trop de différences avec les fonctions de production des autres secteurs économiques, même si les facteurs de production sont en bonne partie, parfois entièrement, des ressources naturelles, à savoir, d'une part, de l'énergie solaire, permettant la photosynthèse et la production de sucres ou de glucides à partir de gaz carbonique de l'air et, d'autre part, de l'eau et des éléments minéraux, qui sont trouvés par les racines de la plante dans le sol. L'énergie solaire est gratuite et abondante, l'eau et les intrants minéraux doivent par contre être renouvelés, soit naturellement, si les pluies sont suffisantes ou si les sols peuvent garder de l'humidité, soit grâce à des apports extérieurs et à une irrigation. C'est donc la fertilité du sol, sa richesse en éléments minéraux et sa structure physique, qui est le facteur limitant ou, en positif, qui détermine le niveau potentiel de production de biomasse. C'est ce qui fait dire que le cœur du processus de production économique et de reproduction écologique d'une exploitation agricole est le processus de renouvellement de la fertilité. C'est aussi la caractéristique principale du système agraire auquel cette exploitation appartient. La nature de ce processus va permettre de caractériser les systèmes agraires et de les classer dans des catégories géographiques de nature agro-écologique et dans des séries historiques dont les étapes s'enchaînent en suivant une évolution du mode de renouvellement et, si tout va bien, de progression de la fertilité. Cette évolution correspond donc, en général, à un processus d'intensification, répondant à une nécessité ou à une volonté de produire davantage sans surexploiter le patrimoine naturel de l'exploitation.

En général, comme nous l'avons indiqué pour le Moyen Âge européen, la croissance démographique ou d'autres pressions qui pèsent sur les producteurs agricoles, comme le prélèvement seigneurial, exigent des agriculteurs toujours davantage de production. Ce surcroît de production viendra d'abord d'une extension géographique et d'un agrandissement ou d'une multiplication des exploitations. Arrivées aux limites de l'extension géographique raisonnable, au-delà desquelles les conditions de production sont trop difficiles et la production guère supérieure à la quantité de

semences utilisées, les exploitants, qui vont essayer de maintenir leurs productions, risquent fort de dégrader leurs sols. L'incapacité de s'étendre davantage et l'impossibilité de changer de mode de renouvellement de la fertilité et de système agraire ont abouti à la crise du xive siècle et à son apogée critique de 1350. Les révolutions agricoles permettent un déplacement des plafonds démographiques, elles fixent de nouvelles limites et de nouveaux rendez-vous entre démographie et ressources naturelles. Mais, il y aura toujours des limites. Les sociétés n'échappent pas à la question fondamentale de savoir si les évolutions nécessaires pourront être gouvernées par des actions volontaires de caractère politique ou si les ajustements s'imposeront à elles par la survenue d'événements brutaux.

À côté de l'agriculture pluviale, qui suppose des conditions naturelles particulières, notamment une pluviométrie minimale, les communautés paysannes ont dû imaginer des méthodes d'artificialisation permettant à un milieu naturel de devenir plus productif. C'est le cas des agricultures des zones arides qui nécessitent des investissements hydrauliques: systèmes d'irrigation près des fleuves, systèmes oasiens près des sources ou des forages. C'est le cas des agricultures de montagnes, qui nécessitent la construction et la gestion de terrasses. C'est aussi le cas, lorsque l'eau est insuffisante pour la production agricole, des systèmes pastoraux.

Marcel Mazoyer et Laurence Roudart⁴ identifient des successions historiques de méthodes de renouvellement de la fertilité qui caractérisent les différentes familles de systèmes agraires. Dans l'aire des agricultures pluviales se succèdent ainsi: les feux de brousse ou de savane, qui apportent des cendres à court terme, mais détruisent les sols qui ont besoin d'une longue période de recrû forestier ou de repousse des savanes, pour retrouver une fertilité; le pâturage des jachères avec une gestion des animaux et des déjections pour concentrer la fumure sur les terres de cultures; le fauchage des herbages pour nourrir des animaux à l'étable et disposer de fumier à enfouir lors des labours; la mise en culture des jachères pour produire des engrais verts ou des cultures fourragères; l'association

^{4.} Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, op. cit., p. 55 à 57.

de cultures annuelles et d'arbres, qui vont exploiter des couches profondes et produire des feuilles fertilisantes... Ces modes de renouvellement de la fertilité des sols se situent avant la révolution agro-industrielle de l'agriculture, qui a permis au processus de production de se dégager de la nécessité de se préoccuper du renouvellement de la fertilité du sol, préoccupation confiée dorénavant à des engrais minéraux. En résumé, il s'agit soit de laisser la terre au repos, soit d'associer des cultures différentes, notamment de légumineuses qui, associées avec des bactéries fixatrices d'azote atmosphérique, peuvent recharger les sols en azote, soit d'associer agriculture et élevage, soit d'imaginer des systèmes agro-forestiers.

Dans les systèmes agraires hydrauliques, les limons et les minéraux solubles portés par les eaux courantes ont des vertus fertilisantes pour des cultures de décrues ou dans les périmètres d'irrigation. En zones arides et montagneuses, comme dans la Tihama yéménite qui borde la mer Rouge, les paysans des piémonts arrivent à créer des sols en quelques années et à les conserver en guidant les eaux en crues débouchant des montagnes. Dans les rizières, en plus de l'apport des eaux d'irrigation, la présence de cyanobactéries associées à des azotobacters ou à des azollas, micro-fougères flottantes, permet aussi une fixation d'azote atmosphérique.

Avec la deuxième révolution agricole, qui commence vers 1850-1870, mais qui s'accélère après la Seconde Guerre mondiale, accélération que Paul Bairoch⁵ considère comme une troisième révolution agricole, c'est-à-dire avec l'agro-industrialisation de l'agriculture et la mondialisation progressive du système alimentaire, cette fonction de renouvellement de la fertilité est progressivement transférée aux engrais minéraux, produits de synthèse, comme les engrais azotés, ou d'extraction, comme les engrais à base de phosphore ou de potasse. Ce faisant, l'agriculture, celle, du moins, qui peut avoir accès aux engrais minéraux, a déplacé le principal facteur limitant de la production agricole et, du coup, a repoussé le plafond démographique des systèmes agraires «biologiques », notamment celui des agricultures pluviales qui ont vécu au xviie siècle la

^{5.} Paul Bairoch, «Les trois révolutions agricoles du monde développé: rendements et productivité de 1800 à 1985», Annales Économies, sociétés, civilisations, n° 2, 1989, p. 332.

première révolution agricole des temps modernes, c'est-à-dire la disparition des jachères, leur remplacement par des cultures four-ragères à base de légumineuses et l'affirmation de l'association agriculture-élevage.

Ces histoires et ces systèmes agraires sont la traduction humaine et agricole de la diversité géographique. Sur le plan historique, chaque système agraire s'inscrit dans une série et une évolution déterminée à la fois par les contraintes du milieu naturel, les pressions sociales et la capacité d'innovation des paysans. Ces séries historiques alternent des phases d'évolution lentes et un très petit nombre de révolutions agricoles fondées sur des innovations décisives concernant le mode de gestion de la fertilité. Mais, ces séries peuvent aussi subir des traumatismes, qui peuvent mettre un terme à des histoires agraires et à des expériences paysannes, qui ont traversé les siècles et parfois les millénaires. Nous allons maintenant apporter quelques éclairages sur ces révolutions salvatrices et ces traumatismes destructeurs.

VERS UNE TROISIÈME RÉVOLUTION AGRO-ÉCOLOGIQUE ?

En agriculture, les révolutions, celles, peu nombreuses, qui ont marqué l'histoire, correspondent à des «sorties de crise». On considère que les agricultures des pays tempérés, où les agricultures pluviales sont la règle, ont connu, outre la révolution néolithique qui les a vu naître, deux révolutions agricoles majeures et que nous sommes aujourd'hui mis en demeure d'engager une troisième révolution, qui doit permettre le dépassement de la crise agricole contemporaine et s'inscrire dans la géographie du monde et dans l'histoire des agricultures.

La révolution néolithique

La révolution néolithique, qui est le point de départ des agricultures mondiales, s'est produite dans différents foyers. L'ordre chronologique proposé par Marcel Mazoyer et Laurence Roudart est le suivant: foyer proche-oriental (vers – 8000 avant J.-C.), foyer néoguinéen (– 8000 avant J.-C.), foyer centre-américain (– 7000 avant J.-C.), foyer chinois (– 6500 avant J.-C.), foyer sud-américain

(– 4000 avant J.-C.) et foyer nord-américain (– 2000 avant J.-C.). On connaît ce passage de systèmes de prédation (chasse et cueillette) à la culture et à l'élevage, qui passe par la domestication des plantes et des animaux. Ce passage n'est pas, ou pas seulement, lié à l'insuffisance ou à la raréfaction des ressources sauvages, il correspond à «des enchaînements complexes de changements matériels, sociaux et culturels⁶». À la veille de la révolution néolithique, la planète était composée uniquement d'Homo sapiens, après la disparition des autres branches du genre Homo, sans doute à cause de leur extermination par des sapiens devenus redoutables du fait d'une «révolution cognitive» qui leur aurait permis d'acquérir, il y a quelque 70 000 ans, des capacités intellectuelles supérieures⁷. La planète ne comptait, il y a 10 000 ans, que quelques millions habitants, ce qui était déjà un maximum pour des activités «durables» de prédation.

Cette révolution, qui est communément présentée comme l'un des très grands pas de l'humanité et qui, de fait, a changé l'histoire du monde, est considérée par Yuval Noah Harari, comme «la plus grande escroquerie de l'histoire⁸ ». Ce contre-pied mérite quelques commentaires, car il fait écho à certaines philosophies ou psychologies contemporaines. «Les savants proclamaient jadis que la révolution agricole fut un grand bond en avant pour l'humanité. Ils racontaient une histoire du progrès alimentée par l'énergie du cerveau humain. L'évolution produisait peu à peu des êtres de plus en plus intelligents [...]. Tout cela n'est que pure fantaisie. Rien ne prouve que les hommes soient devenus plus intelligents au fil du temps. Les fourrageurs connaissaient les secrets de la nature bien avant la révolution agricole [...]. Loin d'annoncer une nouvelle ère de vie facile, la révolution agricole rendit généralement la vie des cultivateurs plus difficile, moins satisfaisante que celle des fourrageurs [...]. Certes la révolution agricole augmenta la somme totale de vivres à la disposition de l'humanité, mais la nourriture supplémentaire ne se traduisit ni en meilleure alimentation ni en davantage de loisirs. Elle se solda plutôt par des explosions démographiques et l'apparition

^{6.} Marcel Mazoyer et Laurence Roudart, op. cit., p. 71.

^{7.} Yuval Noah Harari, op. cit., p. 30.

^{8.} Id., p. 101.

d'élites choyées⁹. » Harari explique comment ce piège du « toujours plus » s'est refermé sur l'humanité : « Chaque invention nouvelle nous éloigne un peu plus du jardin d'Éden¹⁰. » Mais ce n'est pas tout. Il date de cette époque lointaine l'origine du mal-être animal : « Pour l'immense majorité des animaux domestiqués, la révolution agricole a été une terrible catastrophe. Leur "réussite" en termes d'évolution n'a aucun sens¹¹.» Au terme de l'histoire du Sapiens et des 490 pages de son livre, qui traverse les millénaires, l'auteur replace au cœur de sa réflexion, comme un indicateur de progrès ou de régression, la question du bien-être animal: « Nous ne pouvons nous féliciter des réalisations sans précédent du Sapiens moderne que si nous faisons l'impasse sur le sort de tous les autres animaux [...]. Si nous acceptions juste un dixième de ce que réclament les défenseurs des droits des animaux, l'agriculture industrielle moderne pourrait bien être le plus grand crime de l'histoire¹². » Ces phrases résonnent avec certaines consciences contemporaines, mais la révolution agricole néolithique a eu lieu. L'histoire de l'agriculture a été écrite de révolution agricole en révolution agricole par des Sapiens paysans. Mais peut-être pourrions-nous faire une meilleure place aux animaux dans la prochaine révolution agricole.

La première révolution agricole

La première révolution agricole des temps modernes permit aux XVII°, XVIII° et XIX° siècles le développement de systèmes cultivés sans jachères, mais avec des cultures fourragères permettant d'associer agriculture et élevage. En France, le plafond démographique de 20 millions d'habitants, atteint au XIII° siècle, ne fut dépassé, comme nous l'avons déjà noté, qu'au XVII° grâce à cette première révolution agricole. Au XIX° siècle, ces systèmes sans jachères ont pu nourrir 40 millions de Français. Le niveau de fertilité des sols et les rendements des cultures ont progressé au long de ces trois siècles. Sous toutes les latitudes, en tout cas hors de la zone intertropicale où la

^{9.} *ld.*, p. 103-104.

^{10.} Id., p. 443.

^{11.} *ld.*, p. 122.

^{12.} Id., p. 445.

mouche tsé-tsé transmet le trypanosome et la maladie du sommeil, cette révolution agricole de caractère biologique et agro-écologique est pour les systèmes d'agriculture pluviale une clé essentielle de l'intensification de la production agricole. Mais, rappelons-le, quel que soit le niveau d'intensification des agricultures pluviales, ce sont les systèmes rizicoles irrigués qui ont permis au cours de ces siècles les densités de populations les plus élevées : grâce à leurs deux récoltes annuelles, ils pouvaient nourrir jusqu'à 500 habitants/km².

La deuxième révolution agricole

La deuxième révolution agricole, comme nous l'avons déjà évoqué, a provoqué une agro-industrialisation des systèmes agricoles préexistants. L'industrie a fourni aux agriculteurs des équipements motorisés, puis des engrais minéraux, puis des produits phytosanitaires, puis des semences sélectionnées et améliorées. La motorisation a permis aux agriculteurs de changer leurs échelles de production: un agriculteur avec des outils manuels va pouvoir cultiver 1 ha, avec un attelage léger et un araire, il cultivera 4 ha, avec un attelage lourd et une charrue, 8 ha, mais aujourd'hui un agriculteur avec un tracteur puissant pourra cultiver 200 ha. Entre un paysan en culture manuelle, qui peut produire sans engrais 10 quintaux/an de céréales et un céréalier européen, américain ou argentin, qui peut produire jusqu'à 20000 quintaux/an, le rapport de productivité du travail est dans un rapport de 1 à 2000! En admettant qu'ils travaillent tous les deux un même nombre d'heures et si l'on oublie les charges considérables liées au modèle agroindustriel, l'heure de travail sera rémunérée 2000 fois moins au paysan en culture manuelle. La fixation des prix et des rémunérations est une affaire compliquée, mais cette estimation grossière montre la nature de la compétition qui est organisée à l'échelle mondiale dès lors que l'on ouvre toutes grandes les portes du marché. Les engrais (azotés, phosphatés et potassiques) et les phytosanitaires ou pesticides (insecticides, herbicides et fongicides) permettent aux producteurs agricoles de s'abstraire du caractère systémique et écologique de la production agricole et de mettre en œuvre des fonctions de production linéaires, c'est-à-dire de proposer à tout problème de production une solution exogène, un «intrant». Enfin, les semences sélectionnées apportent un potentiel de production

supérieur, qui s'exprimera pleinement si les conditions de production le permettent.

À la fin des années 1960, les instituts internationaux de recherche agricole (aux Philippines, l'Institut international de recherche sur le riz, et, au Mexique, le Centre international d'amélioration du maïs et du blé), les organisations internationales (principalement, la FAO et la Banque mondiale) et les grandes fondations américaines (Ford et Rockefeller) ont lancé la «révolution verte» en s'appuyant sur des variétés de blé et de riz à très haut rendement et en accompagnant ces variétés avec la fourniture d'intrants et d'équipements nécessaires. Les résultats agronomiques et économiques n'ont pas décu, sauf en Afrique tropicale. Pourtant, les problèmes environnementaux et, pour partie, sociaux n'ont pas tardé à apparaître. Ce passage du biologique au chimique et au mécanique est certes facteur d'économie de travail et de croissance des rendements, mais, il est lourd de conséquences en termes d'emplois, d'émissions de GES, de pollutions et de destructions des ressources naturelles, de risques sanitaires, parfois à court terme, mais sans doute de manière plus grave à long terme... Quelles que soient les avancées considérables de cette deuxième révolution agricole mécanique et chimique, il va falloir prendre plus au sérieux ces mauvaises performances sociales, environnementales et sanitaires du modèle agro-industriel, c'est-à-dire envisager, imaginer et promouvoir une troisième révolution agricole des temps modernes, une révolution agro-écologique.

ALIMENTATION: DES CÉRÉALES ET DES RACINES

Si ces révolutions marquent des paliers dans l'histoire des agricultures du monde, l'alimentation des sociétés humaines a suivi ces paliers, mais propose d'autres étapes décisives. Nous retrouvons Fernand Braudel pour suivre ces révolutions alimentaires.

«En fait deux révolutions anciennes marquent le destin alimentaire des hommes. À la fin du paléolithique, ces "omnivores" passent à la chasse des gros animaux, le "grand carnivorisme" est né [...]. Avec les septième ou sixième millénaires avant l'ère chrétienne [...] l'agriculture néolithique voit l'avènement des céréales cultivées [...]. Trois d'entre elles ont

connu une fortune éclatante: le blé, le riz, le maïs; elles continuent à se disputer les terres labourables du monde d'aujourd'hui. Ce sont des "plantes de civilisation", qui ont organisé la vie matérielle et psychique des hommes très en profondeur, au point de devenir des structures à peu près irréversibles¹³.»

Le monde se partage entre civilisation du blé, du riz et du maïs, auxquelles F. Braudel ajoute la «civilisation de la houe», une houe qui va chercher des racines et des tubercules dans les terres souvent lourdes des tropiques. Mais une houe qui inscrit dans l'histoire des civilisations la grande ceinture intertropicale du monde. Cette géographie de l'igname africaine, du tarot des îles du Pacifique, de la pomme de terre, qui règne dans les Andes, au-dessus du maïs et en dessous du quinoa, croise des histoires et des civilisations. Braudel confirme: «La trinité: blé, farine, pain, remplit l'histoire de l'Europe¹⁴.»

Le blé, le riz et le maïs présentent des caractéristiques différentes qui vont modeler différemment l'organisation des sociétés.

Le blé apparaît tôt (vers – 5000 avant J.-C.) dans l'aire méditerranéenne. Il possède trois caractéristiques qu'il va garder dans sa longue histoire: premièrement, il ne peut se développer comme une monoculture. Il a besoin de s'inscrire dans une rotation, le plus souvent avec une autre céréale et une jachère. Deuxièmement, il a un rendement faible. Le rapport entre semences et récoltes¹5 est de l'ordre de 1 à 3 au XIIIe siècle, de 1 à 6 à la veille de la première révolution agricole, de 1 à 11 au XIXe siècle. Il existe bien sûr de fortes variations selon les années et les régions. Cela nous donne des rendements faibles autour de 5 quintaux/ha dans la longue histoire « prérévolutionnaire » des agricultures pluviales. Nous sommes aujourd'hui dans les bonnes régions céréalières proches de 100 quintaux/ha. Enfin, troisièmement, le blé et l'herbe, « le labourage et le pâturage »

^{13.} Fernand Braudel, Civilisation matérielle, économie et capitalisme, t. 1, Les structures du quotidien, Paris, Armand Colin, 1979, p. 83-84.

^{14.} *Id.*, p. 118.

^{15.} Id., p. 98.

se partagent les terres d'Europe. D'une part, il y a des vocations régionales et naturelles affirmées; d'autre part, et c'est la grande révolution agricole européenne du xvII^e siècle, le système cultivé combine agriculture et élevage, combinaison qui permet une amélioration de l'alimentation, mais aussi qui introduit dans le système de la fumure et de l'énergie. Les rendements faibles, comparativement au riz et au maïs, signifient une densité démographique faible et un aménagement du territoire spécifique: «Les campagnes vivant de leurs récoltes et les cités des surplus, la sagesse pour une ville est de se ravitailler à portée de main... Ce ravitaillement dans un cercle étroit de 20 à 30 km évite des transports onéreux et le recours toujours aléatoire à l'étranger¹⁶. » Ce n'est qu'au xvIII^e siècle que s'organise un commerce à plus large rayon d'action.

- Le riz a suivi lui aussi un parcours d'intensification au cours des derniers millénaires. Apparu vers 2000 ans avant notre ère, le riz a d'abord été une culture pluviale, il a trouvé près des grands fleuves d'Asie un milieu favorable dans les zones de décrue. La réalisation de systèmes d'irrigation, la maîtrise de l'eau et le planage des sols inondés ont permis la création des rizières et le repiquage des plants de riz, issus de pépinières. Cette pratique culturale est avantageuse pour de nombreuses raisons. Elle permet de raccourcir la période d'occupation des sols, d'éviter le désherbage, de bénéficier d'une fertilisation amenée par l'eau et de renouveler la culture sur une même parcelle. Vers le xie siècle, les paysans installent une deuxième récolte de riz dans le cycle annuel. C'est en matière de rendement une révolution. Plus récemment, avec les progrès de la sélection variétale, qui a permis l'obtention de variétés de riz plus précoces, une troisième culture vient s'intercaler dans le calendrier annuel. Les Vietnamiens appellent cette intrusion la «révolution du riz de printemps ». Chaque culture de riz a un excellent rendement. Lorsque le blé produisait 5 quintaux, le riz donnait déjà 30 quintaux. Avec deux, puis trois cultures

^{16.} Id., p. 99.

dans l'année, mais surtout grâce à la parfaite maîtrise de tous les éléments de ce système de culture complexe, les riziculteurs des grands deltas asiatiques arrivent à produire 150 à 200 quintaux de riz/ha/an. Le plafond démographique s'est élevé très tôt et a atteint des niveaux inconnus en Occident. Le grand géographe Pierre Gourou écrivait dans les années 1930 que jamais il ne serait possible dans les zones rurales de dépasser 600 habitants/km². Dans les deltas chinois ou vietnamiens ou les campagnes de Java, les densités en zones rurales atteignent aujourd'hui 1 200 habitants/km². Du coup, les montagnes, sauf celles qui ont été aménagées en terrasses, parfois impressionnantes, ont été abandonnées ou laissées aux minorités ethniques qui y pratiquent des agricultures pluviales sur défriches-brûlis.

- Le maïs a une histoire centraméricaine et précolombienne, qui se perd dans la nuit des temps. La téosinte, qui apparaît aujourd'hui comme l'ancêtre du maïs, a une apparence si différente que l'on a considéré que le maïs était une fabrication humaine qui n'existe pas ou plus à l'état sauvage. Le maïs est remarquable pour sa productivité: le rapport entre semences et récoltes est très élevé et la quantité de travail qu'il nécessite est inférieure. C'est peut-être cette dernière caractéristique qui explique l'énorme investissement consacré à la construction de monuments impressionnants aussi bien chez les Incas, les Mayas que chez les Aztèques.

Après cette longue histoire céréalière, chacune des céréales dans son monde, les «grandes découvertes», dès le retour en 1493 du premier voyage de Christophe Colomb, sont à l'origine d'une phase d'intenses circulations des plantes et d'une première mondialisation de l'alimentation. Ces circulations deviendront importantes au xviir siècle. Les plantes s'échangent, mais surtout s'implantent, dans des mondes qui sont nouveaux pour elles: l'Amérique offre au monde le maïs, la pomme de terre, le haricot, la courge, le chou, l'arachide, la tomate, le manioc, le tabac... En retour, elle reçoit le riz, le blé, la canne à sucre, le café et bien d'autres plantes. Ces plantes suivent des itinéraires qui passent par les jardins botaniques, les jardins d'acclimatation, les potagers et, en définitive, les champs des agriculteurs.

Au xx^e siècle, l'alimentation s'est largement industrialisée et mondialisée. Les industries agricoles et alimentaires participent pleinement à la révolution agro-industrielle. Elles constituent aujourd'hui un modèle hégémonique. Jean-Louis Rastoin lui reconnaît plusieurs traits marquants: «Il est constitué en univers de production et de consommation de masse de produits standardisés et marchandisés; il est concentré sous la forme d'un oligopole à franges; son marché est globalisé; sa gouvernance est financiarisée¹⁷. » Cette révolution agro-industrielle a accompagné la rapide croissance démographique et la forte urbanisation du monde. L'industrialisation dans la transformation des produits agricoles en produits alimentaires n'est pas neutre, le besoin de conserver les aliments sur de longues durées et de les faire voyager sur de longues distances nécessite de contrôler ou de bloquer certains de leurs processus biologiques et, dans certains cas, de les appauvrir. Dans le cas de la France, l'industrie agro-alimentaire est la première industrie manufacturière. Elle représentait en 2012, hors commerce de gros, mais avec l'artisanat commercial 61 000 entreprises, 585 000 salariés et un chiffre d'affaires de 178 milliards d'euros¹⁸. Ce secteur comprend de très grandes entreprises, qui comptent parmi les leaders mondiaux, mais aussi beaucoup d'entreprises de taille intermédiaire (ETI), qui représentent 40 % de l'emploi et 37 % du chiffre d'affaires de la branche, et de très nombreuses TPE et PME artisanales et industrielles. La mondialisation, qui caractérise ce domaine, s'exprime par la part des produits exportés, une part évaluée à 25 %.

L'industrialisation de l'alimentation a apporté aux consommateurs, notamment aux consommateurs urbains, une baisse du coût des aliments – qui correspond dans les pays du Nord en moyenne à 13 % du budget des ménages –, un accès facile aux aliments – notamment grâce à la grande distribution, qui prolonge les industries alimentaires –, une praticité des aliments – qui sont proposés sous

^{17.} Jean-Louis Rastoin, *Transitions des systèmes alimentaires : une mise en perspective historique et prospective*, Séance plénière du 26 avril 2017, Académie d'agriculture de France.

^{18.} Jean-Louis Rastoin et Jean-Marie Bouquery, Les Industries agroalimentaires en France, La Documentation Française, Études, 2015.

forme de plats préparés et cuisinés – et, au moins à court terme, une sécurité microbiologique et sanitaire. Les consommateurs, qui, pour les acteurs des chaînes alimentaires, sont les donneurs d'ordre, plébiscitent ce modèle industries alimentaires/grande distribution. Néanmoins, une minorité grandissante de consommateurs est sensible aux fortes « externalités » négatives à caractère sanitaire, social, environnemental et culturel et oriente ses choix de consommation vers des aliments issus de filières territorialisées.

DES AGRICULTURES PAYSANNES EN PÉRIL

L'histoire des agricultures paysannes est aussi marquée par des traumatismes, qui provoquent des ruptures et qui, parfois même, sont mortels. Les agricultures paysannes, comme les civilisations dont parlait Paul Valéry, sont mortelles: «Nous sentons qu'une civilisation a la même fragilité qu'une vie¹⁹. » Nous citerons ici quatre traumatismes majeurs qui ont mis fin à des histoires, à des civilisations et à des agricultures paysannes.

Tout d'abord, les crises écologiques qui touchent au mécanisme de renouvellement de la fertilité du sol, à des processus d'aridification ou de submersion des eaux marines. L'exemple de la Mésopotamie, qui a été le premier foyer d'émergence de l'agriculture mondiale, il y a près de 10 000 ans, est emblématique. Il y a environ 6 000 ans, un changement climatique a dispersé cette protoagriculture pluviale: les pasteurs sont partis vers le nord pour trouver des pâturages, les cultivateurs ont rejoint l'eau des grands fleuves et les zones de décrue, l'irrigation a fait son apparition. Une mauvaise maîtrise des eaux et une montée des nappes phréatiques ont provoqué une salinisation des sols. Les archéologues ont pu déchiffrer des inscriptions attestant un remplacement progressif du blé par de l'orge, plus résistante au sel, puis un abandon des terres trop salinisées pour la production agricole. La salinisation des terres est pour les régions arides un danger aux conséquences parfois irréversibles.

^{19.} Paul Valéry, La Crise de l'esprit, Paris, NRF, 1919.

Autre exemple, la disparition de la civilisation maya entre le xi^e et le xii^e siècle serait liée à une longue période de sécheresse et, conséquemment, à des famines répétitives. L'analyse des stalagmites et le déchiffrage des hiéroglyphes attestent un changement climatique à cette période. Une histoire semblable s'est produite à Angkor aux xiv^e et xv^e siècles, qui ont vu le déclin de l'Empire khmer. Celui-ci reposait sur un système hydraulique très élaboré. Une forte déforestation a provoqué l'érosion de la région et l'envasement des réservoirs et des canaux. Deux périodes de fortes sécheresses ont également affaibli ce très vaste empire, qui est devenu une proie facile pour les envahisseurs siamois en 1431.

Nous évaluons encore mal les conséquences du changement climatique qui s'annonce et dont l'ampleur risque de provoquer une perturbation des régimes hydriques et une submersion des zones côtières, notamment des deltas densément peuplés et fortement productifs. De manière plus diffuse, mais très étendue, la croissance démographique, la surexploitation des terres, l'impossibilité de respecter les rythmes de renouvellement de la fertilité des sols, la vulnérabilité des zones de pente et, en définitive, la paupérisation paysanne contribuent à une dégradation du patrimoine naturel. Dans les territoires concernés par ces situations, la fertilité des sols et leurs structures physiques déclinent jusqu'à rendre la production agricole à peine supérieure aux semences utilisées. Pour des raisons inverses, d'innombrables projets, mobilisant des équipements disproportionnés et des technologies inadaptées à la fragilité des milieux qu'ils envisagent d'exploiter, aboutissent à l'accélération de processus de déforestation, puis d'érosion.

Deuxièmement, la colonisation foncière, principalement dans les Amériques, en Afrique australe, en Afrique du Nord, en Océanie et, plus marginalement, dans les zones à forte densité paysanne d'Asie. Plusieurs vagues de colonisation se sont succédées: deux vagues, espagnole et portugaise, à partir du xvie siècle, puis deux autres vagues, anglaise et française, aux xviie et xviiie siècles, et de nouveau au xixe siècle. Dans ces colonies, la récupération des terres « indigènes » a souvent été très violente. Elle a abouti à une marginalisation et à une prolétarisation de leurs anciens occupants. Les colons, souvent anciens militaires ou administrateurs, qui ont bénéficié de ces terres, ont mis en place de très grandes

exploitations et mis au travail une main-d'œuvre servile. Selon leurs conditions géographiques, ces agricultures coloniales fournissaient leurs métropoles en productions tropicales, voire, pour l'Amérique du Nord, en productions tempérées. Les descendants de ces premiers colons ont pu obtenir ou arracher un statut d'indépendance pour leurs colonies sans avoir à modifier les structures de leurs exploitations et en gardant leur vocation agro-exportatrice. La colonisation foncière s'est avérée quasiment irréversible, sauf en Afrique du Nord et partiellement en Afrique australe, où les colons ont dû lâcher prise après des guerres d'indépendance. On retrouve en Amérique latine, en Amérique du Nord et en Océanie, plusieurs siècles après la conquête coloniale, des structures d'exploitation très semblables, autour desquelles subsistent des exploitations minifondiaires de caractère familial.

Troisièmement, la collectivisation des terres dans l'ancien bloc socialiste. Les collectivisations, qui ont été réalisées en URSS à la fin des années 1920, dans les pays d'Europe de l'Est après la Seconde Guerre mondiale, en Chine au début des années 1950, au Vietnam en 1956, à Cuba en 1959 ont été violentes. En URSS, on parle de 10 millions de morts. En Chine, il est question de 2 millions de morts. «La violence fut ainsi un aspect indispensable de la redistribution des terres, compromettant une majorité dans le meurtre d'une minorité soigneusement désignée... il suffisait d'être déclaré paysan riche, contre-révolutionnaire, mauvais élément droitiste ou enfant de²⁰...» Ces nationalisations ont abouti à la création de fermes d'État, de kolkhozes ou de sovkhozes. Dans certains pays, comme en Algérie, les fermes coloniales ont été récupérées après le départ des colons pour devenir des domaines dits «autogérés». Les agricultures socialistes n'ont pas donné de bons résultats. Elles ont disparu avec la chute du mur de Berlin en Russie et dans les pays ex-soviétiques. Les terres ont été restituées aux anciens propriétaires ou redistribuées aux ouvriers des fermes d'État. Elles ont aussi été cédées à des investisseurs privés. En Chine et au Vietnam, le parti communiste est toujours au pouvoir, mais un vent de réformes économiques a soufflé et un retour vers des

^{20.} Frank Dikötter, *The Tragedy of Liberation: A History of Chinese Revolution, 1945–1957*, Bloomsbury Publishing, 2013.

formes familiales de production agricole a été organisé. Une histoire paysanne a pu renaître et reprendre son cours sur des bases nouvelles.

Enfin, le libre-échange agit de manière différente, mais peut signifier aussi une condamnation à mort pour les agricultures paysannes. La mise en concurrence à l'échelle mondiale de tous les producteurs agricoles du monde, avec comme seule règle que «les plus puissants, sinon les meilleurs... gagnent », aboutit à une forte concentration des unités de production, de transformation et de distribution. Ce jeu de la concurrence généralisée sur un marché globalisé promet un avenir sombre aux agricultures paysannes des pays africains et asiatiques, qui ont échappé à la colonisation foncière et aux processus de collectivisation.

Aujourd'hui, dans le monde, 50 % des producteurs agricoles cultivent moins d'un hectare, 80 % moins de deux hectares. La culture manuelle est encore largement majoritaire. Ces paysanneries ne peuvent pas résister durablement à une absence de protection. Les autorités chinoises et indiennes maintiennent des politiques protectrices, ce n'est pas le cas des gouvernements africains. Ce grand mécanisme de compétition/concentration-exclusion est particulièrement dangereux pour les agricultures africaines et asiatiques, car il touche près de 2 milliards de paysans. Mais, il est aussi à l'œuvre dans les autres continents, incite les producteurs à surproduire et contribue à une baisse sans limites des prix agricoles. Sous des formes diversifiées, le libre-échange sans régulation est pour les agricultures paysannes un traumatisme planétaire dont le résultat pourrait être de réduire la population agricole de 40 % à 3 %, comme nous l'avons déjà analysé, et de refermer l'histoire des agricultures paysannes, initiée avec la révolution néolithique.

C'est bien le chemin que les grands prescripteurs internationaux essaient de tracer, mais il est trop explosif pour être suivi jusqu'à son terme. Des ajustements viendront d'une manière ou d'une autre, par une explosion sociale ou par une régulation volontariste. Quoi qu'il en soit, les dégâts s'accumulent. Alain Supiot, professeur au Collège de France, analyse ce processus dans son ouvrage L'Esprit de Philadelphie:

«Les propagandes visant à faire passer le cours pris par la globalisation économique pour un fait de nature, s'imposant sans discussion possible à l'humanité entière, semble avoir recouvert jusqu'au souvenir les leçons sociales qui avaient été tirées de l'expérience des deux guerres mondiales. La foi de l'infaillibilité des marchés financiers a remplacé la volonté de faire régner un peu de justice dans la production et la répartition des richesses à l'échelle du monde, condamnant à la migration, à l'exclusion et à la violence la foule immense des perdants du nouvel ordre économique mondial. La faillite actuelle de ce système invite à remettre au jour, sous les décombres de l'idéologie ultralibérale, l'œuvre normative de la fin de la guerre que cette idéologie s'est employée à faire disparaître²¹.»

Ce réquisitoire s'applique à l'agriculture. Ce n'est qu'en 1986, avec l'*Uruguay Round*, que le GATT s'est occupé de l'agriculture:

« Si la compétition économique est devenue le but ultime de l'ordre juridique, c'est en raison de l'adhésion au dogme selon lequel l'accroissement de la production et du commerce est une fin en soi, et que cette fin ne peut être atteinte que par une mise en concurrence généralisée de tous les hommes dans tous les pays. C'est par l'exposition de ce dogme que s'ouvre l'accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce (OMC)²². »

Et, plus loin, Alain Supiot, juriste, précise sa proposition: «C'est au droit, qu'il incombe d'élargir ou de restreindre le jeu du libre-échange, selon qu'il sert à fertiliser le travail des hommes et à les arracher à la misère ou, au contraire, à priver les hommes de travail et à les plonger dans la misère²³.» Du fait des mauvaises expériences de libéralisation au cours des xviil et xix es siècles et des enseignements tirés de la crise de 1929, mais aussi des bonnes performances du développement des agricultures pendant les Trente Glorieuses, les organisations internationales ont admis qu'il y avait une « exception agricole » et qu'il était préférable de laisser l'agriculture hors du champ des négociations commerciales d'inspiration libérale. C'est la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) qui s'est occupée de l'organisation du commerce agricole, des accords de produits, de la création d'un Fonds

^{21.} Alain Supiot, L'Esprit de Philadelphie. La justice sociale face au marché total, Paris, Seuil, 2010, p. 10.

^{22.} *Id.*, p. 62.

^{23.} *ld.*, p. 111.

commun, de la constitution de stocks, bref d'une régulation des marchés des produits agricoles. Mais, ce coin, planté dans la doctrine libérale, a été jugé insupportable:

«C'est sans doute cette prévalence de la surproduction qui a malheureusement conduit toute "l'intelligentsia" économique internationale à faire volte-face et, vers 1980, à revenir aux idées des Lumières sur le libéralisme agricole. On ignorait ainsi au passage non seulement les enseignements de la grande crise de 1930, mais aussi les avertissements de nombreux analystes des xvII° et xIX° siècles, tels que Franco Galiani, le véritable père de l'idée d'exception agricole²4.»

^{24.} Jean-Marc Boussard, *Les Prix agricoles. Nouveau dialogue sur le commerce des bleds*, Paris, L'Harmattan, 2017, p. 171.



III. L'EXCEPTION AGRICOLE FT ALIMENTAIRE

Les dégâts, provoqués sur des agricultures par l'application d'un libre-échange de plus en plus affirmé, justifieraient que les gouvernements fassent valoir, au nom d'une exception agricole ou d'un principe de précaution, une clause de sauvegarde leur permettant de réguler leurs marchés intérieurs et leurs échanges extérieurs. De fait, cette exception agricole, reconnue jusqu'en 1986, a disparu en 1995 avec la signature de l'Accord agricole en avril 1994 à Marrakech, alors que naissait l'OMC à Genève en janvier 1995. L'agriculture a dû rentrer dans le rang et se plier à la règle générale de la libéralisation: «Depuis la signature de l'Accord agricole en 1995, le statut spécial de l'agriculture dans les négociations commerciales n'a donc été qu'exceptionnellement reconnu et, quand il l'a été, c'est pour faire face à une situation extrême et temporaire, avec de nombreuses conditionnalités¹.»

LES PROMESSES TROMPEUSES DU LIBRE-ÉCHANGE

En Europe, cela a signifié une série de réformes de la politique agricole commune (PAC). La réforme MacSharry, dès 1992, a cherché à rendre compatible la politique agricole avec les prévisibles conclusions de l'*Uruguay Round*. Il s'agissait à la fois d'essayer de résoudre les problèmes de surproduction (par la mise en jachères d'une partie de la surface agricole utile), d'affronter le marché mondial, où les prix étaient très inférieurs (par le remplacement des prix garantis par des aides directes), d'améliorer les performances environnementales. L'Agenda 2000 a renforcé la libéralisation de la PAC et

^{1.} Daniel Van Der Steen, *L'exception agricole : un pas vers la souveraineté alimentaire ?*, Entraides & Fraternité, décembre 2016, p. 10.

créé un deuxième pilier dédié au développement rural. La réforme de 2003 a mis en place des « aides découplées », qui n'ont plus aucun lien avec la production et sont apparentées à des aides aux revenus des producteurs. En 2008, dans le cadre du «Bilan de santé de la PAC », l'Union européenne s'est attaquée à l'un des derniers outils de régulation des marchés: les quotas laitiers. Leur disparition fut programmée pour 2015. Celle-ci a bien eu lieu, et, comme prévu, elle a plongé le secteur laitier dans une crise qui s'avère aiguë et durable. Des rattrapages ont été décidés, notamment au niveau des politiques agricoles nationales, ce qui a fait dire que l'on allait s'orienter vers une renationalisation de la PAC. Le bilan de ce processus progressif de libéralisation, qui trouve son origine à la fois dans la dominante libérale du Conseil européen et dans les attendues des négociations, pourtant bloquées, de l'OMC, est doublement incertain: d'une part, la crise agricole s'approfondit et, d'autre part, l'évolution de la PAC ne permet pas de faire les économies budgétaires souhaitées et promises.

Dans les pays du Sud les plus fragiles, comme les pays d'Afrique de l'Ouest, la Banque mondiale, dès les années 1980, a imposé à l'occasion de la renégociation des dettes, des conditionnalités d'ouverture des marchés et des ajustements structurels. Le Consensus de Washington va servir de guide pour les deux décennies suivantes. De son côté, l'Union européenne, partenaire majeur des pays ACP (Afrique, Caraïbe, Pacifique), a négocié des accords de partenariat économique, marqués eux aussi d'un sceau libéral, accords très dangereux pour les agricultures africaines, mais aussi pour les finances publiques des pays ACP: «L'analyse montre bien que la règle générale qui domine aujourd'hui les échanges commerciaux - ne pas créer des obstacles au commerce (appelés « distorsions »), y compris pour les biens agricoles - a des conséquences désastreuses tant pour la sécurité-souveraineté alimentaire des populations du Nord et du Sud et pour les droits humains fondamentaux que pour la lutte contre les changements climatiques et les autres défis environnementaux2.»

^{2.} *ld.*, p. 11.

Les syndicats agricoles et les ONG font de la reconnaissance de l'exception agricole un point majeur de leurs actions de plaidoyer. Une plate-forme conçue en Belgique propose une « Charte pour l'instauration d'une exception agricole - Citoyens, consommateurs, agriculteurs: tous ensemble pour défendre l'exception agricole »3. En France, le «Manifeste pour une exception agricole et écologique »4, parrainé par Michel Serres, propose de faire reconnaître pour l'agriculture un régime juridique d'exception, à l'image de l'exception culturelle, reconnue par la «Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles », adoptée en octobre 2005 dans le cadre de l'Unesco. Le professeur Collart-Dutilleul participe à cette campagne: «En réalité, nous avons besoin d'agriculteurs nombreux et d'agricultures diverses [...]. La coexistence d'agricultures diversifiées impose qu'on révise profondément le droit qu'on leur applique [...] [il faut] penser le droit sur la base d'une sorte d'"exception agricole" dans le paysage uniforme du libre-échange, un peu sur le modèle de l'exception culturelle⁵.»

LE CASSE-TÊTE DE LA RÉGULATION DES MARCHÉS AGRICOLES

Malgré les promesses, les progrès du libre-échange ont plongé les agricultures dans de nouvelles difficultés. Les actions de plaidoyer et les campagnes en faveur d'une «exception agricole» se sont multipliées. À vrai dire, ce débat, s'il a une forme contemporaine, est vieux comme le couple agriculture-alimentation. L'agriculture a bien un caractère exceptionnel. Elle mérite un traitement particulier dans les négociations commerciales. D'autres analystes peuvent célébrer les vertus du libre-échange pour le développement

^{3.} Exception Agricole, Charte pour l'instauration d'une exception agricole, www.255-644-238.be/la-charte

Alimentation générale, Manifeste pour une exception agricole et écologique, www.alimentationgenerale.fr

François Collart-Dutilleul, «Plaidoyer pour une "exception agricole" française», Libérαtion, 8 février 2016.

économique d'autres domaines, mais, pour l'agriculture, l'*Uruguay Round* et l'OMC ont fait fausse route. Il n'est pas question de condamner les marchés qui facilitent grandement les transactions décentralisées à grande échelle.

Depuis la révolution néolithique, au-delà de l'autoconsommation, très dominante dans les premiers millénaires, les producteurs et les consommateurs ont développé des économies de marché à rayons d'action grandissants. En relation avec cet élargissement, et, pour sécuriser l'alimentation d'une vaste communauté, des organisations étatiques se sont affirmées. Dans leurs priorités, on dirait aujourd'hui dans leurs compétences régaliennes, ces plates-formes étatiques se devaient d'assurer la sécurité alimentaire de leurs peuples. Ils ont assuré cette mission le plus souvent en constituant et en gérant des stocks alimentaires de céréales, produits de base de l'alimentation, qui se conservent bien, pour pouvoir intervenir en cas de pénuries ou de famines, lorsque les stocks familiaux ou villageois s'avéraient insuffisants.

Les siècles et les millénaires n'ont guère changé cette responsabilité des souverains. Au XVIII^e siècle, celui des Lumières et d'Adam Smith, père des sciences économiques modernes et du libéralisme, le vent a tourné:

«Cette conception du rôle de l'État comme garant de la sécurité alimentaire a cependant été battue en brèche aux xviie et xiixe siècles [...]. Les succès incontestables de la formule en matières commerciales et industrielles conduisirent naturellement à la tentation d'appliquer les mêmes recettes à l'agriculture. Cela fut essayé avec assez peu de succès et beaucoup de retours en arrière jusque dans les années 1930. À cette date se développa la fameuse "grande crise" économique, en particulier agricole, qui conduisit beaucoup d'économistes à considérer l'agriculture comme un secteur à part où le marché ne fonctionnait pas ou mal, et devait être remplacé par autre chose⁶.»

Pas facile pour des théoriciens d'accepter qu'un domaine majeur échappe à leur théorie. Le débat sur «Y a-t-il exception agricole ou non?» s'exprime par la question, qui touche au fondement de la

^{6.} Jean-Marc Boussard, op. cit., p. 170.

théorie: «Les marchés agricoles sont-ils ou non comme les autres marchés? S'autorégulent-ils, oui ou non?»

On observe que, contrairement à la théorie classique, lorsque les prix baissent, les producteurs s'efforcent de produire davantage pour essayer de maintenir leurs revenus. Ce surplus de production, s'il provient d'un grand nombre de producteurs, va accroître le déséquilibre et contribuer à une baisse supplémentaire des prix. Si les revenus continuent à baisser jusqu'à la faillite d'une partie des agriculteurs, ceux-ci seront remplacés par des agriculteurs plus productifs qu'eux, ce qui va encore augmenter l'offre de produits. Les marchés agricoles ne s'autorégulent pas, les prix, qui sont considérés comme des signaux envoyés aux producteurs, vont avoir des effets contraires sur les marchés agricoles. La régulation des marchés, si régulation il doit y avoir, ne pourra venir que d'une intervention extérieure. On peut aussi penser positive une absence de régulation, aboutissant à une immense casse mondiale des paysanneries et, même, de l'ensemble du monde agricole. Il faudrait alors prévoir un durcissement des politiques sécuritaires et, quand même, des politiques sociales - de type aides découplées - considérables. Cette envie d'évacuer les campagnes pour les livrer à une minorité d'entrepreneurs agro-industriels ne peut être qu'une politique du pire. Et pourtant, elle ne manque pas d'adeptes... L'analyse de cette question de la régulation mérite d'être approfondie, car toute la théorie classique repose sur l'autorégulation du marché!

Autre remarque importante: si l'on observe bien une baisse des prix sur le long terme, leur volatilité à court terme est élevée. Les progrès techniques ont effectivement permis une croissance de la productivité du travail considérable, il fallait 300 heures au début du xviire siècle pour produire un quintal de blé, il n'en faut aujourd'hui plus que dix. Ce qui correspond à une hausse moyenne annuelle de la productivité du travail de 1,1 % par an. Mais cette hausse n'est pas linéaire, elle se produit par des bonds liés à des innovations. Dans cette tendance haussière, les écarts de prix d'une année à l'autre sont parfois énormes⁷: on note par exemple un facteur 2,5 entre 1708 et

^{7.} Id., p. 53.

1709. Selon la théorie, dans une économie agricole largement libéralisée et mondialisée, cette volatilité aurait dû se réduire avec l'élargissement du marché. Rien de tel ne s'est produit ces dernières décennies.

La doctrine économique, aujourd'hui dominante dans les grandes institutions internationales, a du mal à expliquer les comportements des marchés agricoles. De fait, ceux-ci ont des caractéristiques particulières. Tout d'abord, la demande alimentaire est rigide. Elle correspond aux besoins de chacun et ces besoins, une fois satisfaits, ne sont pas extensibles. Les régimes alimentaires sont divers et nombreux, mais leurs évolutions quantitatives et qualitatives sont lentes et peu liées au niveau des prix des aliments. C'est dire qu'une offre excédentaire ou déficitaire va provoquer des mouvements de prix importants à la baisse ou à la hausse. Par ailleurs, la production agricole provient d'innombrables producteurs qui ne sont pas en position d'orchestrer l'arrivée de leurs productions sur le marché, comme peuvent l'être des acteurs qui ont une position oligopolistique et qui, en plus, produisent des biens qui ne se dégradent pas.

À ce problème s'ajoutent d'autres spécificités des économies agricoles qui rendent difficile la rencontre d'une demande et d'une offre à des prix acceptables à la fois pour les consommateurs et pour les producteurs. Première spécificité, le décalage de plusieurs mois ou d'un semestre, voire de plusieurs années s'il s'agit d'arbres fruitiers, entre les décisions de production, qui se traduisent dans le choix des cultures, et la mise en marché des produits. Ce décalage ne permet pas une adaptation des livraisons à des marchés volatils. Il est source de fluctuations des prix agricoles qui s'expliquent, pour partie, par des facteurs exogènes, c'est-à-dire extérieurs aux marchés, qui influent sur la production agricole - c'est le cas des accidents climatiques ou des attaques d'insectes ravageurs -, mais aussi, pour partie, par des facteurs endogènes, qui, eux, sont liés au fonctionnement et à la dynamique des marchés agricoles. Les agriculteurs sont obligés d'anticiper et « ces anticipations jouent un rôle plus important que le prix réel dans la détermination de l'offre de produits à quelque terme que ce soit⁸ ». Les anticipations vont souvent dans le même

^{8.} Id., p. 90.

sens, notamment parce qu'elles s'appuient sur les prix de la récolte passée. Elles sont facteurs de volatilité. Et Jean-Marc Boussard de conclure: «Les grandes fluctuations qui constituent l'une des caractéristiques majeures de prix agricoles sont certainement causées par la rigidité de la demande en face d'une offre qui ne peut jamais être complètement constante [...]. Les causes exogènes, qui expliquent les grandes variations de prix semblent plutôt rares, alors que les causes endogènes expliquent très bien ce que l'on observe couramment⁹.» Cette question est importante, car, tout d'abord, la volatilité des prix a des impacts directs et souvent néfastes sur les revenus des producteurs, mais elle a aussi des conséquences indirectes puisque le risque qu'elle fait planer suscite des comportements prudents en matière d'investissements et d'innovations. Sous toutes les latitudes, des producteurs vont hésiter à emprunter et, surtout, à hypothéquer leurs biens et leurs terres quand ils en sont les propriétaires.

Se pose donc la question de la régulation des marchés. Pour ce faire, deux écoles s'opposent :

Une école libérale, qui considère que les problèmes viennent d'un déficit de libéralisation et que, sans intervention publique, le marché va retrouver son équilibre dès lors qu'on le laisse libre de ses mouvements. Elle propose donc des solutions qui ne touchent pas au fonctionnement du marché, mais qui s'efforcent de traiter des conséquences de la volatilité: ne rien faire et laisser le marché exclure les «mauvais» joueurs; développer des assurances privées pour permettre aux producteurs de faire face aux situations de crise; appuyer le stockage compétitif privé, avec le risque que se développent des comportements spéculatifs accroissant la volatilité en accélérant les hausses et les baisses au lieu de les freiner; promouvoir les marchés à terme pour permettre aux producteurs de s'entendre sur des quantités et des prix et de sortir de l'incertitude; imaginer des systèmes de payements découplés, qui assurent un revenu de base aux agriculteurs leur permettant de cohabiter avec des marchés instables et des prix volatiles sans descendre en deçà d'un minimum vital.

^{9.} Id., p. 98.

Mais, d'une part, certaines de ces solutions ont un caractère fortement distorsif, notamment la proposition des payements découplés, et, d'autre part, elles sont inégalitaires: on voit mal, en effet, comment l'immense majorité des paysans, qui n'ont que très peu de moyens et qui subissent plus que d'autres ces instabilités, pourraient se saisir de ces propositions: « Aucune des méthodes, dont il vient d'être question n'est crédible pour supprimer, ou atténuer les fluctuations de prix agricoles, et leurs effets négatifs [...]. C'est bien pour cela que les économistes américains des années 1930 avaient théorisé la nécessité d'isoler l'agriculture du marché¹⁰.»

Une école régulationniste, qui s'efforce de traiter le problème de la volatilité à la racine, c'est-à-dire au cœur même du fonctionnement des marchés. Jean-Marc Boussard passe en revue différentes solutions s'attaquant aux causes endogènes des fluctuations: la planification centralisée, qui consiste à confier à une administration ce que le marché fait mieux et tout seul et dont on a pu apprécier les résultats entre 1930 et 1990 dans l'ex-URSS; les droits de douane variables, méthode qui permet de gérer les différences de prix entre un marché national et le marché international correspondant; les prix garantis, c'est-à-dire une suppression du risque de marché et la survenue d'un état de surproduction et l'explosion des stocks; des prix garantis sous quotas, comme nous l'avons connu en Europe pour le lait.

Toutes ces « solutions » ont des limites : « Il n'existe pas de vraie solution libérale permettant de supprimer ou au moins d'atténuer la volatilité des prix agricoles [...]. Les méthodes interventionnistes ne fonctionnent pas non plus [...], les garanties de prix fournies par l'État sans limite de quantité [...] aboutissent à des coûts budgétaires exorbitants pour stocker les excédents ou pour exporter à perte grâce à des subventions », mais finalement Boussard rend son verdict : « Les méthodes de soutien des prix pour des quantités limitées (les quotas) sont probablement un moindre mal. Elles constituent un compromis entre le libéralisme total et le soutien illimité.

^{10.} *ld.*, p. 157.

Les quotas sont compatibles avec une activité libérale sur le marché international qu'ils perturbent nécessairement, mais de façon limitée. On ne comprend pas bien pourquoi les organismes internationaux sont si critiques à leur égard¹¹.» L'étude des limites de toutes ces propositions est intéressante. Elle permet d'apprécier la réaction des marchés et des acteurs qui y interviennent. Il est intéressant par exemple de constater que des prix garantis à un niveau qui rémunère le travail décemment provoquent de fortes croissances de la production, ce que nous avons observé en Europe entre 1964 et 1992... Ce qui signifie que nous sommes loin des plafonds de rendement et de production, que la question du niveau et de la stabilisation des prix est centrale... La surproduction pose des problèmes, mais à tout prendre ne vaut-il pas mieux une crise de surproduction qu'une crise de pénurie?

Par conséquent, les marchés agricoles ne s'autorégulent pas : quand un déséquilibre apparaît sur un marché, il va avoir tendance à s'amplifier, sauf si une intervention extérieure amène les acteurs à modifier leurs stratégies d'acheteurs ou de vendeurs. Deux autres particularités sont également remarquables au regard de la théorie classique: les faibles économies d'échelle dans la production agricole et la double nature des aliments à la fois biens privés et biens publics.

UN MALENTENDU SUR LES ÉCONOMIES D'ÉCHELLES

Si l'on assiste à une évolution, sinon à une course, vers les grandes échelles dans la production agricole, c'est parce qu'il vaut mieux pour un agriculteur avoir une exploitation de 3 000 ha que de 3 ha. Pour la plupart des sociétés, de leurs économies et de leurs environnements, particulièrement celles qui connaissent des situations aiguës de sous-emploi, ce qui est aujourd'hui le cas le plus fréquent, il est bien préférable d'avoir mille exploitations de 3 ha qu'une seule exploitation de 3 000 ha. Les accaparements fonciers, qui se sont multipliés en Afrique subsaharienne après la crise de 2008, et la montée

^{11.} Id., p. 168.

conséquente mais temporaire des prix agricoles, ont été encouragés par les autorités publiques au nom de la modernisation technologique, de l'investissement financier, de l'efficacité économique et, de manière plus surprenante encore, de l'emploi et de l'environnement. Malgré les conditions souvent très favorables dont ils ont bénéficié sur la cession ou la location des terres ou sur le plan fiscal, ces accaparements n'ont pas obtenu de résultats probants. Le plus évident des résultats est l'inversion des rémunérations qui vont au travail et au capital, un travail en général local et un capital souvent étranger¹².

Dans les pays du Nord, de nombreuses expériences démontrent que l'on peut s'en tirer sur des micro-exploitations. La célèbre ferme du Bec-Helloin en Normandie, dont les résultats ont été suivis sur plusieurs années par des chercheurs d'AgroParisTech, montre que l'on peut obtenir en maraîchage avec des systèmes écologiquement très intensifs, en l'occurrence en permaculture, des revenus non négligeables: «Ce travail de modélisation, opéré à partir des données recueillies, montre que cette surface permet de dégager un chiffre d'affaires (CA) suffisant pour rémunérer une personne ayant un statut agricole. Le résultat dépend toutefois du niveau de production par unité de surface. En 2013, première année complètement couverte par l'étude, le CA s'établissait à 33 000€ pour les 1 000 m². L'année suivante, il a atteint 57000€. Cette progression s'explique par différents facteurs: accroissement des compétences des maraîchers, adoption d'outils innovants, mais aussi reconfiguration des planches pour une meilleure ergonomie, diversification des marchés¹³... » Kevin Morel¹⁴, qui a suivi vingt microfermes maraîchères biologiques et en a étudié la viabilité, confirme que ces producteurs, souvent des néo-ruraux fortement motivés, arrivent à en vivre décemment à condition de minimiser les investissements de départ et de ne pas compter leur travail.

^{12.} Association pour contribuer à l'amélioration de la gouvernance de la terre, de l'eau et des ressources naturelles (AGTER).

^{13.} Sacha Guégan (Institut Sylva) & François Léger (AgroParisTech), Maraîchage biologique permaculturel et performance économique.

^{14.} Kevin Morel, Viabilité des microfermes maraîchères biologiques. Une étude inductive combinant méthodes qualitatives et modélisation, Thèse, AgroParisTech, voir site de l'Académie d'agriculture de France.

«Si l'on examine la productivité totale des facteurs, le rapport entre tous les produits et tous les facteurs de production, alors on voit bien que les économies d'échelle sont inexistantes, ou en tout cas, très faibles dans les activités agricoles¹⁵.» Ces constatations nous amènent à quitter une définition linéaire de la notion d'économie d'échelle, qui voudrait que les économies d'échelle grandissent toujours avec l'échelle de production, pour adopter une conception d'optimum, variable selon les contextes et la disponibilité respective en travail et en capital. Dans l'agriculture, toutes les exploitations fournissent les mêmes produits, seules diffèrent les intensités de travail et de capital entre les petites et les grandes exploitations. Les autorités publiques devraient se donner les moyens d'apprécier, selon ces données, où se trouve l'intérêt général.

Dans ces calculs de rentabilité des exploitations de différentes échelles, il faudrait tenir compte des aides publiques reçues, qui représentent aujourd'hui une part non négligeable des revenus, et prendre aussi en compte les performances non économiques. On aurait alors une meilleure appréciation des économies ou des déséconomies d'échelle. Mais au niveau où se situent les prix agricoles sur les marchés mondiaux, que resterait-il de l'agriculture française si l'on venait à supprimer les aides?

LES VALEURS MARCHANDES ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'alimentation est un secteur économique de première importance, mais l'alimentation est aussi un droit universel. Tous les acteurs de la chaîne de production ont un statut privé; l'aliment est donc un bien privé, un bien marchand. Le consommateur par son achat permet la rémunération de tous les acteurs privés qui ont contribué directement ou indirectement à sa production. Il est vrai que, dans les pays de l'OCDE, les contribuables par le biais des subventions ou des aides diverses participent aux revenus des producteurs agricoles, mais l'aliment reste un bien marchand, qui se vend

^{15.} Jean-Marc Boussard, op. cit., p. 164.

et s'achète sur un marché. Dans cette logique marchande, c'est le consommateur qui envoie les signaux et qui est le donneur d'ordres. Pour ce faire, les consommateurs ont une arme: leurs choix de consommation et leurs actions d'achat. Pour que ces choix soient faits par le consommateur dans les meilleures conditions, les différents éléments intervenant dans l'acte de consommation doivent être portés à sa connaissance: le prix, bien sûr, la sûreté sanitaire, la qualité et la valeur nutritive de l'aliment... Ces différents éléments font partie de la valeur marchande de l'aliment et de l'« internalité » du processus de production.

La production des aliments a aussi des performances sociales (création ou destruction d'emplois, création ou destruction de lien social, insertion ou exclusion de personnes en difficulté...), environnementales (émission ou séquestration de carbone, conservation ou dégradation des ressources naturelles, progression ou régression de la fertilité des sols, conservation ou réduction de la diversité biologique) et culturelles (valorisation ou négation du patrimoine culinaire et gastronomique, respect ou ignorance de la diversité alimentaire). Les économistes parlent d'« externalités » positives ou négatives, qui sont ignorées par le marché, parce qu'elles n'ont pas de valeurs marchandes, et qui sont invisibles pour le consommateur et ne l'intéressent pas directement, sauf s'il s'agit d'un consommateur militant, qui tient compte de la traçabilité des produits, quand celleci existe. Ces externalités peuvent être assimilées à des biens publics, si elles sont positives, ou à des maux publics, si elles sont négatives. Ces valeurs non marchandes, ignorées par les marchés et par le consommateur, sont pourtant fort importantes pour la collectivité ou pour des tiers, qui pourraient subir des dommages collatéraux alors qu'ils n'ont rien à voir avec l'activité économique concernée: «On dit qu'un agent économique ou groupe d'agents économiques exerce une externalité lorsque son activité procure à autrui une utilité ou un avantage de façon gratuite, ou au contraire une désutilité, un dommage sans compensation¹⁶.» La définition peut s'appliquer à une collectivité dans son ensemble, s'il y a atteinte à l'intérêt général.

^{16.} Jean Tirole, Économie du bien commun, Paris, PUF, 2016, p. 62.

Lorsque celui-ci est en cause, c'est aux autorités publiques de s'en préoccuper, soit en soutenant les externalités ou les performances positives, soit en combattant les externalités ou performances négatives. Pour ce faire, ces autorités disposent de compétences et de moyens, variables selon les pays et les échelles géographiques. Lorsque ces externalités sont la cause de dégâts trop importants, les autorités compétentes doivent pouvoir invoquer la loi ou légiférer et interdire les pratiques ou les comportements destructeurs d'intérêt général. Plus souvent, elles pourront encourager les pratiques vertueuses ou pénaliser les mauvaises pratiques. L'identification et la caractérisation de ces externalités et de ces valeurs non marchandes vont permettre aux autorités publiques d'agir. Face à ces valeurs non marchandes, les libéraux vont souhaiter « marchandiser » ces valeurs et créer un ou des marchés correspondant à ces nouvelles marchandises. Pour les plus intégristes des économistes, seules comptent les valeurs marchandes; tout doit pouvoir s'échanger sur un marché et rien ne doit être laissé à l'arbitraire des autorités publiques.

Nous nous trouvons donc face à un système agricole et alimentaire qui est mû par deux logiques de fonctionnement, l'une, marchande, pilotée par les consommateurs, et l'autre, non marchande, animée par les autorités publiques. Face à ces logiques, les acteurs et les intérêts en jeu sont parfois contradictoires, parfois synergiques. Pour les autorités publiques, l'objectif du jeu est de rendre compatibles les stratégies des acteurs de la production et de la consommation avec la défense de l'intérêt général. Cet objectif, qui est au cœur de l'« économie du bien commun », à laquelle Jean Tirole a consacré un livre et à laquelle il doit son prix Nobel, repose sur un acte de foi: « Notre choix de société n'est pas un choix entre État et marché, comme voudraient nous le faire croire interventionnistes et partisans du laissez-faire. L'État et le marché sont complémentaires et non exclusifs. Le marché a besoin de régulation, et l'État de concurrence et d'incitations¹⁷. » Ce qui vaut pour la gestion d'un système économique, en l'occurrence du système agricole et alimentaire, vaut aussi pour son évolution, c'est-à-dire pour la transition agricole et alimentaire.

^{17.} Jean Tirole, op. cit., p. 24.



IV. LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE, C'EST QUOI?

Nous avons vu pourquoi il convenait de faire évoluer un système alimentaire dont la composante mondialisée est très dominante. Cette dernière est caractérisée par une production, une transformation, une distribution et une consommation alimentaires de masse. Elle constitue une part importante de l'économie mondialisée, qui se développe pour l'essentiel en dehors des territoires et souvent contre les économies territorialisées. Son développement prive les territoires du principal moteur de leur développement. Par ailleurs, comme nous l'avons vu, cette évolution du système alimentaire apporte aux consommateurs des avantages en termes de prix, d'accès et, au moins à court terme, de sûreté sanitaire des aliments, mais, malheureusement, elle produit des externalités négatives, des contre-performances sociales (principalement en matière d'emplois et de distribution de revenus), environnementales (principalement en termes de pollution, d'émission de GES, de dégradation des ressources naturelles et de biodiversité) et culturelles (en termes de régression de la diversité et des identités alimentaires). La composante « territorialisée » de nos systèmes alimentaires présente aujourd'hui sans doute moins d'avantages économiques et de facilités pour les consommateurs, mais elle apporte aux citoyens, qu'ils sont, et aux territoires, qu'ils habitent, d'autres satisfactions liées à leurs meilleures performances territoriales, sociales, environnementales et culturelles.

Le bilan des avantages et des inconvénients du système alimentaire actuel et surtout de sa très majoritaire composante mondialisée nous dit pourquoi il est important de rééquilibrer nos systèmes alimentaires et de les faire évoluer. Il nous indique vers où ces évolutions doivent conduire les systèmes alimentaires pour réduire leurs contre-performances. Après une analyse des défaillances du système alimentaire actuel, défaillances qui apparaissent aujourd'hui sous toutes les latitudes, nous proposons de rééquilibrer le logiciel, qui

s'est imposé avec le processus de mondialisation au cours des dernières décennies, et de promouvoir une nouvelle trajectoire reposant sur quatre objectifs et axes d'action:

- la relance des composantes territorialisées de ce système;
- la territorialisation partielle, mais progressive, de sa composante mondialisée;
- la régulation entre les composantes, mondialisées et territorialisées, permettant un rééquilibrage progressif des systèmes alimentaires.
- la lutte contre les externalités négatives des processus de production des aliments;

Ces quatre objectifs, qui sont autant d'axes d'action, constituent ensemble la vision que nous avons de la transition agricole et alimentaire, une transition vers une alimentation responsable et durable.

V. LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE, C'EST COMMENT?

La transition, c'est une affaire d'acteurs, en l'occurrence d'acteurs de l'alimentation responsable et durable. Comme nous l'avons vu, le système alimentaire, quelle que soit son échelle, se compose de deux sous-systèmes, l'un mondialisé, l'autre, territorialisé. Notre objectif est donc d'amener les acteurs de ces deux sous-systèmes à contribuer à la construction d'une alimentation responsable et durable et, pour ce faire, à tracer et à suivre des chemins de transition qui convergent vers cet objectif.

Ces acteurs ont des places et des fonctions différentes dans le système alimentaire et dans ses deux sous-systèmes. C'est pour cette raison que nous parlons de systèmes et non de juxtaposition d'acteurs, où chacun jouerait une partition sans interactions avec les autres acteurs.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les mondes de l'agriculture et de l'alimentation peuvent s'analyser comme un système doté d'une anatomie (les acteurs de la production et de la consommation des aliments) et une physiologie (les interactions entre ces acteurs). Il se définit aussi par un territoire et des frontières, des mécanismes de gouvernance et des forces de cohésion pour que le système se consolide. Mais ce qui nous intéresse n'est pas tant sa description statique que son mode de fonctionnement et sa dynamique de développement. Nous retrouvons d'ailleurs ces mêmes six éléments (une anatomie et une physiologie, un territoire et des frontières, une gouvernance et des forces de cohésion), qui définissent les systèmes biologiques (la cellule, le corps humain, les écosystèmes), mais aussi les systèmes physique (l'atome, la molécule) ou astrophysique (le système planétaire, le système solaire, la galaxie

et l'amas de galaxies)¹. Bien évidemment, le système alimentaire est un système humain et social qui fonctionne selon des intentionnalités et un volontarisme qui ne sont pas d'ordre biologique ou physique... mais la notion de système reste pertinente.

Il y a donc cohabitation au sein des systèmes alimentaires entre une logique de type «gestion de biens ou de services privés» et une logique de type «gestion de biens ou de services publics». Face à ce double fonctionnement, il est prioritaire de concentrer son attention sur deux points de vigilance: d'une part, les mauvaises performances ou les externalités négatives sociales, environnementales et culturelles des processus de production des aliments, d'autre part, les limites du marché qui sont celles de la solvabilité des consommateurs. En effet, les consommateurs pauvres pour se nourrir vont devoir compter sur des actes de solidarité publique.

Malgré ses limites et ses défaillances – et nous avons vu combien les marchés agricoles étaient sinon imprévisibles, du moins éloignés de la théorie classique –, la logique marchande est difficilement remplaçable pour organiser à tous les maillons des chaînes agricoles et alimentaires les innombrables transactions entre tous les acteurs concernés par la production et la consommation d'aliments. Néanmoins, nous savons depuis Karl Polanyi qu'une logique marchande sans régulations et se déployant dans un espace économique mondialisé nous mène à l'extrême concentration de la richesse et de l'emploi et à la destruction des patrimoines naturel et culturel!

Pour opérer la transition et éviter les écueils mortifères que nous avons analysés, nous avons besoin d'une gouvernance volontariste, mais aussi d'une gouvernance composite et participative: volontariste, en effet, car le laisser-faire sans système de guidage nous précipite dans le mur; composite et participative, également, car il est

^{1.} Les physiciens ont mis au cœur des travaux les forces de cohésion: «Le monde physique est régi, en l'état de nos connaissances par quatre forces différentes: gravitationnelle, électromagnétique, nucléaire forte et nucléaire faible. Tout ce que nous avons observé sur le ciel et sur la Terre peut être assigné à l'action de l'une ou l'autre de ces forces. Un grand rêve des physiciens aujourd'hui est de montrer que ces forces sont, en fait, les manifestations différentes d'une seule force unifiée, qui les sous-tendrait toutes. Une force, qui, apparue dès les premières secondes de l'Univers, se serait ensuite progressivement diversifiée [...]. On parlait alors d'une "grande unification" des forces. » Hubert Reeves, Les Secrets de l'Univers, Paris, Robert Laffont, 2016, p. 660.

peu crédible qu'aujourd'hui, dans un régime démocratique, un pouvoir central puisse à lui seul décider et mettre en œuvre une «transition» complexe, qui nécessite, d'une part, d'inverser des logiques économiques et de contrecarrer les forces puissantes qui les servent et, d'autre part, de transformer les habitudes des consommateurs, aujourd'hui largement habitués à manger « mondialisé ».

Tout d'abord, nous allons examiner la relance dans les territoires de systèmes alimentaires locaux, puis la question de la reterritorialisation, autant que faire se peut, des acteurs mondialisés du système alimentaire, enfin la question de la régulation entre ces deux composantes des systèmes alimentaires. Nous traiterons de la lutte contre les externalités négatives des processus de production des aliments avec les deux mouvements de territorialisation.

LA RELANCE DES DYNAMIQUES LOCALES D'ALIMENTATION

Nous proposons de mettre au cœur de ce premier pilier de la transition les acteurs qui ont choisi une bonne direction et qui sont déjà engagés dans un chemin de transition. Nous retiendrons deux catégories d'acteurs ayant dans les systèmes alimentaires des rôles essentiels, mais différents et complémentaires : d'une part, ceux de la chaîne de production et de consommation des aliments, qui portent des «initiatives de transition ou d'alimentation responsable et durable»; d'autre part, les autorités publiques, qui, au titre de leur mandat de défense l'intérêt général, portent des « mesures de politiques publiques, spécifiquement dédiées à l'appui à la transition agricole et alimentaire ». Il convient d'identifier, de caractériser et de valoriser ces initiatives et ces mesures, car ce sont leurs interactions, qui sont le premier moteur de la transition alimentaire, de l'essaimage et du changement d'échelle des «bonnes» stratégies d'acteurs, de la mutation des politiques publiques, de l'évolution des habitudes de consommation. Entre l'étape initiale, où apparaissent en milieu hostile des initiatives isolées et une transition aboutie, se trouvent des constructions intermédiaires portées par des dynamiques territoriales, qui peuvent prendre la forme et l'appellation de « projets alimentaires territoriaux » (PAT) et construire

progressivement des « systèmes alimentaires locaux » (SAL) ou des « systèmes alimentaires territorialisés » (SAT), qui sont appelés à grandir avec le processus de transition.

La caractérisation des initiatives et des mesures nécessite un outillage adapté à l'objectif de transition. L'utilisation efficace des initiatives et des mesures, comme éléments de référence pour promouvoir les processus de transition, dépend de la qualité des outils de caractérisation. Lorsqu'ils ont été bien conçus, ces outils de caractérisation sont d'un emploi facile. La méthode proposée consiste à poser à une initiative ou à une mesure les questions simples: Où? Qui? Quoi? Pourquoi?

- Où? (Où est localisée l'initiative?) Il suffit du code postal pour répondre à cette première question.
- Qui? (Quelle famille d'acteurs est à l'origine de l'initiative?) Pour les initiatives, il est retenu six grandes familles d'acteurs qui correspondent aux différents maillons des chaînes agricoles et alimentaires, à savoir les acteurs de la production agricole, de la transformation, de la distribution, de la consommation alimentaire, mais aussi ceux de la valorisation non alimentaire des produits agricoles et ceux de la production de services d'accompagnement ou d'appui aux cinq familles précédentes. Pour les mesures, il est proposé une liste des types de collectivités territoriales correspondant aux principales échelles géographiques.
- Quoi? (À quelle famille l'initiative appartient-elle?) L'observation d'un premier échantillon diversifié va permettre de construire une première typologie d'initiatives. Cette typologie permettra pour chaque maillon des chaînes agricoles et alimentaires de lister les principaux types. Ces différents types correspondent à la diversité des familles auxquelles les initiatives s'identifient. Pour l'essentiel, cette typologie vaut aussi pour les mesures, ce qui est logique puisque celles-ci ont pour première mission d'appuyer les initiatives. Il est entendu que toutes les initiatives et les mesures contribuent directement ou indirectement à la production d'aliments, qu'elles ont un modèle et une durabilité économiques, puisqu'elles sont actives dans des conditions naturelles, et qu'elles ont un ancrage territorial. Ces trois caractères, étant

- généraux, ils n'entrent donc pas dans la réflexion et la construction typologiques.
- Pourquoi? (Pourquoi cette initiative peut-elle être reconnue comme une initiative de transition et de référence?) Au-delà de sa valeur économique et marchande, chaque initiative porte des valeurs environnementales et/ou sociales et/ou culturelles, qui sont en général voulues et mises en œuvre par les porteurs de l'initiative. On parle de performances ou d'externalités dans ces différents domaines. La caractérisation consiste à soumettre chaque initiative à une liste, en fait une typologie, de performances correspondant aux quatre domaines: performances sociales, environnementales, culturelles et pédagogiques. Chacun de ces domaines peut être décomposé en plusieurs catégories, ce qui ajoute une deuxième ligne à la typologie. Ce qui nous intéresse et intéresse les autorités publiques, garantes de l'intérêt général et de l'intégrité des biens publics, est l'amélioration de ces performances ou externalités. La plupart des initiatives proposent des améliorations dans différents domaines. La vertu est en effet contagieuse: les bonnes performances sociales, environnementales, culturelles et pédagogiques vont souvent ensemble. Elles traduisent le caractère militant de la plupart des porteurs des initiatives de transition et la pluralité de leurs intentions.

S'appuyant sur ces outils de caractérisation, un travail minutieux de repérage, d'analyse et de classement des initiatives et des mesures de transition peut être engagé dans le cadre d'un territoire local, régional, national ou international:

- La première étape d'un appui à la transition alimentaire concerne le repérage des initiatives de production ou de consommation des aliments qui semblent correspondre au «cahier des charges» de la transition, c'est-à-dire qui sont économiquement durables, ancrées dans un territoire, performantes sur les plans social, environnemental et/ou culturel et dotées d'une forte valeur pédagogique. Les initiatives, repérées et sélectionnées, doivent être confrontées systématiquement aux différents outils de caractérisation de la transition alimentaire. Les initiatives pour qui la vérification s'est avérée concluante pourront alors être considérées comme des initiatives de transition et pourront devenir des initiatives de référence pour d'autres acteurs désireux de commencer un parcours de transition. La caractérisation n'a pas seulement pour fonction de contrôler ou de vérifier, elle doit permettre de classer chaque initiative dans des typologies qui leur correspondent. Mais, de même qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, une initiative locale, forcément spécifique, ne peut faire à elle seule la transition ni même en donner une image. Il convient donc de constituer un échantillon suffisamment large et diversifié pour montrer la créativité des acteurs et la diversité de leurs initiatives et montrer les multiples chemins et cheminements de transition qui mènent à l'alimentation responsable et durable. De cet échantillon et de cette diversité, il sera possible de faire apparaître des initiatives types.

- La méthode est similaire et parallèle pour les mesures d'appui à la transition portées par les autorités publiques. Il va falloir repérer dans les politiques publiques de ce qu'il est convenu d'appeler le « mille-feuille » des collectivités territoriales et des établissements publics divers, de la plus petite commune à l'Union européenne, les mesures d'appui à la transition alimentaire. Il ne s'agit donc pas de considérer tout l'appareillage des politiques agricoles ou alimentaires, mais d'identifier les mesures concernant spécifiquement la promotion de cet objectif de transition. Deux types de mesures nous intéressent : d'une part, celles qui appuient directement des acteurs de la transition ou des acteurs qui souhaitent s'engager dans cette voie, d'autre part, celles qui contribuent à rendre les territoires plus favorables à la transition des systèmes alimentaires. Certains parlent de « territoires intelligents », les Anglosaxons mentionnent plus justement un «enabling environment». Il faudra passer les mesures repérées au crible d'un cahier des charges de la transition, adapté aux mesures de politiques publiques. Cet exercice de repérage et de caractérisation des mesures de politiques publiques va permettre de constituer un échantillon large et divers, d'où il apparaîtra des mesures de transition types.

L'étape la plus difficile est sans doute la prospection initiale et le repérage des initiatives et des mesures, susceptibles de devenir des initiatives et des mesures de référence. Il existe certes des initiatives et des mesures déjà connues et reconnues, mais cela ne constitue pas un échantillon. Pour atteindre des initiatives ou des mesures locales, qui souvent ne sont pas considérées comme originales et exemplaires, même par leurs propres porteurs, il faut descendre les échelles géographiques, parcourir les réseaux d'acteurs, suivre les chaînes agroalimentaires, étudier l'histoire de produits alimentaires remarquables... Il est aussi possible, en partant d'une initiative, de repérer les mesures, dont celle-ci a pu bénéficier ou, en partant d'une mesure, d'identifier les initiatives qui ont pu être soutenues par elle. Progressivement, une multitude d'initiatives et de mesures de transition apparaît et un maillage entre elles se révèle.

Ce travail de caractérisation et de mise en fiches des initiatives et des mesures de référence ne se justifie pas pour lui-même. Le but n'est pas de rédiger des centaines de fiches, il est d'amplifier et d'accélérer la transition alimentaire. Et, pour cette amplification, les échantillons d'initiatives d'acteurs et de mesures de collectivités territoriales vont jouer un rôle central et premier. Une telle amplification pourra provenir de cinq processus complémentaires:

- Tout d'abord, en favorisant un changement d'échelle des initiatives, qui en ont le potentiel et dont les porteurs en ont le souhait et la volonté. Une enquête, menée par l'association RESOLIS (Recherche et évaluation de solutions innovantes et sociales) sur un premier échantillon de cent initiatives, a montré que ce souhait était minoritaire. Changer d'échelle pour la majorité des porteurs de ce premier échantillon correspondait à un changement de nature de leurs initiatives, à un changement de statuts juridiques, à des embauches, à une prise de risque sur le plan financier; autant d'évolutions qui n'étaient pas souhaitées par la plupart des pionniers interrogés.
- Ensuite, en soutenant l'essaimage des initiatives, autre manière de changer d'échelle, mais en gardant leur caractère local. Il convient alors de mobiliser de nouveaux acteurs, prêts à s'inspirer des initiatives de référence. La même enquête a montré, toujours sur un échantillon restreint de 100 IARD, que cette solution avait la préférence de la majorité des cent

- pionniers et que ceux-ci étaient prêts à donner un appui à d'éventuels nouveaux venus. N'oublions pas que nous avons affaire à des « militants créatifs ».
- Une autre manière d'élargir l'espace de l'alimentation responsable et durable consiste à multiplier les actions de communication à destination des consommateurs et à illustrer ces actions grâce à des exemples concrets. Comme nous l'avons vu, les consommateurs sont, sur le plan économique, les premiers donneurs d'ordre. C'est sur le marché que se joue la durabilité économique d'une initiative de production, c'est-à-dire que se jouent sa vie ou sa mort, mais aussi son changement d'échelle ou son essaimage. L'évolution de la demande alimentaire en faveur de produits alimentaires, issus d'un terroir et porteurs de valeurs sociales, environnementales et culturelles, est la première condition de la transition. Les actions de promotion de ces produits sont donc déterminantes.
- L'évolution progressive d'une politique publique conventionnelle vers une politique de soutien à la transition alimentaire et, à terme, à la promotion d'une alimentation responsable et durable est une autre condition importante. Pour ce faire, il y a là aussi besoin d'arguments concrets: « Oui, il y a déjà des acteurs et des initiatives, engagés dans la transition [...]. Oui, il y a des collectivités territoriales, qui ont pris des mesures d'appui efficaces [...]. Elles existent, elles donnent des résultats probants, même sur le plan économique [...]. Les initiatives et les mesures ne demandent qu'à grandir. » L'évocation de ces initiatives et de ces mesures peut consolider et crédibiliser des actions de plaidoyer à destination des autorités publiques et les convaincre de rejoindre le processus de transition.
- Enfin, comme nous l'indiquions, les initiatives et les mesures de transition sont les briques avec lesquelles construire des systèmes alimentaires locaux ou territorialisés à haute valeur pédagogique. Ceux-ci pourront jouer un rôle de modèles réduits, fonctionnant en milieu réel. Outre, leur valeur pédagogique, ces SAL ou ces SAT peuvent devenir des terrains d'expérimentation et d'observation, notamment pour apporter des réponses à deux questions importantes: quels rôles d'entraînement et quels résultats un système alimentaire local

peut-il avoir sur la relance d'un développement territorial durable? Quels types d'articulations positives de tels systèmes locaux peuvent-ils avoir avec la composante mondialisée du système alimentaire et quelles recompositions de ce système alimentaire composite peut-on en attendre?

La transformation d'un ensemble d'initiatives et de mesures, localisées dans un même territoire, en un système alimentaire local, n'est pas spontanée. Pour aider cette transformation à se produire, il faut encourager les interactions et amener les acteurs concernés et volontaires à «faire système» au sein d'un territoire défini. Pour ce faire, le ministère de l'Agriculture, dans l'article 39 de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt a proposé la mise en place de projets alimentaires territoriaux (PAT): «Les projets alimentaires territoriaux sont élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire. Ils visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé. L'alimentation devient alors un axe intégrateur et structurant de mise en cohérence des politiques sectorielles sur ce territoire².»

Dans ces constructions de PAT et de systèmes alimentaires, tous les acteurs ont un rôle à jouer. Les collectivités territoriales sont bien placées pour promouvoir les fonctions « physiologiques » nécessaires à la dynamique de ces systèmes. Par exemple, des fonctions facilitant des interactions entre les acteurs, des échanges d'informations, des appuis ciblés, l'aide à la formulation et à la diffusion de positions communes...

Pour clore ces réflexions sur la relance des dynamiques locales d'alimentation, quelques commentaires concernant les questions de l'accès aux financements publics, de la mobilisation de financements privés et de l'organisation de monnaies locales:

- L'article 72 de la Constitution française stipule que les collectivités doivent pouvoir disposer d'un minimum d'autonomie

^{2.} Alim'Agri, Comment construire son projet alimentaire territorial?, site du ministère de l'Aqriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, publication du 1er mars 2017.

financière, donc d'un budget, et de « la libre disposition de ressources suffisantes ». Mais l'article 34 indique que c'est le légis-lateur qui fixe les règles concernant les assiettes, les taux et les modalités des impositions quelles que soient leurs natures. En fait, le législateur n'accorde aux collectivités qu'un pouvoir fiscal réduit. Tout dépend donc de la dotation globale de financement, accordée par l'État, et des obligations, qui reviennent aux collectivités de satisfaire. Mais, dès qu'il y a des marges de manœuvre, les collectivités ont la possibilité de faire usage du principe de « libre administration » et de proposer des mesures d'appui à l'alimentation responsable et durable.

À noter que la règle française en matière de fiscalité est la non-préaffectation des ressources fiscales: toutes les ressources doivent être centralisées et leurs affectations être l'objet d'un vote dans le cadre de la loi de finances annuelle. Il y a bien quelques exceptions, c'est le cas du financement de la recherche agronomique appliquée et du développement agricole qui provient d'une taxe sur les exploitations agricoles.

C'est aussi, d'une certaine manière, le cas des « niches fiscales », qui bénéficient de réductions ou d'avantages fiscaux. Il y avait 486 niches fiscales en 2010, dont 200 dispositifs liés à l'impôt sur le revenu. Leur suppression permettrait de faire passer cet impôt de 50 à 90 milliards d'euros. Hors de la part votée de la dotation globale de financement et des quelques impôts locaux, il existe de nombreuses autres sources de financements publics ciblées sur des actions de transition agricole et alimentaire par différents ministères et par la Commission européenne. À titre d'exemple, on peut mentionner l'appel à projets lancé par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt concernant l'appui à des PAT et doté pour l'exercice 2016-2017 de 2 millions d'euros. Les financements européens sont beaucoup plus conséquents. Ils se trouvent pour l'essentiel regroupés dans le deuxième pilier de la PAC et, donc, dans le Fonds européen agricole pour le développement durable (FEADER). Il s'agit, pour la période 2014-2020, de 99,6 milliards d'euros (dont 11,4 milliards pour la France). 5% de cette manne finance le programme «Liaison entre actions de développement de l'économie rurale» (LEADER) et les groupes d'acteurs locaux (GAL).

- Ces sommes correspondent à de multiples familles d'actions; la part réservée aux actions d'appui à la transition va varier en fonction des choix faits par les régions, qui sont aujourd'hui gestionnaires de ces crédits européens.
- Les projets de transition agricole et alimentaire, qui peuvent être classés comme des « projets économiques solidaires » à externalités sociales ou environnementales positives, peuvent bénéficier de financements privés, dits solidaires. Ces financements proviennent de produits d'épargne, garantis par le label Finansol³. Sont éligibles à ces financements, des microentreprises, créées par une « personne en difficulté » ou dont le tiers du personnel est constitué de « personnes en difficulté », définies comme telles par leurs éligibilités à l'un des minimas sociaux. C'est le cas aussi des exploitations agricoles, qui portent un projet de conversion vers l'agriculture biologique. La NEF a soutenu et soutient de nombreux projets de conversion du conventionnel vers le biologique⁴, conversion qui doit aboutir à une certification «Agriculture biologique» répondant à un cahier des charges très précis. Autre exemple de financements solidaires, l'action du mouvement Terre de Liens, qui comprend: un réseau associatif (une association nationale et dix-neuf associations régionales); une «foncière» (entreprise d'investissement solidaire), qui vend des actions pour se constituer un capital et acheter des fermes louées à des paysans bio; enfin, une fondation, qui peut recevoir des legs et des donations en argent ou en nature (fermes) et qui garantit la pérennité des terres agricoles. Depuis sa création en 2003, la

^{3.} Finansol, Finance et Solidarité, est la plate-forme française des acteurs de la finance solidaire. Elle accorde un label aux produits d'épargne, qui s'engagent à financer des « entreprises solidaires » sous forme de crédits (via des fonds dédiés ou des OPCVM – organisme de placement collectif en valeurs mobilières) ou sous forme de prises de participation à leur capital (capital-risque).

^{4.} La Nef (Nouvelle économie fraternelle) est une coopérative financière en passe de devenir une banque éthique. En 2015, elle comptait 37 171 sociétaires, elle a collecté 125 millions d'euros sous forme de dépôts à terme et de plan d'épargne et a soutenu sous forme de prêts 265 projets à externalités sociales ou/et environnementales et/ou culturelles positives. La majorité des prêts correspondant à des projets à dominante écologique (75% du total), notamment des projets de conversion vers l'agriculture biologique.

- « foncière » Terre de Liens a acheté 360 fermes pour un total de 55 millions d'euros.
- Les monnaies locales sont apparues dans des contextes de crises et de monnaies nationales dévalorisées et décrédibilisées. Ce fut le cas en Suisse, après la grande crise de 1929, ou en Argentine, lors de la crise du peso entre 1998 et 2002. Ces situations peuvent se reproduire, mais les monnaies locales complémentaires (MLC) qui se multiplient aujourd'hui (on en compte une trentaine en France) sont d'une autre nature : elles sont complémentaires et convertibles à tout moment en euros. Pour assurer cette convertibilité, au moins au stade initial, les euros obtenus en échange de la monnaie locale seront conservés.

Depuis la loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire, les monnaies locales bénéficient d'une reconnaissance légale. Elles ont deux motivations principales: la première est de manifester au sein d'un territoire une appartenance et une solidarité par la création d'une communauté d'échanges autour de biens et de services produits localement. Et, de ce point de vue, une monnaie locale peut être pour un territoire un moteur de promotion de dynamiques locales de développement, ce qui peut jouer à plein pour la territorialisation du système alimentaire; la deuxième est de créer des économies parallèles, fondées sur des échanges informels, c'est-à-dire libres d'impôts (TVA notamment) et de charges sociales, encore que la convertibilité de ces monnaies permet tout à fait les déclarations au fisc ou à l'Urssaf. Pour l'heure, il s'agit d'échanges faibles : les deux plus importantes monnaies locales sont l'eusko, qui s'est développé au Pays basque, qui, comme chacun le sait, est très identitaire, et qui est utilisé par 2500 personnes, et le Sol-Violette, dans la région de Toulouse, utilisé par 1600 personnes. En moyenne, les MLC françaises représentent 26 000 euros d'encours, 450 utilisateurs et 90 prestataires (artisans, commercants). En Suisse, 65 000 petites et moyennes entreprises commercent entre elles grâce aux MLC. Ce mouvement qui se développe va certainement se structurer et se fédérer, mais il va sans doute devoir se soumettre aux précautions habituelles de tout système monétaire (protection contre la fausse monnaie, respect des conditions prudentielles en termes de réserves...) et probablement rejoindre le droit commun en matière de fiscalité et de charges sociales.

LA RETERRITORIALISATION DES ACTEURS MONDIALISÉS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE

À la base d'une réflexion sur une reterritorialisation, au moins partielle, de la production de certains biens et de certains services, il y a une appréciation des économies d'échelle. On ne va pas dans chaque territoire produire tous les biens et services nécessaires aux filières agricoles et alimentaires, ni reformater les processus de production pour qu'ils puissent se passer des intrants lointains, ou les processus de transformation et de distribution pour que ceux-ci se limitent aux marchés locaux. Il est possible aux grands de la distribution de proposer des produits locaux et, aujourd'hui, de construire un maillage de magasins urbains de dimensions modestes. Il est plus difficile, voire impossible, à des industries d'amont ou d'aval de rétrécir significativement leurs échelles de production pour les inscrire dans un territoire limité.

Pour certaines de ces productions, on peut néanmoins trouver ou encourager des alternatives locales, notamment en proposant des technologies adaptées ou en utilisant les technologies de l'information et de la communication, qui peuvent faciliter la décentralisation des unités de production, mais nous retombons alors dans le cas de figure précédent et la notion d'initiative locale de transition.

Les évolutions les plus réalistes et prometteuses se trouvent sans doute dans les possibilités ouvertes par les deux processus OCDE que nous avons présentés: d'un côté, le processus de la « déclaration par pays », pour ce qui est la reterritorialisation fiscale, et, d'un autre côté, le processus, dit de la « diligence raisonnable », pour ce qui concerne le respect des droits humains. L'impact direct local de ces deux processus ne sera pas considérable, par contre, une élévation des exigences en matière de responsabilité fiscale, sociale et environnementale devrait permettre de promouvoir une plus juste concurrence entre compétiteurs internationaux et locaux, même si ce niveau d'exigence restera faible au regard des droits en

vigueur dans la plupart des pays de l'OCDE et même s'il ne s'agit pas vraiment de droits justiciables, mais plutôt d'un appel à la bonne volonté des entreprises internationales placées devant le tribunal de l'opinion publique.

Une autre piste est en discussion au sein de la plate-forme nationale (française) d'actions globales pour la responsabilité sociétale des entreprises, ou plate-forme RSE, qui a été mise en place en juin 2013 auprès du Premier ministre et qui est appelée à «émettre des avis sur les questions qui lui sont soumises et à formuler des recommandations sur les questions sociales, environnementales et de gouvernance soulevées par la responsabilité sociétale des entreprises⁵». La plate-forme RSE, qui réunit des représentants de cinq collèges/pôles (entreprises et monde économique, organisations syndicales de salariés, organisations de la société civile, chercheurs et développeurs de la RSE, institutions publiques), est une instance de proposition, de consultation, de documentation, de sensibilisation et de contribution à l'élaboration de positions défendues dans les négociations internationales par les diplomates français. Elle a créé en son sein un groupe de travail «RSE et territoires», qui s'est doté d'une feuille de route et qui doit adopter un avis d'ici décembre 2017. Il s'agit de se donner les moyens de formuler un diagnostic de l'« ancrage territorial » des entreprises, d'analyser les conditions de succès des initiatives locales en matière de RSE et de lancer une expérimentation de «labels sectoriels» valorisant les initiatives territoriales. Pour ce faire, il faut pouvoir caractériser et évaluer les liens entre les entreprises, ou plus largement entre tout acteur privé, et le territoire, et donc disposer d'une «grille d'analyse» des initiatives territoriales en s'appuyant sur l'analyse des cahiers des charges utilisés lors d'exercices précédents: norme internationale ISO 26000, Global Reporting Initiative, indicateur d'interdépendance entre les entreprises et leurs territoires (IIET), indicateur conçu par l'association Orée.

L'expérimentation de «labels sectoriels » à dimension territoriale, avec vérification par une tierce personne, est une proposition

^{5.} Décret n° 2013-333 du 22 avril 2013 modifié (article 5).

issue du Grenelle de l'environnement: «L'État appuiera la création pour les entreprises de toute taille, de labels attestant de la qualité de leur gestion dans les domaines environnementaux et sociaux et leur contribution à la protection de l'environnement, et à la mise en place d'un mécanisme d'accréditation des organismes certificateurs indépendants chargés de les attribuer. Il soutiendra de la façon la plus appropriée, y compris fiscale, les petites et moyennes entreprises qui s'engageront dans la voie de la certification environnementale⁶.» Il s'agit donc d'outiller et de documenter la qualité de l'ancrage territorial des entreprises pour permettre à l'État de pouvoir encourager et soutenir, y compris par la voie fiscale, les bonnes pratiques et les entreprises vertueuses selon les normes définies. Pour l'heure, le dispositif n'est pas en place et donc son efficacité encore moins évaluée.

À ce stade, il n'y a donc pas de procès d'intention à formuler, mais on peut s'interroger sur la capacité d'un tel dispositif à amener, sinon à obliger les entreprises appartenant aux chaînes alimentaires à changer leurs systèmes de production pour les rendre vertueux sur les plans social, environnemental et culturel. Sans nier l'intérêt de cette « pédagogie du changement », reposant sur la stimulation des bonnes pratiques et la bonne volonté des acteurs, on peut juger indispensable de le compléter par une approche juridique permettant d'interdire les pratiques qui provoquent des dégâts avérés, notamment sur le plan social. En théorie, rien n'empêche d'agir au plan national, y compris sur le plan législatif, mais dans le contexte de concurrence internationale, qui pénalise les pays dont les lois nationales sont plus exigeantes, il est difficile de délier droit national et droit international. Ce qui nous amène à la question complexe de la régulation entre économies territorialisées et économie mondialisée dans le contexte actuel de grande ouverture économique.

^{6.} Loi de Programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (article 53), citée dans le document «Feuille de route du groupe de travail "RSE et territoires" », France Stratégie et Plate-forme RSE, 28 avril 2017.

LA RÉGULATION ENTRE ACTEURS TERRITORIALISÉS ET MONDIALISÉS DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, le régime international des échanges, qui découle des accords commerciaux multi ou bilatéraux, voire des conditionnalités qui sont imposées lors des négociations concernant l'obtention de prêts souverains ou la restructuration des dettes, laisse peu de marges de manœuvre pour mettre en place des politiques de régulation des échanges extérieurs. Nous savons quelles conséquences une situation de libre-échange peut avoir sur l'avenir des systèmes agricoles et alimentaires nationaux de la plupart des pays. La priorité accordée à l'ouverture des marchés revient à condamner les agricultures et les autres maillons des chaînes de production des aliments de la majorité des pays, qui ne peuvent offrir des conditions de production leur permettant de concurrencer les performances économiques des agricultures des grands pays agro-exportateurs. Pour les pays les plus pauvres, les plus paysans et les moins industrialisés, cette préférence pour la libre concurrence et le libre-échange n'a pas seulement des conséquences économiques néfastes, elle est désastreuse pour les équilibres sociaux et politiques.

La corrélation entre, d'une part, l'ouverture des frontières, l'intégration des marchés et la prééminence des échanges extérieurs et, d'autre part, le développement de l'agriculture et des autres maillons des chaînes de production des aliments, ne peut être affirmée comme une loi ou un principe universel. C'est pourtant ainsi qu'elle apparaît dans le Consensus de Washington et très spécifiquement dans la sixième mesure, consacrée à la libéralisation des échanges, et qu'elle transparaît dans l'énoncé des principes fondateurs de l'OMC. Comme nous l'avons indiqué, l'introduction dans le modèle macro-économique d'équilibre général de la Banque mondiale de quelques équations indiquant que, contrairement aux hypothèses, il n'y a pas plein emploi au niveau mondial, montre bien que l'intégration des marchés n'est pas bonne pour tous les pays. Selon Sandra Polaski, qui a conduit ces travaux pour le compte de la Carnegie, tout le monde ne gagne pas au jeu de la libéralisation des échanges, il y a bien des losers, ceux précisément qui sont victimes d'un chômage structurel et de masse et ceux dont les acteurs

économiques ne peuvent résister à une concurrence internationale déséquilibrée.

Il appartient aux gouvernements de faire valoir une inversion des priorités : ils doivent d'abord affirmer le droit au développement de leurs agricultures, ce qui revient à considérer qu'il faut mettre les échanges extérieurs au service de ce développement et non l'inverse. Une telle posture modifie les positions dans la négociation des accords commerciaux. À vrai dire, il s'agit d'une révolution copernicienne: au lieu d'affirmer un principe de primauté internationale de libération des échanges au niveau mondial et d'amener toutes les frontières à s'ouvrir jusqu'à celles qui donnent accès sans contraintes au plus petit des territoires, il s'agit d'affirmer depuis le niveau géographique le plus bas la primauté du développement territorial, particulièrement la priorité du développement des systèmes agricoles et alimentaires, et d'apprécier en remontant les échelles géographiques jusqu'au niveau mondial les conditions autorisant et facilitant le développement des territoires. En bref, il s'agit de l'affirmation du principe de subsidiarité.

L'affirmation du principe de subsidiarité ne va pas aboutir à une préférence systématique donnée aux échelles les plus basses, mais à l'identification des échelles les plus pertinentes pour organiser les marchés et les échanges commerciaux. Les choix vont dépendre des familles de produits, du caractère salvateur ou destructeur des concurrences, de l'intérêt mutuel d'un commerce, ce qui ne manquera pas de remettre en cause l'idée que le marché mondial est l'échelle optimale en tout temps, en tout lieu et pour tous les biens ou tous les services. Tout cela n'est pas très original : comme nous l'avons vu, l'idée d'une « exception agricole » a été dominante jusqu'à l'Uruguay Round (1986-1994).

C'est donc aux gouvernements de mener la bataille de l'évolution, voire, un jour peut-être, de l'inversion, au moins partielle, du régime des échanges internationaux. Les appréciations sur la mondialisation ont beaucoup évolué depuis la courte période de son triomphe idéologique au début des années 1990. Cette perte de domination dans le domaine des idées, qui se manifeste aujourd'hui dans les discours et les résultats électoraux, n'a pas érodé la puissance des processus de mondialisation. Il est néanmoins plus facile aujourd'hui d'organiser cette bataille et, déjà, de voir que des

avancées ont pu être obtenues. C'est le cas notamment, par exemple, de la reconnaissance de certaines « indications géographiques », pourtant peu compatibles avec la manière dont l'OMC comprend la « concurrence loyale ». C'est le cas pour quelques produits, qui peuvent être classés comme des « produits stratégiques », par chacun des gouvernements et bénéficier d'une protection particulière. C'est le cas également de l'acceptation de « clauses de sauvegarde », qu'un gouvernement peut invoquer dans certaines conditions exceptionnelles, pour une période limitée et à condition que les mesures ne soient ni arbitraires ni à caractère protectionniste : protection de la santé⁷ et de l'environnement, défense de l'ordre public et maintien de l'ordre, protection temporaire de l'économie nationale...

Des batailles peuvent également être menées sur le thème de la cohérence des droits internationaux négociés et approuvés au sein d'organisations spécialisées des Nations unies et dans différents domaines. L'OMC est imperméable aux droits approuvés et ratifiés dans des domaines comme le droit du travail (OMS) ou celui de l'environnement (Convention climat ou Convention diversité biologique). Ces avancées ponctuelles, et a fortiori une avancée plus frontale, supposent la reconnaissance de l'exception agricole et la constitution stable d'un «camp régulationniste», composé de pays qui portent des positions réalistes mais hétérodoxes sur les marchés agricoles, et qui puisse s'opposer au « camp libéral », encore très dominant dans les négociations commerciales. Avec les gouvernements – et peut-être avant eux –, des plates-formes nationales et des réseaux internationaux d'acteurs non gouvernementaux (ONG, syndicats, réseaux académiques, voire collectivités territoriales et entreprises) peuvent contribuer à mobiliser les opinions publiques et le milieu de l'expertise.

Dans la défense des territoires et la promotion de leur développement, les responsables des collectivités territoriales sont appelées à jouer un rôle majeur. Au niveau international, les territoires sont peu et mal défendus, d'autant que leur affirmation est interprétée comme autant d'obstacles à la mondialisation. Les fédérations

^{7.} Ce qui a permis, dans des conditions très strictes, une levée de la protection intellectuelle et la production de médicaments génériques pour faire face à l'épidémie de sida dans les pays pauvres.

nationales ou internationales d'élus et de collectivités territoriales ont une responsabilité particulière dans cette défense des territoires. Ce plaidoyer mériterait d'être mieux construit et ciblé. C'est sans doute à la CGLU, qui regroupe les grandes métropoles et 800 régions du monde, de prendre en charge cette fonction à caractère diplomatique.

Cette grande bataille pour l'évolution des accords commerciaux est l'objet d'une littérature abondante, notamment du côté des organisations altermondialistes et des ONG⁸.

Nous avons évoqué les deux processus OCDE, qui se déploient et se mettent en œuvre au niveau national: les processus, dits de « déclaration par pays » et de la « diligence raisonnable », menés l'un et l'autre en collaboration avec les gouvernements des pays membres, mais largement ouverts sur les partenaires économiques, les organisations syndicales et les organisations de la société civile, engagés dans la défense des droits humains et de l'environnement. Pour la reterritorialisation fiscale, comme nous l'avons vu, ce sont les administrations fiscales nationales, qui devraient être les bénéficiaires des «déclarations par pays», rendues obligatoires pour les entreprises multinationales ayant plus de 750 millions de dollars de chiffre d'affaires. Ces financements rejoindront les ressources fiscales de la nation et la loi de finances qui, chaque année, permet aux parlementaires de voter l'affectation des ressources. Pour le respect des droits humains et des devoirs environnementaux, la prise en compte de la «diligence raisonnable» devrait permettre de réduire les abus. Outre la limitation des abus fiscaux et des dégâts sociaux et environnementaux, ces deux mécanismes devraient permettre de rapprocher les contraintes fiscales et les normes sociales et environnementales qui s'imposent aujourd'hui très différemment aux grands groupes internationalisés et aux acteurs économiques nationaux et locaux.

Dans l'immédiat et dans le contexte actuel, l'essentiel de la régulation entre ces acteurs repose sur l'action des autorités publiques locales en faveur des initiatives des acteurs locaux, des projets

^{8.} Henri Rouillé d'Orfeuil, op. cit.

alimentaires territoriaux (PAT) et des progrès des systèmes alimentaires locaux, qui sont autant d'actions d'appui aux dynamiques locales de développement territorial. Ces actions concernent de nombreux domaines: la défense des territoires, l'emploi local, l'environnement local et la gestion durable des ressources naturelles, la défense des identités culturelles des terroirs. Les collectivités territoriales, de la commune rurale jusqu'à l'Union européenne, mais aussi toutes les formes d'organisations ou de collaborations entre ces collectivités, comme les établissements publics de coopération intercommunale (CPCI) ou les parcs naturels régionaux (PNR), se doivent de promouvoir le développement de leurs territoires. Les appuis aux initiatives d'acteurs, aux PAT, aux SAL ou aux SAT sont des actions efficaces pour y arriver.

Au niveau national, la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, votée en octobre 2014 en officialisant la notion de PAT a ouvert une voie qui a reçu un accueil très favorable aussi bien du côté des acteurs locaux que des collectivités territoriales. Au-delà des nombreuses réponses à l'appel à projets, lancé par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, de nombreux territoires, le plus souvent sous l'impulsion d'une collectivité territoriale, ont constitué un collectif d'acteurs, réalisé un diagnostic des ressources locales et formulé un projet alimentaire territorial. En l'absence de définition précise, ces projets sont de nature et d'envergure très variées. Le ministère a donc lancé un processus de labellisation, qui devrait permettre de caractériser les PAT pour les orienter vers la construction d'une alimentation responsable et durable.

Le lancement, en juillet 2017, par le président de la République, d'« états généraux de l'alimentation » (EGA) pourrait permettre aux différentes familles d'acteurs de coordonner leurs actions au service d'une transformation des systèmes alimentaires. Il n'est pas interdit de penser que cette transformation pourrait avoir une boussole et se donner une feuille de route proche du cahier des charges de la transition que nous avons proposé dans la dernière partie de ce livre. Face à cette opportunité, il faudra veiller à dépasser le penchant habituel de tels exercices, qui aboutit souvent à se limiter à la critique outrancière ou à la valorisation excessive des politiques gouvernementales au lieu de réfléchir aux responsabilités et au partage des tâches entre les différentes familles d'acteurs, gouvernement inclus.

Pour formaliser ce partage des responsabilités et des tâches et les engagements qui doivent en découler, il faudrait pouvoir aboutir à la signature d'un accord final, conçu comme un contrat et présentant un objectif commun, celui de l'émergence d'une alimentation sûre, responsable et durable, et les éléments d'une feuille de route, correspondant aux grands chemins de la transition vers cette future alimentation. Une loi dédiée à la transition alimentaire, à l'image de la loi sur la transition énergétique, pourrait par exemple réaffirmer et renforcer les compétences des collectivités territoriales, les amener à définir des stratégies alimentaires territoriales, à construire des outils et à mobiliser plus efficacement les moyens publics et privés, locaux, nationaux et européens. Elle pourrait rappeler la responsabilité éminente des agriculteurs dans l'évolution des systèmes de production et leur droit à être rémunérés décemment pour leur travail.

Au niveau européen et international, les EGA pourraient donner des idées à d'autres responsables et à d'autres acteurs. Compte tenu de la force de son agriculture et de l'image de sa cuisine, la France pourrait convaincre ses partenaires européens de l'importance d'engager une initiative internationale en matière de transition agricole et alimentaire. Avec la transition climatique et la transition énergétique, ce serait un troisième pilier de la «grande transition», qui pourrait ainsi se mettre en place. Un tel processus international ouvrirait une voie internationale différente de celle de l'OMC pour appréhender les questions agricoles et alimentaires. À la voie des productions et des consommations de produits de masse, restreintes à leurs valeurs marchandes, standardisés et apatrides pourrait répondre une autre voie, celle de la qualité des produits alimentaires et de leur sécurité sanitaire à long terme, mais aussi celle du souci d'aller vers des modalités de production à hautes performances sociales, environnementales et culturelles. Une telle alternative est attendue par tous ceux qui souhaitent rapprocher agriculture, alimentation, société, environnement et culture.



CONCLUSION

Il y a quelques décennies, lorsque nous apprenions les « méthodes d'exploration du long terme », notre professeur expliquait que notre attention devait se porter principalement, et à la fois, sur les «tendances lourdes» et sur les «faits porteurs d'avenir». Les tendances lourdes s'imposent et plastronnent à l'avant-scène de l'histoire, alors que les faits porteurs d'avenir œuvrent le plus souvent dans la discrétion et l'obscurité. À la fin du Moyen Âge, alors que des chevaliers tournoyaient dans le faste et la lumière, alors que les fléaux s'abattaient sur l'Europe, des petits moines, dans la discrétion et l'obscurité de leurs monastères, recopiaient les textes philosophiques de la Grèce antique et, ce faisant, maintenaient une mémoire qui, plus tard, allait permettre une Renaissance¹. Il ne faut donc pas se laisser décourager par les mauvaises évidences des temps présents et les chiffres écrasants, l'avenir appartient à des signaux faibles. Il faut savoir donner de la lumière aux travailleurs de l'ombre et aux innovateurs, du moins à ceux qui tracent les chemins de sortie de crise et de transition.

Dans cet essai, nous avons essayé de documenter certaines des tendances lourdes de notre temps et de révéler quelques acteurs et faits porteurs d'avenir. Nous avons constaté que le grand logiciel, qui guide aujourd'hui la mondialisation, a apporté des bienfaits à une partie de l'humanité, mais d'une part, il porte malheureusement en lui des menaces lourdes de conséquences pour la planète et l'humanité, d'autre part, les bienfaits sont très inégalement distribués entre les pays. Les générations qui ont connu les guerres mondiales, celles qui ont traversé des siècles de famines, d'épidémies et de guerres, celles qui vivent aujourd'hui des situations de conflits, d'extrême pauvreté et d'exclusion, ont connu ou connaissent des souffrances et des drames que beaucoup d'entre nous ignorent.

^{1.} Un argument développé lors d'une conférence par René Passet, auteur du très grand livre *Les Grandes Représentations du monde et de l'économie à travers l'histoire*, Paris, les Liens qui libèrent, 2010.

« Nous regardons ailleurs », mais les souffrances et les menaces sont là, proches de nous. Elles méritent attention et solidarité. Ainsi, quelle que soit la lourdeur des tendances qui pèsent sur notre temps et menacent notre avenir commun, quelle que soit la puissance du logiciel qui s'est saisi de l'histoire, des faits innombrables nous projettent vers l'avenir. Quelles que soient leurs envergures, ils sont un remède aux sentiments d'écrasement et d'impuissance.

Après nous être hissés sur « les épaules des géants² », selon la métaphore de Bernard de Chartes, nous avons pu percevoir dans notre lointaine histoire toute l'importance de cette relation qui, depuis des siècles, s'est établie entre la mondialisation et le territoire, entre les acteurs mondialisés et les pouvoirs territoriaux, entre l'économie mondialisée et les économies territorialisées. Nous avons voulu aller rechercher les racines historiques de cette relation et nous avons découvert que celles-ci étaient mouvantes, parfois complices et synergiques, mais le plus souvent conflictuelles, voire prédatrices et cannibales. Aujourd'hui, la mondialisation a gagné, mais les territoires résistent toujours. La mise aux bans définitive des territoires et la victoire totale de la mondialisation, telle qu'elle se présente aujourd'hui en l'absence de puissants mécanismes de régulation et de protection, signifieraient l'exclusion massive de pans entiers de l'humanité et la destruction irréversible de la part non renouvelable de notre patrimoine naturel. Ces processus sont engagés. Ils se déroulent sous nos yeux... et rien ne nous protège du pire, la fin de l'histoire humaine, pas celle de Fukuyama³, celle des dinosaures à la fin du Crétacé.

Nous avons vu au XIX° siècle les résultats dans les domaines social et environnemental d'un processus de libéralisation économique laissé à lui-même sans mécanismes de défense et de protection des

^{2.} La fameuse citation de Bernard de Chartres, philosophe du xII° siècle, est plus complète: « Nous sommes comme des nains assis sur les épaules des géants. Si nous voyons plus de choses et plus lointaines qu'eux, ce n'est pas à cause de la perspicacité de notre vue, ni de notre grandeur, c'est parce que nous sommes élevés par eux. » Je me suis, certes, hissé sur les épaules de quelques géants, mais, d'une part, je ne leur en ai pas demandé la permission, ce qui est indélicat, d'autre part, il s'agissait surtout de mieux comprendre notre passé pour situer notre crise contemporaine dans la grande histoire. 3. Francis Fukuyama, Lα Fin de l'histoire et le dernier homme, Paris, Flammarion, 1992.

humains et de la nature. La mondialisation depuis son origine a été portée et confisquée par une extrême minorité d'acteurs financiers, qui ont progressivement pu choisir et capter les meilleures ressources humaines et naturelles et se greffer sur les marchés les plus rentables. Il y a certes eu croissance, il y a aussi eu distribution de salaires et redistribution d'aides, c'est la condition nécessaire pour faire tourner le moteur de l'économie, mais aussi pour éviter de trop vives réactions de rejet. Cette confiscation remet-elle en question toute forme de mondialisation? Non, et heureusement, car on ne verrait pas sinon comment nous en débarrasser tant elle est puissante et présente aujourd'hui dans tous les territoires et tous les esprits.

Nous avons besoin d'une mondialisation et d'acteurs mondialisés, à condition que ceux-ci assument, comme tout un chacun, leurs responsabilités fiscale, sociale et environnementale et à condition qu'ils acceptent de partager équitablement l'espace économique. Pour faire mieux vivre ces principes, il est en général proposé de greffer sur un marché-monde, toujours plus large, quelques attributs de l'État-nation, une gouvernance, des éléments de pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif, des embryons de politiques régaliennes, et, surtout, une forte politique fiscale permettant d'alimenter des mécanismes redistributifs de solidarité avec l'espoir que le marché-monde puisse produire assez de richesses pour satisfaire tous les besoins d'une grande part de l'humanité mise à l'écart.

Nous sommes bien sûr très loin d'un tel projet et plus loin encore de tels résultats, mais la question est surtout que ce parallélisme avec l'État-nation est trompeur, nous entraîne dans une mauvaise direction et nous engage sur une fausse route. On imagine mal comment les transferts de compétences, de puissance et de moyens, que ce modèle implique, pourraient s'opérer sans une gouvernance mondiale surpuissante. Les inégalités de puissances et de moyens entre les pays sont si considérables aujourd'hui qu'il est parfaitement irréaliste de penser voir émerger une telle mondialisation. Prenons l'exemple des mécanismes de solidarité: dans un pays comme la France, la solidarité nationale représente une part importante des prélèvements obligatoires (46 % du PIB) et des comptes sociaux (9 % du PIB); à l'échelle mondiale, la solidarité des pays de l'OCDE, qui sont les fournisseurs de l'aide internationale, représente, selon le

Comité d'aide au développement, 0,32 % de leur PNB. Pour mémoire, les pays donateurs se sont engagés à l'ONU, il y a près de 50 ans à atteindre 0,7 % de leur PNB, engagement rappelé régulièrement et jamais approché. Entre la solidarité internationale et la solidarité nationale, il y a un rapport de 1 pour 150. C'est bien sûr dérisoire, d'autant que les écarts de pauvreté et de nombre sont, à l'échelle mondiale, considérablement plus élevés. Cette idée d'un marchémonde, totalement intégré, réinjectant la grande majorité des ressources produites dans des mécanismes de solidarité internationale semble hors de portée et sans doute hors du réel, hors des lois du monde. Et même si ce modèle venait à fonctionner, l'image d'une société mondiale composée d'une minorité d'élus cohabitant avec une majorité d'exclus et, au mieux, d'assistés, est peu attrayante.

Nous proposons une autre logique, un autre chemin. Nous proposons de réintégrer la mondialisation dans le monde réel, de lui trouver une place dans un système global, de redevenir un soussystème parmi d'autres sous-systèmes. Pour ce faire, nous devons rappeler à ses acteurs, notamment aux entreprises multi et transnationales leurs responsabilités territoriales, c'est-à-dire, rappelonsle une fois encore, leurs responsabilités fiscales, sociales et environnementales. C'est une première manière de les amener à quitter leur paradis et à revenir sur terre. Ce serait aussi déjà une manière de rendre la concurrence plus juste pour les acteurs économiques nationaux ou locaux, qui sont soumis dans nos pays à des règles juridiques et fiscales autrement plus contraignantes. Ce serait même justice de leur appliquer une fiscalité progressive, comme c'est le cas dans nos pays pour l'imposition des revenus des citoyens. Nous avons dit tout l'intérêt des deux processus OCDE dits de « déclaration pays par pays » et du « devoir de vigilance » ou de la « diligence raisonnable». Mais nous savons que, pour que ces mécanismes fonctionnent, les administrations fiscales et les citoyens et leurs réseaux internationaux doivent exercer eux aussi un devoir de vigilance!

Nous avons souvent évoqué la nécessaire régulation à mettre en place entre l'économie mondialisée et les économies territorialisées. C'est probablement le défi le plus important qui est maintenant devant nous. Nous avons dit l'importance de la relance des économies territoriales ou locales, dit l'importance de soutenir les acteurs locaux et leurs initiatives, particulièrement si ces dernières sont des actes de transition et, très spécialement, si elles concernent l'agriculture et l'alimentation, qui sont le cœur du développement des territoires. Il faut inverser l'ordre des priorités et éviter qu'il ne reste plus aux échelons locaux que la charge d'assumer les dégâts sociaux et environnementaux et les ressources délaissées par les autres tranches du mille-feuille qui surplombe le territoire. Alors que la mondialisation a aujourd'hui occupé la plus grande et la meilleure part de l'espace économique mondial, il nous semble que le pas le plus décisif, y compris pour la mondialisation elle-même, serait d'engager cette « révolution copernicienne ». Elle permettrait aux acteurs et aux citoyens de reconstruire dans leurs territoires des économies et des communautés vivantes et prospères. C'est en effet dans la proximité que peuvent le plus naturellement se manifester des initiatives économiques, se construire des liens de solidarité et s'exprimer une attention respectueuse du patrimoine naturel. Libres à ces initiatives, à ces liens et à ces attentions de se développer au-delà de leurs territoires d'origine.

Cette attention portée aux territoires locaux correspond à la volonté de mettre l'accent sur ce qui est aujourd'hui le maillon faible de l'économie-monde, alors qu'il est sans doute celui qui, face aux problèmes de l'emploi, de la dégradation des ressources naturelles, de la rupture du lien social, pourrait être le plus prometteur, particulièrement pour les pays qui ont un pouvoir minime dans l'économie mondialisée. Mais, si le local peut faire beaucoup face aux menaces et aux défis qui s'annoncent, il ne peut bien évidemment pas tout faire, et de beaucoup s'en faut. Nous avons donc besoin de régulation pour permettre à chaque composante de l'économie-monde de jouer sa partition et non d'une machine permettant d'abattre tous les obstacles et d'offrir aux plus puissants la liberté d'écraser les plus faibles, de coloniser tout l'espace économique, de concentrer toujours plus la richesse et de tolérer que celle-ci s'évapore dans des paradis hors d'atteinte.

L'essentiel de la force du logiciel qui guide la mondialisation se trouve dans son pilotage automatique. Mais nous avons vu qu'aujourd'hui le laissez-faire n'est pas une option. Plus que jamais l'histoire ou son écriture doit retrouver une dimension politique, un pilotage politique. Il nous faut aujourd'hui affirmer une souveraineté territoriale à toutes les échelles géographiques et un principe de subsidiarité, non pas pour tirer vers le bas l'ensemble des activités productives, mais pour donner ou redonner à chaque composante territoriale la possibilité d'exprimer son potentiel de développement. Les pouvoirs territoriaux ont donc devant eux une double tâche à assumer: celle de promouvoir leurs territoires et celle de militer pour le retour d'une conscience territoriale dans la négociation des régulations internationales. Les citoyens, leurs associations et leurs réseaux internationaux ont eux aussi un double rôle à jouer: celui de porter des initiatives de développement local de référence et de développer un plaidoyer en faveur d'une mondialisation équilibrée et responsable.

Mais miser sur la souveraineté territoriale, ce n'est pas se fermer et renoncer à la solidarité. Celle-ci doit être manifeste au sein de chaque territoire, entre les territoires, entre les différents barreaux des échelles territoriales, bien sûr pour permettre une assistance réparatrice, quand c'est nécessaire et urgent, bien sûr pour égaliser les chances, quand les cartes distribuées sont trop inégales, mais surtout pour appuyer les dynamiques locales de développement. Il s'agit de restituer à chacun une capacité d'agir et un pouvoir d'entreprendre et de retrouver l'idée simple que plus les territoires seront dynamiques et mieux l'économie-monde et l'humanité se porteront.

Et la transition alimentaire, me direz-vous? Mais nous n'avons parlé que de cela, elle est le reflet de l'économie-monde et l'un de ses principaux moteurs, une composante majeure de la grande transition.

La transition, qu'il revient à nos générations de conduire, se résume peut-être, finalement, à peu de mots: relance territoriale, responsabilité fiscale, sociale et environnementale et solidarité à tous les étages... Encore faut-il que nous sortions ces mots de leurs tenues d'apparat et que nous leur redonnions vie, sens et force⁴.

^{4.} Nous avons souhaité introduire en annexe de ce livre l'exemple d'une action associative dédiée au repérage, à la caractérisation et à la valorisation de dynamiques locales de transition.





ANNEXE

MULTIPLIER LES EXERCICES DE TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

L'exemple du programme « Alimentation responsable et durable » de l'association RESOLIS



Comme nous l'avons vu dans les deux dernières parties de ce livre, la transition est d'abord une affaire d'acteurs qui s'engagent dans des chemins comme des pionniers avec l'espoir d'arriver au but qu'ils ont en tête, en l'occurrence la production d'aliments au goût et à la portée des consommateurs, mais selon des modalités et des performances favorables aux progrès de la société, de l'environnement et de la culture. Par cette annexe, nous avons souhaité illustrer nos analyses, parfois abstraites, en présentant des cheminements concrets qui montrent que la transition alimentaire existe déjà grâce aux initiatives d'acteurs locaux et qu'elle ne demande qu'à grandir.

Plutôt que de suivre une expérience unique, nous avons choisi de présenter le programme «Alimentation responsable et durable »¹ de l'association RESOLIS, qui est bien sûr infiniment modeste au regard de l'ampleur des défis et de la puissance des grands acteurs impliqués dans le système alimentaire mondial. Pourtant, ce programme est intéressant, d'une part, par les réponses qu'il donne aux questions que nous avons posées tout au long de cette quatrième partie (La transition agricole et alimentaire, c'est pourquoi, c'est quoi, c'est qui, c'est comment?) et, d'autre part, par la méthodologie et les outils conçus et mis en œuvre pour caractériser les initiatives des acteurs et les mesures de politiques publiques et, en définitive, pour accélérer cette transition et l'orienter vers l'émergence d'une alimentation responsable et durable.

Le site RESOLIS présente 350 initiatives locales d'alimentation responsable et durable (IARD) françaises et autant d'IARD étrangères, c'est-à-dire 700 micro-chemins de transition vers une alimentation responsable et durable. Le programme propose de s'accorder sur une vision de la transition, de mettre au point des méthodes de repérage, de caractérisation et de valorisation des initiatives

^{1.} Journal RESOLIS, Systèmes alimentaires territorialisés en France, 100 initiatives locales pour une alimentation responsable et durable, mars 2015. On pourra lire le chapitre 1: «100 initiatives locales pour une alimentation responsable et durable à la loupe », les infographies montrent bien les outils et typologies permettant le traitement des données importantes pour la caractérisation des initiatives retenues après l'analyse de ce premier échantillon.

et des mesures d'alimentation responsable et durable portées par les autorités (MESARD). Enfin, il ouvre sur des coopérations internationales avec des partenaires qui partagent cette vision et ces méthodes.

S'ACCORDER SUR LA VISION, SUR LES ACTEURS ET SUR LA PÉDAGOGIE DE LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE (TAA)

Le programme alimentation responsable et durable (ARD) de RESOLIS repose sur les réponses données aux quatre interrogations qui questionnent la transition agricole et alimentaire (TAA):

- Pourquoi une TAA? C'est bien parce que les systèmes agricoles et alimentaires actuels et leurs fortes composantes mondialisées sont à l'origine d'impacts (ou d'externalités) de caractère social, environnemental et culturel fortement négatifs et que ces systèmes ne jouent plus un rôle central dans le développement des territoires, qu'une transition est nécessaire.
- La TAA, c'est quoi? Le programme RESOLIS se centre sur deux des quatre axes d'évolution, que nous avons retenus précédemment comme majeurs pour la TAA: la promotion des initiatives et des systèmes alimentaires locaux et la lutte pour l'amélioration des performances sociales, environnementales et culturelles des processus de production et de consommation des aliments.
- La TAA, c'est qui? Le programme cherche à repérer dans les deux principales familles d'acteurs des systèmes alimentaires, d'une part, ceux des acteurs des chaînes de production, de transformation, de distribution et de consommation des aliments et, d'autre part, celles des collectivités territoriales, qui sont déjà engagés dans des cheminements de transition et qui le montrent, les uns, par le portage d'initiatives d'ARD (IARD), les autres, par la mise en place de mesures de politiques publiques d'appui à l'ARD (MESARD). Ces initiatives et ces mesures, présentées de manière normalisée grâce à deux modèles de fiches standard, seront qualifiées d'ARD après une confrontation avec les indicateurs retenus pour caractériser

- la transition alimentaire. Ces initiatives et ces mesures seront alors caractérisées et classées dans des typologies d'IARD et de MESARD. Elles seront considérées de ce fait comme des initiatives et des mesures de référence pour le programme.
- Un premier exercice français de caractérisation, de classement et d'analyse a été réalisé à partir d'un premier échantillon de 100 IARD. Ce chiffre, déjà conséquent, permet de montrer, d'une part, que l'on observe une forte créativité des acteurs et une grande diversité de leurs initiatives et, d'autre part, que de nombreux acteurs sont déjà en chemin, qu'ils ne demandent qu'à grandir et à se multiplier et que les efforts faits pour avoir des impacts positifs sur la société, l'environnement et la culture ne contredisent en rien la nécessité d'avoir de bonnes performances économiques. L'observatoire comprend 350 IARD françaises et autant d'IARD étrangères. De son côté, l'analyse des MESARD montre comment les collectivités territoriales se proposent de soutenir les acteurs de la transition et leurs IARD, soit en contribuant à rendre l'environnement plus favorable à leur développement soit en les aidant directement de différentes manières.
- La TAA, c'est comment? Le programme propose une vision simplifiée et modélisée des TAA reposant, au sein d'un territoire délimité, sur l'interaction entre IARD et MESARD. Cette vision permet, à partir de « particules élémentaires », que sont les IARD et les MESARD, d'appréhender des constructions territoriales de caractère systémique, notamment des projets alimentaires territoriaux (PAT), des systèmes alimentaires locaux (SAL), des systèmes alimentaires territorialisés (SAT). Un PAT est un projet de rapprochement dans un territoire donné entre des acteurs de la transition avec la perspective de créer une dynamique plus large de transition et de développement territorial. Bien que s'appuyant sur les IARD et les MESARD, la caractérisation spécifique des PAT, des SAL et des SAT s'intéresse aux fonctions de gouvernance territoriale permettant de donner une orientation aux interactions et aux coopérations entre les IARD et les MESARD. Cette orientation correspond au cahier des charges de la TAA.

METTRE AU POINT LES MÉTHODES ET LES OUTILS DU PROGRAMME, L'EXPÉRIENCE FRANÇAISE

La première histoire du programme ARD de RESOLIS s'est écrite avec l'Association des régions de France (ARF) devenue aujourd'hui Régions de France (RF). Elle a débuté par un colloque, organisé à Rennes en juillet 2014, en collaboration avec le conseil régional de Bretagne, à l'issue duquel fut élaborée, validée et diffusée la déclaration de Rennes «Pour des systèmes alimentaires territorialisés ». Cette déclaration, qui indiquait une prise de position forte de l'ARF en faveur de la transition agricole et alimentaire, a donné un cadre politique, proposé une vision et appelé ses membres et ses partenaires à s'engager dans un programme, dit « 100 IARD ». L'ARF a créé en son sein un groupe Systèmes alimentaires territorialisés (SAT) pour impulser ce programme.

De son côté, RESOLIS a pu, grâce à la coopération de plusieurs groupes d'étudiants de Sciences Po, repérer et caractériser 100 IARD et publier avec l'ARF un Journal RESOLIS présentant un court résumé de chaque IARD et, surtout, une analyse de l'échantillon sous forme cartographique et infographique. Sont apparus: six familles d'acteurs à l'origine des initiatives, correspondant à six maillons des chaînes alimentaires, seize types d'actions menées et dix externalités sociales (4), environnementales (3) et culturelles (3). Après cette étape nationale, le programme a lancé des processus dans trois régions : en Auvergne (avec VetAgro Sup de Clermont-Ferrand et le conseil régional), en PACA (avec Aix-Marseille Université et le conseil régional) et en Bretagne (avec Agrocampus-Ouest, la FRCIVAM - Fédération régionale des centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural - et TerrAlim), et sur trois thèmes (TAA et changement climatique, TAA et précarité alimentaire, TAA et emplois).

En France, les acteurs de la transition sont très engagés dans la construction de PAT. Ces chantiers de construction mobilisent d'abord les acteurs directs de la transition, mais aussi nombre d'associations, d'institutions de formation, de conseil, d'accompagnement ou d'appui. De son côté, le programme ARD continue son travail de repérage et de caractérisation des initiatives et des mesures, mais aussi des PAT, SAL et SAT.

Cette première histoire française a permis de valider les méthodes et outils du programme:

- La « formule de la déclaration » a montré son efficacité. Elle a été reprise par nos partenaires de différentes régions du monde, en l'adaptant à leurs contextes régionaux: Amérique du Nord, pays du pourtour méditerranéen, Afrique de l'Ouest. En deux pages, il est possible de solidifier un partenariat et de permettre à une institution majeure du domaine (en l'occurrence l'ARF, devenue RF – Régions de France) de prendre position en faveur de la TAA, de proposer un cadre politique pour le lancement d'un programme.
- La « mobilisation de groupes d'étudiants » pour la réalisation des repérages, la rédaction de fiches, la caractérisation des initiatives et d'autres analyses plus macro-géographiques, a donné d'excellents résultats pour le programme, en termes de production, comme pour les étudiants, en termes pédagogiques. Un réseau académique a été constitué avec les professeurs engagés en appui à leurs étudiants. RESOLIS réfléchit à la création d'une plate-forme RESOLIS Report, dédiée aux travaux des étudiants, ainsi qu'à la création d'un certificat.
- Les «outils de caractérisation et les typologies d'initiatives », mis au point à partir des 100 premières IARD, ont été confirmés après une nouvelle confrontation avec les 350 IARD de l'échantillon 2017. Il s'est avéré que ces outils convenaient toujours et qu'il n'était pas nécessaire de les faire évoluer. Ce qui a d'ailleurs été aussi confirmé par nos partenaires de l'Université Laval (Québec) et de l'université du Costa Rica, qui les ont utilisés.
- L'« observatoire RESOLIS », qui accueille les IARD, bientôt les MESARD et sans doute prochainement les PAT, les SAL et les SAT, occupe une place centrale dans le programme. Il sert aussi aux autres programmes partenaires. Du fait du libre accès aux informations et, surtout, de l'adoption par tous les partenaires des mêmes outils de caractérisation, l'observatoire a vocation à devenir un outil international partagé. Reste à définir le nombre de langues utilisées et une discipline de traduction.

- Les «processus 100 IARD», menés en France, au Québec et au Costa Rica par trois équipes de professeurs et d'étudiants, permettant la création de trois échantillons de 100 initiatives locales, engagées dans des chemins de TAA, constituent un socle pour des actions d'appui à la TAA (changement d'échelle ou essaimage des IARD; construction de PAT, de SAL ou de SAT; campagnes de promotion des produits locaux en direction des consommateurs; actions de plaidoyer en direction des autorités publiques). Les histoires de TAA, qui se multiplient, confirment la pertinence de partir des réalités locales et des initiatives lancées par des acteurs de terrain pour aborder les questions nationales et internationales de la transition alimentaire.

CONSTRUIRE DES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES POUR QUE D'AUTRES HISTOIRES DE TRANSITION S'ÉCRIVENT

Les premiers pas du programme ARD ont intéressé Geneviève Parent, titulaire de la chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaires de l'Université Laval (Québec-Canada), puis Marlen León Guzmán et Hugo Muñoz Ureña, professeurs à l'université du Costa Rica. Ils ont entrepris deux processus de repérage «100 IARD» au Québec et au Costa Rica. Avec l'ARF, la chaire Alimentations du monde de Montpellier SupAgro, et quelques autres partenaires, les trois animateurs des processus 100 IARD menés et finalisés en France, au Québec et au Costa Rica se sont retrouvés à Québec début octobre 2015 pour participer au colloque international «Les systèmes alimentaires territorialisés, source de diversité et outil d'intégration et de compétitivité», organisé par l'Université Laval, et pour comparer les résultats de leurs processus « 100 IARD ». À l'issue du collogue, le 2 octobre 2015, la Déclaration de Québec « Pour la promotion des initiatives locales d'alimentation responsable et durable et l'émergence des systèmes alimentaires territorialisés » a été publiée sous forme d'un appel à rejoindre un réseau et un programme international « 100 IARD ». Cette déclaration a été à l'origine de nombreux contacts.

La publication² de l'Université Laval et la Déclaration de Québec ont été à l'origine d'une « histoire » québécoise dont plusieurs étapes se sont déjà réalisées : l'organisation d'un deuxième colloque international sur les SAT, cette fois centré sur le thème « Alimentation et santé », en collaboration avec Alliance Santé Québec ; l'engagement d'un processus de repérage d'IARD et de MESARD avec la municipalité régionale du comté de Val-Saint-François, devant aboutir à un PAT et à un processus de transition agricole et alimentaire, enfin des collaborations avec le ministère de l'Agriculture de la province de Québec.

Au Costa Rica, Hugo Muñoz Ureña, qui a porté avec Marlen León Guzmán le processus «100 IARD» et la publication du *Journal RESOLIS* correspondant³, a dans la foulée animé le processus de préparation et de rédaction de la «loi-cadre sur le droit de l'homme à la sécurité alimentaire et nutritionnelle »⁴, présentée à l'Assemblée nationale en août 2016. Une histoire très courte donc entre le repérage d'initiatives locales et l'évolution nationale du cadre législatif et de l'action exécutive.

Autre histoire courte, en Afrique de l'Ouest, l'initiative lancée par le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles (ROPPA). La Déclaration de Tenkodogo⁵ du 13 novembre 2016 («En Afrique de l'Ouest, exploitants familiaux, consommateurs et autorités publiques, même combat pour la souveraineté alimentaire et la consommation des produits nationaux») a défini le cadre politique d'un programme ouest-africain. Le Programme régional systèmes alimentaires locaux (PRO-SAL) a été lancé en mai 2017 et présente les actions à promouvoir et les partenaires à mobiliser.

La Déclaration s'inscrit dans une nouvelle problématique, celle de la reconquête par les produits des agricultures familiales

^{2.} Université Laval, Systèmes alimentaires territorialisés au Québec, 100 initiatives locales pour une alimentation responsable et durable, Journal RESOLIS, février 2016.

^{3.} Universidad de Costa Rica, *Sistemas alimentarios territorializados en Costa Rica, 100 iniciativas locales para la alimentación responsable y sostenible*, Journal RESOLIS, juin 2016.

^{4.} FAO, Primer Encuentro Regional de los Frentes Parlamentarios contra el Hambre de Mesoamérica en Costa Rica, site de la FAO, 25 août 2016. La FAO parle la loi-cadre sur le droit de à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

^{5.} Roppa, Déclaration de Tenkodogo, site AlimenTerre, CFSI.

nationales des marchés alimentaires urbains, mais aussi ruraux, reconquête jugée vitale par les mouvements paysans ouest-africains. En effet, pour le ROPPA, l'avenir des agricultures et des économies africaines se trouve dans la consommation locale des produits de l'agriculture familiale et dans le développement de systèmes alimentaires locaux. Dans les pays sans ressources minières, il y a aujourd'hui dans les systèmes agricoles et alimentaires nationaux plus de 75 % de l'emploi et de 35 % du PNB. Aujourd'hui, en Afrique subsaharienne, 20 % de l'alimentation est importée, ce qui représente autour de 40 milliards de dollars. L'IFPRI (International Food Policy Research Institute) indique dans son rapport annuel de 2012 que, si les tendances actuelles se prolongeaient, le montant des importations alimentaires pourrait s'élever à 150 milliards de dollars⁶: «En dépit de son vaste potentiel agricole, l'Afrique est de plus en plus tributaire des importations alimentaires du reste du monde pour satisfaire ses besoins de consommation. La production alimentaire n'a pas suivi le rythme de la croissance démographique et plus de 80% des gains de production depuis 1980 proviennent de l'expansion des superficies cultivées plutôt que d'une meilleure productivité des zones déjà cultivées. L'Afrique dépense actuellement environ 30 à 50 milliards de dollars US par an pour ses importations alimentaires et, sans une augmentation de l'offre continentale alimentaire, les experts prédisent que ce montant s'élèvera à 150 milliards de dollars US en 2030 (IFPRI, 2012).»

Le PRO-SAL comprend deux volets, d'une part, un volet dédié à l'appui aux initiatives des plates-formes nationales d'organisations paysannes en faveur de la consommation locale et des SAL et, d'autre part, un volet animé directement par le ROPPA comprenant des actions de caractère régional d'échanges entre les actions des plates-formes nationales, de formation des cadres des organisations paysannes, de promotion des produits locaux, nationaux et régionaux, de plaidoyers en direction des organisations intergouvernementales de caractère régional et international. Une feuille de

^{6.} World Bank document, John Keyser, Ouvrir les marchés au commerce de semences en Afrique, octobre 2013.

route a été discutée et approuvée par un comité *ad hoc* nommé par le conseil d'administration du ROPPA.

Pour l'heure, des projets nationaux de type «100 IARD» ont été lancés au Sénégal, au Bénin et au Togo en lien avec des universités, des organisations paysannes et des ONG. Les repérages sont en cours, ils déboucheront sur de nouveaux partenariats, notamment avec les collectivités territoriales, et, à terme, sur des actions de plaidoyers rappelant les autorités publiques nationales, régionales et internationales à leur premier devoir: la défense et la promotion des intérêts nationaux dans le domaine agricole et alimentaire, qui est au cœur du développement des territoires, des pays et de la grande région ouest-africaine... à moins qu'il ne devienne le cœur de leur endettement.

Dans la région méditerranéenne, le programme ARD de RESOLIS est intervenu par l'intermédiaire des conférences des parties (COP) de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), plus particulièrement par l'intermédiaire des MedCop21 et MedCop22, et dans le cadre d'un partenariat avec RF, l'Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée (ACM) et l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen (IPEMED). La proposition de lancer une plate-forme méditerranéenne d'appui à la transition alimentaire a été retenue dans l'« agenda des solutions ». Un Journal RESOLIS⁷, coordonné par Jean-Louis Rastoin, professeur émérite à Montpellier SupAgro et conseiller au sein de la chaire Unesco «Alimentations du monde », a publié un ensemble d'articles émanant de spécialistes de différents pays du pourtour méditerranéen.

Selon ses habitudes et, maintenant, ses règles, le programme a aidé l'ACM à lancer une déclaration, la déclaration de Valencia: «L'heure de la transition agricole et alimentaire a sonné, réveillonsnous*!» Des processus « 100 IARD » ont été démarrés en Tunisie et en Espagne. Des partenariats ont été tissés dans plusieurs pays avec des

^{7.} Journal RESOLIS, Les systèmes alimentaires territorialisés en Méditerranée, initiatives pour une alimentation responsable et durable, juillet 2016.

^{8.} Assemblée des citoyens et citoyennes de la Méditerranée, L'heure de la transition agricole et alimentaire a sonné, réveillons-nous!, site de l'ACM, juin 2016.

ONG et des collectivités territoriales, mais, pour l'heure, il manque l'essentiel pour avancer: l'engagement d'universités, de professeurs et d'étudiants.

Enfin, à l'échelle mondiale, un ambitieux programme « Régions du monde et transition alimentaire » a été lancé dans le cadre de CGLU, qui est l'internationale des collectivités territoriales reconnue par les organisations internationales. Lors du cinquième Sommet mondial des dirigeants locaux et régionaux, organisé à Bogota en octobre 2016 par CGLU, RF, représentant les régions françaises dans le Forum des régions de la CGLU, qui ne comprend pas moins de 800 régions du monde a soutenu la création d'un groupe de travail « Gouvernance territoriale, sécurité et transition alimentaire ». Un projet pilote nommé « 10 régions du monde, 1 000 initiatives d'alimentation responsable et durable » a été initié.

C'est d'Amérique latine que les premières réponses sont venues. Des processus « 100 IARD » sont engagés avec la région de Santa Fe (Argentine), avec cinq régions équatoriennes et, *via* l'Institut Kairos, avec des partenaires de plusieurs États brésiliens. Une fois déterminé le groupe des dix régions, le programme pilote va pouvoir démarrer et progressivement constituer le cœur de ce grand programme mondial intitulé « Région du monde et transition alimentaire ».

^{9.} Régions de France, Un projet pilote «10 régions, 1000 initiatives locales d'alimentation responsable et durable », site de RF.

TABLE DES MATIÈRES

> Remerciements	7
INTRODUCTION	11
PREMIÈRE PARTIE - LA MONDIALISATION ET LES TERRITOIRES :	
HISTOIRE D'UNE PRÉDATION	19
I. DE CRISE EN CRISE, UNE HISTOIRE DE CYCLES	21
II. 1350, LES TROIS FLÉAUX DE DIEU ET LA CRISE DU FÉODALISME	25
III. UN CAPITALISME PÉRIPHÉRIQUE ET OFFSHORE (1450-1780)	33
IV. LE CAPITALISME INTÉGRAL ANGLAIS (1780-1914)	41
> La suprématie anglaise et l'invention du capitalisme intégral	41
> Les limites de l'exploitation des ressources humaines et naturelles et	
le besoin de protection	46
> Un monde sans leadership	49
V. LES TRENTE GLORIEUSES (1945-1974)	53
> Bretton Woods, un nouveau départ pour la mondialisation	53
> Des pays en reconstruction, des économies en mutation	56
> L'échappée belle du capital	58
DEUXIÈME PARTIE - 1974, UNE CRISE SÉCULAIRE ?	63
I. QUELLES LEÇONS RETENIR DE L'HISTOIRE ?	65
> Démographie et ressources naturelles	65
> La biographie du capital	66
> La dynamique du capitalisme total	67

TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

> Les trois contradictions du capitalisme	68
> L'économie internationalisée prend le dessus	70
II. LES MANIFESTATIONS DE LA CRISE CONTEMPORAINE	73
> La question de l'évolution du marché international du travail et	
de l'inclusivité du développement	74
> La question de l'environnement et de la durabilité du développement	87
> La question de l'endettement ou la vie à crédit et à la roulette de l'humanité	106
> La question des inégalités et l'extrême polarisation de l'humanité	109
III. FACE À CETTE CRISE HISTORIQUE, COMMENT NOUS SENTONS-NOUS ?	117
TROISIÈME PARTIE - SORTIE DE CRISE ET CHEMINS DE TRANSITION :	
VERS UN REBOND TERRITORIAL	125
I. MAIS ALORS, QUELLE BOUSSOLE ? LA TRANSITION, C'EST QUOI ?	129
> Un ancrage territorial des acteurs de l'économie mondialisée	130
> Une affirmation et une relance des économies territorialisées	133
> Une régulation entre les deux économies	140
> Une chasse aux mauvaises externalités sociales, environnementales et	
culturelles des processus de production et de consommation	143
> Par conséquent	144
II. ACTEURS ET ACTIONS DE LA TRANSITION LA TRANSITION,	
C'EST QUI ET C'EST COMMENT?	147
> Les acteurs locaux	147
> La lutte contre les paradis fiscaux	149
> Ancrage territorial de l'économie	152
> Repenser les gouvernances territoriales	153
QUATRIÈME PARTIE - LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE	159

TABLE DES MATIÈRES

I. CRISE AGRAIRE ET CRISE GÉNÉRALE	163
II. ÉLÉMENTS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE AGRAIRES	169
> Vers une troisième révolution agro-écologique ?	175
> Alimentation : des céréales et des racines	179
> Des agricultures paysannes en péril	184
III. L'EXCEPTION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE	191
> Les promesses trompeuses du libre-échange	191
> Le casse-tête de la régulation des marchés agricoles	193
> Un malentendu sur les économies d'échelles	199
> Les valeurs marchandes et l'intérêt général	201
IV. LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE, C'EST QUOI ?	205
V. LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE, C'EST COMMENT?	207
> La relance des dynamiques locales d'alimentation	209
> La reterritorialisation des acteurs mondialisés du système alimentaire	219
> La régulation entre acteurs territorialisés et mondialisés des systèmes	
alimentaires	222
CONCLUSION	229
ANNEXE - MULTIPLIER LES EXERCICES DE TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENT	TAIRE
L'exemple du programme « Alimentation responsable et durable »	
de l'association RESOLIS	237
> S'accorder sur la vision, sur les acteurs et sur la pédagogie de la transition	
agricole et alimentaire (TAA)	240
> Mettre au point les méthodes et les outils du programme,	
l'expérience française	242
> Construire des coopérations internationales pour que d'autres histoires	
de transition s'écrivent	

